

BÂTIR UN ONTARIO FORT

BUDGET DE L'ONTARIO 2023



DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

L'HONORABLE

PETER BETHLENFALVY

MINISTRE DES FINANCES

Pour de plus amples renseignements au sujet du budget de l'Ontario 2023,
Bâtir un Ontario fort, veuillez appeler au :

Demandes en français et en anglais : 1 800 337-7222
Téléimprimeur (ATS): 1 800 263-7776

Pour obtenir la version électronique du document,
visitez notre site Web à www.ontario.ca/budgetfr

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023
ISBN 978-1-4868-6889-6 (IMPRIMÉ)
ISBN 978-1-4868-6890-2 (HTML)
ISBN 978-1-4868-6891-9 (PDF)

This document is available in English under the title:
Building a Strong Ontario: 2023 Ontario Budget

Bâtir un Ontario fort

L'Ontario, à l'instar du monde entier, est toujours plongé dans l'incertitude économique.

Nous vivons une ère marquée par l'instabilité géopolitique, des taux d'inflation et d'intérêt plus élevés et des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement.

Autant de défis qui engendrent des pressions et des risques pour la population et les entreprises de l'Ontario.

Et bien que l'Ontario fasse preuve d'une résilience économique soutenue, le chemin à parcourir continue d'être incertain.

Les familles, les travailleurs et les entreprises comptent sur notre gouvernement pour aider la province à se sortir de cette période difficile.

Et c'est exactement ce que nous nous appliquons à faire.

Notre Plan de l'Ontario pour bâtir se veut une approche responsable et ciblée visant à aider la population et les entreprises aujourd'hui, tout en jetant de solides assises financières au profit des générations futures.

Et ce plan a déjà commencé à porter ses fruits. La population de l'Ontario est en pleine croissance, des emplois sont créés, et nous attirons des investissements dans le secteur manufacturier.

La population de l'Ontario dépasse maintenant les 15 millions d'habitants.

Chaque année, 275 000 personnes de plus viennent s'établir en Ontario.

Il s'agit d'une bonne nouvelle.

Cette croissance permet de créer des collectivités plus fortes partout en Ontario, ce qui profite aux familles, aux travailleurs, aux entreprises et aux services publics.

Cette croissance renforce la capacité de résilience de l'Ontario en cette période d'incertitude économique.

Notre plan développe l'Ontario afin de doter la province d'une économie forte pour l'avenir ainsi que de l'infrastructure nécessaire pour favoriser son essor.

Notre plan produit des résultats pour vous en formant des travailleurs pour les emplois de demain, en maintenant vos coûts au plus bas et en vous offrant de meilleurs services, à vous et à votre famille.

Notre plan prévoit des mesures pour atteindre l'équilibre budgétaire. L'élimination du déficit de l'Ontario de façon responsable, tout en répondant aux priorités de la population et des entreprises de la province, s'inscrit dans la vision à long terme dont la province a besoin.

Notre Plan nous permettra de traverser l'incertitude économique qui règne aujourd'hui en bâtissant un Ontario fort pour demain.

Bâtir l'Ontario

La province étant en plein essor, notre gouvernement développe l'Ontario afin de le doter d'une économie forte ainsi que des autoroutes, du transport en commun et de l'infrastructure dont les collectivités ont besoin.

Bâtir l'économie de l'Ontario pour aujourd'hui et pour l'avenir

Pendant trop longtemps, l'Ontario n'a pas su profiter de l'occasion que représentaient les minéraux critiques, en dépit de la valeur qu'ils pouvaient apporter à la province.

L'exploitation des minéraux critiques du Nord de l'Ontario est au cœur de l'économie de demain.

Elle nous aidera à attirer des investissements et à créer de meilleurs emplois mieux rémunérés ici en Ontario.

C'est pourquoi nous avons investi près de 1 milliard de dollars dans les infrastructures existantes essentielles, comme les routes praticables en toute saison, la connectivité à large bande et le soutien aux collectivités dans la région du Cercle de feu, dans le but de faire progresser le projet d'exploitation de l'un des gisements minéraux les plus prometteurs du Canada, lequel jouera un rôle essentiel dans la création de batteries, d'électronique, de véhicules électriques et de technologies propres.

Notre gouvernement propose des modifications à la *Loi sur les mines*, lesquelles permettraient à l'Ontario de se doter d'un régime moderne et concurrentiel pour la prospection et la mise en valeur des minéraux.

Les minéraux critiques du Nord constituent un maillon indispensable du secteur manufacturier de classe mondiale de l'Ontario dans le Sud.

Cela signifie que nous devons continuer à reconstruire le secteur manufacturier de la province et à créer les conditions propices aux nouveaux investissements.

Entre 2004 et 2018, plus de 300 000 travailleurs ont perdu leur gagne-pain dans le secteur de la fabrication de l'Ontario.

Depuis 2018, notre gouvernement a attiré des investissements d'une valeur de plusieurs milliards de dollars dans les secteurs de la fabrication automobile et de l'acier propre.

Nous avons également réduit les formalités administratives, avec 567 millions de dollars d'économies sur les coûts annuels de mise en conformité avec la réglementation, tout en maintenant des réglementations importantes qui protègent la santé, la sécurité et l'environnement des citoyens.

Tablant sur le travail que nous avons déjà accompli pour faire de l'Ontario un joueur mondial dans le secteur manufacturier et ramener les investissements et les emplois dans la province, notre gouvernement poursuit ses efforts pour rehausser la compétitivité de l'Ontario.

Nous proposons un nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario pour stimuler les investissements et l'expansion des entreprises locales afin que les produits de l'avenir soient fabriqués ici même, chez nous.

En continuant à attirer dans la province des investissements dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, nous faisons de l'Ontario un chef de file de la construction des voitures de l'avenir.

Nous contribuons également à faire de l'Ontario l'un des plus grands producteurs d'acier propre au monde.

Mais nous devons continuer de trouver des moyens de maintenir la compétitivité de l'Ontario. C'est pourquoi notre gouvernement collabore avec des partenaires afin que des mégasites soient prêts à accueillir de nouveaux projets de fabrication de grande envergure.

Ces investissements dans les minéraux critiques et la fabrication sont également facilités par l'avantage de l'Ontario en matière d'énergie propre.

Les entreprises de différents secteurs cherchent à investir dans des pays qui peuvent les aider à atteindre leurs objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

C'est pourquoi, afin de renforcer la position concurrentielle de la province, le gouvernement lance un Registre des crédits pour l'énergie propre, auquel les entreprises pourront s'inscrire sur une base volontaire.

Nous appuyons également l'exploitation sécuritaire continue de la centrale nucléaire de Pickering. Nous sommes également un chef de file de l'approvisionnement en batteries, avec le plus grand projet de stockage de batteries au Canada, en cours de construction ici même en Ontario.

Le projet de stockage d'énergie Oneida à Jarvis, dans le comté de Haldimand, est en cours de développement en partenariat avec la Six Nations of the Grand River Development Corporation, Northland Power, NRStor et Aecon.

Parallèlement, nous maintenons de bas coûts d'électricité pour les entreprises afin de stimuler la création d'emplois et la croissance économique.

Construire des routes, des réseaux de transport en commun et des infrastructures

Pour redynamiser notre économie, nous devons nous doter des infrastructures nécessaires.

Nous réalisons le plan d'immobilisations le plus ambitieux de l'histoire de l'Ontario.

Nous nous employons à bâtir. Nous bâtissons des autoroutes, des routes, des écoles, des hôpitaux, des maisons de soins de longue durée et des réseaux de transport en commun.

D'Uxbridge à Kitchener-Waterloo, nous bâtissons et nous réaménageons des hôpitaux, et de Pickering à Ottawa en passant par Atikokan et Windsor, nous bâtissons de nouvelles écoles.

Nous construisons également la voie de contournement de Bradford, l'autoroute 413 qui traverse Brampton et la ligne Ontario à Toronto, tout en permettant l'élargissement futur de l'autoroute 401, à partir de Brock Road dans la région de Durham.

En stimulant la croissance économique, en favorisant la création d'emplois et en s'assurant de construire les infrastructures clés rapidement et mieux, notre gouvernement bâtit l'Ontario.

Œuvrer pour vous

Alors que nous nous employons à bâtir l'Ontario, notre gouvernement travaille aussi pour les familles, les travailleurs, les étudiants et les personnes âgées.

Nous travaillons pour vous.

Œuvrer pour les travailleurs

Bien que des emplois soient créés d'un bout à l'autre de la province, l'Ontario fait toujours face à une pénurie persistante de main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs clés des soins de santé et de la construction.

C'est pourquoi nous nous engageons à investir 75 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années dans notre Fonds de développement des compétences.

Nous injecterons également 224 millions de dollars supplémentaires cette année pour tirer profit de l'expertise du secteur privé et agrandir les centres de formation, y compris les salles de formation dirigées par les syndicats, afin de pouvoir former et recycler les travailleurs qualifiés pour les emplois d'aujourd'hui et de demain.

Nous investissons 25 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans le Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) afin de pouvoir accueillir davantage de travailleurs qualifiés dans la province.

L'Ontario poursuit sa collaboration avec le gouvernement du Canada pour attirer un plus grand nombre de nouveaux arrivants qualifiés afin de soutenir la croissance économique et de combler les lacunes ciblées du marché du travail dans la province, en particulier dans les métiers spécialisés et d'autres industries essentielles où il y a de la demande.

Un volet essentiel de nos efforts visant à bâtir une main-d'œuvre solide consiste à préparer les élèves du secondaire aux emplois de demain et à s'assurer que notre système d'éducation répond aux besoins des employeurs.

C'est pourquoi nous élargissons le programme à double reconnaissance de crédit afin d'offrir à 1 400 élèves supplémentaires du secondaire la possibilité de suivre des cours dans le domaine de la santé, que ce soit comme infirmier, aide-soignant, technicien de laboratoire médical ou ambulancier paramédical.

Notre gouvernement veille à ce que nous ayons les travailleurs qualifiés et formés pour bâtir l'Ontario d'aujourd'hui et de demain.

Garder les coûts bas pour vous

L'inflation complique les fins de mois pour de nombreux ménages et notre gouvernement en est pleinement conscient.

C'est pourquoi nous avons agi sans tarder pour maintenir les coûts bas.

Nous avons supprimé les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation ainsi que les vignettes et remboursé les droits des deux dernières années pour les véhicules admissibles.

Nous avons prolongé les réductions actuellement applicables aux taxes sur l'essence et le carburant jusqu'au 31 décembre 2023.

Et nous rendons le transport en commun plus abordable en éliminant les doubles tarifs pour la plupart des services de transport en commun locaux dans la région élargie du Golden Horseshoe lorsque les navetteurs utilisent également les services de GO Transit. Notre gouvernement s'efforce d'étendre cette initiative afin d'attirer davantage de navetteurs à Toronto.

Pour les personnes âgées à faible revenu de l'Ontario, cette période d'instabilité est d'autant plus éprouvante.

C'est pourquoi nous avons temporairement doublé les paiements au titre du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) pour les personnes âgées admissibles, et ce, jusqu'en décembre 2023.

Pour que davantage de personnes âgées puissent obtenir l'aide financière dont elles ont besoin, nous présenterons un projet de loi visant à élargir le Régime de revenu annuel garanti (RRAG), à partir de juillet 2024, afin qu'environ 100 000 personnes âgées supplémentaires y soient admissibles, ce qui représente une augmentation de 50 % du nombre de bénéficiaires.

Nous proposons également de rajuster la prestation de ce programme chaque année de façon à ce qu'elle soit en phase avec l'inflation.

Par ailleurs, nous savons que de nombreuses personnes en Ontario ont de la difficulté à trouver un chez-soi abordable, notamment certaines des personnes les plus vulnérables de la province.

C'est pourquoi l'Ontario investit chaque année 202 millions de dollars supplémentaires dans des programmes de logement supervisé et de lutte contre l'itinérance.

Ces programmes viendront en aide aux personnes qui sont sans-abri ou qui risquent de le devenir et à celles qui tentent d'échapper à la violence conjugale, en plus de soutenir les organisations communautaires qui fournissent des logements avec services de soutien.

De meilleurs services pour vous

Notre gouvernement améliore les services publics pour les rendre plus commodes et plus rapidement accessibles pour la population de l'Ontario.

Au chapitre des soins de santé, notre gouvernement s'efforce de réduire les listes d'attente, d'améliorer les résultats et les soins et d'augmenter le nombre de médecins de famille.

C'est pourquoi notre gouvernement a élaboré un plan qui vous permettra d'accéder à des soins plus commodes grâce à votre carte d'Assurance-santé de l'Ontario et non grâce à votre carte de crédit.

C'est sur ce plan que nous nous appuyons maintenant pour la suite des choses.

Notre gouvernement investit dans les soins de santé chaque dollar que nous recevons au titre du versement initial du gouvernement du Canada dans le cadre de la nouvelle entente de principe, et bien plus encore.

Dans le cadre du budget de 2022, notre gouvernement a annoncé un plan pour investir 1 milliard de dollars sur trois ans pour permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de soins dans le confort de leur domicile et de leur collectivité.

Nous accélérons maintenant les investissements pour porter le financement en 2023-2024 à 569 millions de dollars, dont près de 300 millions de dollars pour stabiliser la main-d'œuvre des soins à domicile et en milieu communautaire.

Ce financement permettra également d'étendre les services à domicile et d'en améliorer la qualité, afin que l'accès aux soins soit plus facile et plus rapide.

Nous investissons également 425 millions de dollars supplémentaires sur trois ans dans la santé mentale et les dépendances, y compris une augmentation de 5 % du financement de base du programme des fournisseurs communautaires de soins de santé mentale et contre les dépendances, lequel est financé par le ministère de la Santé.

Nous avons élargi le champ d'exercices des pharmaciens afin qu'ils soient en mesure de prescrire des médicaments en vente libre pour des affections courantes.

C'est d'ailleurs en nous inspirant du franc succès de cette initiative que nous avons décidé de la bonifier en ajoutant d'autres affections courantes.

Dans le cadre de nos efforts pour rendre les soins de santé plus commodes, nous réalisons des investissements pour accroître et maintenir en poste le personnel de la santé.

Depuis 2018, plus de 60 000 nouvelles infirmières et près de 8 000 nouveaux médecins ont commencé à travailler en Ontario, mais nous devons faire plus.

C'est pourquoi notre gouvernement prévoit 80 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes de formation en soins infirmiers.

Nous investissons également 200 millions de dollars cette année afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans le domaine des soins de santé et de développer la main-d'œuvre de demain.

Notre gouvernement comprend qu'il est difficile pour les étudiantes et étudiants en médecine de l'Ontario de trouver des places en résidence ici, au pays.

Pour soutenir ces diplômés, nous ajoutons 154 places dans les programmes d'études médicales postdoctorales afin de donner la priorité aux résidents de l'Ontario formés ici et à l'étranger, à partir de 2024 et par la suite. Nous ajouterons également 100 places pour les étudiants de premier cycle en médecine et continuerons de donner la priorité aux étudiants de l'Ontario pour ces places.

Les personnes les plus vulnérables de l'Ontario ont besoin du soutien du gouvernement.

Les jeunes qui quittent le système de protection de l'enfance sont davantage exposés à la traite des personnes et à l'itinérance.

Notre gouvernement investit 170 millions de dollars sur trois ans dans un programme pour les jeunes quittant la prise en charge afin de les aider à vivre une transition réussie vers l'autonomie. Nous augmentons également l'âge d'admissibilité à ce programme de 21 à 23 ans.

Notre gouvernement veille sur vous, ainsi que sur votre famille.

Nous fournissons des ressources à la police locale et aux collectivités pour protéger les citoyens respectueux de la loi contre les armes illégales et la violence des gangs de rue.

Outre ces ressources, il faut aussi réformer le système de mise en liberté sous caution.

Trop d'innocents ont perdu la vie aux mains de dangereux criminels qui auraient dû se trouver derrière les barreaux.

C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour renforcer le système de mise en liberté sous caution.

Nous veillons également à ce que la province soit en mesure d'anticiper les situations d'urgence, d'intervenir et de se relever en fournissant plus de 110 millions de dollars sur trois ans pour améliorer son degré de préparation aux situations d'urgence.

Alors que nous nous employons à bâtir l'Ontario, notre gouvernement travaille pour vous afin de vous aider à surmonter les défis qui se posent aujourd'hui, tout en construisant un avenir rempli de promesses pour vous et votre famille.

Un Ontario fort

Après avoir engagé des dépenses sans précédent pour lutter contre la pandémie de COVID-19, le moment est venu de remettre la province sur la voie de l'équilibre budgétaire.

Les efforts déployés jusqu'ici portent fruit. En adoptant une approche de planification prudente et en ciblant nos investissements, nous nous sommes rapprochés considérablement de notre objectif d'équilibre. En fait, nous visons l'atteinte de l'équilibre budgétaire d'ici 2024-2025, soit trois ans plus tôt que prévu dans le dernier budget.

Grâce à notre planification réfléchie et transparente, nous parviendrons à atteindre l'équilibre budgétaire tout en réalisant notre plan pour bâtir afin de soutenir les familles, les travailleurs et les entreprises partout en Ontario.

C'est pourquoi nous continuons de privilégier cette approche responsable et ciblée qui nous permet de bâtir un Ontario dont la population peut être fière, non seulement aujourd'hui, mais aussi pour les années à venir.

Un Ontario qui fait preuve d'une résilience économique soutenue.

Un Ontario qui se dote de la meilleure infrastructure qui soit pour favoriser la croissance de son économie et de ses collectivités.

Un Ontario qui constitue une main-d'œuvre qualifiée pour occuper les emplois de demain.

Un Ontario qui prend soin de ceux qui en ont le plus besoin en ces temps incertains.

Un Ontario qui vous garantit l'accès aux soins de santé et aux services de garde dont vous avez besoin, quand vous en avez besoin.

Un Ontario qui vous protège, vous et votre famille, contre la violence qui règne dans les collectivités.

Un Ontario qui réserve un avenir prometteur à vos enfants et à vos petits-enfants.

Un Ontario qui est fort.

Original signé par

L'honorable Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances de l'Ontario

Table des matières

Avant-propos et introduction du ministre

Bâtir un Ontario fort	iii
Bâtir l'Ontario.....	iv
Bâtir l'économie de l'Ontario pour aujourd'hui et pour l'avenir	iv
Construire des routes, des réseaux de transport en commun et des infrastructures	v
Œuvrer pour vous	vi
Œuvrer pour les travailleurs	vi
Garder les coûts bas pour vous	vii
De meilleurs services pour vous	viii
Un Ontario fort.....	x

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref	3
Perspectives économiques de l'Ontario.....	5
Plan financier de l'Ontario	6
Perspectives de revenus	7
Perspectives des charges de programmes	7
Perspectives de l'intérêt sur la dette.....	8
Autres hypothèses liées au plan financier.....	8
Autres scénarios économiques et perspectives financières	9
Emprunts et gestion de la dette	11
Plan d'immobilisations de l'Ontario.....	13
Gestion responsable des finances de l'Ontario.....	18

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario fort

Section A : Bâtir l'Ontario

Introduction	21
Bâtir l'économie de l'Ontario pour aujourd'hui, et demain	21
Exploiter le potentiel économique du Nord de l'Ontario	22
Attirer des investissements dans l'acier propre.....	25
Ramener les emplois dans le secteur de la fabrication en Ontario	26
Consolider l'avantage de l'Ontario en matière d'énergie propre.....	31
Favoriser la réussite des entreprises de l'Ontario	35
Construire des routes, des réseaux de transport en commun et des infrastructures	41
Bâtir plus rapidement	41
Désengorger le réseau routier	44
Expansion des transports en commun	50
Bâtir des options de transport sûres et fiables pour les collectivités du Nord	56
Bâtir des infrastructures communautaires et améliorer l'accès à Internet haute vitesse.....	58
Appui à la préservation.....	67

Section B : Œuvrer pour vous

Introduction	69
Œuvrer pour les travailleurs	69
Développer aujourd'hui la main-d'œuvre spécialisée de demain.....	69
Préparer les élèves pour les emplois de l'avenir.....	74
Garder les coûts bas pour vous	77
Remettre de l'argent dans vos poches.....	77
Aider les plus vulnérables en Ontario	80
Élargir l'accèsion à la propriété.....	83
Lutter contre l'itinérance en créant des logements subventionnés	84

De meilleurs services pour vous	85
Vous donner accès à des soins commodes	85
Premier pilier : les bons soins au bon endroit	87
Deuxième pilier : un accès plus rapide aux soins	90
Troisième pilier : Engager davantage de travailleurs de la santé	93
Soutenir les élèves et les familles	97
Répondre aux besoins communautaires	99
Vous protéger, vous et votre famille	100

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Introduction	105
Révision des perspectives depuis le budget de 2022	106
Résultats économiques récents	107
Marché de l'emploi en Ontario	109
L'inflation ralentit, mais demeure élevée	110
Perspectives économiques	111
Contexte économique mondial	114
Marchés des capitaux et autres facteurs externes	116
Détail des perspectives économiques de l'Ontario	117
Emploi, revenus et dépenses	118
Inflation des prix à la consommation	118
Logement	120
Risques pour les perspectives	121
Scénarios de perspectives économiques	122
Présentation transparente des informations économiques	124

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Introduction	127
Résultats financiers provisoires de l'exercice 2022-2023	129
Bilan provisoire des revenus	130
Bilan provisoire des charges	131
Prudence en 2022-2023	133
Plan financier à moyen terme	134
Perspectives de revenus à moyen terme	134
Scénarios de perspectives de revenus	137
Perspectives de charges à moyen terme	139
Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence	144
Transparence et risques	146
Nouvelles normes comptables	147
Revenus	147
Partenariats publics-privés	147
Éléments incorporels achetés	147
Détails des finances de l'Ontario	148

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Introduction	161
Programme d'emprunt	162
Programme d'obligations vertes	166
Coût de la dette	168
Échéance de la dette	171
Assurer des niveaux de liquidités suffisants	172
Stratégie de réduction du fardeau de la dette	173
Tableaux financiers consolidés	177

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Aperçu	181
S'assurer que les impôts favorisent la compétitivité de l'industrie	181
Instaurer un nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario	181
Aider les petites entreprises à se développer	182
Moderniser les crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne	183
Faire avancer la modernisation de l'administration de la taxe sur le tabac en Ontario.....	184
Harmoniser la taxe sur le vin en réponse à une décision de l'Organisation du commerce mondial	184
Sommaire des mesures.....	185
Modifications de forme	186
Autres initiatives législatives.....	186

Liste des tableaux

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario	5
Plan financier détaillé de l'Ontario.....	6
Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario.....	9
Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	9
Programme d'emprunt pour 2022-2023 et perspectives à moyen terme	11
Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette	12
Dépenses liées à l'infrastructure	17

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario fort

Tableau 1.1	Projets routiers terminés récemment.....	48
Tableau 1.2	Exemples de projets scolaires en cours de construction ou récemment achevés...	63
Tableau 1.3	Exemples de projets du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada approuvés et achevés récemment	65
Tableau 1.4	Exemples de projets du FOIC approuvés et achevés récemment	66

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Tableau 2.1	Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario.....	105
Tableau 2.2	Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2022 et le budget de 2023.....	106
Tableau 2.3	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario.....	111
Tableau 2.4	Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario.....	112
Tableau 2.5	Facteurs externes.....	115
Tableau 2.6	Perspectives économiques de l'Ontario	117
Tableau 2.7	Incidence des changements soutenus dans les principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel	121
Tableau 2.8	Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario	122
Tableau 2.9	Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario	122
Tableau 2.10	Dates de publication des Comptes économiques de l'Ontario.....	124

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Tableau 3.1	Sommaire financier	128
Tableau 3.2	Résultats financiers en cours d'exercice 2022-2023	129
Tableau 3.3	Sommaire des variations des revenus en 2022-2023 depuis la publication du budget de 2022	130
Tableau 3.4	Sommaire des variations des charges en cours d'exercice 2022-2023 depuis le budget de 2022	132
Tableau 3.5	Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme	134
Tableau 3.6	Certaines sensibilités — Économie et revenus.....	136
Tableau 3.7	Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario.....	137
Tableau 3.8	Sommaire des perspectives des charges à moyen terme	139
Tableau 3.9	Certaines sensibilités liées aux charges	145
Tableau 3.10	Total des revenus	148
Tableau 3.11	Total des charges.....	150
Tableau 3.12	Dépenses liées à l'infrastructure.....	155
Tableau 3.13	Revue de certaines statistiques financières et économiques établies sur dix exercices	156

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Tableau 4.1	Programme d'emprunt 2022-2023 et perspectives à moyen terme	162
Tableau 4.2	Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette	173
Tableau 4.3	Dette nette et déficit accumulé	177
Tableau 4.4	Perspectives à moyen terme : dette nette et déficit accumulé	178

Annexe : Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives

Tableau A.1	Sommaire des mesures.....	185
-------------	---------------------------	-----

Liste des graphiques

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

Perspectives financières actuelles par rapport au budget de 2022	4
Croissance des charges de programmes.....	8
Perspectives à moyen terme de l'Ontario en fonction de deux autres scénarios	10

Chapitre 1 : Bâtir un Ontario fort

Graphique 1.1 Économies annuelles d'impôt des sociétés de l'Ontario découlant de l'élargissement proposé de la fourchette d'élimination progressive de la limite pour les petites entreprises.....	35
Graphique 1.2 Projet de l'autoroute 413	45
Graphique 1.3 Tracé prévu de la voie de contournement de Bradford.....	46
Graphique 1.4 Élargissement de l'autoroute 401 de Mississauga à Milton	49
Graphique 1.5 Développer le transport en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe	54
Graphique 1.6 L'Ontario investit chaque dollar du nouveau financement fédéral dans les soins, et bien plus encore.....	86

Chapitre 2 : Résultats et perspectives économiques

Graphique 2.1 L'économie de l'Ontario a poursuivi sa croissance	107
Graphique 2.2 Rendement des indicateurs économiques clés de l'Ontario en 2022	108
Graphique 2.3 Reprise soutenue de l'emploi en Ontario.....	109
Graphique 2.4 Inflation des prix à la consommation en Ontario.....	110
Graphique 2.5 Ralentissement prévu de la croissance du PIB de l'Ontario.....	113
Graphique 2.6 Prévisions de la croissance du PIB réel mondial.....	114
Graphique 2.7 La Banque du Canada a considérablement relevé son taux directeur	116
Graphique 2.8 Évolution des attentes relativement à l'inflation de l'IPC.....	119
Graphique 2.9 Amélioration des perspectives du marché du logement en Ontario depuis l'automne	120
Graphique 2.10 Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario.....	123

Chapitre 3 : Plan financier et perspectives de l'Ontario

Graphique 3.1	Perspectives financières actuelles comparées à celles du budget de 2022	127
Graphique 3.2	Perspectives à moyen terme de l'Ontario en fonction de deux autres scénarios	138
Graphique 3.3	Croissance des charges de programmes	140
Graphique 3.4	Financement fédéral supplémentaire en santé à l'Ontario	143
Graphique 3.5	Composition du total des revenus en 2023-2024	154
Graphique 3.6	Composition du total des charges en 2023-2024.....	154

Chapitre 4 : Emprunts et gestion de la dette

Graphique 4.1	Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme	163
Graphique 4.2	Emprunts, 2022-2023	164
Graphique 4.3	Emprunts en dollars canadiens et en devises.....	165
Graphique 4.4	Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre	166
Graphique 4.5	Émissions d'obligations vertes de l'Ontario.....	167
Graphique 4.6	Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale	168
Graphique 4.7	Comparaison des taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario.....	169
Graphique 4.8	Comparaison des prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette.....	170
Graphique 4.9	Échéance moyenne pondérée des emprunts.....	171
Graphique 4.10	Moyenne des niveaux de liquidités non affectées	172
Graphique 4.11	Ratio de la dette nette au PIB	174
Graphique 4.12	Ratio de la dette nette aux revenus.....	175
Graphique 4.13	Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus	176

Table des matières



**Perspectives
économiques et
financières de
l'Ontario en bref**

Perspectives économiques et financières de l'Ontario en bref

L'Ontario continue de faire face à des défis sur le plan économique et à une incertitude accentuée, tout comme le reste du monde. Les conséquences de l'instabilité géopolitique actuelle, des taux d'intérêt élevés et de l'inflation restent incertaines. Après avoir réalisé des investissements records durant la pandémie de COVID-19 qui a frappé le monde entier, l'Ontario s'est engagé sur la voie de l'équilibre budgétaire tout en continuant à investir de façon responsable pour bâtir une province forte. Le gouvernement adopte cette approche responsable à l'égard des finances de la province afin de la doter d'une solide assise financière dès aujourd'hui et pour les années à venir.

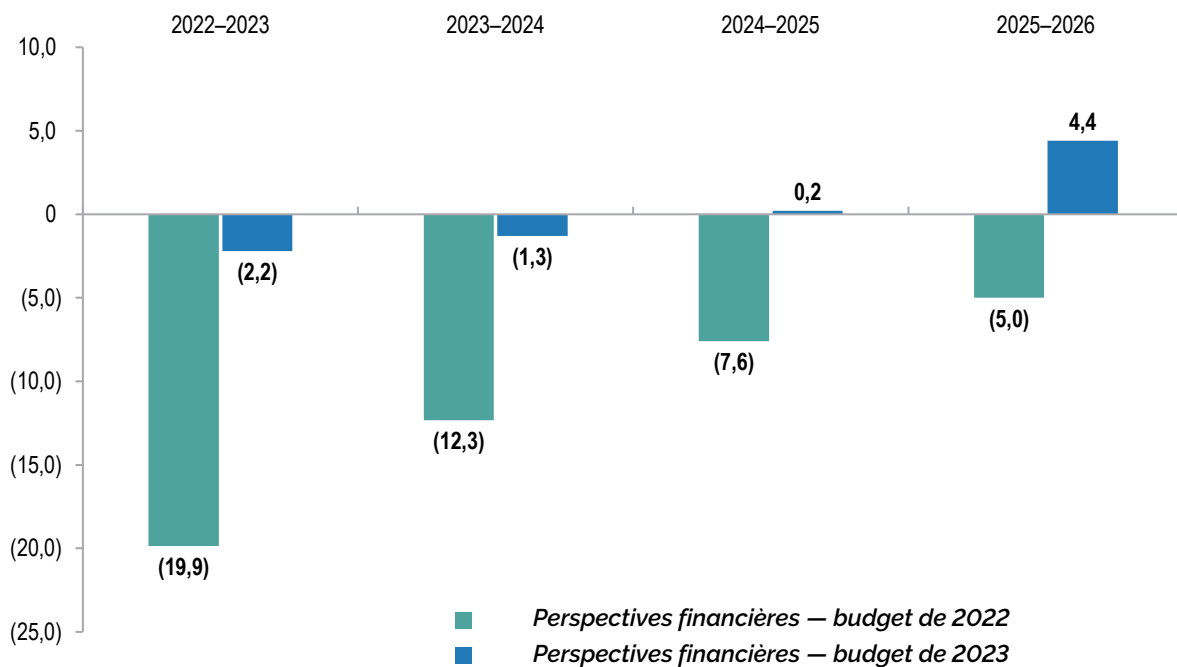
L'économie de l'Ontario est demeurée forte et a poursuivi sa croissance malgré la persistance de l'incertitude économique. Au troisième trimestre de 2022, le produit intérieur brut (PIB) réel de la province avait dépassé de 4,0 % le niveau d'avant la pandémie de COVID-19. L'Ontario a créé 338 300 emplois (+4,6 %) en 2022, après un gain de 367 400 (+5,2 %) emplois nets en 2021, soit les deux années qui ont enregistré le plus fort taux de croissance annuelle. Le taux de chômage de l'Ontario est près de son plancher historique.

Le Plan du gouvernement contribuera à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, la province étant en bonne voie d'afficher un excédent en 2024-2025, soit trois ans plus tôt que prévu dans le budget de 2022. L'Ontario prévoit un déficit de 2,2 milliards de dollars en 2022-2023. À moyen terme, le gouvernement envisage un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2023-2024 avant de prévoir un excédent de 0,2 milliard de dollars en 2024-2025 et de 4,4 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente une nette amélioration financière depuis le budget de 2022. L'incertitude élevée demeure quant au rythme de croissance futur de l'économie, ce qui pourrait avoir une plus grande incidence sur ces projections. L'Ontario a montré qu'il pouvait parvenir à l'équilibre budgétaire tout en réalisant des investissements records dans les services dont la population de l'Ontario a besoin.

Armé de son Plan pour bâtir qui vise à aider la population et les entreprises, le gouvernement continuera de préconiser une approche responsable et ciblée tout en mettant en place de solides assises financières au profit des générations futures.

Perspectives financières actuelles par rapport au budget de 2022

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives économiques de l'Ontario

Le PIB réel de l'Ontario a augmenté d'environ 3,7 % en 2022, et selon les prévisions, il augmentera de 0,2 % en 2023, de 1,3 % en 2024, de 2,5 % en 2025 et de 2,4 % en 2026. Le PIB nominal de l'Ontario a augmenté d'environ 9,4 % en 2022, ce qui témoigne grandement de l'inflation du PIB qui demeure élevée en raison de la forte hausse des prix au sein de toute l'économie dans un contexte de difficultés d'approvisionnement et de forte demande. Selon les prévisions, le PIB nominal progressera de 2,8 % en 2023, de 3,6 % en 2024, de 4,6 % en 2025 et de 4,5 % en 2026. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario

(en pourcentage)

	2021	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Croissance du PIB réel	5,2	3,7e	0,2	1,3	2,5	2,4
Croissance du PIB nominal	10,3	9,4e	2,8	3,6	4,6	4,5
Croissance de l'emploi	5,2	4,6	0,5	1,0	1,7	1,7
Inflation de l'IPC	3,5	6,8	3,6	2,1	2,0	2,0

e = estimation.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 30 janvier 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Plan financier de l'Ontario

Le gouvernement envisage un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2023-2024 et un excédent de 0,2 milliard de dollars en 2024-2025 et de 4,4 milliards de dollars en 2025-2026. Ceci représente une nette amélioration en regard des prévisions faites dans le budget de 2022.

Plan financier détaillé de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Perspectives à moyen terme		
			2023-2024	2024-2025	2025-2026
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	46,8	52,8	56,0	58,7	62,0
Taxe de vente	30,4	35,9	35,4	36,8	38,6
Impôt des sociétés	25,2	27,9	24,7	25,9	28,2
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,7	4,9	5,1	5,3
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,7	5,8	5,7	5,7	5,8
Tous les autres impôts et taxes	19,2	17,6	17,6	19,8	20,6
Total des revenus fiscaux	131,7	144,7	144,2	152,1	160,4
Gouvernement du Canada	30,6	31,3	34,8	35,1	37,1
Revenus tirés des entreprises publiques	6,4	6,5	6,3	6,7	8,5
Autres revenus non fiscaux	16,3	18,0	19,0	19,2	20,0
Total des revenus	185,1	200,4	204,4	213,0	226,0
Programmes de base²					
Secteur de la santé	69,6	74,9	81,0	84,2	87,6
Secteur de l'éducation ³	28,8	32,4	34,7	36,1	37,5
Secteur de l'enseignement postsecondaire	10,5	11,3	12,1	12,5	12,9
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	16,8	18,4	19,4	19,8	19,9
Secteur de la justice	4,7	5,5	5,4	5,4	5,3
Autres programmes	29,2	32,6	38,1	38,4	39,3
Total des programmes de base	159,6	175,1	190,6	196,4	202,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	10,9	7,8	–	–	–
Autres charges ponctuelles	–	6,3	–	–	–
Total des programmes	170,4	189,1	190,6	196,4	202,5
Intérêt sur la dette	12,6	13,4	14,1	14,4	15,1
Total des charges	183,0	202,6	204,7	210,8	217,5
Excédent/(Déficit) avant la réserve	2,1	(2,2)	(0,3)	2,2	8,4
Réserve	–	–	1,0	2,0	4,0
Excédent/(Déficit)	2,1	(2,2)	(1,3)	0,2	4,4
Dette nette en pourcentage du PIB	39,8 %	37,8 %	37,8 %	37,7 %	36,9 %
Dette nette en pourcentage des revenus	205,6 %	197,5 %	198,9 %	197,3 %	190,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	6,8 %	6,7 %	6,9 %	6,8 %	6,7 %

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

² Aux fins de la présentation de l'information financière dans le budget de 2023, toutes les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 faites en 2021-2022 et en 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19.

³ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de revenus

Les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur une projection économique établie à partir des prévisions du secteur privé et des meilleurs renseignements disponibles au moment de la détermination des projections de planification. Les perspectives de revenus à moyen terme sont présentées en détail plus loin dans le présent budget. Voir le chapitre 3 : *Plan financier et perspectives de l'Ontario*.

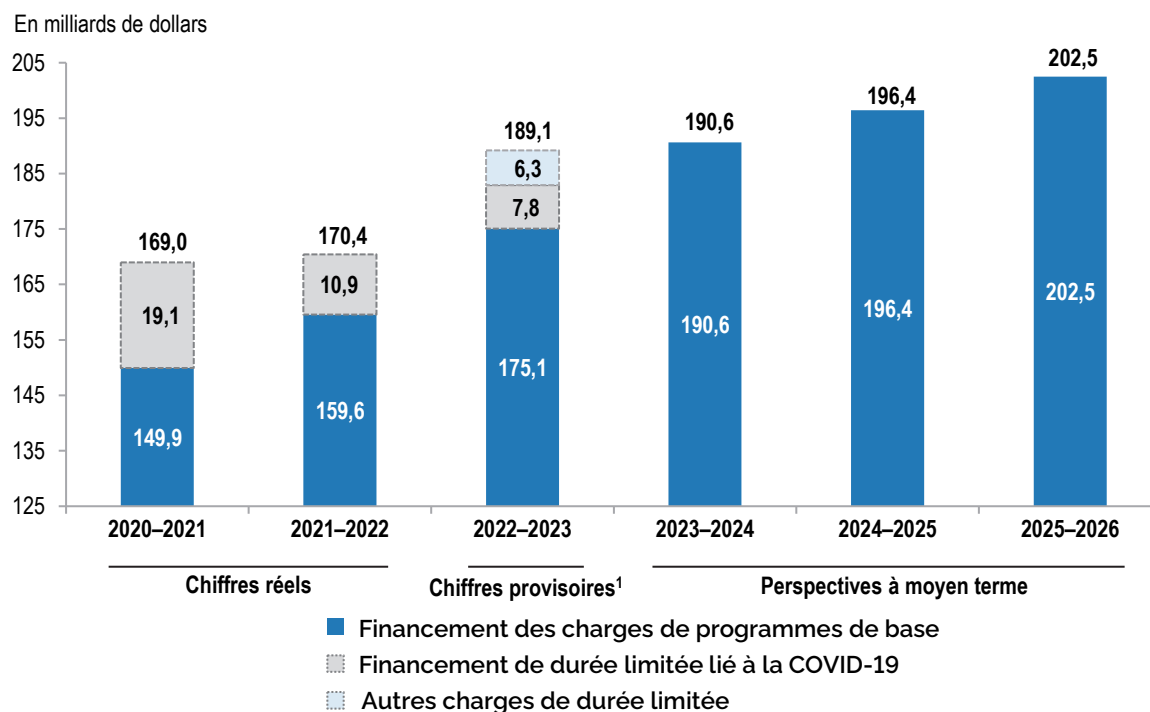
Les principaux éléments pris en compte dans les prévisions de revenus sont des perspectives économiques prudentes, les formules de financement et ententes fédérales-provinciales existantes, et les plans d'activités des ministères, des entreprises publiques et des organismes de services.

Perspectives des charges de programmes

Les charges de programmes de l'Ontario devraient passer de 189,1 milliards de dollars en 2022-2023 à 202,5 milliards de dollars en 2025-2026 pour financer les services dont la population de l'Ontario a besoin.

Le gouvernement a débloqué un financement d'une durée limitée lié à la COVID-19 pour protéger les progrès de la province en matière de lutte contre le virus, dont 7,8 milliards de dollars en 2022-2023. Ce financement ne sera plus comptabilisé séparément à compter de l'exercice 2023-2024. De plus, on prévoit en 2022-2023 d'autres dépenses ponctuelles importantes de l'ordre de 6,3 milliards de dollars, dont les coûts associés aux revendications territoriales et aux revendications liées au territoire en cours avec les communautés autochtones et pour lesquelles le gouvernement est en négociation, ou aux revendications qui sont acceptées aux fins de négociation ou qui sont en cours d'examen. Ces charges ponctuelles sont ventilées afin d'assurer une plus grande transparence quant à leur nature temporaire.

Croissance des charges de programmes



¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de l'intérêt sur la dette

On prévoit que l'intérêt sur la dette sera de 13,4 milliards de dollars en 2022-2023, ce qui représente une baisse par rapport aux prévisions du budget de 2022, qui l'établissaient à 13,5 milliards de dollars; il reste inférieur aux prévisions de l'intérêt sur la dette pour chaque année des perspectives à moyen terme présentées dans le budget de 2022 en raison d'un programme d'emprunt plus modeste compensé en partie par des taux d'intérêt plus élevés que prévu.

Autres hypothèses liées au plan financier

La réserve a été fixée à 1,0 milliard de dollars en 2023-2024, à 2,0 milliards de dollars en 2024-2025 et à 4,0 milliards de dollars en 2025-2026. Ces augmentations reflètent l'engagement de l'Ontario à maintenir un plan budgétaire prudent et flexible qui peut répondre à une incertitude économique élevée, notamment à des niveaux d'inflation plus élevés et à l'incidence de taux d'intérêt plus élevés sur l'économie.

On estime que le ratio de la dette nette au PIB sera de 37,8 % en 2023-2024, de 37,7 % en 2024-2025 et qu'il diminuera pour passer à 36,9 % en 2025-2026.

Autres scénarios économiques et perspectives financières

Reconnaissant le degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a, une fois de plus, élaboré des scénarios de croissance accélérée et de croissance au ralenti qui pourraient caractériser l'économie au cours des prochaines années. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. Ils illustrent un éventail plus large de résultats possibles.

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance accélérée	1,3	2,0	2,8	2,7
Projection de planification	0,2	1,3	2,5	2,4
Scénario de croissance au ralenti	(0,7)	0,8	2,4	2,3

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance accélérée	6,0	4,4	5,1	5,0
Projection de planification	2,8	3,6	4,6	4,5
Scénario de croissance au ralenti	1,0	3,0	4,3	4,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

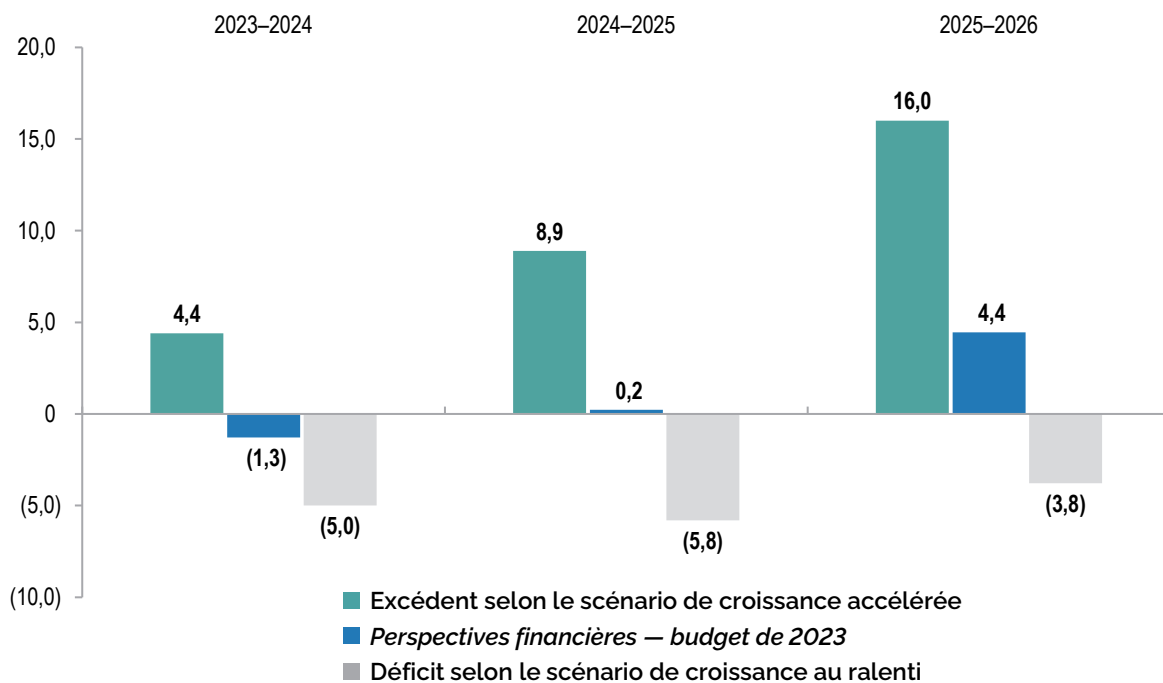
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Si, au lieu de la projection de planification, l'un des autres scénarios économiques se concrétisait, le plan financier de l'Ontario changerait. Pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, Scénarios de perspectives liés aux revenus.

Dans le scénario de croissance accélérée, l'Ontario pourrait enregistrer des excédents budgétaires substantiels qui pourraient s'élever à 4,4 milliards de dollars dès 2023-2024. Cependant, si le scénario de croissance au ralenti se concrétisait, les perspectives financières pourraient se détériorer, passant d'un déficit de 5,0 milliards de dollars en 2023-2024 à 5,8 milliards de dollars en 2024-2025 et à 3,8 milliards de dollars en 2025-2026.

Perspectives à moyen terme de l'Ontario en fonction de deux autres scénarios

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Emprunts et gestion de la dette

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à refinancer la dette arrivant à échéance, à faire des investissements dans les immobilisations et à financer les déficits, s'il y a lieu. L'Ontario continuera de financer la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme à l'échelle canadienne et internationale. L'Ontario a réalisé un programme d'emprunt à long terme de 32,1 milliards de dollars pour 2022-2023, dont 14,5 milliards de dollars en emprunts anticipés pour 2023-2024. Les besoins d'emprunt à long terme pour 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 devraient être de 27,5 milliards de dollars, 28,7 milliards de dollars et 33,4 milliards de dollars, respectivement. Le programme annuel d'emprunt à long terme de l'Ontario en 2023-2024 devrait être le plus bas depuis 2016-2017.

Émission d'obligations vertes d'une valeur de 15,0 milliards de dollars depuis 2014-2015

L'Ontario reste le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens et envisage de demeurer un chef de file dans ce marché. L'Ontario entend mettre à jour son Cadre des obligations vertes en élargissant le concept de projet vert pour y inclure la notion de durabilité pour qu'un plus large éventail de projets bénéficient des produits des obligations. Selon les conditions du marché, l'Ontario fera de multiples émissions d'obligations vertes chaque année, y compris en 2023-2024.

Programme d'emprunt pour 2022-2023 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	2022-2023		Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Perspectives à moyen terme		
	Budget de 2022	Variation par rapport au budget de 2022		2023-2024	2024-2025	2025-2026
Déficit/(Excédent)	19,9	(17,7)	2,2	1,3	(0,2)	(4,4)
Investissements dans les immobilisations	13,4	(1,5)	11,9	13,6	18,6	18,8
Redressements au calendrier des opérations hors trésorerie et en espèces	(9,7)	(8,1)	(17,8)	(9,2)	(11,7)	(14,0)
Prêts à Infrastructure Ontario	(0,1)	(0,1)	(0,2)	0,1	0,1	0,2
Autres prêts/investissements nets	0,7	(0,8)	(0,1)	0,1	(1,0)	(0,2)
Dette arrivant à échéance/Rachats	30,5	0,0	30,6	31,2	27,9	33,1
Total des besoins en matière de financement	54,7	(28,1)	26,6	37,0	33,7	33,4
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(3,0)	4,3	1,3	–	–	–
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	–	–	–	5,0	(5,0)	–
Emprunts anticipés en 2021-2022 pour 2022-2023	(10,3)	–	(10,3)	–	–	–
Emprunts anticipés pour 2023-2024	–	14,5	14,5	(14,5)	–	–
Total des besoins d'emprunt à long terme	41,5	(9,3)	32,1	27,5	28,7	33,4

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2022-2023, 14,1 milliards de dollars en 2023-2024 et 14,4 milliards de dollars en 2024-2025, soit une baisse par rapport aux prévisions du budget de 2022, qui étaient respectivement de 13,5 milliards de dollars, de 14,3 milliards de dollars et de 14,9 milliards de dollars. Ces frais d'intérêt moins élevés représentent une économie cumulative de 0,8 milliard de dollars sur trois ans et sont le résultat de programmes d'emprunt moins importants, partiellement compensés par des taux d'intérêt plus élevés que prévu. En 2025-2026, l'intérêt sur la dette devrait s'élever à 15,1 milliards de dollars.

Les besoins d'emprunts globaux de l'Ontario ont diminué de 36,6 milliards de dollars pendant la période de trois ans visée par les perspectives, comparativement aux prévisions du budget de 2022. Si le programme d'emprunt n'avait pas changé par rapport aux prévisions du budget de 2022 et compte tenu de la hausse des taux d'intérêt prévue actuellement, l'intérêt sur la dette serait plus élevé de 0,3 milliard de dollars en 2022-2023 et de 0,7 milliard de dollars en 2023-2024 et en 2024-2025.

Le budget de 2023 présente une mise à jour de la stratégie d'allègement du fardeau de la dette qui comprend entre autres des nouvelles cibles à moyen terme visant les mesures pertinentes de la viabilité de la dette. L'atteinte de ces cibles sur une base soutenue améliorerait la cote de solvabilité de l'Ontario et abaisserait ses coûts d'emprunt. La province aurait ainsi moins besoin d'argent pour rembourser l'intérêt sur la dette, libérant des ressources pour d'autres priorités.

Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette

(En pourcentage)

	<i>Budget 2022</i> Objectif	<i>Budget 2022</i> 2022-2023	<i>Budget 2023</i> Objectif	<i>Budget 2023</i> 2022-2023	<i>Budget 2023</i> 2023-2024
Dettes nette au PIB	<42,0	41,4	<40,0	37,8	37,8
Dettes nette aux revenus	<250	238	<200	198	199
Intérêt sur la dette aux revenus	<8,0	7,5	<7,5	6,7	6,9

Source : Office ontarien de financement.

Voir le chapitre 4, *Emprunts et gestion de la dette*, pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'emprunt de l'Ontario, y compris les scénarios de perspectives d'emprunt pour les emprunts à long terme et la stratégie d'allègement du fardeau de la dette.

Plan d'immobilisations de l'Ontario

Le Plan de l'Ontario pour bâtir comprend l'un des plans d'immobilisations les plus ambitieux de l'histoire de la province, avec des investissements prévus pour les 10 prochaines années totalisant 184,4 milliards de dollars, dont 20,6 milliards de dollars en 2023-2024. Le plan d'immobilisations de l'Ontario vise à lancer des travaux d'aménagement de routes, d'hôpitaux et d'autres biens essentiels qui contribueront à consolider l'Ontario.

Voici les points saillants du plan d'immobilisations :

Routes

- Investissement de 27,9 milliards de dollars sur 10 ans pour soutenir la planification ou l'aménagement des projets d'expansion routière et les travaux de réfection dans toute la province, dont ce qui suit :
 - **Construction de l'autoroute 413**, une nouvelle autoroute de la série 400 et corridor de transport qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York et rendra la circulation plus fluide dans le couloir autoroutier le plus fréquenté d'Amérique du Nord, ce qui permettra aux conducteurs qui la parcourent de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction;
 - **Construction du contournement de Bradford**, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York, un gain de temps d'environ 35 minutes par trajet pour les automobilistes et les chauffeurs de poids lourds par rapport à l'utilisation des trajets existants le long des routes locales;
 - **Projet d'élargissement du pont Garden City Skyway** qui comprend la construction d'un nouveau pont jumelé sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake;
 - Poursuite des travaux en prévision de l'élargissement de l'**autoroute 401** à partir du chemin Brock, à Pickering, jusque dans l'Est de l'Ontario, afin de réduire les embouteillages quotidiens pour des dizaines de milliers de conducteurs et d'accélérer le transport des marchandises;
 - Élargissement des corridors existants dans la province, tels que l'**autoroute 3** entre Essex et Leamington, l'**autoroute 11/17** entre Thunder Bay et Nipigon et l'**autoroute 17** entre Arnprior et Renfrew.

Transport en commun

- Investissement de 70,5 milliards de dollars sur 10 ans pour le transport en commun, avec plusieurs projets en cours, notamment :
 - Transformation du réseau ferroviaire GO en un système de transport en commun rapide, moderne, fiable et complètement intégré. Le programme **d'expansion du système ferroviaire GO** améliorera aussi l'accès et l'efficacité dans la région élargie du Golden Horseshoe en augmentant progressivement les services grâce à des trains plus rapides, à l'aménagement de nouvelles gares et à des correspondances plus fluides;
 - Investissements en vue d'étendre le service ferroviaire GO Transit à **Bowmanville** et dans la **région de Niagara**;
 - Attribution de deux contrats importants et offre de deux demandes de qualification (DQ) pour la **ligne Ontario** qui offrira un transport rapide entre la Place de l'Ontario/parc des expositions et le Centre des sciences de l'Ontario, se connectant avec plus de 40 autres liaisons de transport en commun, dont le réseau ferroviaire GO, le métro et les tramways de la Commission de transport de Toronto, et la ligne de transport léger sur rail Eglinton Crosstown;
 - Début du creusement du tunnel pour les trois stations du **prolongement du métro vers Scarborough**, de la station Kennedy jusqu'à l'intersection de Sheppard et McCowan, et attribution du contrat pour la conception et la construction des nouvelles stations souterraines adjointes de terminus d'autobus;
 - Avancement du tunnel pour le prolongement de la **ligne Eglinton Crosstown vers l'ouest**. Au 1^{er} mars 2023, les deux tunneliers auront creusé plus de 5,6 kilomètres au total.
 - Achat de trois nouvelles rames pour rétablir le service ferroviaire de passagers **Northlander**, qui procurera un mode de transport sécuritaire et fiable aux collectivités du Nord et soutiendra aussi les industries et le secteur des ressources naturelles.
 - Progrès au chapitre de la mise en place de transports en commun rapides et fiables, notamment le projet de la **Ligne Hazel McCallion** et celui de la ligne de transport léger sur rail (TLR) de **Finch West**.



Santé

- Plus de 48 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années en infrastructures hospitalières, dont plus de 32 milliards en subventions d'immobilisations pour appuyer plus de 50 grands projets hospitaliers qui ajouteront 3 000 lits sur 10 ans afin d'accroître l'accès à des soins fiables et de bonne qualité. Ces importants investissements sont faits pour soutenir des projets d'hôpitaux, notamment les suivants :
 - Transformation du site et du centre de soins d'urgence actuels en un nouvel hôpital ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au **Peel Memorial à Brampton**, en partenariat avec le William Osler Health System. Ces travaux permettront d'aménager un service des urgences et de répondre aux besoins changeants de l'une des collectivités qui connaît la plus forte croissance en Ontario;
 - Financement pour soutenir le **projet Broader Redevelopment de Trillium Health Partners** afin d'aménager un nouvel hôpital à la fine pointe à Mississauga;
 - Soutien pour la construction d'un établissement hospitalier moderne sur le terrain actuel **d'Oak Valley Health — Hôpital d'Uxbridge** pour remplacer l'immeuble désuet, et favoriser l'expansion de consultations externes spécialisées ainsi que la création d'un pôle de santé communautaire offrant des services de soins de longue durée;
 - Soutien à un **nouvel hôpital de soins actifs d'avant-garde** à Windsor et dans le comté d'Essex pour augmenter le nombre de lits d'hôpital et accroître les services dans cette région;
 - Soutien au réaménagement de l'hôpital existant et du centre régional de traumatologie sur un nouveau site pour **l'Hôpital d'Ottawa - Campus Civic** afin d'élargir l'accès aux programmes et aux services et de répondre aux besoins en matière de capacité d'accueil;
 - Soutien le **First Responders Wellness and Rehabilitation Centre du Runnymede Healthcare Centre** afin d'éliminer les obstacles à l'accès au traitement du syndrome de stress post-traumatique et d'autres troubles mentaux concomitants.

Soins de longue durée

- **Lakeridge Health**, à Ajax, le premier de quatre foyers prévus dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction, a ouvert ses portes en mars 2022. La construction des trois autres foyers de soins de longue durée à Mississauga et à Toronto se poursuit;
- Investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, pour aménager plus de 30 000 nouveaux lits de soins de longue durée et à en moderniser plus de 28 000 à l'échelle de la province d'ici 2028 pour les rendre conformes aux normes de conception actuelles. L'Ontario compte actuellement plus de 31 000 nouveaux lits et 28 000 lits mis à niveau en développement;
- Le gouvernement aide à augmenter la capacité de soins de longue durée dans les collectivités de la province en fournissant des prêts de développement et des garanties de prêt à certains foyers non municipaux à but non lucratif.



Éducation et enseignement postsecondaire

- Investissement de 22 milliards de dollars, dont environ 15 milliards de dollars en subventions d'immobilisations au cours des 10 prochaines années, pour bâtir plus d'écoles et aménager plus de places en services de garde d'enfants, y compris la construction d'une **école élémentaire publique de langue anglaise à North Bay**, l'agrandissement de l'**école élémentaire et secondaire publique Ronald-Marion à Pickering**, l'agrandissement de l'**école secondaire catholique Sainte-Trinité à Oakville** ainsi que la construction d'une **école secondaire catholique de langue anglaise à Windsor**;
- Investissement de 5,4 milliards de dollars dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, dont plus de 2 milliards de dollars en subventions d'immobilisations au cours des 10 prochaines années pour aider les collèges, les universités et les instituts autochtones à moderniser les salles de cours grâce à la mise à niveau de la technologie, aux réparations essentielles et à l'amélioration de la viabilité environnementale.

Large bande

- Investissement de près de 4 milliards de dollars depuis 2019-2020 pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. De multiples programmes de large bande soutiennent cet objectif, notamment une procédure innovante d'appel d'offres visant à désigner rapidement et de façon rentable les fournisseurs de services pour les zones mal desservies de l'Ontario, les initiatives de technologie de fibre optique intégrée du sud-ouest (SWIFT) et du réseau régional de l'Est de l'Ontario.



Dépenses liées à l'infrastructure¹

(en millions de dollars)

Secteur	Chiffres provisoires ^{2,3}	Perspectives à moyen terme			Total sur 10 ans ⁴
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	
Secteur					
Transports					
Transport en commun	6 837	7 471	11 892	10 100	70 502
Routes provinciales	2 790	3 193	3 385	3 676	27 920
Autres — Transports, biens et planification	237	236	192	167	1 270
Santé					
Hôpitaux	3 186	3 349	3 795	5 687	48 119
Autres — Santé	406	581	368	1 297	8 472
Éducation	2 944	3 003	2 819	2 801	21 958
Enseignement postsecondaire					
Collèges et autres	894	705	631	495	4 064
Universités	117	124	133	132	1 327
Services sociaux	342	369	381	472	2 621
Justice	516	801	721	412	2 908
Autres secteurs⁵	2 345	3 667	3 196	3 227	16 748
Total des dépenses liées à l'infrastructure	20 615	23 499	27 513	28 465	205 910
Moins : contributions d'autres partenaires ⁶	3 264	2 864	1 741	1 482	21 507
Total⁷	17 351	20 635	25 772	26 983	184 403

¹ Comprend les intérêts capitalisés durant la construction, les investissements de tiers dans les hôpitaux, les collèges et les écoles, les contributions fédérales et municipales aux investissements dans l'infrastructure appartenant à la province, de même que les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

² Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

³ Comprend 11,9 milliards de dollars au titre des investissements de la province dans les immobilisations.

⁴ Le total tient compte des dépenses liées à l'infrastructure prévues pour les exercices 2023-2024 à 2032-2033.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires désignent les investissements de tiers principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Gestion responsable des finances de l'Ontario

Le plan financier pluriannuel du gouvernement est conforme aux obligations de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, dont les principes directeurs orientent la politique financière de l'Ontario.

- **Transparence** : Le gouvernement continue de démontrer son engagement à l'égard de la transparence en publiant sa vingtième mise à jour financière trimestrielle depuis 2018. De plus, pour la cinquième année de suite, la vérificatrice générale de l'Ontario a émis une opinion favorable au sujet des états financiers consolidés de la province.
- **Responsabilité** : Le gouvernement a adopté une approche mesurée et responsable pour gérer les finances de la province, laquelle est axée sur la croissance économique, tout en investissant dans les services publics clés et les projets d'immobilisations qui contribueront à améliorer la productivité économique et à créer des emplois.
- **Souplesse** : Le plan du gouvernement comporte un niveau de prudence approprié, à savoir un fonds de prévoyance et une réserve visant à garantir que la province peut disposer de la souplesse financière nécessaire pour s'adapter aux conditions changeantes.
- **Équité** : Le plan du gouvernement renforce les services publics essentiels, comme les soins de santé, au bénéfice immédiat de la population ontarienne et pour garantir la disponibilité de ces services pour les prochaines générations.
- **Viabilité** : Le gouvernement s'engage à rétablir l'équilibre budgétaire et à réduire le fardeau de la dette de la province afin de garantir la viabilité des finances de la province, aujourd'hui et pour les années à venir.

Définir les circonstances extraordinaires

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que le gouvernement définisse les circonstances extraordinaires s'il prévoit afficher un déficit. Pour 2023-2024, ces circonstances découlent de l'incertitude économique persistante liée à l'inflation élevée, aux problèmes entourant la chaîne d'approvisionnement et à la hausse des taux d'intérêt. L'Ontario n'est pas seul dans cette situation ; les gouvernements du monde entier ont été confrontés à de difficiles circonstances économiques et financières. Le gouvernement demeure résolu à atteindre et à maintenir l'équilibre budgétaire, et le budget de 2023 présente un plan pour y parvenir dès 2024-2025.



Chapitre 1

Bâtir un Ontario fort

Section A : Bâtir l'Ontario

Introduction

Dans un contexte d'incertitude à court terme, le plan pour bâtir du gouvernement met en place les conditions favorisant la croissance économique à long terme et un avenir prospère pour la province. Le gouvernement a pris d'importantes mesures pour stimuler la croissance, que ce soit en diminuant les coûts, en accélérant la construction d'infrastructures clés, en attirant davantage d'emplois et d'investissements ou encore en réduisant les formalités administratives de manière à aider les entreprises, les familles et les travailleurs. Ce plan bâtit aujourd'hui un Ontario fort et prospère pour demain.

Bâtir l'économie de l'Ontario pour aujourd'hui, et demain

L'Ontario, à l'instar du reste du monde, vit toujours une période d'incertitude découlant de l'instabilité géopolitique accrue et des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement, lesquelles exercent une pression sur l'économie et ont entraîné une hausse des taux d'inflation et d'intérêt. La loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act* [IRA]) des États-Unis menace aussi les emplois et la compétitivité de l'Ontario.

Le plan pour bâtir du gouvernement est le plan dont l'Ontario a besoin pour traverser les difficultés qui se posent aujourd'hui et assurer la vigueur économique de demain.

La province a attiré de nouveaux investissements sans précédent dans l'industrie de l'automobile et dans l'acier propre dans le but de renforcer le secteur de la fabrication de l'Ontario. Le gouvernement a eu recours à d'importantes mesures pour améliorer la compétitivité en réduisant les coûts pour les entreprises. En 2023, il devrait permettre à certains employeurs ontariens de bénéficier d'économies de coûts et d'un soutien estimés à 8 milliards de dollars, dont 3,6 milliards de dollars iraient aux petites entreprises. Cela inclut les économies générées par le nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario qui est proposé dans le présent budget.

Depuis 2018, le gouvernement a en outre réduit les formalités administratives inutiles de sorte que les particuliers, les entreprises, les municipalités, les organismes sans but lucratif, les universités et collèges, les conseils scolaires et les hôpitaux ont pu réaliser des économies de 576 millions de dollars en coûts de conformité réglementaire annuels.

La population actuelle de l'Ontario a dépassé le cap des 15 millions d'habitants tandis que la migration nette vers la province a été supérieure à 275 000 personnes en 2021-2022, soit la plus forte jamais enregistrée. On prévoit que d'ici 2042, près de 20 millions de personnes auront élu domicile en Ontario. Il s'agit là d'une extraordinaire occasion qui exige toutefois que soient déployés d'énormes efforts pour s'assurer que la province est prête à accueillir les nombreux nouveaux arrivants qui stimulent la croissance démographique de l'Ontario. La province nécessitera plus d'infrastructures et de logements. L'Ontario devra produire davantage, continuer d'attirer des investissements dans les industries clés et créer plus d'emplois bien rémunérés.

Le gouvernement continuera d'adopter une approche responsable et ciblée dans la mise en œuvre du Plan de l'Ontario pour bâtir afin d'aider la population et les entreprises tout en mettant en place de solides assises financières au profit des générations futures.

Exploiter le potentiel économique du Nord de l'Ontario

Bâtir les voies vers la prospérité

Les minéraux critiques sont des piliers de l'économie de demain. Ces ressources importantes sont des composants essentiels des produits sur lesquels la population ontarienne compte, comme les téléphones cellulaires, les véhicules électriques (VE) et les semi-conducteurs que l'on trouve dans d'innombrables biens. Les minéraux critiques se classent parmi les produits de base les plus recherchés au sein de l'économie mondiale, et l'Ontario est justement l'un des rares endroits sur la planète à disposer d'un bon nombre de ces ressources naturelles. Cette richesse en minéraux critiques peut être mise à profit pour encourager l'exploitation minière et la transformation ici même dans la province et ainsi soutenir les activités de grande valeur en aval dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques, comme la fabrication de véhicules et de batteries. Il s'agit d'un avantage concurrentiel dont on ne peut faire abstraction.

L'Ontario contribue à bâtir un solide secteur des minéraux critiques dans la province. Grâce à des investissements et à des mesures de soutien, le gouvernement libère le potentiel économique des minéraux critiques du Nord de l'Ontario et relie ces ressources aux capacités manufacturières de calibre mondial dans le Sud de l'Ontario. La province offre de formidables occasions de tirer parti des minéraux critiques pour favoriser la prospérité économique future.

Le Cercle de feu est un des dépôts de minéraux les plus prometteurs au Canada. Il pourrait jouer un rôle de premier plan en soutenant les technologies innovantes dans les secteurs à forte croissance, tels que ceux des batteries, de l'électronique, des véhicules électriques et des technologies propres, et ouvrir pendant plusieurs générations des débouchés dans les collectivités du Nord et les communautés des Premières Nations. En collaborant avec des partenaires des Premières Nations, l'Ontario a une formidable occasion de créer une voie vers la prospérité qui peut procurer des avantages économiques, sociaux et pour la santé, tout en alimentant une forte croissance économique.

Un accès routier fiable en toutes saisons est une condition sine qua non pour exploiter le potentiel de la région et créer un meilleur arrimage des chaînes d'approvisionnement entre les industries, les ressources, les travailleurs et les collectivités dans le Nord de l'Ontario et la fabrication dans le Sud de l'Ontario. C'est d'ailleurs ce qui incite l'Ontario à investir pour poursuivre la collaboration avec les Premières Nations et l'industrie sur les projets prioritaires du Cercle de feu. Ces investissements s'inscrivent dans l'engagement de l'Ontario à verser près de 1 milliard de dollars pour financer des infrastructures existantes cruciales, comme des routes toutes saisons, ainsi que la connectivité à large bande et des mesures de soutien communautaire pour la région du Cercle de feu. En améliorant l'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux biens et services, et au logement, des routes d'accès toutes saisons permettront également aux communautés des Premières Nations de l'Ontario de prospérer.

Par ailleurs, le gouvernement appuie toujours les évaluations environnementales que mènent les Premières Nations Marten Falls et Webequie dans le cadre des projets de la route d'accès de la communauté de Marten Falls, de la route d'approvisionnement Webequie et de la route de raccordement du Nord. Les cadres de référence des évaluations environnementales provinciales visant la route d'accès de la communauté de Marten Falls et la route d'approvisionnement de la communauté de Webequie ont été approuvés en 2021. Quant au cadre de référence pour la route de raccordement du Nord, il a été approuvé en mars 2023.

L'Ontario continuera de demander au gouvernement du Canada d'en faire plus et de consentir des investissements équivalents aux siens dans la construction de routes vers le Cercle de feu.

Poursuivre la Stratégie relative aux minéraux critiques de l'Ontario

Le gouvernement investit dans l'exploration et l'innovation pour soutenir les projets visant les minéraux critiques, dont ceux dans le Cercle de feu, et pour contribuer à faire de l'Ontario un grand producteur de ces ressources. L'Ontario possède de nombreux avantages concurrentiels, outre ses grandes richesses minérales, notamment un réseau électrique propre qui permet un développement minier plus propre et à plus faibles émissions comparativement à d'autres territoires de compétence. Par ailleurs, environ 40 % des sociétés minières publiques du monde sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX, ce qui fait de la province un chef de file en matière de financement minier.

La Stratégie relative aux minéraux critiques de l'Ontario aidera la province à demeurer un fournisseur et un transformateur mondial fiable de minéraux critiques provenant de sources responsables. Cette stratégie est une feuille de route quinquennale reposant sur six piliers qui assureront un meilleur arrimage de la chaîne d'approvisionnement entre les industries, les ressources et les travailleurs dans le Nord de l'Ontario, et la fabrication dans le Sud de la province, notamment pour la production ontarienne de véhicules électriques et de batteries. Les six piliers de la stratégie sont les suivants :

- améliorer l'information géoscientifique et soutenir l'exploration des minéraux critiques;
- développer la capacité de transformation de la province et créer des chaînes d'approvisionnement locales résilientes;
- renforcer le cadre réglementaire de l'Ontario;
- investir dans l'innovation, la recherche et l'exploitation relatives aux minéraux critiques;
- créer, avec des partenaires autochtones, des occasions favorisant le développement économique;
- élargir le bassin de travailleurs et développer une main-d'œuvre qualifiée.

Soutenir l'exploration minière en Ontario

Le gouvernement continue d'investir dans sa Stratégie relative aux minéraux critiques par l'entremise du Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière, qui a vu le jour en 2021. Le programme aide les petites sociétés à financer des projets d'exploration initiale en couvrant les coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 200 000 \$, pour l'exploration ou l'exploitation de minéraux critiques et précieux. Le gouvernement injecte dans ce programme performant 3 millions de dollars de plus en 2023-2024 et 3 millions de dollars de plus en 2024-2025, ce qui permettra à davantage de sociétés de se lancer dans la recherche de gisements minéraux potentiels et attirera d'autres investissements dans ce secteur en pleine croissance. En tenant compte de ce nouveau financement, le gouvernement investit au total 13 millions de dollars en 2023-2024 et 13 millions de dollars en 2024-2025 dans le Programme ontarien d'aide aux petites sociétés d'exploration minière. Cet investissement comprend 4 millions de dollars par an destinés à un volet des minéraux critiques.

Le gouvernement soutient aussi l'industrie minière par le biais de son régime fiscal. Les mesures comprennent, entre autres, l'allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers pour investissement dans les actions accréditatives, ainsi que le crédit d'impôt pour actions accréditatives ciblées de l'Ontario pour l'investissement dans la recherche minière dans la province.

Le gouvernement fédéral ayant récemment instauré le crédit d'impôt pour l'exploration minière des minéraux critiques, l'Ontario prévoit accorder un allègement supplémentaire estimé à 25 millions de dollars par an pour favoriser les investissements et faire en sorte que le secteur minier soit concurrentiel et offre de bons emplois.

Appuyer les projets miniers en améliorant la *Loi sur les mines*

Pour favoriser l'exploitation du potentiel économique des minéraux de la province et répondre à la nécessité géopolitique de garantir un accès sûr aux ressources, l'Ontario a déposé, en mars 2023, un projet de loi pour modifier la *Loi sur les mines*. S'il est adopté, le projet de *Loi de 2023 visant l'aménagement de davantage de mines* fera en sorte que l'Ontario dispose d'un régime moderne et concurrentiel pour l'exploration et la mise en valeur des minéraux. Les modifications proposées ont pour objectif de faire économiser temps et argent aux entreprises en réduisant le fardeau administratif, en précisant les exigences en matière de réhabilitation des sites et en gagnant en efficacité réglementaire. Grâce à ces changements, l'Ontario pourra mieux attirer des investissements miniers pour soutenir l'exploitation des minéraux critiques et du Cercle de feu, tout en maintenant ses solides normes de protection de l'environnement et en remplissant son devoir de consulter les communautés autochtones.



Attirer des investissements dans l'acier propre

Alors que les entreprises, dont celles œuvrant dans le secteur automobile, trouvent des moyens de réduire les émissions dans leurs chaînes d'approvisionnement, la production d'acier vert aidera l'Ontario à demeurer concurrentiel dans un monde qui évolue vers une économie plus verte. Entre 2005 et 2020, l'Ontario a enregistré la plus forte baisse des émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des provinces et territoires.

Le gouvernement contribue à faire de l'Ontario un fournisseur pour les fabricants de l'avenir et l'endroit où effectuer des investissements dans l'acier propre. L'avantage concurrentiel de la province sera ainsi mis en valeur et permettra d'attirer des investissements susceptibles de changer la donne, en plus de créer et de conserver chez nous des emplois spécialisés qui profiteront aux travailleurs ontariens. L'industrie de l'acier ontarienne et ses clients, dont de grandes entreprises des secteurs de l'automobile, des mines, de l'énergie et de la construction, unissent leurs efforts afin de réduire l'incidence de leurs activités et produits sur l'environnement, ce qui aide l'Ontario à se rapprocher de sa cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit une diminution de 30 % à l'horizon de 2030.

L'Ontario a récemment attiré des investissements de 2,5 milliards de dollars qui soutiendront la transformation du secteur de l'acier et contribueront à réduire de jusqu'à six millions de tonnes les émissions de gaz à effet de serre, ou l'équivalent de près de deux millions de voitures retirées de la circulation. Parmi ces investissements, mentionnons celui de 1,8 milliard de dollars d'ArcelorMittal Dofasco à Hamilton, annoncé en février 2022, pour remplacer les fours à coke alimentés au charbon et les hauts fourneaux de ses installations par une nouvelle technologie à faibles émissions de carbone, ce qui devrait être achevé en 2028.

De plus, Algoma Steel, une entreprise située à Sault Ste. Marie, a annoncé en novembre 2021 un investissement de 700 millions de dollars dans un nouveau four électrique à arc à faibles émissions de carbone. Le projet comprendra deux fours électriques à arc qui remplaceront le haut fourneau et les batteries de fours à coke et mettront fin au processus de fabrication d'acier par convertisseurs basiques à oxygène dans ses installations. Algoma a récemment indiqué que l'entreprise avait mis en place les premiers poteaux en acier de charpente dans son aciérie qui accueillera les fours électriques à arc, ce qui marque une étape importante. Les fours devraient entrer en service en 2024 et, en bout de ligne, cette transformation a pour objectif de réduire de jusqu'à 70 % les émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise lorsque les travaux de construction seront terminés en 2029.



Programme des normes de rendement de l'Ontario à l'égard des émissions

L'Ontario a créé son propre programme des normes de rendement à l'égard des émissions (NRE) en guise de solution de rechange au système de tarification fondé sur le rendement (STFR) destiné aux installations industrielles que le gouvernement fédéral a mis en place. Le 1^{er} janvier 2022, le Programme NRE de l'Ontario est entré en vigueur pour réglementer les émissions de gaz à effet de serre provenant des grandes installations industrielles. Il aidera l'industrie à économiser plus de 1 milliard de dollars comparativement à la politique fédérale. L'Ontario étudie divers moyens d'utiliser les fonds recueillis dans le cadre du Programme NRE afin d'aider les secteurs de l'économie visés à demeurer concurrentiels.

Ramener les emplois dans le secteur de la fabrication en Ontario

Le Plan de l'Ontario pour bâtir attire des investissements importants et ouvre un champ de possibilités intéressantes pour les particuliers, les familles et les entreprises partout dans la province. En 2022, l'Ontario a conclu plus de 150 nouveaux accords prévoyant des investissements dans un large éventail de secteurs, dont ceux de l'automobile, de la technologie, de la fabrication et des sciences de la vie. Ces investissements contribueront à créer et à conserver des milliers d'emplois bien rémunérés dans les collectivités un peu partout dans la province. Le Plan de l'Ontario pour bâtir renforcera en outre l'avantage compétitif de la province comme endroit pour faire des affaires, tout en encourageant les entreprises ontariennes à étendre leurs activités.

Bien que l'Ontario continue d'attirer des investissements, de créer des emplois, d'embaucher plus de personnes et de stimuler la croissance économique, il est confronté à un important problème de concurrence découlant de la loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act* [IRA]) des États-Unis, qui prévoit d'énormes subventions du gouvernement fédéral américain pour favoriser les activités des entreprises sur son territoire. L'Ontario, qui assume sa part de responsabilité pour veiller à ce que la province demeure concurrentielle, compte sur le gouvernement du Canada pour prendre des mesures nationales vigoureuses pour contrecarrer les répercussions négatives de cette loi américaine.

Par ailleurs, comme annoncé dans le budget de 2022, l'Ontario établira une Stratégie relative à la fabrication de pointe pour contribuer à renforcer la compétitivité et la résilience à long terme du secteur. L'étape suivante consiste pour le gouvernement à mettre sur pied le Conseil du secteur de la fabrication de pointe ayant pour mandat d'aider à orienter la stratégie et de faire part de ses observations pendant l'élaboration de cette dernière.

Instaurer le nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario

Le secteur de la fabrication de l'Ontario contribue pour beaucoup à la réussite économique de la province. Toutefois, en 2018, ce secteur avait perdu plus de 300 000 travailleurs par rapport à 2004. Au cours de cette période, le secteur a fait face à une perte de compétitivité en raison de coûts d'exploitation élevés, de lacunes dans les programmes de formation professionnelle et d'un manque d'investissements des entreprises.

Depuis 2018, le gouvernement a contribué à attirer des milliards de dollars d'investissements dans le secteur automobile et la production d'acier propre, ce qui offre de nouveaux débouchés pour les travailleurs et les familles et génère de la croissance dans la province aujourd'hui, et pour demain.

Pour continuer à rapatrier l'activité manufacturière en Ontario et pour soutenir les entreprises locales, le gouvernement propose d'instaurer le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario.

Ce nouveau crédit d'impôt aiderait les fabricants ontariens à réduire leurs coûts, à innover et à devenir plus concurrentiels. Il offrirait un crédit d'impôt sur le revenu des sociétés remboursable de 10 % sur les investissements admissibles dans les immeubles, la machinerie et le matériel destinés à la fabrication ou à la transformation dans la province. Une société pourrait ainsi recevoir un crédit d'impôt allant jusqu'à 2 millions de dollars par année.

Grâce à ce nouveau crédit de l'Ontario, les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) qui y sont admissibles bénéficieraient d'un allègement de l'impôt sur le revenu estimé à 780 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Cet incitatif fiscal aiderait les fabricants locaux à investir et à prendre de l'expansion, ce qui créerait des emplois bien rémunérés et contribuerait à rebâtir l'économie.



Offrir un soutien fiscal aux fabricants ontariens

Le nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario qui est proposé permettrait d'attirer et d'encourager les investissements des entreprises nécessaires pour créer des emplois dans le secteur de la fabrication de l'Ontario. Voici des exemples illustrant de quelle manière les sociétés pourraient bénéficier du crédit d'impôt :

Aloo and Breezy Sheet Metal est une petite entreprise ontarienne produisant des articles en tôle qui envisage la possibilité d'acheter, en 2023, pour 500 000 \$ de nouvelle machinerie commandée par ordinateur dans le but de moderniser son processus de production. Grâce au nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario, la société recevrait un montant de 50 000 \$, ce qui réduirait le coût de la nouvelle machinerie. La société pourrait aussi économiser 14 400 \$ au titre de l'impôt sur le revenu de l'Ontario grâce à l'amortissement immédiat de la machinerie aux fins de l'impôt sur le revenu. Les économies totales de 64 400 \$ réalisées en 2023 au titre de l'impôt de l'Ontario réduiraient le coût de l'investissement pour Aloo and Breezy Sheet Metal.

Reilly Benn Plastics, un grand fabricant d'emballages plastiques de l'Ontario, envisage d'investir 12 millions de dollars en 2023 dans de la nouvelle machinerie destinée au moulage afin d'étendre ses activités et lui permettre d'atteindre de nouveaux marchés. Avec un investissement de 12 millions de dollars, l'entreprise recevrait un crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario de 1 200 000 \$. L'entreprise pourrait économiser 1 080 000 \$ de plus au titre de l'impôt sur le revenu de l'Ontario grâce à l'amortissement immédiat de la machinerie aux fins de l'impôt sur le revenu. Les économies totales de 2 280 000 \$ réalisées en 2023 au titre de l'impôt de l'Ontario réduiraient le coût de l'investissement pour Reilly Benn Plastics.

Pour de plus amples renseignements, voir l'annexe, Mesures fiscales en détail et autres initiatives législatives.

Se doter d'espaces prêts à l'investissement

L'Ontario doit continuer à soutenir la concurrence américaine, autant en ce qui a trait à la disponibilité générale de terrains industriels prêts à l'emploi qu'aux mégasites pouvant accueillir de grands investissements manufacturiers. Le gouvernement collabore avec des municipalités et des services publics sur la conception technique et la modernisation d'infrastructures destinées à des mégasites potentiels. Ces efforts contribueront à créer des terrains industriels aménagés et à stimuler la compétitivité de l'Ontario pour lui permettre d'attirer des projets de grande valeur dans la fabrication de pointe.

Créer une chaîne ontarienne d'approvisionnement pour véhicules électriques

Le gouvernement renforce la position de l'Ontario comme l'endroit où construire les voitures de l'avenir. Au cours des trente derniers mois, la province a attiré des investissements de plus de 16 milliards de dollars de la part de constructeurs et de fournisseurs d'envergure internationale dans le secteur automobile et celui des batteries pour véhicules électriques (VE) et des matériaux pour batterie. Voici quelques exemples d'investissements :

- En février 2023, Magna International a annoncé un investissement de 471 millions de dollars pour étendre ses activités en Ontario, dont 265 millions de dollars pour soutenir l'ouverture plus tard cette année d'une nouvelle usine de fabrication d'enceintes de batteries pour VE à Brampton.
- En juillet 2022, Umicore a annoncé un investissement de 1,5 milliard de dollars pour établir une usine de fabrication de matériaux pour batteries à cathode active et de matériaux précurseurs utilisés dans les batteries des VE.
- En mai 2022, Stellantis a annoncé un investissement de 3,6 milliards de dollars pour réoutiller et moderniser ses usines de Windsor et de Brampton, et prévoit aussi agrandir son centre de recherche et développement dans le secteur de l'automobile situé à Windsor en construisant deux centres de compétence.
- En avril 2022, General Motors a annoncé un investissement de plus de 2 milliards de dollars pour transformer ses usines de fabrication à Oshawa et à Ingersoll et y produire la prochaine génération de véhicules de l'entreprise, y compris sa marque de véhicules utilitaires entièrement électriques, BrightDrop.
- En mars 2022, LG Energy Solution et Stellantis ont annoncé le plus grand investissement de l'histoire de l'Ontario dans le secteur de l'automobile. Cet investissement conjoint de plus de 5 milliards de dollars servira à construire, à Windsor, la première usine de fabrication à grande échelle de batteries pour VE de la province.
- En mars 2022, Honda a annoncé un investissement de 1,4 milliard de dollars pour rénover et réoutiller son usine d'Alliston et commencer à construire des modèles hybrides.
- En octobre 2020, la société Ford a annoncé qu'elle s'engageait à investir 1,8 milliard de dollars pour produire des VE à batterie et cinq nouveaux modèles de VE dans ses installations d'assemblage d'Oakville.
- Le Réseau ontarien d'innovation pour les véhicules et le Programme de modernisation pour le secteur automobile de l'Ontario ont attiré des investissements du secteur privé.



Project Arrow

Project Arrow, le tout premier véhicule connecté à émission zéro purement canadien, est conçu et construit en Ontario. Project Arrow met à profit la chaîne d’approvisionnement automobile complète de l’Ontario grâce au financement et au soutien que fournit le gouvernement de l’Ontario par l’entremise du Réseau ontarien d’innovation pour les véhicules.

Soutenir l’innovation ontarienne dans le secteur de l’automobile

Dans son budget de 2021, le gouvernement a annoncé un investissement de 56,4 millions de dollars pour lancer le Réseau ontarien d’innovation pour les véhicules (ROIV) en intégrant la technologie des VE et celle liée aux batteries afin de créer un réseau plus complet. Le ROIV encourage l’innovation et la collaboration par le biais de partenariats entre les petites et moyennes entreprises (PME), les universités, l’industrie automobile et le secteur des batteries, ainsi que celui de l’exploitation des minéraux critiques dans le Nord de l’Ontario. Le ROIV et son prédécesseur, le Réseau d’innovation pour les véhicules autonomes de l’Ontario (RIVA), ont créé 2 980 emplois, soutenu plus de 470 PME et généré des investissements du secteur privé s’élevant à plus de 400 millions de dollars.

Programme pilote de véhicules de mobilité urbaine

La population ontarienne a de plus en plus besoin de nouveaux moyens de transport abordables et verts pour effectuer ses déplacements. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement examine la mise en œuvre d’un programme pilote de véhicules de mobilité urbaine qui permettrait à ces véhicules – ainsi qu’à d’autres véhicules présentant un intérêt en matière de micromobilité – de rouler sur les routes de l’Ontario. Les collectivités locales désireuses de participer seraient en mesure d’adhérer à ces programmes pilotes en adoptant des règlements municipaux qui autoriseraient ces véhicules sur leurs routes.

Consolider l'avantage de l'Ontario en matière d'énergie propre

L'énergie propre est devenue un impératif économique alors que les entreprises du monde entier souhaitent investir dans des lieux où l'énergie est abordable, fiable et propre. Le réseau d'énergie propre de l'Ontario constitue un autre avantage concurrentiel pour attirer des investissements et des emplois dans la province. Le gouvernement continue d'investir dans un avenir où l'énergie propre sera utilisée presque partout dans la province. C'est vital, au moment où l'Ontario attire des investissements dans les secteurs tels que la fabrication, l'industrie minière, les véhicules électriques et les batteries, pour être concurrentiel et appuyer la transition vers une économie plus propre.

Lancer le registre des crédits pour l'énergie propre

Le gouvernement met à profit le réseau d'électricité propre de l'Ontario en lançant un registre des crédits pour l'énergie propre (CEP), auquel l'inscription sera volontaire et dont l'objectif est de stimuler la compétitivité et d'attirer des emplois. Parce que les objectifs en matière d'environnement et de développement durable influent de plus en plus sur les décisions des entreprises quand vient le temps de choisir un endroit où investir et prendre de l'expansion, le registre des crédits pour l'énergie propre rendra l'Ontario plus attrayant pour faire des affaires.

Un registre des CEP dote les entreprises d'un outil pour atteindre ces objectifs et démontrer que leur électricité a été produite à partir de ressources propres, comme l'hydroélectricité, l'énergie solaire ou éolienne, la bioénergie, ainsi que l'énergie nucléaire. Les fonds générés grâce à l'achat de CEP pourraient être reversés aux usagers pour contribuer à réduire les coûts d'électricité et soutenir la production future d'énergie propre.

Alimenter sur le long terme un réseau d'électricité abordable, fiable et propre

La demande d'électricité de l'Ontario ne cessant de croître, le gouvernement agit pour assurer un approvisionnement abordable, fiable et propre.

Le plan du gouvernement comprend la construction d'un réseau d'électricité solide pour l'avenir afin que l'Ontario dispose de l'énergie nécessaire à la croissance économique et à la prospérité. Aujourd'hui, environ 90 % de l'électricité en Ontario provient de sources exemptes d'émissions, ce qui en fait l'un des réseaux d'électricité les plus propres au monde. L'Ontario reconnaît qu'un approvisionnement en électricité abordable, fiable et propre constitue un impératif économique. Le gouvernement n'attend pas pour agir; il fait ce qu'il faut pour aider l'Ontario à demeurer concurrentiel et stimuler la productivité et la croissance économiques, tout en considérant des critères de fiabilité et d'abordabilité en s'engageant dans la voie de l'électrification et d'une transition vers l'énergie propre qui donne de bons résultats pour les consommateurs et les créateurs d'emplois.

Le stockage d'énergie est nécessaire pour permettre l'électrification et attirer davantage d'investissements dans la province. Comme annoncé en février cette année, le plus important projet de stockage par batterie au Canada est en cours de réalisation en Ontario. Le projet de stockage d'Oneida Energy dans le comté de Haldimand est à l'étape de l'élaboration, en partenariat avec la Six Nations of the Grand River Development Corporation, Northland Power, NRStor et Aecon Group. Le projet fournira assez d'énergie pour répondre à la demande en période de pointe d'une ville de la taille d'Oshawa.

Le gouvernement a, de plus, demandé à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) d'acquiescer un nouvel approvisionnement en électricité de 4 000 mégawatts pour soutenir la croissance économique et l'électrification dans la province. Ces achats viseront à contracter un minimum de 1 500 mégawatts de capacité de stockage d'énergie, ce qui en fait le plus grand achat de stockage par batterie de l'histoire du Canada.

L'Ontario a aussi injecté 342 millions de dollars de plus dans les programmes d'efficacité énergétique de la SIERE. Ce nouveau financement entraînera des économies supplémentaires pouvant atteindre 650 millions de dollars et portera l'investissement total en matière d'efficacité énergétique à 1 milliard de dollars, ce qui aidera les familles et les entreprises à diminuer leur consommation d'électricité et, par le fait même, leurs factures énergétiques.



Miser sur l'avantage de l'Ontario sur le plan du nucléaire

L'énergie nucléaire est une source d'énergie sûre, fiable et propre. Elle joue aussi un rôle essentiel dans les technologies médicales d'importance vitale. L'Ontario a la chance d'être un chef de file mondial dans l'industrie nucléaire.

Le gouvernement met à profit la robuste chaîne d'approvisionnement nucléaire de l'Ontario afin de développer la prochaine génération de centrales nucléaires. L'Ontario est un chef de file dans le domaine de la technologie et de l'innovation nucléaires depuis plus de 75 ans, ce qui remonte à l'établissement en 1944, à Chalk River, des premiers laboratoires nucléaires au pays. Aujourd'hui, l'Ontario est au cœur de l'industrie nucléaire de calibre mondial du Canada, laquelle compte plus de 200 entreprises, contribue au PIB du pays à hauteur d'environ 17 milliards de dollars et soutient approximativement 76 000 emplois. Au Canada, l'Ontario est au premier plan dans le secteur nucléaire : 18 des 19 réacteurs nucléaires du pays se trouvent sur son territoire.

L'Ontario est bien placé pour soutenir le développement et l'exploitation de petits réacteurs modulaires (PRM) dans la province, au Canada et à l'échelle mondiale. La préparation de l'emplacement pour le premier PRM intégré au réseau du Canada est en cours sur le site du nouveau projet nucléaire d'Ontario Power Generation (OPG), à Darlington. En janvier 2023, OPG s'est associée à GE Hitachi Nuclear Energy, SNC-Lavalin et Aecon pour faire avancer le projet de nouveau réacteur.

Sous réserve d'autres approbations, le nouveau PRM sur le site du nouveau projet nucléaire à Darlington sera le premier réacteur nucléaire construit en Ontario en une génération. Le projet de PRM de Darlington fournira environ 300 mégawatts d'électricité propre et fiable au réseau électrique de l'Ontario, ce qui permet d'alimenter 300 000 habitations. Les pays du monde entier ont les yeux tournés vers l'Ontario alors qu'OPG s'apprête à déployer un réacteur GE-Hitachi BWRX-300 à Darlington. Le secteur nucléaire de l'Ontario est prêt à soutenir des partenariats dans d'autres territoires de compétence en mettant à profit l'expertise des exploitants nucléaires de calibre mondial de la province et en exportant les produits et services issus de sa chaîne d'approvisionnement nucléaire hautement spécialisée. On favorise ainsi le déploiement de PRM comme source d'électricité propre et fiable dans d'autres territoires. Des entreprises ontariennes ont déjà conclu des ententes avec des sociétés en Pologne, en République tchèque et en Estonie.

Par ailleurs, le gouvernement appuie la remise à neuf des installations de Darlington et de Bruce, ainsi que l'exploitation continue et sécuritaire de la centrale nucléaire de Pickering par OPG.

L'Ontario accorde également une subvention à l'Université McMaster pour le projet de recherche et la production liés au réacteur nucléaire McMaster, qui utilise le plus puissant réacteur de recherche du Canada. On augmenterait ainsi la production et la recherche d'isotopes nucléaires essentiels. Les cliniciens canadiens comptent sur la disponibilité des isotopes médicaux pour visualiser et traiter une variété de troubles médicaux, dont les cardiopathies et le cancer.

Garder les coûts d'électricité bas pour les consommateurs et les créateurs d'emplois

Le fait de garder les coûts de l'électricité au plus bas pour les entreprises contribue à créer des emplois et à promouvoir le développement économique. Le gouvernement continue d'abaisser les tarifs d'électricité, tant pour les particuliers que pour les entreprises, tout en investissant dans un réseau énergétique propre et fiable en Ontario.

Aux termes du Plan exhaustif relatif à l'électricité, une partie des coûts de l'énergie renouvelable non hydroélectrique est assumée par le gouvernement plutôt que par les usagers, ce qui diminue les factures d'environ 14 à 17 %, en moyenne, pour les moyennes et grandes entreprises des secteurs industriel et commercial.

De plus, les exploitations agricoles et les petites entreprises admissibles bénéficient aussi de la remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE), qui continue de diminuer les factures en accordant un rabais direct sur les coûts de l'électricité aux consommateurs qui y ont droit, dont les clients résidentiels admissibles, et en veillant à ce que les factures résidentielles moyennes augmentent à un rythme prévisible, bien inférieur au taux d'inflation actuel.

Le programme Avantage énergétique pour le Nord (PAEN) offre une remise de 2 cents le kilowattheure aux exploitations minières et forestières et aux aciéries admissibles dans le Nord de l'Ontario. Le programme a été élargi pour permettre à davantage d'entreprises d'être admissibles à du financement, tandis qu'on a éliminé le plafond de financement fixé à 20 millions de dollars par participant en vigueur aux termes de l'ancien Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord. Le PAEN élargi aide les grandes sociétés d'exploitation admissibles à mieux gérer les coûts de l'électricité, en plus de créer et de garder de bons emplois dans le Nord de l'Ontario pour maintenir la compétitivité sur le marché mondial.



Favoriser la réussite des entreprises de l'Ontario

Aider les petites entreprises à se développer

Dans le cadre du plan pour mettre en place les conditions favorables à la croissance future, le gouvernement aide les petites entreprises à soutenir la concurrence et à prospérer en réduisant les impôts pour diminuer leurs coûts.

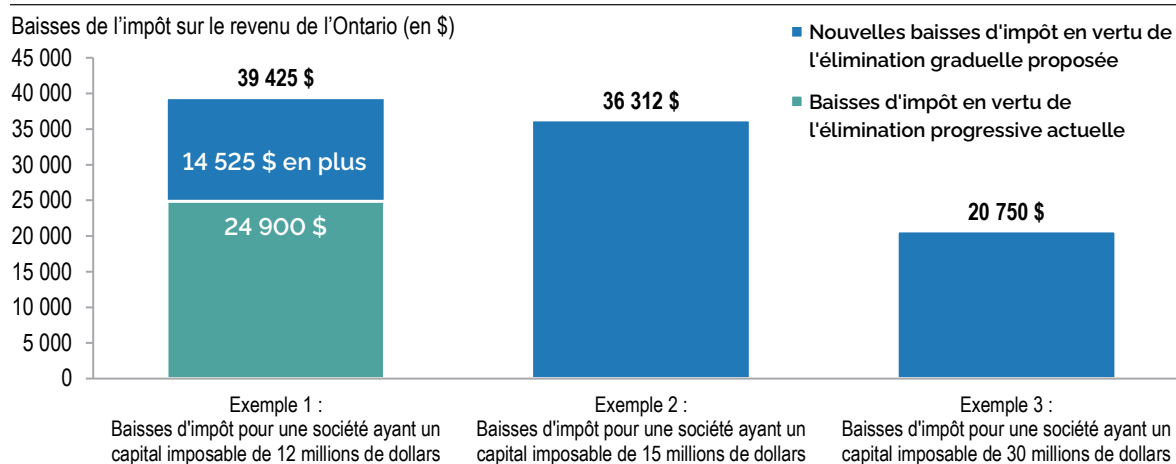
Voilà pourquoi l'Ontario octroie plus de 3 milliards de dollars annuellement sous forme de soutien aux petites entreprises en leur offrant un taux de l'impôt sur le revenu des sociétés préférentiel de 3,2 %.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, le gouvernement proposait de diminuer les coûts pour un plus grand nombre de petites entreprises en élargissant l'accès au taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises. Le gouvernement a l'intention d'élargir la fourchette d'élimination progressive de l'avantage procuré par le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés des petites entreprises et propose des modifications à la *Loi de 2007 sur les impôts* de l'Ontario pour mettre en œuvre ce changement. L'élargissement de la fourchette, qui se situe actuellement entre 10 millions et 15 millions de dollars de capital imposable, la ferait passer à entre 10 millions et 50 millions de dollars de capital imposable. Ce changement ferait écho à la mesure fédérale correspondante et s'appliquerait aux années d'imposition commençant le 7 avril 2022 ou après.

En élargissant la fourchette d'élimination progressive, le gouvernement offrirait à environ 5 500 petites entreprises de l'Ontario un allègement fiscal supplémentaire de 265 millions de dollars de 2022-2023 à 2025-2026.

Une société admissible pourrait, chaque année, obtenir plus de 36 000 \$ en allègement de l'impôt sur le revenu de l'Ontario. Les exemples dans le graphique ci-dessous présentent les économies annuelles au titre de l'impôt sur le revenu de l'Ontario dont bénéficierait une société ayant un capital imposable de 12 millions de dollars, de 15 millions de dollars et de 30 millions de dollars.

Graphique 1.1
Économies annuelles d'impôt des sociétés de l'Ontario découlant de l'élargissement proposé de la fourchette d'élimination progressive de la limite pour les petites entreprises



Note : Chaque exemple suppose que la société a un revenu imposable d'au moins 500 000 \$ et un revenu d'entreprise active.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Soutenir l'entrepreneuriat en Ontario

Élargir le soutien accordé aux jeunes entrepreneurs

Les investissements déjà consentis à Futurpreneur Canada ont soutenu 221 entreprises ontariennes entre avril et décembre 2022 et généré 1 105 emplois. Pour aider les entrepreneurs à atteindre leurs objectifs d'affaires, le gouvernement accorde 2 millions de dollars supplémentaires à Futurpreneur Canada en 2023-2024. L'organisme sans but lucratif épaulé les entreprises dirigées par des personnes de 18 à 39 ans en offrant des programmes de mentorat et des capitaux d'emprunt d'une valeur maximale de 20 000 \$. L'investissement du gouvernement permettra aussi de s'attaquer à certains des obstacles économiques uniques auxquels font face les jeunes, les femmes et les personnes racisées et autochtones pour transformer leurs passions entrepreneuriales en entreprises florissantes.

Soutenir les collectivités et les entreprises racisées et autochtones

Pour aider à éliminer le racisme systémique, l'Ontario investit un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur trois ans aux fins du Programme de subventions pour le soutien aux entrepreneurs racisés et autochtones (SERA), qui prévoit notamment une aide aux Autochtones, aux Noirs et aux autres personnes racisées, ainsi que 3 millions de dollars de plus dans le Plan d'action pour les jeunes noirs. Globalement, ces fonds permettront aux jeunes et aux entrepreneurs autochtones, noirs et membres d'autres communautés racisées de bénéficier d'un soutien pour surmonter divers obstacles et contribuer à l'économie.

Promouvoir les centres régionaux d'innovation

Les centres régionaux d'innovation jouent un important rôle de soutien à l'entrepreneuriat en collaborant entre eux ainsi qu'avec d'autres organismes axés sur l'innovation pour veiller à ce que les entrepreneurs aient accès aux outils dont ils ont besoin pour lancer leur entreprise et la faire prospérer. La région d'Ottawa continue de croître et d'ouvrir des possibilités pour les innovateurs et les entrepreneurs. C'est la raison pour laquelle le gouvernement octroie à Investir Ottawa 1 million de dollars de plus par année sur trois ans, à compter de 2023-2024, pour étendre ses activités et en faire un centre régional d'innovation pour l'Est de l'Ontario.

Attirer des entrepreneurs internationaux à Brampton

L'Ontario verse 4 millions de dollars à la ville de Brampton en 2023-2024 pour l'aider à attirer davantage d'entrepreneurs et d'investissements d'entreprises, et favoriser ainsi la croissance économique. Une partie de ce soutien contribuera à diversifier l'économie locale grâce à l'attraction d'entrepreneurs et d'investissements d'entreprises de l'international favorisée par le quartier de l'innovation de Brampton. Ce quartier abrite plusieurs partenaires dans le secteur de l'innovation, dont BHive Brampton, un programme d'incubateur d'entreprises en démarrage offrant aux jeunes pousses et entrepreneurs internationaux les outils, les ressources et un endroit pour établir leurs entreprises en Ontario.

Bâtir l'avenir du secteur des sciences de la vie

Tandis que l'Ontario acquiert un avantage concurrentiel dans la fabrication de véhicules électriques et de batteries, la province dispose d'une base solide pour continuer à développer le secteur des sciences de la vie. Au cours des trente derniers mois, l'Ontario a attiré près de 3 milliards de dollars d'investissements de la part de biofabricants mondiaux. En novembre 2022, le gouvernement a mis en place le Fonds pour l'innovation en sciences de la vie, un fonds de lancement de 15 millions de dollars destiné à aider les entrepreneurs et les innovateurs du secteur des sciences de la vie à faire passer leurs nouvelles idées et prototypes du laboratoire au marché. Administré par le Centre d'innovation de l'Ontario, le Fonds accorde aux entreprises admissibles jusqu'à 500 000 \$ pour adapter à plus grande échelle leurs solutions en matière de santé développées en Ontario.

En outre, le gouvernement met sur pied un conseil des sciences de la vie dirigé par l'industrie, qui jouera un rôle de conseiller proactif relativement aux défis complexes auxquels le secteur fait face ainsi qu'aux possibilités d'accroître la compétitivité et de promouvoir des solutions ontariennes.

Ces deux initiatives jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la stratégie de la province, décrite dans le document *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur*, qui a pour objectif de développer le secteur des sciences de la vie de l'Ontario et d'obtenir de nouveaux investissements dans les technologies de la santé, la production de médicaments et la fabrication de vaccins de prochaine génération.



Investir dans le secteur des sciences de la vie de l'Ontario

En février 2023, la société AstraZeneca a annoncé qu'elle allait investir pour soutenir son centre de recherche et développement situé à Mississauga et créer le nouveau centre de développement Alexion/AstraZeneca — Maladies rares, dédié à la recherche sur les maladies rares. L'investissement entraînera la création de 500 emplois hautement spécialisés dans les secteurs des sciences et de la haute technologie de la région du Grand Toronto (RGT) afin d'intensifier les activités de recherche de l'entreprise au Canada.

Appuyer l'industrie émergente du transport par voie navigable de l'Ontario

Les voies navigables constituent un élément clé du système de transport multimodal de l'Ontario. Le gouvernement se lance dans l'élaboration de la première Stratégie ontarienne relative au transport maritime. Cette initiative crée des possibilités et des partenariats nouveaux dans le secteur tout en favorisant une meilleure intégration des déplacements des gens et des biens.

Stimuler la croissance des entreprises et de l'emploi en investissant dans les technologies critiques

L'adoption et la commercialisation des technologies critiques changent la façon dont les entreprises fournissent leurs produits et services. Le gouvernement injecte 107 millions de dollars dans de nouvelles initiatives de technologies critiques pour favoriser la commercialisation et l'accessibilité de ces technologies qui alimenteront la prochaine génération d'innovations, viendront stimuler la croissance de l'emploi et feront en sorte que les entreprises demeurent concurrentielles. En décembre 2022, le gouvernement a lancé une Demande d'information visant des initiatives axées sur six technologies critiques : 5G/réseaux de prochaine génération, intelligence artificielle (IA), informatique quantique, robotique, chaînes de blocs et cybersécurité. Les soumissions reçues orienteront la conception de l'appel d'offres qui sera lancé au printemps pour veiller à ce que les fonds servent à renforcer la capacité et le leadership de l'Ontario dans le développement et l'adoption de ces six technologies critiques.

Soutenir les entreprises par le biais du processus d'approvisionnement gouvernemental

L'Ontario est un vivier de talents à l'origine de solutions innovantes de calibre mondial. Pendant des décennies, les entreprises ontariennes qui souhaitaient travailler avec le gouvernement se sont heurtées à des formalités administratives, à des processus fastidieux et à un manque de transparence. Cette situation profite aux entreprises qui savent s'orienter dans le système plutôt qu'à celles qui créent les meilleurs produits et offrent le meilleur rapport qualité-prix. L'Ontario change cette façon de faire en centralisant le processus d'approvisionnement, en améliorant les règles et en réalisant des investissements d'importance pour que le gouvernement adopte des solutions conçues ici.

L'approvisionnement doit constituer un levier essentiel pour favoriser le développement économique de l'Ontario, l'innovation et la stabilité de ses chaînes d'approvisionnement. Les entrepreneurs et les entreprises locales qui cherchent à croître auront plus de possibilités de participer au processus d'approvisionnement gouvernemental, ce qui accroîtra la demande de produits fabriqués en Ontario, créera des emplois bien rémunérés dans les collectivités de la province et entraînera une diminution des prix pour les consommateurs ontariens.



Moderniser les marchés et les services financiers

Le gouvernement améliore la protection des consommateurs. Il a notamment proposé des modifications à la *Loi sur les assurances* pour aider l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) à mettre fin à l'utilisation de frais d'acquisition reportés dans la vente de fonds distincts.

Le gouvernement entend aussi veiller à ce que les consommateurs et les investisseurs reçoivent des conseils appropriés lorsqu'ils contractent une hypothèque. Le 1^{er} avril 2023, de nouvelles catégories de permis pour les courtiers et les agents hypothécaires seront introduites en Ontario, comprenant des exigences accrues en matière de formation et d'expérience, plus particulièrement en ce qui a trait aux produits hypothécaires financés par des prêteurs privés.

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) a instauré plusieurs mesures pour améliorer l'accès au capital pour les entreprises et l'accès aux marchés pour les investisseurs, notamment de nouvelles dispenses de prospectus, des exigences réglementaires simplifiées en matière de production de rapports et l'admissibilité élargie pour les investisseurs avertis. L'Ontario poursuivra sa collaboration étroite avec la CVMO pour protéger les investisseurs, accroître la compétitivité des marchés financiers et poursuivre les efforts de modernisation, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la diversité en entreprise.

Améliorer la gestion du risque dans le secteur financier

Le gouvernement investit 3 millions de dollars sur trois ans pour soutenir la gestion efficace du risque par l'entremise de l'Institut mondial de gestion des risques. Cet organisme sans but lucratif, fondé en 2011 par le gouvernement de l'Ontario, le gouvernement du Canada et des membres du secteur financier, réunit des cadres pour élaborer des stratégies concrètes qui sont axées sur les risques géopolitiques, environnementaux et infrastructurels. Fort de cet investissement, l'Ontario sera mieux outillé pour faire face aux risques émergents et conserver son leadership dans le secteur financier.

Examiner le régime fiscal de l'Ontario

Poursuivant la concrétisation de son plan pour faire de l'Ontario un endroit attrayant pour les entreprises qui souhaitent investir et se développer, le gouvernement va se pencher sur le régime fiscal de la province.

L'examen fiscal se fondera sur les antécédents probants du gouvernement en matière de soutien aux entreprises, aux personnes âgées et aux familles de travailleurs. Il priorisera la compétitivité et la croissance à long terme de la province, de même que l'équité et l'efficacité des allègements fiscaux et des mesures de soutien.

L'examen portera aussi sur les outils d'administration modernisés qui renforcent la croissance et la prospérité de l'Ontario et appuient les efforts soutenus que la province déploie pour réduire les formalités administratives.

Moderniser le système d'administration des impôts et des taxes de l'Ontario

Prendre contact avec le gouvernement devrait être une affaire toute simple. C'est pourquoi l'Ontario procède à certaines améliorations pour simplifier l'administration des impôts et des taxes en créant une plateforme numérique plus pratique et moderne. Le gouvernement utilise également ses ressources numériques, souples et simplifiées pour offrir un meilleur service client et pour faire en sorte que les services touchant la fiscalité et les prestations soient fournis de façon simple et rapide afin que les entreprises et la population ontariennes puissent réaliser des économies. En poursuivant les investissements dans l'infrastructure de la technologie de l'information (TI), on élargira l'éventail de solutions numériques offert aux clients tandis que la rétroaction des clients orientera les améliorations visant les programmes, les services et l'expérience client dans son ensemble.

Construire des routes, des réseaux de transport en commun et des infrastructures

La population de l'Ontario croît, des emplois sont créés, les entreprises investissent et le gouvernement bâtit des infrastructures pour soutenir la croissance dans toute la province. La main-d'œuvre d'aujourd'hui et de demain bâtira les routes, les hôpitaux, les écoles et les foyers de soins de longue durée et construira les réseaux de transport en commun qui permettront de désengorger le réseau routier, de relier les collectivités et de jeter les bases nécessaires pour améliorer l'accès à l'emploi, aux services publics, aux familles et aux amis. Afin d'assurer un avenir brillant à la province, le gouvernement prévoit investir plus de 184 milliards de dollars dans les infrastructures publiques au cours des dix prochaines années.

Il s'agit du plan d'immobilisations le plus ambitieux orchestré par l'Ontario.

L'Ontario construit est une page Web interactive du gouvernement, que l'on peut consulter à ontario.ca/fr/page/ontario-construit, et qui comprend une carte géographique, ainsi que de l'information sur l'état d'avancement de milliers de projets et d'investissement dans les infrastructures partout en Ontario.

Bâtir plus rapidement

Le gouvernement perfectionne actuellement ses pratiques pour bâtir des routes et construire des réseaux de transport en commun et des infrastructures communautaires plus rapidement et plus efficacement.

Accélérer la construction

En réponse à l'évolution des conditions du marché, le gouvernement continue de parfaire ses pratiques d'approvisionnement et de livraison afin d'atténuer les retards dans les projets. Par exemple :

- il utilise divers modèles de livraison et des stratégies d'approvisionnement novatrices qui facilitent la collaboration avec les constructeurs concernant les exigences, la conception et l'établissement des prix des projets, pour s'assurer que l'Ontario reçoit des soumissions concurrentielles et solides pour ses projets d'infrastructure;
- il sépare la portée des gros projets complexes, tels que la ligne Ontario, en plus petits contrats afin de susciter l'intérêt du marché et de jeter les bases pour l'élaboration de nouveaux projets;
- il poursuit l'utilisation de constructions modulaires, promeut la normalisation de la conception et collabore avec les municipalités pour permettre des approbations plus rapides.

En outre, le gouvernement a pris des dispositions législatives visant à accélérer la construction d'infrastructures tout en mettant en place des mesures pour protéger la santé et la sécurité. La *Loi de 2020 sur la construction plus rapide de transport en commun* permet à la province d'accélérer les travaux des projets de transport en commun prioritaires. La *Loi de 2021 soutenant l'expansion de l'Internet et des infrastructures* et la *Loi de 2022 pour un Ontario connecté* facilitent le déploiement d'infrastructures par les fournisseurs de services Internet (FSI) afin de fournir un accès plus rapide à un Internet fiable et à haut débit.

Les mesures prévues dans le plan d'action pour l'offre de logements de la province et la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*, qui visent à accélérer la construction, accélèrent également les approbations afin que les infrastructures telles que les logements, les écoles, les hôpitaux et les foyers de soins de longue durée soient construites plus rapidement.

Exploiter la technologie pour améliorer la planification, la réalisation et les activités des infrastructures

Le gouvernement continuera à tirer parti des connaissances de l'industrie pour mener à bien l'ambitieux plan d'immobilisations de l'Ontario. Par exemple, les jumeaux numériques sont des représentations virtuelles de biens matériels, de systèmes ou de réseaux qui sont régulièrement mises à jour avec des données du monde réel et fournissent des renseignements qui permettent d'optimiser la conception, la maintenance et le fonctionnement, en plus de réduire les coûts assumés par les parties prenantes. Ces renseignements pourraient optimiser la planification des infrastructures et permettre la prise de décisions fondée sur des données dans la province.

Le gouvernement réitère son engagement à tirer parti des technologies de pointe pour construire des hôpitaux, des routes, des réseaux de transport en commun et d'autres infrastructures essentielles. Les jumeaux numériques ont la possibilité de jouer un rôle crucial pour garantir que ces projets sont livrés de manière plus efficace et plus efficiente.



Le gouvernement facilite également l'utilisation de nouvelles façons de s'attaquer à des priorités essentielles telles que la sécurité, les embouteillages ainsi que l'entretien du réseau routier en utilisant mieux les renseignements disponibles sur la circulation et le transport.

Grâce à cette initiative, l'Ontario utilisera à meilleur escient les données relatives aux transports et les services de renseignements, améliorera le fonctionnement du programme et continuera de cibler des moyens d'exploiter les données pour éclairer ses prises de décisions.

Former des travailleuses et des travailleurs spécialisés pour bâtir l'Ontario

L'Ontario fait face à une pénurie historique de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, comptant plus de 28 800 postes vacants au troisième trimestre de 2022, soit plus du double du nombre de postes vacants à la même période en 2019. C'est pourquoi la province investit dans la formation professionnelle, notamment par l'entremise de la Stratégie ontarienne relative aux métiers spécialisés, du Fonds pour le développement des compétences et du programme Meilleurs emplois Ontario. L'Ontario est un chef de file au Canada en étant la première province à éliminer les obstacles importants auxquels se heurtent les travailleurs formés à l'étranger et à veiller à ce que ces travailleurs qualifiés de l'extérieur de la province puissent obtenir leur titre de compétence et exercer leur profession réglementée dans un délai de 30 jours ouvrables. Ces investissements permettront d'accélérer la mise en chantier des routes, des réseaux de transport en commun, des hôpitaux, des logements et d'autres infrastructures essentielles à l'échelle de la province.

Remédier au manque de main-d'œuvre dans la construction

Afin de parvenir à matérialiser le plan d'immobilisations ambitieux de l'Ontario, incluant la construction de 1,5 million de logements d'ici 2031, la province aura besoin, d'ici 2027¹, d'environ 72 000 travailleurs de la construction additionnels. Par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences, l'Ontario a investi dans la formation pour aider à former la main-d'œuvre dont la province a besoin, notamment en investissant 3,5 millions de dollars dans le Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario pour encourager un plus grand nombre d'étudiants à s'orienter vers une carrière dans les métiers spécialisés. Ces projets de formation permettront à près de 2 000 jeunes d'accéder à un emploi bien rémunéré dans le secteur de la construction grâce à une formation payée et à des programmes d'apprentissage parrainés par le syndicat.

Le Provincial Building and Construction Trades Council of Ontario regroupe 12 grands syndicats de la construction qui comptent 150 000 travailleurs à travers la province. Cet investissement lui a également permis de se concentrer sur le recrutement de personnes traditionnellement sous-représentées dans le secteur de la construction et des métiers spécialisés, donnant ainsi à davantage de travailleurs la possibilité d'entamer une carrière intéressante.

¹ ConstrForce Canada, « Résumé des prévisions pour l'Ontario », 2022, <https://www.buildforce.ca/fr/lmi/forecast-summary-reports?year=2022>

Désengorger le réseau routier

Les embouteillages sur les routes coûtent à l'économie plus de 11 milliards de dollars² par année en productivité, y compris le temps perdu par les navetteurs et les conducteurs, les coûts plus élevés pour faire des affaires et l'accès réduit à l'emploi et au logement, et empêchent les gens de rentrer à la maison et retrouver leur famille plus vite.

Le gouvernement de l'Ontario continue de mettre en œuvre son plan d'offrir des infrastructures efficaces et résilientes, destinées non pas seulement à la génération actuelle, mais aussi à celles qui suivront.

Construire l'autoroute 413

La région élargie du Golden Horseshoe est l'une des zones dont la croissance est la plus rapide en Amérique du Nord. D'ici 2051, la population et l'emploi dans la région élargie du Golden Horseshoe devraient passer respectivement de 10 millions à 14,9 millions de personnes et de 4,9 millions à 7 millions d'emplois.

L'Ontario met de l'avant son plan pour construire l'autoroute 413, une nouvelle autoroute de la série 400 qui traversera les régions de Halton, de Peel et de York et rendra la circulation plus fluide dans le couloir autoroutier le plus fréquenté d'Amérique du Nord. La conception préliminaire, les évaluations environnementales et des consultations sont en cours relativement à la nouvelle route.

La route proposée de 52 kilomètres (km) s'étendra de l'autoroute 400, entre King Road et Kirby Road, à l'échangeur des autoroutes 401 et 407 près de Mississauga, Milton et Halton Hills, avec des raccordements aux autoroutes 400, 401 et 407. Le projet comprend également un prolongement de 4 kilomètres sur l'autoroute 410 et un autre de 3 kilomètres sur l'autoroute 427, pour un total de 59 kilomètres dans ce couloir.

Durant la construction, l'autoroute 413 devrait soutenir jusqu'à 3 500 emplois chaque année tandis que le PIB réel annuel généré pourrait atteindre 350 millions de dollars.

Une fois achevée, l'autoroute 413 permettra de faire circuler les marchandises plus rapidement dans la région élargie du Golden Horseshoe, ce qui permettra aux navetteurs de gagner jusqu'à 30 minutes dans chaque direction.

L'industrie du camionnage de l'Ontario représente environ un pour cent du PIB de l'Ontario et environ 36 % des emplois du secteur des transports. Le système de transport est l'épine dorsale de l'économie de l'Ontario, axée sur les exportations, chaque jour, plus de 3 milliards de dollars de marchandises circulant sur les routes de l'Ontario.

² Benjamin Dachis, C.D. Howe Institute, *Cars, Congestion and Costs: A New Approach to Evaluating Government Infrastructure Investment* (2013), <https://www.cdhowe.org/public-policy-research/cars-congestion-and-costs-new-approach-evaluating-government-infrastructure-investment>

Graphique 1.2
Projet de l'autoroute 413



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Construire le contournement de Bradford

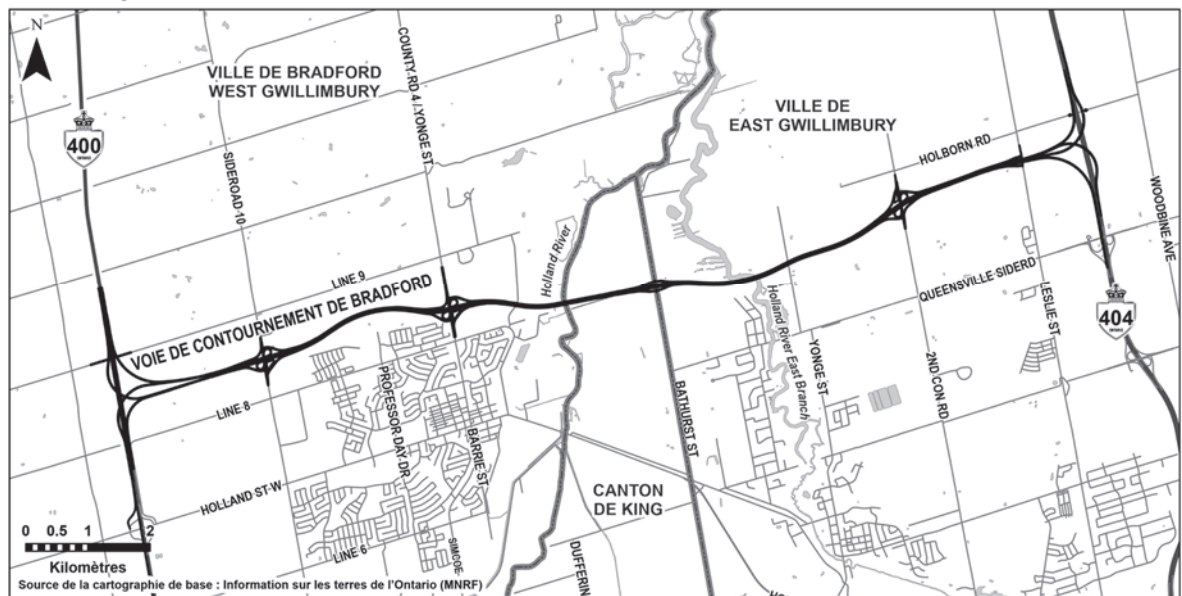
Le comté de Simcoe devrait connaître une croissance démographique rapide au cours des 10 prochaines années et la région de York comptera environ 1,8 million d'habitants d'ici 2041. Le gouvernement prend des mesures pour soutenir cette croissance démographique en poursuivant sa démarche pour construire le contournement de Bradford, une nouvelle route à quatre voies reliant l'autoroute 400, dans le comté de Simcoe, et l'autoroute 404, dans la région de York. On prévoit que le temps de déplacement des automobilistes et des conducteurs de camions commerciaux diminuera de manière considérable s'ils empruntent le contournement de Bradford plutôt que les routes locales, ce qui leur permettra de gagner jusqu'à 35 minutes par trajet.

Le gouvernement de l'Ontario a franchi un autre jalon important dans sa quête pour le désengorgement routier, la création d'emplois et l'établissement de liens entre les collectivités de la région élargie du Golden Horseshoe en entamant la construction d'un pont sur le futur contournement de Bradford. En avril 2022, le gouvernement a attribué le contrat de conception et de construction du nouveau pont, qui permettra à la route 4 du comté de Simcoe (rue Yonge), entre les lignes 8th et 9th de traverser le futur contournement de Bradford. Le projet comprendra également l'élargissement du chemin County 4 de deux à quatre voies.

Une fois achevé, le contournement de Bradford, qui permettra l'acheminement plus rapide des biens vers le marché et renforcera les chaînes d'approvisionnement, devrait soutenir en moyenne 2 640 emplois par année durant sa construction et générer un PIB annuel d'environ 274 millions de dollars.

Graphique 1.3

Tracé prévu de la voie de contournement de Bradford



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Élargir l'autoroute 401 dans l'Est de l'Ontario

Le couloir de l'autoroute 401 dans l'Est de l'Ontario, constitue un lien économique important entre l'Ontario, l'Est du Canada et les États-Unis. Chaque jour, 10 000 camions l'empruntent pour transporter des marchandises évaluées à 380 millions de dollars. Le gouvernement poursuit les travaux d'élargissement de l'autoroute 401, du chemin Brock à Pickering jusque dans l'Est de l'Ontario, ce qui aide quotidiennement des dizaines de milliers d'automobilistes à se rendre plus rapidement au travail et à revenir à la maison, et contribue à accélérer le transport des marchandises.

Transformer le Queen Elizabeth Way Garden City Skyway en pont jumelé

La province va de l'avant avec le projet d'élargissement du pont Queen Elizabeth Way (QEW) Garden City Skyway qui comprend la construction d'un nouveau pont jumelé sur l'autoroute QEW qui enjambe le canal Welland pour relier les villes de St. Catharines et Niagara-on-the-Lake. Ce tronçon de l'autoroute soutient la chaîne d'approvisionnement de la province en reliant les postes frontaliers internationaux de Niagara Falls et Fort Erie à la région élargie du Golden Horseshoe.

Bâtir la nouvelle route 7

La prochaine phase des travaux de construction de la nouvelle route 7 entre Kitchener et Guelph réduira la congestion sur l'autoroute 401 et reliera les centres urbains de Kitchener, Waterloo et Guelph, qui connaissent une croissance rapide. La conception du remplacement du pont de la rue Frederick est bien avancée et les travaux de services publics devraient commencer en 2023.



Construire des routes, des autoroutes et des ponts d'un bout à l'autre de l'Ontario

Le gouvernement investira 27,9 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années pour relier les collectivités, réduire la congestion routière et assurer la circulation des marchandises et des personnes dans la province. Le Programme des routes de l'Ontario comprend aussi de l'information sur plus de 600 projets d'expansion et de réfection qui sont soit en cours, ou dont le début est prévu dans les quatre prochaines années. En 2023-2024, la province affectera environ 3,2 milliards de dollars à des projets qui mèneront à l'élargissement et à la réfection de routes, d'autoroutes et de ponts provinciaux.

Le programme des routes de l'Ontario comprend également l'élargissement de couloirs existants visant à augmenter la capacité et à accroître la sécurité des voyageurs en séparant la circulation en sens opposé et en fournissant plus de possibilités de dépassement, dont :

- l'achèvement de l'élargissement de la route 17, qui passera de deux à quatre voies sur un tronçon de 22,5 kilomètres entre Arnprior et Renfrew;
- l'élargissement de la route 3, qui passera de deux à quatre voies sur un tronçon de 15,6 kilomètres entre les villes d'Essex et de Leamington;
- l'élargissement de la route 11/17 de deux à quatre voies entre Thunder Bay et Nipigon, sur un tronçon de 14,4 kilomètres débutant à l'est de la route 587.

Tableau 1.1
Projets routiers terminés récemment

Nord	Est
<ul style="list-style-type: none"> • Route 101 à l'est de Foley : remplacement du pont et travaux de réfection à l'ouest de la route 144. • Route 69 de la rivière des Français : élargissement au nord de la route 522. • Routes 11/17 et route 61 à Thunder Bay : travaux de réfection sur l'autoroute de Thunder Bay. 	<ul style="list-style-type: none"> • Île Amherst : remplacement des quais du service de traversier. • Autoroute 401 à Grafton : amélioration du garage de la patrouille d'entretien. • Autoroute 417 à Ottawa : remplacement et réfection du pont aux chemins Innes et Ramsayville.
Sud-Ouest	Centre
<ul style="list-style-type: none"> • Autoroute 401 à Ayr : construction d'un nouvel entrepôt d'entretien sur la route régionale 97. • Autoroute 403 à Brant : remplacement du pont et travaux de réfection du chemin Quarter Townline ouest au chemin Bishopsgate. • Autoroute 402 à Sarnia : travaux de réfection de la rue Front à la route de comté 26 (Mandaumin Road). 	<ul style="list-style-type: none"> • Autoroute 410 à Brampton : remplacement du pont et améliorations de l'échangeur entre le chemin Courtney Park et la rue Queen. • Autoroute 403 à Hamilton : travaux de réfection du chemin Jerseyville à la rue Wilson. • Autoroute 400 à York : élargissement de l'autoroute entre les chemins Major Mackenzie et King.

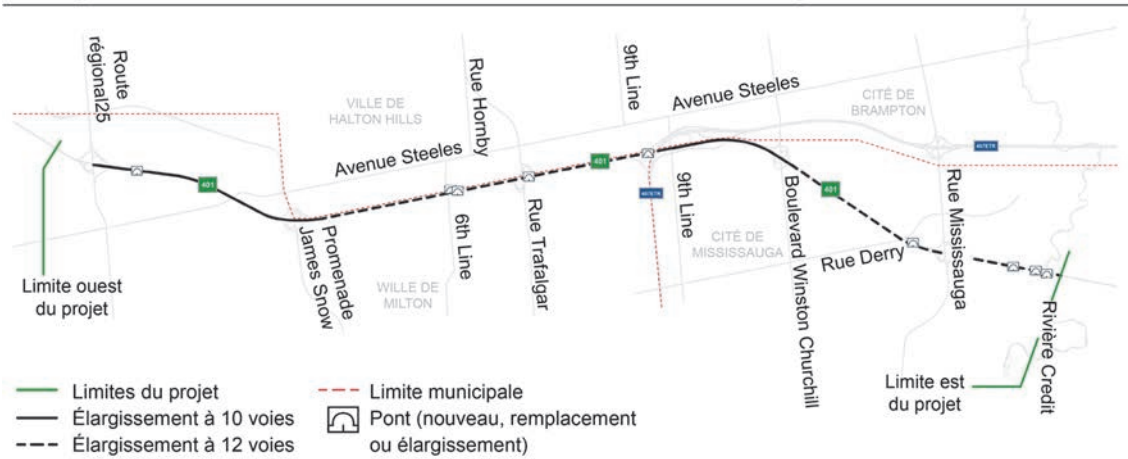
Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Élargissement de l'autoroute 401 de Mississauga à Milton

Le gouvernement de l'Ontario a élargi l'autoroute 401, l'axe routier le plus emprunté et le plus embouteillé de l'Amérique du Nord, en y ajoutant 18 kilomètres de nouvelles voies, de Mississauga à Milton. Environ 180 000 véhicules et des marchandises d'une valeur de 930 millions de dollars circulent en moyenne quotidiennement sur ce tronçon de l'autoroute 401, entre la rivière Credit à Mississauga et la route régionale 25 à Milton. L'élargissement de l'autoroute 401 est une autre étape du plan de l'Ontario, incluant des investissements dans le système de transport afin de réduire les embouteillages, d'améliorer la productivité économique, de créer des collectivités plus prospères et de se préparer à la croissance démographique rapide prévue pour la région.

Graphique 1.4

Élargissement de l'autoroute 401 de Mississauga à Milton



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Expansion des transports en commun

On estime que la population de l'Ontario atteindra un sommet de près de 20 millions d'ici 2042. La croissance rapide des centres urbains, ainsi que d'autres facteurs tels que les progrès technologiques et l'évolution des modèles de vie personnelle et professionnelle, nécessitent une mise à niveau du système de transport en commun existant.

Le gouvernement de l'Ontario investit, sur 10 ans, 70,5 milliards de dollars dans les transports en commun. Bâtir l'Ontario au moyen de projets de transport en commun cruciaux est essentiel pour soutenir l'économie de la province, réduire les embouteillages, donner davantage accès aux emplois et aux logements, et créer des milliers de bons emplois locaux.

Développer GO Transit

L'Ontario poursuit ses efforts pour transformer le réseau ferroviaire GO Transit en un système de transport en commun moderne, fiable et complètement intégré. Les investissements dans l'expansion de GO Transit généreront 8 300 emplois annuels dans les 12 premières années de la construction et de la mise en service. Ils contribueront également à réduire les temps de déplacement et les émissions. Ce financement améliorera aussi l'accès et l'efficacité dans la région élargie du Golden Horseshoe et vers le Sud-Ouest de l'Ontario en augmentant progressivement le service grâce à des trains plus rapides, à l'aménagement de nouvelles gares et à des correspondances plus fluides. Au nombre des jalons posés récemment figurent les suivants :



- **Expansion des services de train GO Transit de Kitchener :** à la suite de l'attribution du contrat en mai 2022, Metrolinx a entamé les travaux pour la construction, à la gare centrale GO Transit de Guelph, d'un deuxième quai, d'une nouvelle voie de garage pour les véhicules d'entretien et d'une voie de dépassement dans la collectivité de Breslau pour permettre aux trains arrivant en direction opposée de se doubler.
- **La gare Confederation de GO Transit :** en octobre 2022, la construction de la nouvelle station a été entamée. Cette nouvelle gare soutiendra un réseau de transport en commun plus intégré pour Hamilton, offrant de meilleures liaisons vers les actuels services de transport en commun locaux et d'autobus GO Transit, tout en favorisant ultérieurement un plus vaste choix de services ferroviaires GO Transit vers Toronto et Niagara Falls.
- **La gare Weston de GO Transit :** la construction d'une plateforme additionnelle a été achevée en août 2022. La nouvelle plateforme dessert une quatrième voie à l'appui des plans de l'expansion des services de GO Transit pour offrir un service plus fréquent et plus assidu sur la ligne Kitchener.
- **La gare Maple de GO Transit :** des équipes de construction continuent les travaux en vue de l'ajout futur d'une deuxième voie entre les chemins Rutherford et McNaughton, qui permettra éventuellement d'assurer un service bidirectionnel à haute fréquence.

- **Le projet de saut-de-mouton ferroviaire du croisement de Davenport** : les travaux visant à permettre un service GO Transit bidirectionnel fréquent se poursuivent à l'une des intersections de trains plats les plus fréquentées d'Amérique du Nord. L'Ontario construit une voie de guidage surélevée pour faire passer la ligne GO Transit de Barrie au-dessus des voies des trains de marchandises du Canadien Pacifique (CP). Le coulage du béton pour la nouvelle voie de guidage destinée à transporter les trains GO Transit au-dessus des trains de marchandises du CP est terminé.
- **Expansion des services ferroviaires GO Transit de Bowmanville** : le processus d'approvisionnement est en cours pour construire l'infrastructure ferroviaire nécessaire à l'extension des services de train GO Transit à l'est d'Oshawa jusqu'à Bowmanville.
- **La gare Bramalea de GO Transit** : la nouvelle boucle pour autobus est désormais ouverte aux usagers de GO Transit et de Brampton Transit. Ces améliorations permettent de regrouper deux services d'autobus sous le même toit, ce qui facilite les correspondances avec les trains GO Transit.
- **Expansion des services de train GO jusqu'à Niagara** : Le gouvernement continue de collaborer avec des partenaires ferroviaires pour trouver une solution permettant d'augmenter le service entre la gare Union et la région de Niagara.

Un train GO Transit vers Niagara Falls la fin de semaine, à longueur d'année

Niagara Falls est une destination touristique de renommée mondiale qui attire chaque année des millions de visiteurs des quatre coins du globe. C'est pourquoi l'Ontario a rétabli le service de train GO Transit la fin de semaine, accessible à longueur d'année, entre la gare Union de Toronto et Niagara Falls. Ce service comprend deux allers-retours quotidiens et offre aux voyageurs un déplacement plus rapide et plus direct entre le centre-ville de Toronto et l'une des plus importantes destinations touristiques du Canada. Le service GO Transit, offert chaque fin de semaine à longueur d'année, soutient les entreprises locales et contribue à la création d'emplois en facilitant l'accès aux nombreuses attractions de cet incroyable lieu touristique, y compris la nouvelle scène OLG au casino Fallsview.

Bâtir des lignes de transport léger sur rail (TLR)

Le gouvernement continue de faire des progrès relativement à l'aménagement des projets de transport en commun rapide pour faciliter la vie de tous en réduisant la durée des déplacements et en offrant plus d'options de transport en commun.

- **Ligne Hazel McCallion** : la majeure partie de la construction des installations d'exploitation, d'entretien et de stockage de la ligne est maintenant terminée. Un nouveau passage souterrain a également été installé au niveau de la rue Hurontario et de QEW pour permettre l'installation des voies ferrées. La ligne Hazel McCallion apportera un système de transport écologique et fiable à Mississauga et à Brampton.
- **TLR de Finch West** : ce TLR assurera une liaison rapide et fiable entre le Collège Humber et la station Finch West. Les travaux aux deux stations ont atteint l'achèvement structurel, ce qui signifie que tous les travaux d'acier et de béton sont maintenant terminés.

Bâtir des collectivités axées sur les transports en commun

Le Programme d'aménagement axé sur les transports en commun (ATC) s'inscrit dans le plan du gouvernement pour le développement de collectivités dynamiques, complètes et polyvalentes à proximité des stations de transport en commun. Les collectivités axées sur le transport en commun contribueront à augmenter le nombre d'utilisateurs du transport en commun, à créer des collectivités durables et à construire davantage de logements, y compris des logements plus abordables autour du réseau GO Transit, des trains légers sur rail (TLR) et des métros. Alors que la province s'emploie à faire bâtir 1,5 million de logements au cours de la prochaine décennie, des travaux sont déjà en cours pour aménager des collectivités axées sur les transports en commun près de huit futures stations le long de la nouvelle ligne Ontario et du prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord, créant ainsi plus de 73 000 emplois et environ 48 000 nouveaux logements.

Le gouvernement collabore avec les municipalités et les partenaires de la construction pour trouver de nouvelles voies de financement dans le but d'offrir aux navetteurs des solutions de transport en commun rentables. Par exemple, la valeur ajoutée engendrée par les collectivités axées sur les transports en commun près des futures stations Bridge et High Tech justifiera l'ajout d'une station à Royal Orchard, sur le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord.

Le gouvernement poursuit ses travaux en vue de la sélection de partenaires pour prendre part à l'aménagement de collectivités axées sur les transports en commun situées près des futures stations le long des nouvelles lignes de métro, dont Corktown, Queen-Spadina, King-Bathurst et Exhibition. Des partenaires ont été retenus pour les travaux de construction de plusieurs stations; le gouvernement a d'ailleurs déjà signé, en avril 2022, une entente pour établir une collectivité axée sur le transport en commun à la future plaque tournante multimodale East Harbour. Le projet du site de 38 acres d'East Harbour permettrait la création d'un grand centre d'emploi où seraient concentrés de nouveaux espaces résidentiels et commerciaux, des équipements communautaires, un parc, ainsi que des logements abordables.



Construire des lignes de métro

Le plan audacieux de l'Ontario concernant le plus important projet d'expansion du métro de toute l'histoire canadienne comprend la construction de la ligne Ontario, le prolongement de la ligne de métro vers Scarborough, le prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge et le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown. Grâce à la mise en chantier de trois des quatre projets de métro prioritaires de l'Ontario, le gouvernement fait un pas de plus pour offrir de meilleures options de déplacement, réduire les embouteillages et créer des milliers de bons emplois locaux.

Il y a de solides arguments en faveur de doter l'Ontario d'un système de transport durable et de classe mondiale qui non seulement soutiendra le développement économique, mais s'adaptera aussi à la croissance démographique prévue. Une fois leur construction terminée, nous estimons que les quatre métros auront un achalandage quotidien de :

- 388 000 trajets sur la ligne Ontario;
- 92 100 trajets sur le prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord;
- 52 000 trajets sur le prolongement de la ligne de métro Scarborough;
- 37 000 trajets sur le prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton.

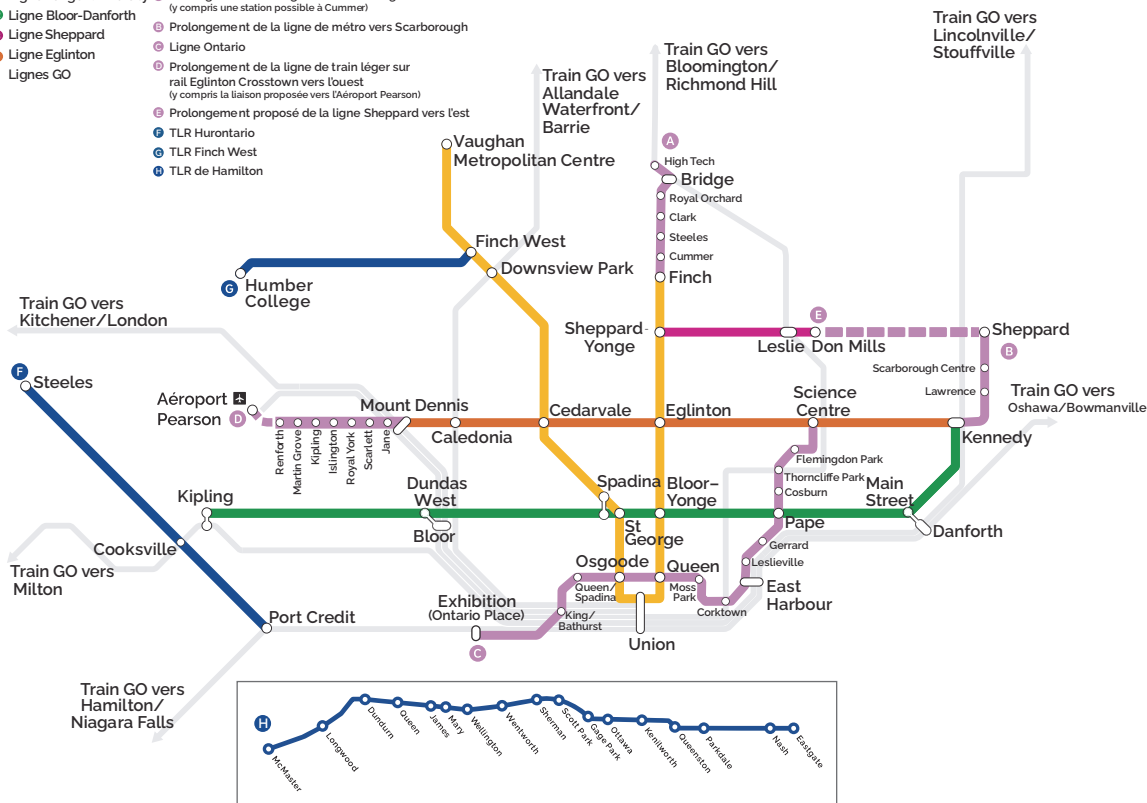
Ensemble, ces projets de métro généreront annuellement plus de 16 000 emplois durant la phase de construction qui s'échelonnera sur les 10 prochaines années. Le projet est déjà en chantier et les principales étapes terminées récemment comprennent :

- **Ligne Ontario** : outre l'attribution des deux lots de travaux majeurs, le gouvernement a également publié deux demandes de qualification (DQ) pour le segment nord de la ligne Ontario, qui comprend les travaux pour le tunnel de la station Pape et les stations souterraines ainsi que pour les stations et la voie de guidage surélevée.
- **Prolongement du métro vers Scarborough** : en janvier 2023, le creusement qui servira à réaliser le prolongement du métro vers Scarborough a été entamé. Le tunnelier du métro parcourra environ 10 à 15 mètres par jour, se frayant un chemin vers le sud en direction de l'avenue Eglinton est et l'avenue Midland, où il sortira. En novembre 2022, le gouvernement a également choisi un partenaire de développement pour le contrat des stations, des rails et des systèmes. Ce contrat comprend la conception et la construction de trois nouvelles stations souterraines et d'un terminal d'autobus à chaque station.
- **Prolongement vers le nord de la ligne de métro Yonge** : les modifications préliminaires à la station Finch, qui consisteront notamment à apporter des améliorations au système électrique qui alimente les rails, sont en cours.
- **Prolongement vers l'ouest de la ligne Eglinton Crosstown** : le creusement est entamé. Au 1^{er} mars 2023, les deux tunneliers avaient creusé au total un tunnel de 5,6 kilomètres.

Graphique 1.5 Développer le transport en commun dans la région élargie du Golden Horseshoe

Légende

- Ligne Yonge-University
- Ligne Bloor-Danforth
- Ligne Sheppard
- Ligne Eglinton
- Lignes GO
- Prolongement de la ligne de métro Yonge vers le nord (y compris une station possible à Cummer)
- Prolongement de la ligne de métro vers Scarborough
- Ligne Ontario
- Prolongement de la ligne de train léger sur rail Eglinton Crosstown vers l'ouest (y compris la liaison proposée vers l'Aéroport Pearson)
- Prolongement proposé de la ligne Sheppard vers test
- TLR Hurontario
- TLR Finch West
- TLR de Hamilton



Source : ministère des Transports de l'Ontario.

Aménager la ligne Ontario

La ligne Ontario changera la donne dans la région du Grand Toronto (RGT) et constitue un élément clé du plan du gouvernement visant à construire du transport en commun, nécessaire au développement économique. En novembre 2022, le gouvernement a marqué une étape importante dans son plan visant à offrir un transport en commun plus rapide et de meilleure qualité dans la région du Grand Toronto en attribuant deux contrats importants pour la ligne Ontario.

Le contrat concernant le matériel roulant, les systèmes, les opérations et la maintenance a été attribué. Il comprend la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance de tous les systèmes de contrôle des voies, de communication et de contrôle des trains, ainsi que les installations d'entretien et de stockage. Cette attribution inclut également la conception et la livraison de la flotte de trains destinée à la ligne Ontario. Ces trains seront dotés des dernières technologies et comprendront une connexion Wi-Fi à bord, des écrans numériques affichant les renseignements à l'intention des passagers, des bornes de recharge, des espaces réservés pour les vélos, des espaces doubles pour les fauteuils roulants et des wagons continus et reliés.

Le contrat englobant le génie civil, les stations et le tunnel de l'axe sud a également été attribué, ce qui comprend un tunnel de six kilomètres à double voie, quatre nouvelles stations souterraines (King-Bathurst, Queen-Spadina, Moss Park et Corktown), deux stations souterraines qui s'intégreront aux stations de métro existantes Osgoode et Queen de la Commission de transport de Toronto (CTT), et une station en surface qui s'intégrera à la gare Exhibition de GO Transit existante desservie par la ligne Lakeshore West.

Les premiers travaux de construction sont déjà en cours à la gare Exhibition et dans le corridor commun à l'ouest de la rivière Don. L'attribution de ces contrats rapproche l'Ontario de la mise en place d'un réseau de transport en commun de classe mondiale dans la région du Grand Toronto.



Bâtir des options de transport sûres et fiables pour les collectivités du Nord

Les collectivités du Nord ont besoin d'options de transport qui les relient au reste de la province et leur donnent accès aux biens et services des autres régions. Le rétablissement du service ferroviaire de passagers dans le Nord-Est (le Northlander) et l'amélioration de la sécurité routière témoignent de réels progrès pour construire un meilleur réseau de transport pour le Nord.

Rétablir le service ferroviaire de passagers dans le Nord-Est

L'Ontario tient sa promesse de rétablir le service ferroviaire de passagers dans le Nord de l'Ontario. Le rétablissement du train Northlander soutiendra les industries et le secteur des ressources du Nord, en plus d'offrir une option de transport sûre et fiable aux collectivités du Nord, en particulier pendant la saison hivernale.

Le gouvernement investit 139,5 millions de dollars pour faire l'acquisition de trois nouvelles rames qui rétabliront le service ferroviaire de passagers entre Timmins et Toronto, permettant d'exploiter tout le potentiel économique des industries, des ressources et des minéraux du Nord.

Cette acquisition témoigne de réels progrès, le gouvernement continuant à prendre des mesures concrètes pour construire un meilleur réseau de transport pour le Nord.

Les nouveaux wagons seront construits par Siemens Mobility Limited et comprendront des ascenseurs intégrés pour fauteuils roulants, des espaces de rangement pour les aides à la mobilité et des salles de bain entièrement accessibles. L'intérieur des rames sera également doté de sièges spacieux et d'équipements modernes, dont la connectivité Wi-Fi. Une fois rétabli, le train Northlander assurera l'accès à des services essentiels comme les soins de santé et l'éducation, tout en soutenant la prospérité économique et le tourisme dans la région et en solidifiant la liaison entre le Nord et le Sud.



Investissements dans les routes d'hiver

Le réseau de routes d'hiver de la province fournit des liaisons saisonnières à des routes toutes saisons pour les communautés éloignées des Premières Nations dans le Grand Nord. Le réseau de routes d'hiver permet l'approvisionnement en biens et services essentiels, la concrétisation de projets spéciaux, comme l'amélioration des ponts, l'entretien des passages pour piétons et d'autres réparations, ainsi que l'offre de liaisons intercommunautaires.

C'est pourquoi le gouvernement améliore la fiabilité, la sécurité et l'incidence environnementale du réseau de routes d'hiver en investissant 5 millions de dollars supplémentaires en financement annuel pour améliorer le Programme des routes d'hiver.

Optimiser la sécurité routière dans le Nord

Le gouvernement ontarien a optimisé la sécurité routière dans le Nord de l'Ontario en créant une nouvelle norme régissant le déneigement. En novembre 2022, l'Ontario a établi la nouvelle norme « ON Trans-Canada », qui oblige les entrepreneurs à déneiger les routes 11 et 17 dans les 12 heures suivant la fin d'une tempête hivernale, soit quatre heures plus rapidement que ce qui était prescrit auparavant.

Bâtir des infrastructures communautaires et améliorer l'accès à Internet haute vitesse

La croissance rapide des collectivités de l'Ontario nécessitera d'investir dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les écoles, les places en garderie, les centres récréatifs et Internet haute vitesse pour que nos collectivités demeurent fortes, saines et sécuritaires pour les années à venir.

Réaménager la Place de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario respecte sa promesse de donner un second souffle à la Place de l'Ontario et d'en faire une destination unique de classe mondiale dont tout le monde pourra profiter. La Place de l'Ontario est en train d'être réaménagée en une destination ouverte à l'année qui comprendra des divertissements pour toute la famille, des espaces publics et des espaces pour les événements, un accès au bord de l'eau, des services de santé et de bien-être, ainsi qu'une salle de spectacles et de musique intérieure et extérieure. Ce projet de réaménagement unique en son genre devrait créer environ 5 000 emplois et attirer quatre à six millions de visiteurs chaque année.

Voici certaines étapes entreprises par le gouvernement provincial pour revitaliser la Place de l'Ontario :

- la modernisation du site et la préparation du terrain en vue du réaménagement en améliorant les services sur place par la publication d'une demande de propositions (DP) en décembre 2022;
- une collaboration avec des experts indépendants en matière de patrimoine, ainsi que des gestionnaires de construction expérimentés afin de procéder aux réparations essentielles à la préservation de structures emblématiques, comme la Cinésphère, le complexe de pavillons et les ponts;
- la poursuite de l'évaluation environnementale et du procédé de conception du domaine public pour la partie du site dirigée par le gouvernement, ce qui comprend la consultation et l'implication des parties prenantes, dont les communautés autochtones et le public.

Une fois achevée, la Place de l'Ontario permettra au public d'accéder à une plage, à un secteur riverain optimisé, à des espaces verts et à des parcs, ainsi qu'à une variété d'expériences et d'activités récréatives, y compris des sentiers en bordure de l'eau.



Bâtir des hôpitaux

Dans le cadre de son plan visant à bâtir un système de santé plus fonctionnel et plus uni, le gouvernement met en œuvre le plan d'expansion des hôpitaux le plus ambitieux de toute l'histoire de l'Ontario, investissant plus de 48 milliards de dollars au cours des dix prochaines années dans les infrastructures hospitalières, dont plus de 32 milliards de dollars en subventions d'immobilisations. Ce plan prévoit notamment un soutien pour plus de 50 grands projets hospitaliers qui ajouteront 3 000 lits sur 10 ans, permettant d'accroître l'accès à des soins fiables et de bonne qualité. Au nombre des jalons posés récemment figurent les suivants :

- **Projet de réaménagement conjoint de l'Hôpital Grand River et de l'Hôpital général St. Mary** : le budget de 2022 a annoncé un financement pour la planification du projet de réaménagement conjoint de l'Hôpital Grand River et de l'Hôpital général St. Mary pour construire un nouvel établissement conjoint de soins actifs et l'étendre aux établissements existants dans la région de Kitchener-Waterloo.
- **Toronto East Health Network – Hôpital Michael Garron, phase 1 de la nouvelle tour destinée aux soins aux patients** : au début de 2023, l'Ontario a achevé la construction de la nouvelle aile destinée aux soins aux patients de l'hôpital Michael Garron, qui contient 215 nouveaux lits dans une nouvelle installation moderne. D'autres rénovations sont en cours pour soutenir les programmes cliniques de l'hôpital.
- **Centre de toxicomanie et de santé mentale – Phase 1D du projet de réaménagement** : en décembre 2022, l'Ontario a publié la demande de propositions (DP) pour la composante du bâtiment médico-légal de la phase 1D du projet de réaménagement. Ces plans d'extension et de réaménagement essentiels offrent une capacité d'accueil de 214 lits pour le programme de psychiatrie légale, dont 33 nouveaux lits pour les patients hospitalisés.
- **Hôpital Queensway Carleton – Projet de réaménagement de l'aile réservée à la santé mentale** : en décembre 2022, la construction de la nouvelle annexe a été achevée. Ce projet permet d'ajouter deux nouveaux lits de soins actifs en santé mentale et d'agrandir l'espace destiné aux programmes et services de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Les autres rénovations devraient être terminées d'ici novembre 2023.
- **Brock Community Health Centre – Nouveau projet de construction** : en avril 2022, l'Ontario a manifesté son soutien à la construction du projet, qui est en cours. Le projet prévoit la création d'un nouvel établissement spécialisé à Cannington afin de regrouper les services de santé communautaires de six localités. Ce projet permettra d'améliorer l'efficacité opérationnelle, de donner à la collectivité davantage d'accès aux services et d'améliorer les soins aux patients. L'achèvement du projet est prévu pour décembre 2023.
- **Centre de traitement pour jeunes Dave Smith – Phase 2 du projet de réaménagement** : en avril 2022, l'Ontario a attribué le contrat de construction. Ce projet améliorera l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances en fournissant six nouveaux lits et abritera une aile contenant 15 lits pour les femmes et une aile de 15 lits pour les hommes. Il y aura aussi des espaces pour la vie à domicile, les traitements et les services de suivi. L'achèvement du projet est prévu pour novembre 2023.

Augmenter la capacité de traitement en santé mentale offert aux premiers intervenants

Le gouvernement apporte son soutien au First Responders Wellness and Rehabilitation Centre du Centre de soins de santé Runnymede afin d'éliminer les obstacles actuels à l'accès au traitement des blessures de stress post-traumatique et d'autres troubles de santé mentale concomitants.

Le Centre prévoit la mise sur pied de deux emplacements, l'un à Toronto et l'autre dans la région de Peel, pour soutenir les premiers intervenants en leur offrant tout le continuum de soins. Les deux sites disposeront d'installations spécialement conçues pour créer des environnements accueillants et outillés où les clients pourront demander et recevoir des traitements de mieux-être et de réhabilitation.

La construction de ce projet de deux sites progresse de plus en plus. Le Centre de soins de santé Runnymede travaille en partenariat avec le ministère de la Santé pour déterminer ses besoins opérationnels et d'aménagement afin que ces établissements soient bien équipés pour offrir des services de soutien et de soins aux premiers intervenants des collectivités de l'ensemble de la province. Le gouvernement effectue un investissement supplémentaire de 9,6 millions de dollars pour accélérer le développement du projet en vue de la prochaine série d'approbations.

Le gouvernement accorde son appui à d'importants projets hospitaliers, notamment :

- **Hôpital régional de Windsor – Nouvel hôpital de soins actifs à Windsor-Essex** : soutien pour l'édification d'un nouvel hôpital afin de consolider les services de soins actifs tout en conservant l'emplacement Ouellette pour les soins urgents et les services ambulatoires.
- **Oak Valley Health – Hôpital d'Uxbridge** : soutien continu pour la construction d'un nouvel établissement hospitalier moderne sur le terrain actuel de l'Hôpital d'Uxbridge, Oak Valley Health pour remplacer l'immeuble désuet et favoriser l'expansion de cliniques externes spécialisées ainsi que la création d'un pôle de santé communautaire offrant des services de soins de longue durée.
- **Scarborough Health Network – Réaménagement de l'Hôpital Birchmount** : agrandissement du site de l'Hôpital Birchmount du Scarborough Health Network qui sera doté d'une nouvelle tour pour les soins aux patients hospitalisés et d'un service d'urgence agrandi dans le but de réduire les temps d'attente, d'améliorer le taux de roulement des patients et de rajeunir l'infrastructure.
- **William Osler Health System – Le service d'urgence de l'Hôpital Memorial de Peel** : transformation du site et du centre de soins d'urgence actuels en un nouvel hôpital ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à l'Hôpital Memorial de Peel, en partenariat avec le William Osler Health System. Ces travaux permettront d'aménager un service des urgences et de répondre aux besoins de l'une des collectivités de l'Ontario qui connaît la plus grande croissance.

Aménager des lits de soins de longue durée

L'Ontario continue de progresser dans l'exécution de son plan pour construire des foyers de soins de longue durée modernes, sûrs et confortables pour les personnes âgées et les résidents. Grâce à des investissements prévus totalisant un montant sans précédent de 6,4 milliards de dollars depuis 2019, l'Ontario est sur la bonne voie pour aménager plus de 31 000 nouveaux lits et en mettre plus de 28 000 à niveau dans la province d'ici 2028.

Progrès dans la construction de foyers de soins de longue durée

19 projets ont été complétés depuis juillet 2018, générant un total de 2 300 nouveaux lits modernisés dans toute la province;

26 projets sont en cours de réalisation. Une fois achevés, ils fourniront un total de 1 800 nouveaux lits et plus de 3 000 lits modernisés à l'échelle de la province;

319 projets sont en cours de planification, prévoyant la livraison de 28 596 nouveaux lits et de 24 492 lits réaménagés.

Tous les établissements de soins de longue durée de l'Ontario sont équipés de la climatisation dans les zones de refroidissement désignées, et 95 % d'entre eux sont entièrement climatisés, y compris dans toutes les chambres des résidents.

Le gouvernement aide à accroître la capacité de soins de longue durée dans les collectivités de la province en accordant des prêts à la promotion immobilière et des garanties d'emprunt à certains foyers non municipaux à but non lucratif.

La construction d'établissements de soins de longue durée a été achevée, et ils ont ouvert leurs portes à de nouveaux résidents depuis la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022* :

- **le centre de soins de longue durée Meaford** a ouvert ses portes en décembre 2022, offrant 51 nouveaux lits de soins de longue durée et 77 lits mis à niveau à Meaford;
- **Southbridge Owen Sound** a ouvert ses portes en décembre 2022, offrant 91 nouveaux lits de soins de longue durée et 69 lits mis à niveau à Owen Sound;
- **Southbridge Kemptville** a ouvert ses portes en octobre 2022, ajoutant 94 nouveaux lits de soins de longue durée et en mettant à niveau 66 à North Grenville.

La construction des trois autres foyers de soins de longue durée à Mississauga et Toronto, dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction, se poursuit. Leur ouverture aux résidents est prévue pour 2023. Lakeridge Gardens, situé près de Lakeridge Health de l'Hôpital d'Ajax et de Pickering, le premier foyer à ouvrir ses portes dans le cadre du Programme pilote d'accélération de la construction, offre 320 lits et a accueilli ses premiers résidents en mars 2022.

Sur les 364 projets annoncés à ce jour, 138 sont proposés dans le cadre de modèles de « campus de soins » qui intègrent les foyers de soins de longue durée au système de santé général et veillent à ce que les résidents aient accès aux soins dont ils ont besoin. En novembre 2022, le gouvernement a annoncé une augmentation de la subvention pour le financement des coûts de construction pour soutenir le coût de développement ou de réaménagement d'un foyer de soins de longue durée. Ces fonds additionnels permettront de devancer la mise en chantier de certains projets avant le 31 août 2023.

Ajout de lits spécialisés en soins de longue durée

Le gouvernement investit 5,5 millions de dollars en 2023-2024 pour construire de nouvelles unités spécialisées dans les troubles du comportement au sein d'établissements de soins de longue durée, dont environ 70 nouveaux lits spécialisés, afin d'étendre les soins aux personnes ayant des besoins complexes. Les unités spécialisées dans les troubles du comportement fournissent un soutien opportun et approprié aux personnes qui répondent bien aux traitements et qui nécessitent des niveaux de soins plus élevés. Le gouvernement continue de fournir des soins de santé connectés et conviviaux à la population de l'Ontario en offrant les bons soins au bon endroit.

Construire plus d'écoles

L'entretien des infrastructures scolaires est essentiel pour que les élèves apprennent dans un environnement moderne, sûr et accessible. C'est ce qui motive le gouvernement à investir environ 15 milliards de dollars en subventions d'immobilisations sur 10 ans pour favoriser la réussite des élèves en augmentant et en renouvelant le nombre d'écoles et de garderies.

Tableau 1.2

Exemples de projets scolaires en cours de construction ou récemment achevés

Nord

- Une nouvelle école publique de langue anglaise à **Atikokan** accueillera 354 élèves des paliers élémentaire et secondaire et proposera 49 places en service de garde agréé.
- La rénovation de l'école polyvalente du district de Chelmsford Valley pour en faire une école élémentaire et secondaire à **Chelmsford** qui accueillera 540 élèves.
- Une nouvelle école publique commune aux conseils scolaires public et catholique de langue française à **Iroquois Falls** accueillera 240 élèves du secondaire.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **North Bay** accueillera 308 élèves et proposera 73 places en service de garde agréé.
- L'agrandissement de l'école **Churchill Public School** à Sudbury permettra d'offrir 49 places en service de garde agréé supplémentaires dans une école qui accueille 433 élèves.

Sud-Ouest

- Une nouvelle école secondaire publique de langue anglaise à **Amherstburg** accueillera 819 élèves.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Kitchener** accueillera 591 élèves et comprendra un service de garde d'enfants agréé de 88 places.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **London** accueillera 556 élèves et comprendra un service de garde d'enfants agréé de 88 places.
- Une nouvelle école secondaire catholique de langue anglaise à **Windsor** accueillera 850 élèves.

Est

- Une nouvelle école publique conjointe entre les conseils scolaires public et catholique de langue française à **Kingston** accueillera 600 élèves du secondaire et comprendra un service de garde d'enfants agréé de 49 places.
- Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à **Nepean** accueillera 507 élèves et proposera 39 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Ottawa**, accueillera 628 élèves et comprendra 39 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue française à **Ottawa**, accueillera 475 élèves et comprendra 49 places en service de garde agréé.

Centre

- Une nouvelle école élémentaire catholique de langue anglaise à **Alliston** accueillera 470 élèves et proposera 49 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Bradford**, accueillera 501 élèves et comprendra 39 places en service de garde agréé.
- Une nouvelle école élémentaire publique de langue anglaise à **Milton** accueillera 908 élèves et comprendra un service de garde d'enfants agréé de 88 places.
- Les modifications effectuées à l'école secondaire catholique Sainte-Trinité à **Oakville** permettront d'y ajouter 180 places de niveau secondaire et de desservir 728 élèves.
- Les ajouts à l'école élémentaire et secondaire publique Ronald-Marion à **Pickering** permettront de créer 49 places en garderie.

Source : ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Créer de nouvelles places de garderie

Dans le cadre de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, l'Ontario progresse dans la réalisation de son engagement à créer 86 000 nouvelles places en garderie de grande qualité d'ici décembre 2026. Plus de 33 000 places agréées ont déjà été créées dans le cadre de cette initiative depuis 2019. Grâce à cet investissement, les familles des petites et grandes collectivités bénéficieront de services de garde d'enfants de qualité, abordables, accessibles et inclusifs.

Améliorer l'accès à Internet haute vitesse

L'accès à Internet haute vitesse est crucial pour la croissance et la prospérité des collectivités partout en Ontario. Internet haute vitesse permet aux gens d'accéder à des services de santé essentiels, de suivre des formations, de travailler en ligne et de garder le contact avec leurs proches et amis.

Le gouvernement de l'Ontario desservira toutes les régions de la province en leur offrant l'accès à Internet haute vitesse, qu'il s'agisse de terres agricoles rurales dans le Sud de l'Ontario ou d'une communauté des Premières Nations uniquement accessible par avion dans le Grand Nord. Le gouvernement travaille en étroite collaboration avec ses organismes et ses partenaires pour pallier les lacunes des zones mal desservies en utilisant une gamme complète de technologies et de modèles commerciaux.

Le gouvernement investit près de 4 milliards de dollars pour que chaque collectivité de la province ait accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025. De multiples programmes et initiatives en matière de large bande sont utilisés pour atteindre cet objectif. Plusieurs sont déjà bien avancés et permettent déjà d'obtenir un meilleur service Internet et une meilleure connectivité cellulaire, dont ce qui suit :

- Prenant fin au printemps 2022, un processus d'appel d'offres novateur a permis de trouver rapidement et de manière rentable des fournisseurs de services pour les régions mal desservies de l'Ontario. Des accords sont en cours de négociation avec huit fournisseurs de services Internet qui représentent une sélection diversifiée d'opérateurs locaux, régionaux et nationaux, ce qui favorise la concurrence sur le marché et diversifie le choix pour les consommateurs.
- L'Ontario a mis sur pied le Programme ICON d'amélioration de la connectivité et élabore des projets cofinancés avec le gouvernement du Canada par le biais du Fonds pour la large bande universelle, un programme fédéral. Ce financement permettra de fournir l'accès à Internet haute vitesse à un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans l'ensemble des collectivités de l'Ontario.
- L'investissement de plus de 63 millions de dollars dans le projet Southwestern Integrated Fibre Technology (SWIFT) afin d'offrir l'accès à Internet haute vitesse à 63 000 foyers, entreprises et exploitations agricoles de plus dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Jusqu'à présent, plus de 65 des 97 projets SWIFT ont été achevés, ayant connecté plus de 44 000 foyers et entreprises.
- La province investit 71 millions de dollars dans le Réseau régional de l'Est ontarien (RREO) pour améliorer l'accès aux services cellulaires. Ce projet devrait créer près de 3 000 emplois sur 10 ans et offrir plus de choix aux résidents et aux entreprises.
- L'amélioration de la connectivité dans le Nord de la province, notamment grâce à un investissement de 10,9 millions de dollars pour bonifier l'accès à Internet de plusieurs villes et communautés des Premières Nations dans cette région.

Programme d'infrastructure Investir dans le Canada

Le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) s'accompagne d'une enveloppe de 30 milliards de dollars sur 10 ans, financée conjointement par les gouvernements fédéral et provincial, et d'autres partenaires. Depuis juin 2018, l'Ontario s'est engagé à investir au total 10,2 milliards de dollars, répartis dans cinq sous-volets du PIIC : Infrastructures de transport en commun; Infrastructures vertes; Infrastructures rurales et nordiques; Résilience à la COVID-19; Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives.

Tableau 1.3

Exemples de projets du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) approuvés et achevés récemment

Nord

- Travaux de construction et de réfection pour créer un centre communautaire dans le **canton de Moonbeam**. Les améliorations comprennent notamment l'installation d'un pavillon, de nouvelles bandes pour la patinoire, la remise en état du terrain de tennis et le resurfacement des sentiers naturels en asphalte.
- Retour du camp Tillicum avec des améliorations aux terrains de camping, ainsi qu'une nouvelle installation accessible polyvalente pour les programmes récréatifs et éducatifs destinés aux jeunes de **North Bay**.
- Remplacement des canalisations de distribution d'eau et de conduites de collecte des eaux usées sur la rue Second et l'avenue Broadway afin d'assurer une meilleure distribution de l'eau et une meilleure protection contre les incendies pour les résidents de **Rainy River**.

Sud-Ouest

- Améliorations au parc Eastwood : nouveaux sentiers accessibles, nouveau terrain polyvalent, équipement de terrain de jeu et grande structure d'ombrage dans la **municipalité de Central Elgin**.
- Mise en œuvre et construction d'un sentier polyvalent pour relier les résidents du sentier Iron Horse au futur carrefour de transport en commun de **Kitchener** et de **Waterloo**.
- Remplacement d'un ponceau de 18,5 mètres dans le chemin Tecumseh dans la **Première Nation de Walpole** afin d'améliorer le drainage et la fiabilité de la route.

Est

- Réparation et expansion du système de traitement de l'eau de la **Première Nation d'Alderville**. Les améliorations comprennent l'installation d'une station de traitement communale de grande capacité avec de l'alimentation de secours et un réservoir souterrain pour le stockage de l'eau.
- Réfection de près de 1,25 kilomètre de la route de comté 2 menant à Morrisburg, comprenant l'aménagement d'un rond-point et de terre-pleins centraux, l'amélioration des entrées des entreprises locales, ainsi que la construction de trottoirs et de passages pour piétons à **Cornwall**.
- Remplacement de la ventilation et de la climatisation au John M. Parrott Centre afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur pour les résidents du foyer dans la **ville de Greater Napanee**.

Centre

- Remplacement d'un pont à une voie par un pont plus large, à deux voies, afin d'améliorer la circulation, la sécurité et l'uniformité du trafic pour les automobilistes de **Durham**.
- Création d'une galerie éducative pour enfants au Musée et centre culturel de Lincoln afin d'accroître l'accès à l'éducation et aux activités physiques dans la **ville de Lincoln**.
- Rénovation des stations de surpression Everton et Lescaut à **Midland** afin de garantir un accès fiable à l'eau potable pour ses habitants.
- Revitalisation des parcs Humber Flats Mallard Marsh et Phillips Park afin d'accroître la sécurité de la collectivité en modernisant l'équipement des terrains de jeu, le revêtement de sécurité, les allées, le mobilier de parc et d'autres améliorations pour que le sentier réponde aux normes d'accessibilité de Richmond Hill.

Source : ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Doubler l'investissement dans le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire

Le Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire (FOIC) fournit des investissements dans l'infrastructure locale et la planification de la gestion des biens. Le gouvernement a doublé son investissement annuel pour le porter à près de 2 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, dans le but d'aider 425 petites collectivités et des collectivités rurales et du Nord à construire et à réparer des routes, des ponts et des infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. En 2023, le gouvernement versera environ 400 millions de dollars par l'entremise du FOIC pour soutenir la création d'emplois et stimuler la croissance économique, ainsi qu'un financement pour les routes, les ponts, les projets liés à l'eau et les projets de traitement des eaux usées.

Tableau 1.4

Exemples de projets du FOIC approuvés et achevés récemment

Nord

- Modernisation de la rue principale de **North Bay**, y compris la reconstruction de toutes les infrastructures de surface et des trottoirs.
- Amélioration du revêtement des conduites principales d'eau et de l'infrastructure de distribution d'eau à **Timmins**.

Sud-Ouest

- Reconstruction de la rue Laurel afin d'y ajouter un trottoir et une plateforme routière plus large pour les cyclistes, ce qui améliorera les liaisons avec les équipements communautaires et les différents quartiers à **Paris**.
- Reconstruction d'une partie de la route Plank à **Sarnia**, y compris le remplacement de la conduite d'eau principale existante, des fossés et de l'asphalte des rues de la ville.

Est

- Réfection du pont de la route Second Line à South Glengarry, y compris le remplacement des murs coupe-feu, l'imperméabilisation et le pavage des barrières d'approche.
- Reconstruction de la route Boundary dans le **canton Leeds and the Thousand Islands** afin de prolonger la durée de vie des actifs routiers de la collectivité.

Centre

- Modernisation des canalisations souterraines d'eau et d'égout, ainsi que des trottoirs, à **Huntsville**.
- Remplacement de la conduite d'eau principale le long de Brownsville, revêtement des conduites d'eau principales existantes le long des avenues Western, Elmwood et Castlewood à **Schomberg**, et reconstruction de la chaussée le long de Brownsville Court dans le **canton de King**.

Source : ministère de l'Infrastructure de l'Ontario.

Appui à la préservation

Le plan du gouvernement comprend un volet de conservation des aires naturelles de l'Ontario. Cette démarche est nécessaire afin de protéger les espèces et leurs habitats, d'améliorer la santé du sol, de permettre aux générations futures de s'adonner à des activités de plein air et d'atténuer les effets des changements climatiques.

Protéger les aires naturelles de l'Ontario et le caribou boréal

Le gouvernement élargit le Partenariat pour la protection des espaces verts en investissant un montant supplémentaire de 14 millions de dollars en 2023-2024. L'investissement permettra aux partenaires de la conservation de réunir des contributions équivalentes du secteur privé afin de préserver de nouvelles zones naturelles privées, telles que des zones humides, des prairies et des forêts, et de veiller à ce qu'elles soient protégées et gérées pour l'avenir.

L'Ontario protège également la population de caribous boréaux qui est classée dans la catégorie des espèces menacées à l'échelle provinciale et nationale. En avril 2022, l'Ontario a conclu, une entente d'une durée de cinq ans avec le gouvernement du Canada, laquelle comprenait des engagements relatifs à des mesures de conservation, telles que la surveillance, la protection et la restauration de l'habitat, des collaborations en matière d'intendance et des mises à jour des cadres de conservation du caribou. Les initiatives de protection du caribou boréal de l'Ontario prendront en compte la prospérité économique des entreprises ontariennes et des activités économiques telles que la sylviculture et l'exploration et l'exploitation minières, dans les collectivités du Nord de l'Ontario qui comptent sur elles pour prospérer.

Investir dans la stratégie provinciale pour les sols

Un sol sain est essentiel pour renforcer la stabilité de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire de l'Ontario et la production alimentaire locale. L'Ontario, de concert avec plus de 20 partenaires provenant d'organismes de produits alimentaires et agricoles, du milieu universitaire et d'offices de protection de la nature de la province, s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre la Stratégie pour la santé et la préservation des sols agricoles. Cette stratégie est un cadre à long terme qui définit la vision, les buts et les objectifs en matière de santé et de préservation des sols en Ontario jusqu'à l'année 2030, et comprend des mesures et méthodes pour évaluer les progrès.

Le gouvernement s'est engagé à verser 9,5 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour améliorer les données et la cartographie des sols, ainsi que l'évaluation et la surveillance des sols, et pour soutenir les engagements clés pris aux termes de la stratégie. Les données sur les sols et les cartes d'interprétation favorisent la prise de décisions dans l'exploitation agricole, ce qui permet aux agriculteurs d'innover et d'utiliser la technologie pour améliorer leur viabilité à long terme afin de pouvoir demeurer concurrentiels sur le marché mondial.

Création de nouveaux espaces verts provinciaux

L'Ontario établit également des collectivités plus saines et plus fortes, notamment en offrant davantage d'activités récréatives qui feront le bonheur des familles ontariennes. C'est pourquoi le gouvernement prend activement des mesures pour ouvrir le premier nouveau parc provincial à service complet depuis 40 ans. Ce nouveau parc offrira des installations et des activités récréatives quatre saisons, notamment la natation, la randonnée et le ski de fond, et ajoutera 250 terrains de camping au système de Parcs Ontario. L'emplacement du parc et de ses installations est en cours de finalisation.

Pour renforcer la protection des espaces verts du Sud de l'Ontario, le gouvernement étudie la possibilité d'aménager une nouvelle zone provinciale protégée dans le canton d'Uxbridge.

Section B : Œuvrer pour vous

Introduction

Devant l'incertitude économique qui règne en Ontario comme ailleurs dans le monde, le gouvernement a un plan pour vous soutenir aujourd'hui et demain. Œuvrer pour les travailleurs, garder les coûts bas et offrir de meilleurs services, c'est donner à chacune et à chacun l'occasion de contribuer au Plan de l'Ontario pour bâtir et d'en tirer parti.

Œuvrer pour les travailleurs

L'Ontario est confronté à une pénurie persistante de main-d'œuvre, avec plus de 300 000 postes vacants recensés, particulièrement dans les secteurs sensibles comme les soins de santé et la construction¹. Chaque poste vacant représente pour les travailleurs une occasion manquée de gagner un meilleur salaire et de réaliser pleinement leur potentiel.

L'Ontario permet aux demandeurs d'emploi, aux nouveaux arrivants et aux étudiants d'obtenir plus facilement la formation dont ils ont besoin pour décrocher des emplois rémunérateurs recherchés. Des soins de santé aux métiers spécialisés, la province forme les travailleurs de l'avenir.

Développer aujourd'hui la main-d'œuvre spécialisée de demain

L'Ontario a besoin d'un plus grand nombre de travailleurs spécialisés pour s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans la province, renforcer l'économie et bâtir pour tous une main-d'œuvre plus forte. À cette fin, le gouvernement continue à investir dans la formation professionnelle, à transformer le système d'apprentissage et de formation aux métiers spécialisés et à aider les nouveaux arrivants à mettre leurs compétences en application.



¹ Selon les estimations préliminaires du nombre moyen de postes vacants pour octobre, novembre et décembre 2022. Les données n'ont pas été désaisonnalisées.

Former des travailleurs spécialisés grâce au Fonds pour le développement des compétences

Pour aider les travailleurs et les demandeurs d'emploi, y compris les apprentis, à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour saisir les nouvelles occasions et progresser dans leur carrière, le gouvernement compte enrichir le Fonds pour le développement des compétences de 75 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Depuis 2020, le gouvernement a investi près de 700 millions de dollars dans le Fonds pour le développement des compétences afin d'aider les personnes qui se heurtent à des obstacles à l'embauche. À ce jour, le gouvernement a exécuté plus de 388 projets de formation pour aider plus de 393 000 travailleurs de secteurs à forte demande, notamment des menuisiers, des plombiers et des travailleurs de la santé, à passer à la prochaine étape de leur carrière.

Relier les demandeurs d'emploi à la formation professionnelle dont ils ont besoin

Par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences, l'Ontario a investi 3,7 millions de dollars dans Merit Ontario, un organisme qui vient en aide aux entrepreneurs employant des travailleurs syndiqués et non syndiqués. Ce financement continue à appuyer le centre de formation en ligne de Merit Ontario, qui aide jusqu'à 2 500 travailleurs de la construction à suivre une formation pour la prochaine étape de leur carrière et à augmenter leur salaire net. Ce financement aidera également à enrichir la banque d'emplois en ligne de l'organisme afin de jumeler des milliers de personnes à des emplois dans la construction offerts, au sein de leurs collectivités, par plus de 100 employeurs – petits, moyens ou grands.

Former des travailleurs dans les salles de formation syndicales

Le gouvernement cherche à offrir des possibilités de formation plus accessibles et plus souples aux travailleurs, y compris aux apprentis, afin qu'ils puissent acquérir les compétences nécessaires pour trouver de bons emplois bien rémunérés et que les entreprises puissent trouver la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin pour favoriser la croissance économique de l'Ontario.

Le gouvernement investit 224 millions de dollars, en 2023-2024, dans un nouveau volet d'immobilisations du Fonds pour le développement des compétences pour élargir l'accès indispensable aux centres de formation traditionnels, notamment aux salles de formation syndicales. Ce financement augmentera la qualité de la formation pour les travailleurs et la capacité de ces programmes à soutenir la construction du million et demi de logements prévus par le gouvernement d'ici 2031 et d'autres projets d'infrastructure majeurs, ainsi que le rapatriement des activités de fabrication en Ontario.

Cette expansion mettra à profit le financement provenant du secteur privé et garantira que l'Ontario dispose des installations de formation dont il a besoin pour former davantage de travailleurs à des carrières dans les métiers spécialisés et d'autres emplois recherchés, tout en s'appuyant sur les perspectives, les connaissances et les forces des syndicats représentant le secteur privé, qui souvent sont les mieux renseignés sur les besoins en main-d'œuvre au sein de l'économie.

« Du régiment aux bâtiments applaudit l'augmentation du financement consacré au Fonds pour le développement des compétences. Le Fonds a appuyé la mission du programme Du régiment aux bâtiments, qui consiste à orienter les anciens combattants, les réservistes, les cadets, les membres des familles des militaires et les interprètes afghans vers une deuxième carrière dans un métier spécialisé. Tout récemment, le Fonds pour le développement des compétences a également permis au programme Du régiment aux bâtiments d'élargir son intervention auprès des anciens combattants qui connaissent ou côtoient l'itinérance. Ce financement supplémentaire permettra aux anciens combattants qui quittent l'armée de rester conscients des possibilités qui s'offrent à eux dans la vie civile et d'avoir la formation et les compétences requises en matière de sécurité pour travailler dans l'industrie syndiquée de la construction. Nous anticipons avec plaisir l'occasion de poursuivre notre collaboration avec le gouvernement de l'Ontario pour orienter les anciens combattants vers des carrières recherchées dans les métiers. »

Joe Maloney, C.S.M.

Fondateur et directeur général
Du régiment aux bâtiments (DRB)

Aider les travailleurs à obtenir une formation professionnelle grâce à Meilleurs emplois Ontario

Pour les travailleurs qui cherchent à se recycler et à acquérir les compétences requises pour accéder aux carrières recherchées, Meilleurs emplois Ontario offre une aide maximale de 28 000 \$, pour les frais de scolarité, de garde d'enfants et de transport, aux candidats admissibles aux programmes de formation de courte durée, notamment aux programmes de microcertification. En débloquant 15 millions de dollars supplémentaires sur les trois prochaines années, le gouvernement veille à ce que de plus nombreux demandeurs d'emploi puissent mettre leurs compétences au service des employeurs de l'Ontario.

Le programme est offert aux demandeurs d'emploi partout en Ontario, par exemple aux jeunes, aux travailleurs à la demande, aux nouveaux arrivants et aux prestataires de l'aide sociale qui ont de la difficulté à trouver un emploi stable. Grâce à cet investissement, d'autres travailleurs pourront emboîter le pas à plus de 7 700 personnes qui ont entrepris une formation dans le cadre de Meilleurs emplois Ontario depuis janvier 2021².

² Chiffres de janvier 2023.

Offrir une formation rapide grâce à la microcertification

Les programmes de microcertification aident à préparer des travailleurs pour les emplois recherchés grâce à une formation accélérée dans les collèges publics et privés, les universités et les établissements autochtones de l'Ontario. Ces programmes de courte durée sont reconnus par de nombreux employeurs et proposent aux participants un moyen pratique de se recycler et de perfectionner leurs compétences, leur ouvrant ainsi de nouvelles possibilités sur le marché de l'emploi. Cela, d'une part, aide les travailleurs à trouver un nouvel emploi et, d'autre part, permet de répondre aux besoins du marché du travail régional et à ceux d'employeurs particuliers.

Le gouvernement investit 5 millions de dollars supplémentaires pour lancer un second cycle du Fonds d'aide pour la microcertification afin de favoriser la création d'autres projets de microcertification. Le premier cycle a aidé à créer jusqu'à 250 nouveaux programmes de microcertification dans la province.

Offrir des possibilités d'apprentissage adaptées à l'industrie pour tous

Quelque 1 800 programmes de microcertification sont actuellement admissibles à un financement en vertu du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO) dans 34 établissements d'enseignement postsecondaire de la province financés par le secteur public, et d'autres s'y ajoutent régulièrement. Voici quelques exemples de programmes de microcertification pour lesquels les étudiants peuvent demander une aide financière :

- Rotman Health Care Analytics: AI, Big Data & Digital Transformation – Université de Toronto;
- Artificial Intelligence: The Next Frontier – Université Wilfrid Laurier;
- Digital Literacy – Collège Fanshawe;
- Finding and Advancing Your Career in the Steel Industry – Collège Sault;
- Operating Room Attendant – Collège Mohawk;
- Using Construction Tools – Collège Durham.

Bonifier le Programme ontarien des candidats à l'immigration

Pour combler en partie les pénuries persistantes de main-d'œuvre et favoriser la croissance économique, l'Ontario injecte 25 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour attirer davantage de travailleurs qualifiés, notamment les professionnels recherchés dans les métiers spécialisés, par l'entremise du Programme ontarien des candidats à l'immigration. Ce programme est axé sur les candidats à la résidence permanente qui possèdent les compétences et l'expérience requises pour appuyer le projet ambitieux du Plan de l'Ontario pour bâtir. Le financement supplémentaire prévu permettra d'accueillir davantage de nouveaux arrivants en Ontario en augmentant la capacité de recrutement et les ressources en technologie de l'information pour accélérer le traitement des demandes.

Accueillir un plus grand nombre de travailleurs spécialisés en Ontario

Le Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) continue à croître au fil du temps, le nombre de candidats alloué en Ontario devant augmenter pour passer de 6 500 en 2017 à plus de 18 000 d'ici 2025. L'Ontario continue à travailler avec le gouvernement du Canada pour attirer un plus grand nombre de nouveaux arrivants qualifiés afin de favoriser la croissance économique et de combler les lacunes ciblées du marché du travail dans la province, particulièrement dans les métiers spécialisés et dans d'autres secteurs recherchés.

Aider les nouveaux arrivants qualifiés grâce au Programme de formation relais de l'Ontario

Pour les nouveaux arrivants qualifiés, l'Ontario reste un favori. Par l'entremise du Programme de formation relais de l'Ontario, le gouvernement aide ces nouveaux arrivants à mieux s'intégrer au marché du travail pour bâtir l'Ontario. Le gouvernement fournit 3 millions de dollars en 2023-2024 pour élargir le Programme de formation relais de l'Ontario, afin d'aider les immigrants formés à l'étranger à trouver un emploi dans leur domaine et à accéder plus rapidement à la formation et au soutien nécessaires pour obtenir un permis ou un certificat.

En 2020-2021, près de 6 000 nouveaux arrivants ont bénéficié de ce programme. Grâce à ce financement supplémentaire, le gouvernement offre à un plus grand nombre d'immigrants la possibilité de suivre une formation et de mettre leurs compétences en application pour bâtir l'Ontario.

Soutenir le développement des compétences chez les personnes handicapées

Le gouvernement aide à éliminer les obstacles entre les employeurs qui cherchent à embaucher des travailleurs et les personnes handicapées qui cherchent du travail. À cette fin, le gouvernement investit 3,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour continuer à soutenir l'Abilities Centre, à Whitby. L'Abilities Centre est un carrefour communautaire qui offre un éventail de programmes inclusifs pour promouvoir la santé, les relations communautaires et le développement des compétences des personnes handicapées. Cet investissement additionnel permettra à l'Abilities Centre de proposer des mesures et des programmes de soutien de l'emploi pour aider les personnes handicapées à intégrer la population active.

Préparer les élèves pour les emplois de l'avenir

L'Ontario prépare les élèves pour les emplois de l'avenir en resserrant le lien entre l'apprentissage en classe et les carrières gratifiantes. À cette fin, le gouvernement crée de plus nombreuses expériences d'apprentissage sur le tas et offre aux élèves de nouvelles occasions d'obtenir des crédits de niveau collégial et de suivre une formation en apprentissage pendant qu'ils fréquentent encore l'école secondaire, et constitue ainsi un bassin de diplômés prêts pour l'emploi.

Former la prochaine génération de travailleurs qualifiés

L'Ontario multiplie les possibilités d'apprentissage pratique offertes aux étudiants de niveau postsecondaire pour développer la main-d'œuvre spécialisée de l'avenir. Aussi le gouvernement entend investir 32,4 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années pour appuyer quelque 6 500 stages de recherche de haute qualité par l'entremise de Mitacs, un organisme qui établit des partenariats de recherche entre les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie. Dans le cadre de partenariats avec Mitacs, le gouvernement continue à financer des milliers de stages de recherche pour les étudiants du premier, deuxième et troisième cycle, ainsi que pour les boursiers de recherches postdoctorales, afin de les aider à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour décrocher les emplois recherchés une fois leur diplôme en poche. Ces stages favorisent une recherche de qualité et embrassent un vaste éventail de disciplines, tout en restant dans le droit fil des priorités provinciales telles que les minéraux critiques, la fabrication et les soins de santé.

Préparer les élèves du palier secondaire pour des carrières en soins de santé grâce à la double reconnaissance de crédit

L'Ontario aide les élèves qui veulent travailler dans le secteur des soins de santé à prendre une longueur d'avance. Le gouvernement prévoit 3,3 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années, à compter de 2023-2024, pour offrir à 1 400 élèves de plus, au palier secondaire, l'accès à la double reconnaissance de crédit dans les cours liés aux soins de santé. Cela aidera à garantir aux hôpitaux, aux foyers de soins de longue durée et aux soins à domicile les travailleurs dont ils ont besoin.

Les élèves du palier secondaire admissibles qui terminent ces cours avec succès accumuleront un crédit qui comptera à la fois pour le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario et les cours de base des programmes de soins de santé de niveau collégial. Ils auront ainsi une longueur d'avance dans leur parcours vers la profession d'infirmière, de préposé aux services de soutien à la personne, d'ambulancier paramédical ou de technologiste de laboratoire médical. De plus, au cours des trois prochaines années, ce financement permettra à jusqu'à 6 000 élèves ontariens de la 7^e à la 12^e année de participer à des activités pratiques liées aux soins de santé.



Grâce à l'élargissement du choix de cours à double reconnaissance de crédit, en 2023-2024, près de 27 000 élèves pourront accumuler des crédits comptant pour l'obtention de leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario, d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires, d'un grade ou d'un certificat d'apprentissage. Il existe des cours à double reconnaissance de crédit, non seulement dans les programmes liés aux soins de santé, mais également dans d'autres domaines, dont les métiers spécialisés, la technologie et l'éducation de la petite enfance.

Préparer plus d'élèves pour les emplois de demain

Charlie est en 11^e année et suit une formation en apprentissage à double reconnaissance de crédit au Collège Conestoga. Cela lui permet d'accumuler des crédits au palier secondaire tout en suivant des études et une formation en apprentissage dans un collège financé par le secteur public, ce qui lui procure un avantage dans sa future carrière.

Former davantage de travailleurs de la santé

Dans le cadre du plan du gouvernement visant à permettre aux gens de trouver des soins plus près de chez eux, la province élargit la subvention ontarienne Apprendre et rester de façon à l'offrir à un plus grand nombre de professionnels de la santé dans les collectivités insuffisamment desservies et en croissance. Cette subvention fournit aux étudiants un financement initial complet pour les frais de scolarité, le coût des livres et les autres coûts directs liés aux études, en échange de l'engagement à travailler et à rester au service de la population dans la région de l'établissement d'enseignement fréquenté, pendant une période de service déterminée, après l'obtention du diplôme. En plus d'être offerte pour les programmes d'études infirmières, la subvention est désormais élargie aux programmes de formation d'ambulancier paramédical et de technologiste de laboratoire médical dans les collectivités prioritaires.

Les demandes de subvention ouvriront ce printemps pour l'année d'études 2023-2024, ciblant jusqu'à 2 500 étudiants de niveau postsecondaire inscrits aux programmes suivants, dans les régions précisées :

- programmes d'études infirmières dans le Nord, l'Est et le Sud-Ouest de l'Ontario;
- programmes de formation de technologiste de laboratoire médical ou de sciences de laboratoire dans le Nord et le Sud-Ouest de l'Ontario;
- programmes de formation d'ambulancier paramédical dans le Nord de l'Ontario.

Élargir le choix de grades offerts dans les collèges de l'Ontario financés par le secteur public

L'Ontario constitue un bassin de diplômés prêts pour l'emploi en élargissant le choix de programmes menant à un grade que les collèges financés par le secteur public peuvent offrir. En mettant l'accent sur les secteurs clés recherchés, ces nouveaux programmes d'études appliquées de trois ans et les programmes de quatre ans additionnels traduisent l'engagement de l'Ontario à élargir le choix de programmes et à réduire les obstacles à une éducation de qualité à l'échelon local. Parmi les programmes d'études appliquées de trois ans qui sont envisagés ou en cours d'élaboration figurent un baccalauréat en administration des affaires dans les métiers spécialisés et un baccalauréat en informatique.

Élargir la formation de vétérinaire

Les collectivités éloignées et du Nord connaissent une pénurie de vétérinaires. Afin d'améliorer l'accès aux soins vétérinaires en Ontario, le gouvernement investit 14,7 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025, pour lancer un nouveau programme coopératif de doctorat en médecine vétérinaire offert par l'Université de Guelph et l'Université Lakehead. Ce nouveau programme augmentera l'effectif de 20 étudiants par année, ouvrant ainsi jusqu'à 80 nouvelles places de doctorant en médecine vétérinaire sur quatre ans pour mieux soutenir le secteur agroalimentaire de l'élevage, au moment et à l'endroit où les exploitants agricoles en ont le plus besoin.

Pour améliorer et accroître la capacité vétérinaire dans les régions insuffisamment desservies de l'Ontario, le gouvernement investit 900 000 \$ sur trois ans pour lancer le Programme d'incitatifs pour les vétérinaires. Ce programme offrira annuellement des prêts d'études à un maximum de 30 vétérinaires nouvellement diplômés pour les inciter à s'installer dans des régions insuffisamment desservies et à y exercer la médecine vétérinaire axée sur l'élevage de bétail pour pallier les graves pénuries de compétences et de main-d'œuvre.

Garder les coûts bas pour vous

Pour beaucoup d'Ontariennes et d'Ontariens, en particulier les plus vulnérables, l'inflation a augmenté la pression sur le budget du ménage. Conscient que ce sont des moments d'angoisse pour un grand nombre de personnes dans la province, le gouvernement n'a pas tardé à fournir un soutien. Il aide à garder les coûts bas pour les personnes qui en ont le plus besoin en leur faisant réaliser des économies, que ce soit à la pompe ou sur les factures d'électricité.

Remettre de l'argent dans vos poches

C'est en partie en réduisant le coût des transports en commun et en vous aidant à faire des économies à la pompe que l'Ontario vous permet de garder plus d'argent dans vos poches.

Proposer des transports en commun plus conviviaux et plus abordables

À l'heure où les familles ontariennes cherchent continuellement des moyens de gérer les coûts, le gouvernement les aide à mettre plus d'argent dans leurs poches en leur proposant des solutions de transport en commun abordables. Ainsi, il propose des transports en commun meilleur marché, plus simples et plus pratiques pour les déplacements des familles et des travailleurs dans la région élargie du Golden Horseshoe en éliminant le double tarif sur la plupart des services de transport en commun locaux empruntés en combinaison avec les services GO Transit. Ainsi, lorsqu'ils achètent leur titre de transport pour l'autobus ou le train GO, les usagers ont accès à la plupart des services de transport en commun locaux de la région élargie du Golden Horseshoe sans avoir à payer de nouveau. De plus, le gouvernement a augmenté les rabais PRESTO pour les jeunes et les étudiants de niveau postsecondaire et continue d'offrir à un plus grand nombre d'usagers des modes de paiement plus pratiques et diversifiés.

Le rabais sur le tarif intégré de GO Transit s'applique aux réseaux de transport des villes et régions suivantes : Durham, Milton, Grand River, Guelph, Oakville, Mississauga (MiWay), Brampton, Hamilton (HSR), Burlington, Bradford West Gwillimbury, York, et Barrie. Le gouvernement planche sur l'élargissement de cette initiative pour encourager plus de personnes à utiliser les transports en commun pour se rendre à Toronto.

Réduire les coûts des transports en commun

John habite à Pickering et prend le train GO pour se rendre à son bureau au centre-ville de Toronto cinq jours par semaine. Il prend un autobus du réseau de Durham pour aller à la gare GO de Pickering, où il prend la ligne Lakeshore East vers la gare Union. Désormais, John ne paie que le train GO, ce qui lui fait épargner environ 29 \$ par semaine et lui permet de garder plus de 1 400 \$ par an dans ses poches.

Trois fois par semaine, Leah se rend de Burlington au Collège Sheridan, à Mississauga, pour assister à ses cours. Pour s'y rendre, elle prend GO Transit et le réseau de Burlington. Maintenant que son titre de transport pour le réseau de Burlington est gratuit lorsqu'elle prend l'autobus GO, elle épargne plus de 70 \$ par mois.

L'Ontario offre également aux usagers un moyen plus pratique de payer leur titre de transport sur certains réseaux. Le gouvernement est en train d'étendre le système de paiement par carte de crédit utilisé par la Commission de transport de Toronto (CTT) et de mettre en place une capacité de paiement sans contact par carte de débit pour tous les réseaux de transport de la région du grand Toronto et de Hamilton (RGTH). Les usagers des sociétés de transport de Durham, York, Burlington, Hamilton (HSR), Brampton, Mississauga (MiWay), Oakville, GO Transit et Union Pearson (UP) Express ont plus d'options de paiement pour l'achat de titres de transport sur un appareil PRESTO, où ils peuvent notamment payer au moyen d'une carte de crédit, d'un téléphone intelligent ou d'une montre intelligente.

Éliminer les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes

La hausse des coûts continue de faire mal aux particuliers et aux entreprises, et le gouvernement a pris des mesures visant à rendre la vie un peu plus abordable pour près de huit millions de propriétaires de véhicules en Ontario.

D'une part, le gouvernement a remis de l'argent dans leur portefeuille en adoptant, en mars 2022, des mesures législatives pour le remboursement des droits de renouvellement de plaque d'immatriculation admissibles acquittés depuis mars 2020.

D'autre part, il a éliminé les droits de renouvellement des plaques d'immatriculation et les vignettes pour les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires légers, les motocyclettes et les cyclomoteurs appartenant à des particuliers ou à une entreprise et, ainsi, fait économiser 1,1 milliard de dollars par an aux propriétaires de ces véhicules.

Baisser les taxes sur l'essence et le carburant

Dans le cadre de son plan visant à garder les coûts bas pour les familles et les entreprises de l'Ontario, le gouvernement a prolongé d'un an les réductions applicables aux taxes sur l'essence et le carburant, maintenant ainsi les taux à 9 cents le litre jusqu'au 31 décembre 2023.

Cette prorogation fait suite à la loi adoptée au printemps 2022 et qui, pendant six mois, réduisait la taxe sur l'essence de 5,7 cents le litre et celle sur le carburant, de 5,3 cents le litre.

Les ménages ontariens devraient ainsi économiser en moyenne 195 \$ entre le 1^{er} juillet 2022 et le 31 décembre 2023.

Rendre l'assurance-automobile plus abordable

Le gouvernement prend des mesures pour rendre l'assurance-automobile plus abordable. Il continuera à respecter les engagements qu'il a pris, notamment son intention de sévir énergiquement contre la fraude et les abus, ainsi que les options à envisager pour proposer un choix plus vaste, réduire les litiges et améliorer l'accès des personnes et leurs résultats en matière de santé.

Depuis l'annonce, en 2019, de la stratégie pluriannuelle intitulée *Priorité aux conducteurs : Un plan directeur pour le système d'assurance-automobile de l'Ontario*, le gouvernement et l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF) ont réalisé des progrès importants par rapport à leurs engagements, notamment :

- Accroître la concurrence en permettant aux assureurs d'offrir plus de rabais et d'options aux consommateurs, par exemple des mesures incitatives et des escomptes.
- Accroître l'innovation, en permettant aux assureurs de mettre au point des programmes d'assurance-automobile fondée sur l'utilisation. En conséquence, les assureurs ont lancé de nouveaux programmes d'assurance-automobile fondée sur l'utilisation. Le gouvernement a également habilité l'ARSF à exploiter un bac à sable réglementaire pour l'assurance-automobile qui permettra aux assureurs de piloter d'autres initiatives innovantes.
- Rendre l'expérience plus conviviale pour les consommateurs, en leur permettant de communiquer par voie électronique, notamment en offrant une preuve électronique d'assurance-automobile.
- Augmenter l'éventail de choix offerts, en rendant facultative la souscription de la garantie dommages matériels non responsable (également connue sous le nom d'indemnisation directe en cas de dommages matériels). Ce changement a été instauré pour donner aux conducteurs plus d'options et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
- Permettre la mise en place d'une règle de l'ARSF qui définit les pratiques ou les actes déloyaux ou trompeurs pour rendre la surveillance des assurances plus transparente, plus dynamique et plus souple. Cette règle fait en sorte que les consommateurs sont traités de manière équitable, tout en permettant aux assureurs de proposer des escomptes ou des incitatifs.

Le plan du gouvernement pour continuer à redresser l'assurance-automobile

Créer plus de choix

L'assurance obligatoire actuelle n'offre peut-être pas les choix que les conducteurs de l'Ontario méritent. C'est pourquoi le gouvernement entend proposer des changements qui, au fil du temps, offriront aux consommateurs plus d'options lorsqu'ils souscrivent une assurance-automobile.

Sévir énergiquement contre la fraude

La fraude influe largement sur les coûts dans le système d'assurance-automobile. Aussi le gouvernement et l'ARSF ont-ils la ferme intention de s'attaquer aux mauvais joueurs. Le gouvernement a autorisé l'ARSF à obtenir en continu des renseignements sur la fraude auprès des assureurs. L'ARSF s'attache, pour sa part, à élaborer un outil de déclaration des fraudes qui sera utilisé pour tenir les assureurs responsables de la gestion, de la déclaration et du dépistage de la fraude et qui aidera à détecter les fraudes, à les prévenir et à dissuader les fraudeurs.

Rehausser l'équité

En 2022, le gouvernement a demandé que l'ARSF se penche sur la question de la tarification par région, pour que les conducteurs soient traités de manière équitable lorsqu'ils souscrivent leur police d'assurance-automobile obligatoire. Le gouvernement prendra en considération les conclusions de l'ARSF au fil de sa démarche.

En cette période d'inflation élevée, particulièrement, le gouvernement s'inquiète du fardeau que font peser les coûts élevés de l'assurance-automobile sur les consommateurs et s'attend à ce que toutes les parties prenantes du système, y compris l'industrie de l'assurance-automobile, travaillent ensemble pour garder les coûts bas au profit des consommateurs.

Aider les plus vulnérables en Ontario

Le coût élevé des biens et des services crée encore plus de difficultés pour les personnes les plus vulnérables, qui souvent vivent d'un revenu fixe. C'est pourquoi le gouvernement continue à soutenir les Ontariennes et les Ontariens les plus vulnérables, notamment les personnes âgées à faible revenu.

Aider financièrement un plus grand nombre de personnes âgées

En cette période de prix en hausse, le gouvernement a doublé temporairement les paiements au titre du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) en 2023 pour aider quelque 200 000 personnes âgées à faible revenu qui y sont admissibles.

Pour qu'un plus grand nombre de personnes âgées ayant besoin d'une aide financière la reçoivent, le gouvernement propose d'instaurer, dès juillet 2024, des changements qui ouvriront l'admissibilité au RRAG à environ 100 000 autres personnes âgées à faible revenu et qui, ainsi, augmenteraient de 50 % le nombre de bénéficiaires.

Les modifications qu'il est proposé d'apporter à la *Loi sur le revenu annuel garanti en Ontario* permettraient à un plus grand nombre de personnes âgées d'être admissibles au programme et de garder une plus large part de leurs prestations. Le gouvernement propose d'abaisser le taux auquel la prestation est réduite en fonction du revenu personnel annuel. En même temps, pour continuer à garder les coûts bas pour les personnes âgées admissibles, le gouvernement propose de rajuster la prestation annuellement en fonction de l'inflation.



Permettre à un plus grand nombre de personnes âgées ayant besoin d'une aide financière de la recevoir

Sue est une personne âgée célibataire de 66 ans qui habite à Brantford. Elle reçoit la prestation de la Sécurité de la vieillesse et la prestation du Supplément de revenu garanti, prestations fédérales destinées aux aînés. Le seuil de revenu personnel annuel aux fins du Régime de revenu annuel garanti (RRAG) est de 1 992 \$ pour les personnes âgées célibataires. Étant donné que Sue touche un revenu personnel annuel légèrement supérieur à 2 000 \$, elle n'est pas admissible à la prestation du RRAG.

En vertu des changements proposés pour élargir l'admissibilité, il y aurait un nouveau seuil de revenu personnel plus élevé aux fins du RRAG. Grâce à ces changements, Sue deviendrait admissible au RRAG à compter de juillet 2024. De plus, ces paiements augmenteraient dorénavant en fonction de l'inflation, ce qui assurerait un soutien continu aux personnes les plus vulnérables de l'Ontario.

Garder les coûts d'électricité bas pour les familles ontariennes

En cette période de hausse des coûts, la dernière chose dont les familles ontariennes à faible revenu devraient avoir à se soucier est leur capacité à chauffer leur maison. C'est pourquoi, afin d'aider les personnes qui en ont le plus besoin à gérer leurs factures d'électricité, le gouvernement continue à offrir une aide ciblée pour les coûts d'électricité aux ménages à faible revenu admissibles, aux clients des Premières Nations habitant dans une réserve, ainsi qu'aux clients admissibles des régions rurales ou éloignées. Cela s'ajoute à la remise de l'Ontario pour l'électricité offerte, sur leur facture d'électricité, à tous les clients résidentiels admissibles.

Soutenir les clients ciblés en réduisant les tarifs d'électricité³

Client résidentiel à faible revenu en milieu urbain⁴

Un parent célibataire vivant avec deux enfants à Mississauga et touchant un revenu annuel de 38 000 \$ après impôt peut voir sa facture mensuelle réduite de 64 \$, ce qui représente une économie de 50 %.

Client résidentiel à faible revenu en milieu rural⁵

Deux personnes âgées vivant à Kapuskasing, dont l'une a besoin d'un concentrateur d'oxygène, et touchant un revenu annuel de 27 000 \$ après impôt peuvent voir leur facture mensuelle réduite de 131 \$ et ainsi portée à 100 \$, ce qui leur procure une économie de 57 %.

Client résidentiel en région éloignée⁶

Un plombier de 42 ans vivant à l'extérieur de Timmins verrait sa facture mensuelle réduite de 199 \$, ce qui représente une économie de 36 %.

Client résidentiel vivant dans une réserve⁷

Un enseignant autochtone de 56 ans habitant dans une réserve pourrait voir sa facture mensuelle réduite de 102 \$, ce qui représente une économie de 52 %.

³ Ces cas de figure sont présentés à titre d'exemples.

⁴ On suppose que le client consomme 700 kWh d'électricité par mois. Le client recevrait automatiquement la remise de l'Ontario pour l'électricité (ROE), soit une remise de 11,7 % sur sa facture, et, selon son revenu, aurait droit à un crédit mensuel de 45 \$ dans le cadre du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE).

⁵ On suppose que le client consomme 1 100 kWh d'électricité par mois. Le client recevrait automatiquement la ROE. Selon son revenu, le client aurait droit à un crédit mensuel de 68 \$ dans le cadre du POAFE. De plus, il bénéficierait automatiquement du Programme de protection contre les frais de distribution.

⁶ On suppose que le client consomme 2 500 kWh d'électricité par mois (ce qui comprend le chauffage électrique). Le client recevrait automatiquement la ROE. De plus, il bénéficierait automatiquement de la protection contre les frais de distribution (PFD), qui limite actuellement ses frais de distribution mensuels à 38,08 \$, ainsi que du Programme de protection des tarifs dans les régions rurales ou éloignées (PPTRE), qui applique à sa facture un crédit de 60,50 \$.

⁷ On suppose que le client consomme 1 100 kWh d'électricité par mois. Le client recevrait automatiquement la ROE et aurait également droit au crédit de livraison pour les Premières Nations, qui ramène à 0 \$ le montant de la ligne « Delivery » (livraison) sur sa facture d'électricité.

Élargir l'accès à la propriété

La population de l'Ontario croît. Les mises en chantier domiciliaires dans la province ces deux dernières années ont atteint le plus haut niveau depuis 1988 malgré les importantes difficultés infligées à l'économie mondiale et nationale. Cependant, les formalités administratives superflues ralentissent la construction et ne permettent pas de bâtir les nouveaux logements à la cadence que nécessite la population de l'Ontario. Aussi le gouvernement prend-il des mesures transformationnelles audacieuses pour faire construire 1,5 million de logements d'ici 2031.

La Loi de 2022 visant à accélérer la construction de plus de logements a reçu la sanction royale le 28 novembre 2022, instaurant des changements qui aideront à construire plus de logements et à rendre la vie plus abordable pour les familles ontariennes. Il s'agit notamment de simplifier les processus de planification et d'approbation pour accélérer les mises en chantier, de resserrer les protections pour les acheteurs et de réduire les redevances gouvernementales qui font grimper de milliers de dollars le coût d'achat d'un nouveau logement.

Dans le cas de l'aménagement domiciliaire sans but lucratif dans la région du Grand Toronto (RGT), on estime que ces changements auront pour effet de réduire de 116 900 \$ le coût de construction d'une maison unifamiliale. *La Loi de 2022 visant à accélérer la construction de plus de logements* permet également le développement d'une « densification douce » – avec des logements tels que des triplex ou des pavillons-jardins – pour combler le fossé entre les maisons unifamiliales et les tours d'habitation.

De plus, l'Ontario continue à travailler avec les partenaires municipaux pour veiller à ce que les villes et les collectivités rurales se développent avec une combinaison de logements détenus en propriété et de logements locatifs adaptée aux besoins de la population de la province. Dans le Sud de l'Ontario, 29 municipalités de palier inférieur et à palier unique parmi les plus importantes pour leur taille et leur rythme de croissance se sont vu attribuer des cibles de logement pour stimuler l'aménagement de logements dans les secteurs qui en ont le plus besoin. L'Ontario a également aidé à renforcer les pouvoirs municipaux pour donner suite aux priorités provinciales et municipales communes, par exemple le logement, en vertu de la *Loi de 2022 pour des maires forts et pour la construction de logements*, de la *Loi de 2022 visant à améliorer la gouvernance municipale* et des règlements y afférents.

La province a également instauré le Fonds pour la simplification du processus d'approbation des demandes d'aménagement afin de débloquer plus de 45 millions de dollars pour aider les 39 plus grandes municipalités de l'Ontario à moderniser les processus locaux d'approbation de projets résidentiels. De plus, le gouvernement a augmenté le taux d'impôt sur la spéculation pour les non-résidents pour le faire passer à 25 % et l'a élargi à l'échelle provinciale pour dissuader les non-résidents de spéculer sur le marché du logement provincial et mettre le logement plus à la portée des résidents de l'Ontario.

Assurer une résolution juste et efficace des différends liés au logement

Le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire et la Commission de la location immobilière jouent un rôle important dans l'augmentation de l'offre de logements en assurant une résolution juste et efficace des différends liés au logement. Soucieux de faire augmenter la disponibilité de logements dans la province, le gouvernement investit 24 millions de dollars sur trois ans pour résorber les retards chroniques, simplifier les processus pour une résolution accélérée des différends et aider à combler les besoins en matière de logement.

La gestion de la crise du logement est une stratégie à long terme qui requiert la collaboration et l'engagement soutenus de tous les ordres de gouvernement, y compris des municipalités, ainsi que du secteur privé et d'organismes sans but lucratif pour stimuler le changement. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à faire progresser chaque année le Plan d'action de l'Ontario pour l'offre de logements, afin d'aider à construire plus de logements et de rendre la vie plus abordable pour la population de l'Ontario.

Exhorter le gouvernement fédéral à alléger la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée applicables aux nouveaux logements

L'Ontario continue à exhorter le gouvernement fédéral à négocier un éventuel allègement de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente harmonisée (TVH), par exemple des remises, des exemptions, un taux zéro ou des reports, pour appuyer la construction de nouvelles habitations et de nouveaux logements locatifs en Ontario. Tous les ordres de gouvernement doivent se concerter pour faire construire plus d'habitations et contrer la crise du logement. L'Ontario veut bien continuer à en faire plus, en partenariat avec le gouvernement fédéral.

Lutter contre l'itinérance en créant des logements subventionnés

De nombreux résidents de l'Ontario parmi les plus à risque n'ont pas de chez-soi sécuritaire. Pour aider ceux qui connaissent l'itinérance ou sont dans une situation précaire, l'Ontario investit 202 millions de dollars supplémentaires chaque année dans le Programme de prévention de l'itinérance et le Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones.

Cet investissement dans le logement avec services de soutien aide les personnes sans abri ou à risque d'itinérance, celles aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, celles qui fuient la violence conjugale, les personnes qui vivent dans la pauvreté, ainsi que les personnes âgées. L'Ontario continuera à soutenir les personnes les plus vulnérables en offrant des logements avec services de soutien et des services de prévention de l'itinérance pour aider celles qui en ont le plus besoin.

Les logements avec services de soutien fournissent un toit aux personnes dans le besoin. De plus, ils leur permettent d'accéder à des services qui les aident à améliorer leur situation, y compris un soutien en santé mentale et de la formation pour l'emploi. Cette approche reçoit le soutien d'experts, de municipalités et d'autres parties prenantes. En plus de réduire les coûts dans d'autres secteurs, le logement subventionné fournit à la population de l'Ontario la possibilité de vivre une vie plus heureuse, plus saine et plus enrichissante.

Ce nouveau financement met à profit l'investissement de près de 4,4 milliards de dollars réalisé par le gouvernement au cours des trois dernières années pour multiplier et améliorer les logements communautaires et avec services de soutien, intervenir contre la COVID-19 et mettre les personnes vulnérables à l'abri, dont plus de 1,2 milliard de dollars consacrés aux gestionnaires de services et aux administrateurs de programme à l'intention des Autochtones par l'entremise du Fonds de secours pour les services sociaux.

De meilleurs services pour vous

Des soins de santé aux services de garde d'enfants, en passant par les transports en commun et les services de justice, les services publics dont les Ontariennes et les Ontariens ont besoin devraient être pratiques et faciles d'accès. Le gouvernement se met au défi de changer les choses pour fournir de meilleurs services aux particuliers et aux entreprises dans la province.

Vous donner accès à des soins commodes

Trop de gens trouvent difficile d'accéder aux services de santé dont ils ont besoin. Ils attendent trop longtemps pour obtenir un rendez-vous ou pour subir une opération ou des examens, sans compter les trop longues distances à parcourir pour recevoir les soins nécessaires.

C'est pourquoi le gouvernement a élaboré *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*, au cœur duquel il place les gens, en augmentant et en élargissant les services de soins de santé à proximité du domicile. Ce plan à long terme, présenté en février 2023, s'appuie sur trois piliers : les bons soins au bon endroit; un accès plus rapide aux soins; engager davantage de travailleurs de la santé.

En privilégiant une meilleure expérience des soins de santé et en développant la main-d'œuvre dans ce domaine, le gouvernement améliorera la qualité des soins offerts dans l'ensemble de la province durant les années à venir. L'Ontario bonifie ce plan dans *Bâtir un Ontario fort*.

Miser sur le partenariat fédéral-provincial

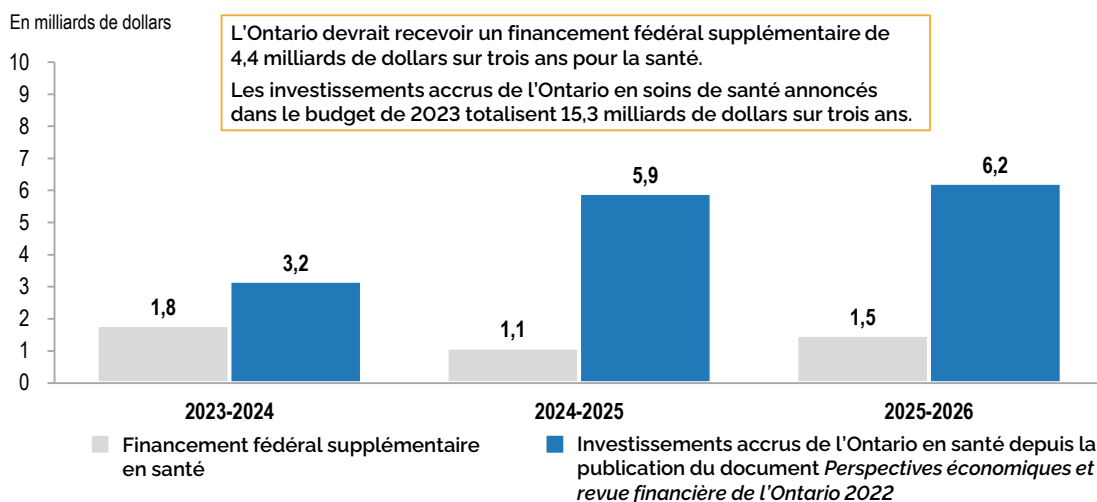
L'Ontario s'affaire à offrir à la population de la province des soins commodes et interconnectés, mais les gouvernements progressent plus vite lorsqu'ils unissent leurs efforts. Une entente de principe avec le gouvernement du Canada pour accroître le financement fédéral de la santé est une importante mesure à prendre si l'on veut donner suite à *Votre santé : Plan pour des soins interconnectés et commodes*.

Cette entente prévoit un versement initial de 4,4 milliards de dollars au titre du financement additionnel destiné aux soins de santé au cours des trois prochaines années par l'entremise du Transfert canadien en matière de santé et d'autres accords de financement d'une durée déterminée pour les priorités communes. Le gouvernement fédéral a également convenu d'intégrer une révision de ces ententes au cours des années à venir, jetant ainsi les bases nécessaires à la poursuite du dialogue qui permettra d'assurer un soutien durable et de renforcer davantage les soins de santé en Ontario.

Les investissements supplémentaires que l'Ontario consacrera aux soins de santé dans le budget de 2023 dépassent de loin le nouveau financement fédéral destiné à la santé. Dans l'ensemble, depuis la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, les investissements de l'Ontario dans le secteur de la santé augmenteront de 15,3 milliards de dollars sur trois ans à compter de 2023-2024.

Graphique 1.6

L'Ontario investit chaque dollar du nouveau financement fédéral dans les soins, et bien plus encore



Nota : Le nouveau financement fédéral en santé prévoit des fonds ponctuels supplémentaires pour les soins de santé, une aide financière d'une durée déterminée pour les priorités communes et une bonification du Transfert canadien en matière de santé. N'est pas pris en compte le financement en vertu des ententes Canada-Ontario actuellement en place (p. ex., l'entente de 10 ans sur les priorités communes en matière de santé, dont les soins à domicile et en milieu communautaire et les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances). Tous les montants relatifs au financement fédéral pour la santé représentent une valeur nominale et sont estimés en fonction des prévisions démographiques et des prévisions du PIB nominal, qui sont susceptibles de changer.
Sources : ministère des Finances Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Premier pilier : les bons soins au bon endroit

Autoriser les pharmaciens à prescrire des médicaments pour plus d'affections courantes

Pour aider la population de l'Ontario à obtenir des soins plus près de la maison, les pharmaciens locaux peuvent désormais prescrire des médicaments en vente libre pour des affections courantes comme les piqûres de tiques, la conjonctivite, le rhume des foins, les piqûres d'insectes et l'urticaire, ainsi que les entorses et les foulures musculosquelettiques.

Cette initiative s'est avérée si populaire que le gouvernement l'élargit pour offrir des soins plus commodes pour tous, notamment pour les familles. S'appuyant sur le succès remporté, l'Ontario élargira le programme afin de permettre aux pharmaciens de prescrire des médicaments pour un plus grand nombre d'affections courantes. Celles-ci pourraient comprendre :

- l'acné (légère à modérée);
- les aphtes buccaux;
- l'érythème fessier;
- la candidose vulvovaginale (infection vaginale à champignons);
- les oxyures et les anguillules;
- les nausées et les vomissements durant la grossesse.

S'occuper des personnes atteintes de démence

Les personnes présentant des affections complexes telles qu'une démence ont besoin de soins et d'un soutien spécialisés. Comme il a été annoncé dans le budget de 2022, le gouvernement investit 5 millions de dollars supplémentaires par an pendant trois ans, à compter de 2022-2023, pour aider 6 500 personnes atteintes de démence à vivre en toute autonomie chez elles et à participer à la vie communautaire.

Investir dans les soins à domicile

Les soins de proximité, c'est bien; les soins à domicile, c'est encore mieux. L'efficacité des soins à domicile et en milieu communautaire est un élément clé du plan du gouvernement pour des soins de santé interconnectés et commodes. En partenariat avec les hôpitaux, les soins primaires et les équipes Santé Ontario, l'Ontario élargit et facilite l'accès aux soins à domicile et en milieu communautaire.

Dans le budget de 2022, le gouvernement a annoncé un plan concernant l'investissement de 1 milliard de dollars sur trois ans pour permettre à plus de gens de recevoir des soins dans le confort de leur foyer et dans leur collectivité. Le gouvernement accélère les investissements pour porter le financement à 569 millions de dollars en 2023-2024, dont près de 300 millions de dollars pour couvrir la hausse des tarifs contractuels pour stabiliser la main-d'œuvre du secteur des soins à domicile et en milieu communautaire. Ce financement servira également à élargir les soins à domicile et à améliorer la qualité des soins, ce qui permettra à la population d'y accéder plus facilement et plus rapidement.

La province continue de faciliter l'accès des familles aux soins dont elles ont besoin en rehaussant la fiabilité des soins à domicile et en milieu communautaire et en réduisant les temps d'attente. Au cours de la prochaine année, le gouvernement se joindra aux partenaires des soins à domicile pour apporter des améliorations visant à moderniser le système, à éliminer les obstacles, ainsi qu'à faciliter et à accélérer l'accès aux soins à domicile et en milieu communautaire pour la population.

L'Ontario prend des mesures pour instaurer :

- une coordination intégrée des soins, par l'entremise des équipes Santé Ontario, afin d'améliorer la synchronisation entre les fournisseurs de soins, de réduire les chevauchements et de mieux adapter les soins aux besoins de la population;
- de la souplesse dans la planification et la prestation des soins, pour des résultats supérieurs en matière de santé;
- des soins fondés sur les besoins et axés sur l'état de santé de la personne, et non sur le nombre d'heures de soins ou de visites.

De plus, pour faciliter le processus de demande du crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés, les règles relatives aux frais admissibles au titre de ce crédit sont les mêmes que celles s'appliquant aux crédits d'impôt pour frais médicaux actuellement offerts par le gouvernement fédéral et l'Ontario. Les frais admissibles couvrent un large éventail de dépenses médicales engagées par les aînés dans différents cadres de vie. L'Ontario continue de travailler avec le gouvernement fédéral pour que les personnes ayant des dépenses médicales nécessaires puissent plus facilement avoir accès à l'aide financière offerte.

Appuyer les soins prodigués en fin de vie

Le gouvernement travaille à l'élargissement des soins palliatifs dans les collectivités et ajoute 23 nouveaux lits aux 500 lits de soins palliatifs existants dans la province. Ceci apportera confort et dignité aux personnes en fin de vie sans les éloigner de leur collectivité et de leurs proches.

Mettre les soins à votre portée grâce aux services paramédicaux communautaires

Le gouvernement investit plus de 174 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025, pour maintenir le Programme des services paramédicaux communautaires pour les soins de longue durée. Ce programme met à profit les compétences des ambulanciers paramédicaux pour fournir des soins supplémentaires aux personnes âgées dans le confort de leur domicile :

- accès aux services de santé 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à domicile, mais aussi à distance grâce à un soutien en ligne ou virtuel;
- visites à domicile non urgentes et tests effectués à domicile;
- surveillance continue de l'évolution de l'état de santé pour prévenir les situations d'urgence ou en réduire la fréquence;
- sensibilisation accrue aux modes de vie sains et à la gestion des maladies chroniques;
- aiguillage des participants et de leurs familles vers les soins à domicile et les ressources communautaires.

Ce programme novateur est offert dans toute la province par l'intermédiaire de fournisseurs de services paramédicaux. En offrant des soins et un soutien supplémentaires, le programme vise à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, à offrir un accès opportun aux soins primaires et à réduire le nombre d'admissions à l'hôpital et de visites au service des urgences. Le Programme des services paramédicaux communautaires pour les soins de longue durée est l'une des mesures que prend le gouvernement pour créer un système de santé plus accessible et plus moderne.

Aiguiller les gens vers les services de santé mentale

Sur une base annuelle, plus d'un million de personnes en Ontario présentent un trouble de santé mentale ou de dépendance – et la COVID-19 a accentué le besoin de soutien – mais, en raison du dysfonctionnement et de la fragmentation du système, il était difficile pour ces personnes d'avoir accès aux soins dont elles avaient besoin.

L'Ontario a lancé *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances* pour procurer aux gens un meilleur accès à des services de santé mentale commodes pour eux. Dans le prolongement de cet investissement inédit de 3,8 milliards de dollars sur 10 ans, le gouvernement injecte un montant additionnel de 425 millions de dollars sur trois ans, principalement pour :

- soutenir les programmes de santé mentale dirigés et mis en œuvre par le secteur communautaire, pour faciliter l'accès aux services de santé mentale plus près de la maison;
- faciliter l'accès à une vaste gamme de services de lutte contre les dépendances partout en Ontario, au moment voulu;
- aider les enfants et les adolescents, en offrant aux jeunes de 12 à 25 ans l'accès aux services de santé mentale et de traitement des dépendances, aux soins primaires, ainsi qu'à des mesures de soutien social et communautaire par l'entremise de Carrefours bien-être pour les jeunes;
- fournir un soutien aux enfants et aux adolescents présentant des troubles alimentaires, notamment des services hospitaliers et des services de consultations externes spécialisés;
- définir les besoins des fournisseurs de services en matière de données et de solutions numériques dans le secteur de la santé dans le but d'offrir de meilleurs soins aux clients;
- continuer d'offrir des logements avec services de soutien ainsi que d'autres services aux personnes présentant des problèmes de santé mentale et de dépendance afin qu'elles puissent faire la transition de l'hôpital au milieu communautaire;
- collaborer avec les partenaires et les collectivités autochtones pour continuer à offrir des programmes et des services qui sont élaborés de façon conjointe et qui favorisent l'accès des Autochtones à des soins de qualité et culturellement adaptés.

Cet investissement permettra d'augmenter de 5 % le financement de base des fournisseurs communautaires de services de santé mentale et de traitement des dépendances financés par le ministère de la Santé.

L'Ontario continuera à mettre en œuvre son plan *Vers le mieux-être* pour que les personnes qui ont besoin de services de santé mentale y aient accès. Le dialogue se poursuit avec le gouvernement fédéral, car il reste encore du travail à accomplir.

Améliorer le traitement de l'anxiété et de la dépression

Le Programme ontarien de psychothérapie structurée accroît l'accès à un éventail de ressources et de services de psychothérapie fondés sur des données probantes, dont la thérapie cognitivo-comportementale, pour les personnes touchées par la dépression, l'anxiété et des affections liées à l'anxiété. Entre le 1^{er} avril et le 30 novembre 2022, plus de 8 300 personnes étaient inscrites à ce programme novateur offert gratuitement à la population de l'Ontario. Le programme a été élargi en 2022-2023 pour le rendre accessible partout dans la province.

Cesser la prolongation du congé payé d'une durée limitée pour cause de COVID-19

En réponse à la pandémie et pendant une période déterminée, le gouvernement de l'Ontario a mis en place un congé payé lié à la COVID-19, programme conçu pour soutenir les personnes qui devaient s'absenter du travail pour s'isoler ou se faire vacciner. L'Ontario a maintenant atteint l'un des taux de vaccination les plus élevés au monde et, conformément à la date de fin de la mesure énoncée dans la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi*, ce programme expirera le 31 mars 2023.

Deuxième pilier : un accès plus rapide aux soins

Réduire les temps d'attente pour les chirurgies et d'autres interventions

Les longs temps d'attente ont eu des conséquences sur la santé physique, mais aussi sur la santé mentale en raison du stress et de l'anxiété accrus qu'ils entraînent. Pour que les soins de santé soient utiles, ils doivent être prodigués plus rapidement.

En conséquence, le gouvernement réduit les temps d'attente partout dans la province en débloquant 72 millions de dollars supplémentaires en 2023-2024 pour pouvoir pratiquer un plus grand nombre d'interventions chirurgicales dans des centres de chirurgie et de diagnostic communautaires et ainsi donner à la population un accès plus rapide aux soins. Cet investissement permettra aux hôpitaux de concentrer leur temps et leurs efforts sur les chirurgies plus complexes et à plus haut risque, allégera la pression sur les services des urgences et réduira les listes d'attente dans les services de chirurgie.

Les centres de chirurgie et de diagnostic communautaires coordonneront également leurs activités avec les hôpitaux locaux pour accueillir les personnes aiguillées vers eux, afin que les interventions chirurgicales nécessaires soient offertes dans les plus brefs délais. Les Ontariennes et Ontariens auront toujours accès aux soins de santé dont ils ont besoin avec leur carte Santé de l'Ontario, jamais avec leur carte de crédit.

Cette mesure s'ajoute aux investissements réalisés précédemment en 2022-2023, ce qui inclut :

- 300 millions de dollars dans le cadre de la Stratégie de reprise des chirurgies pour augmenter le nombre d'interventions chirurgicales et autres programmées, ainsi que les services d'imagerie diagnostique appropriés dans les hôpitaux, en mettant l'accent sur les domaines où le besoin est le plus criant;

- 18 millions de dollars pour couvrir les soins fournis à des milliers de patients dans les établissements existants, dont plus de 49 000 heures d'IRM et de tomodensitométrie, 4 800 opérations de la cataracte, 900 autres opérations des yeux, 1 000 chirurgies gynécologiques à effraction minimale et plus de 2 800 chirurgies plastiques, comme la réparation des tissus mous de la main.

Veiller à ce que les enfants aient accès aux soins dont ils ont besoin

Chaque enfant en Ontario devrait pouvoir recevoir les soins qu'il lui faut au moment voulu.

L'entente de principe conclue récemment entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario pour le financement des soins de santé comprend un financement complémentaire ponctuel en 2023-2024 pour répondre aux besoins urgents tels que l'arriéré dans les services de chirurgie pédiatrique, les services des urgences et d'autres secteurs prioritaires.

Pour que les enfants et les adolescents puissent accéder aux soins dans les hôpitaux et à proximité de leur domicile dans la collectivité, le gouvernement de l'Ontario a débloqué plus de 200 millions de dollars, dont un nouveau financement pour la réduction des temps d'attente pour subir une chirurgie ou recevoir un diagnostic, pour les hôpitaux pédiatriques et les programmes de réadaptation, ainsi que pour des services de soutien en santé mentale et d'autres mesures de soutien communautaires.

Dans le cadre du financement complémentaire ponctuel accordé dans l'entente de principe, l'Ontario octroiera également des fonds additionnels et travaillera avec les partenaires de première ligne du secteur de la santé pédiatrique pour trouver d'autres façons d'assurer l'accès des enfants et des adolescents aux soins dont ils ont besoin.

Garder la famille ensemble pendant que l'enfant reçoit des soins

Le gouvernement améliore l'accès à des soins de haute qualité partout en Ontario, y compris dans les hôpitaux pour enfants. Les plus grands experts de certaines affections ne se trouvent pas toujours dans la collectivité où l'on vit et, parfois, les familles parcourent de longues distances pour obtenir des soins spécialisés. L'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald (OMRM) offre aux familles un hébergement, des repas, des activités, un soutien par des pairs, des services de relève, un soutien à la fratrie, un service de buanderie, l'école et bien d'autres services pour prendre soin de toute la famille quand un enfant est traité dans un hôpital des environs.

Le gouvernement investit 3,1 millions de dollars en 2023-2024 pour l'agrandissement de la maison de l'OMRM d'Ottawa. Cet agrandissement doublera la capacité d'accueil de l'établissement, qui passera de 55 000 à 115 000 séjours d'une nuit par an, pour les familles avec enfants recevant des traitements au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario.

Aider les enfants présentant des affections complexes

Afin d'aider les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers complexes, le gouvernement investit 12 millions de dollars sur trois ans pour financer 14 lits supplémentaires au sein de Safehaven, un organisme sans but lucratif offrant des soins en établissement et des soins de relève à différents points de service communautaires de la région du grand Toronto. Ce financement aidera à fournir des soins spécialisés de haut niveau à un plus grand nombre d'enfants et de jeunes ayant des affections complexes et d'autres besoins.

Recourir à l'approvisionnement pour favoriser le renouvellement des soins de santé

Chaque année, le gouvernement effectue des paiements totalisant plus de 22 milliards de dollars au titre des divers services assurés offerts à des millions de personnes en Ontario, notamment pour les services de médecin, des médicaments, des services de pharmacie, des appareils et accessoires fonctionnels, ainsi que diverses fournitures.

L'Ontario abrite un écosystème dynamique d'entreprises de technologie de la santé qui offrent des produits et services pouvant réduire les temps d'attente, simplifier l'administration et les paiements aux fournisseurs, et rendre les soins de santé plus conviviaux et plus accessibles pour la population. Le gouvernement s'engage à proposer aux innovateurs des possibilités de marchés publics pour favoriser le renouvellement du système de santé de l'Ontario au profit des patients.

Le gouvernement déploie un plan pluriannuel de modernisation des demandes de règlement pour actualiser les processus opérationnels et l'infrastructure de la technologie de l'information employés pour gérer les demandes de règlement dans le cadre des régimes de santé de l'Ontario. Ce plan comprendra un sondage du marché pour que les entreprises puissent proposer des solutions qui rendront ces processus et ces systèmes plus efficaces, plus efficaces et mieux adaptés aux patients et aux fournisseurs de soins de santé.

Le gouvernement envisage également une nouvelle voie vers l'innovation qui, en collaboration avec Approvisionnements Ontario, permettrait d'examiner les innovations prometteuses et d'offrir un financement aux fournisseurs de services de santé pour qu'ils puissent se procurer ces innovations dans l'ensemble du système. Cette voie vers l'innovation pourrait également aider à faire tomber les obstacles à l'adoption accélérée de nouvelles technologies en finançant les évaluations cliniques.

Troisième pilier : Engager davantage de travailleurs de la santé

Dévoué et d'un haut niveau de compétence, le personnel de la santé de l'Ontario s'emploie jour après jour à faire en sorte que les soins soient accessibles au moment où vous en avez le plus besoin. Le gouvernement s'attache à constituer une main-d'œuvre plus robuste dans le secteur de la santé afin d'assurer la présence de médecins, de personnel infirmier, de préposés aux services de soutien à la personne et d'autres professionnels de la santé compétents et bien soutenus pour fournir des soins de qualité à la population de l'Ontario.

Progresser dans le développement de la main-d'œuvre du secteur de la santé

Depuis 2018, plus de 60 000 infirmières et près de 8 000 médecins ont commencé à exercer en Ontario aux côtés de milliers de nouveaux préposés aux services de soutien à la personne, l'année 2022 ayant vu un nombre record d'infirmières intégrer les rangs de la main-d'œuvre de la santé dans la province. L'Ontario continue de faire des progrès et d'augmenter le nombre de travailleurs à même d'offrir des soins à la population au moment où elle en a besoin. Cela comprend :

- 1 300 infirmières formées à l'étranger qui ont reçu une aide de la province pour obtenir leur agrément en Ontario et plus de 3 100 autres en passe d'obtenir leur permis pour exercer dans la province;
- 12 000 infirmières nouvellement autorisées et 30 000 étudiants de plus inscrits à des programmes d'études infirmières aux niveaux collégial et universitaire;
- 24 000 préposés aux services de soutien à la personne de plus en formation d'ici la fin de 2023.



Soutenir l'offre de travailleurs de la santé

L'Ontario continue d'embaucher plus de personnel dans le secteur de la santé afin que toute personne puisse consulter un professionnel compétent lorsqu'elle en a besoin. Les nouveaux investissements phares pour développer la main-d'œuvre du secteur de la santé en 2023-2024 comprennent notamment :

- 22 millions de dollars pour embaucher jusqu'à 200 précepteurs dans les hôpitaux qui fourniront du mentorat, de la supervision et de la formation aux infirmières nouvellement diplômés;
- 15 millions de dollars pour maintenir en poste 100 infirmières en milieu ou en fin de carrière;
- 4,3 millions de dollars pour aider au moins 50 médecins formés à l'étranger à obtenir le permis d'exercer en Ontario.

Continuer d'augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes d'études en soins infirmiers

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2021*, le gouvernement annonçait son intention d'élargir les programmes d'études en soins infirmiers de façon à y ajouter 1 500 places pour la formation des infirmières autorisées et des infirmières auxiliaires autorisées. L'Ontario investit un montant supplémentaire de 55 millions de dollars en 2025-2026 pour tenir cet engagement.

De plus, l'Ontario investit au total 80 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, pour élargir davantage les programmes de soins infirmiers dans les universités et les collèges en augmentant le nombre de places de façon à pouvoir former 1 000 infirmières autorisées de plus, 500 infirmières auxiliaires autorisées de plus et 150 infirmières praticiennes de plus.

Grâce à ces investissements, 8 000 infirmières viendront grossir les rangs de la main-d'œuvre de la santé d'ici 2028.

Augmenter l'aide pour embaucher plus de personnel de la santé

L'Ontario investit 200 millions de dollars en 2023-2024 pour augmenter l'aide destinée à remédier à la pénurie de personnel qui touche actuellement le secteur de la santé et à accroître la main-d'œuvre au cours des prochaines années. Cela inclut :

- Faire bénéficier jusqu'à 6 000 étudiantes et étudiants en soins de santé de possibilités de formation leur permettant de travailler en milieu hospitalier, notamment de prodiguer des soins et d'acquérir une expérience sur le tas, tout en poursuivant leurs études grâce au Programme élargi d'externat. Des possibilités de formation ont été offertes à plus de 5 000 étudiantes et étudiants en soins de santé dans le cadre de ce programme.
- Aider jusqu'à 3 150 infirmières formées à l'étranger à obtenir l'agrément en Ontario grâce au programme de partenariat en matière d'Expérience d'exercice infirmier sous supervision. Plus de 2 000 infirmières formées à l'étranger se sont inscrites à ce programme et plus de 1 300 ont déjà obtenu l'agrément et commencé à exercer en Ontario.

Aider plus d'étudiants ontariens à devenir médecins

Il faut plus de médecins en Ontario. De nombreux étudiants et étudiantes en médecine, en Ontario, veulent exercer leur profession ici même, dans la province. Cependant, il n'y a pas suffisamment de places dans les programmes de médecine, et ceux et celles qui partent étudier à l'étranger ont du mal à décrocher un poste de résident lorsqu'ils rentrent. C'est pourquoi l'Ontario continue d'élargir les programmes de médecine de premier, de deuxième et de troisième cycle partout dans la province. Le gouvernement débloquera 100,8 millions de dollars de plus au cours des trois prochaines années pour élargir et accélérer l'offre de places dans les programmes de premier, de deuxième et de troisième cycle, ce qui est plus de deux fois supérieur à son investissement précédent de 42,5 millions de dollars sur deux ans. Cela permettra de créer 160 postes pour des étudiants de premier cycle et 295 postes pour les étudiants des cycles supérieurs d'ici 2028.

L'Ontario investit également 33 millions de dollars de plus sur trois ans pour ajouter 100 places au premier cycle à compter de 2023 et 154 places dans les programmes d'études supérieures en médecine pour accorder la priorité aux résidents ontariens formés ici et à l'étranger à compter de 2024. On continuera également à accorder la priorité aux personnes vivant en Ontario dans les programmes de premier cycle en médecine dans la province.

Ces investissements porteront à 1 212 le nombre total de places offertes au premier cycle et à 1 637 le nombre de places aux cycles supérieurs en Ontario d'ici 2028.

Former plus d'adjoints au médecin

L'Ontario crée 52 nouvelles places pour la formation d'adjoints au médecin à compter de 2023. Cet ajout contribuera à réduire les temps d'attente et à améliorer l'accès pour les patients dans les domaines où les besoins sont élevés, notamment la médecine d'urgence et les soins primaires.

Les adjoints au médecin sont des professionnels hautement qualifiés qui recueillent l'information sur les antécédents des patients, réalisent des examens médicaux, demandent des analyses et en interprètent les résultats, diagnostiquent des maladies, dispensent des traitements et donnent des conseils sur les soins de santé préventifs, le tout sous la supervision d'un médecin. Ils secondent les médecins dans divers milieux de soins de santé et travaillent à leurs côtés, ainsi qu'avec le personnel infirmier et d'autres membres d'équipes interprofessionnelles pour prodiguer des soins aux patients.

Pour une meilleure intégration des adjoints au médecin dans le système de santé, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario instaurera un cadre pour la réglementation des adjoints au médecin à titre de membres à la fin de 2023, et les adjoints au médecin seront réglementés en 2024.

Vous proposer de plus nombreuses équipes de soins primaires

Les médecins de première ligne et les médecins de famille sont la pierre angulaire du système de santé de l'Ontario. Pour offrir à la population des soins plus commodes, le gouvernement investit 60 millions de dollars sur deux ans pour grossir les équipes existantes et créer jusqu'à 18 équipes de soins primaires dans les collectivités qui en ont le plus besoin. L'ajout d'équipes permettra aux résidents des collectivités mal desservies et à ceux n'ayant pas de médecin de famille d'avoir accès aux soins dont ils ont besoin près de chez eux.

Ces équipes multidisciplinaires seront formées de médecins, d'infirmières, de travailleurs sociaux et d'autres professionnels de la santé qui pourront offrir des soins directs aux personnes vulnérables et marginalisées, ainsi qu'à celles qui n'ont pas de médecin de famille, et ce, partout en Ontario. La population pourra ainsi accéder plus rapidement aux soins au moment voulu sans avoir à se rendre au service des urgences et à faire face à de longs temps d'attente, et les résultats en matière de santé s'amélioreront grâce à l'élargissement des soins préventifs et des mesures de dépistage.

Améliorer les services de santé d'urgence dans la collectivité

Pour assurer l'accès aux soins appropriés et réduire les temps d'attente, le gouvernement consacre, sur trois ans, 51 millions de dollars supplémentaires au Programme d'affectation du personnel infirmier aux soins des patients arrivant en ambulance et permet ainsi une intervention rapide des services 911 dans les collectivités de l'Ontario.

Ce programme offre un financement pour embaucher des fournisseurs de soins de santé chargés exclusivement de transférer les patients arrivant par ambulance vers les soins hospitaliers, permettant ainsi aux ambulanciers paramédicaux de répondre aux autres appels d'urgence faits au 911. En janvier 2022, l'admissibilité à une aide financière dans le cadre du programme a été étendue pour inclure les ambulanciers paramédicaux, les thérapeutes respiratoires, les adjoints au médecin et les infirmières dans le but de faire face aux défis en matière de ressources humaines qui entravent la capacité des hôpitaux à pourvoir les postes pour s'occuper des patients arrivant en ambulance.

Grâce à ce programme, 800 000 heures seront mises au service des municipalités sur trois ans pour la prise en charge des patients arrivant aux services des urgences en ambulance, ce qui augmentera la disponibilité des ambulanciers paramédicaux pour répondre à d'autres appels d'urgence dans leurs collectivités.

Élargir les modèles de soins éprouvés du 911

Pour réduire les visites à l'hôpital et pouvoir offrir un lit aux personnes qui en ont le plus besoin, le gouvernement a élargi les modèles éprouvés de soins aux patients du 911 en adoptant le principe « traiter et mettre en congé », ainsi que l'aiguillage, pour différents groupes de patients, y compris les personnes atteintes de diabète et d'épilepsie. Cette mesure s'appuie sur les modèles innovants de soins de santé mentale, de lutte contre les dépendances et de soins palliatifs approuvés dans plus de 40 collectivités, qui offrent aux ambulanciers paramédicaux la liberté de traiter les patients à leur domicile ou dans la collectivité plutôt qu'au service des urgences.

Grâce à cette initiative, les patients détournés du service des urgences ont reçu jusqu'à 17 fois plus vite les soins dont ils avaient besoin, et 94 % des patients ont évité le renvoi au service des urgences dans les jours suivant leur traitement.

Recruter plus de préposés aux services de soutien à la personne en première ligne

L'Ontario continue de soutenir l'indispensable personnel de la santé qui travaille en première ligne. À cette fin, le gouvernement consacre 1,2 million de dollars à l'Ontario Personal Support Workers Association pour soutenir les efforts de recrutement en veillant à promouvoir la profession de préposé aux services de soutien à la personne dans le secteur des soins de longue durée. Le financement versé permettra de mieux faire connaître cette profession grâce à des activités de sensibilisation auprès des conseils scolaires de district, des groupes communautaires et des salons de l'emploi partout dans la province.

Cet investissement va dans le sens de l'engagement continu du gouvernement à soutenir les travailleurs de la santé de première ligne et à offrir des soins de meilleure qualité aux résidents des établissements de soins de longue durée, ce qui aura une incidence réelle sur la vie des personnes âgées et de leur famille.

Soutenir les élèves et les familles

L'Ontario accorde la priorité aux élèves et aux parents. C'est pourquoi le gouvernement soutient le rattrapage des élèves et fait en sorte que le système d'éducation puisse répondre aux besoins dans les domaines d'emploi où il y a de la demande.

Aider les élèves à se rattraper

L'Ontario continue à prendre des mesures pour que les élèves se rattrapent après deux ans de perturbation de l'apprentissage. Les prochaines étapes du Plan de l'Ontario pour le rattrapage viseront à aider les élèves à acquérir des compétences en mathématiques et en lecture, et à les préparer pour les emplois de l'avenir.

Désormais, le gouvernement bonifiera le soutien offert dans le cadre du plan, incluant les mesures suivantes :

- **L'amélioration de la lecture au primaire**, grâce à un investissement de 25 millions de dollars sur deux ans pour fournir un soutien aux élèves du jardin d'enfants à la 2^e année. Les élèves seront évalués deux fois par an pour leurs compétences en lecture au moyen d'outils fondés sur des données probantes. Le gouvernement entend travailler avec les conseils scolaires pour créer un ensemble cohérent d'outils d'évaluation recommandés.
- **Des mesures de soutien ciblées en mathématiques**, notamment un investissement supplémentaire de 12,6 millions de dollars sur deux ans pour doubler le nombre d'accompagnateurs en mathématiques qui seront chargés de mettre en œuvre des stratégies d'intervention précoce et de proposer aux élèves d'autres mesures de soutien pour cette matière dans des écoles ciblées aux quatre coins de la province.
- **La préparation d'un plus grand nombre d'élèves pour les emplois de l'avenir** en créant des liens plus solides entre l'apprentissage en salle de classe et les carrières rémunératrices. En trois ans, le gouvernement consacrera 6,2 millions de dollars à des mesures ciblées visant à aider les élèves handicapés à suivre des programmes d'éducation coopérative.

- **L'actualisation continue du curriculum** mettra l'accent, d'une part sur les compétences essentielles et professionnelles avec la révision des programmes-cadres d'études linguistiques, d'autre part sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) et, enfin, sur les métiers spécialisés. Cette mesure comprend un nouveau programme-cadre d'études informatiques et un programme-cadre d'éducation technologique révisé, en commençant par la mise en œuvre d'un nouveau cours de 10^e année en septembre 2023 et des cours de 9^e et de 10^e année révisés qui seront offerts en septembre 2024.

Aider les élèves à se remettre sur la bonne voie

Pour aider les parents à favoriser l'apprentissage de leurs enfants grâce à des mesures de soutien telles que le tutorat ou les fournitures ou le matériel scolaires, le gouvernement a prévu un investissement de 365 millions de dollars pour verser aux parents des paiements de 200 \$ par enfant, ou de 250 \$ par enfant ayant des besoins particuliers, à des fins de rattrapage scolaire. Ces paiements procurent une aide financière directe que les parents peuvent consacrer à l'éducation de leurs enfants.

Enseigner la littératie financière

En 2020, l'Ontario a lancé un nouveau programme-cadre de mathématiques pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année. En 2021, il a lancé un nouveau programme-cadre de mathématiques décloisonné pour les élèves de 9^e année. Le nouveau programme-cadre met l'accent sur la littératie financière pour qu'au terme de leurs études secondaires, les élèves aient acquis les compétences voulues pour dresser leur budget et gérer leurs finances personnelles. Sur cette base, le gouvernement investit 6,8 millions de dollars sur trois ans pour offrir aux élèves des expériences pratiques qui leur permettront de pousser plus loin leur apprentissage et leur développement en matière de littératie financière. De plus, l'Ontario publiera des modules d'apprentissage autogéré sur la littératie financière pour aider les élèves de 9^e et de 10^e année à préparer leur transition vers une formation de niveau supérieur ou vers le marché du travail après leurs études secondaires.

Offrir du choix aux parents et rendre les services de garde plus abordables

L'accès à des services de garde abordables et de qualité est indispensable aux familles ontariennes. Il contribue à alléger les difficultés financières des familles et permet aux enfants de commencer leur éducation du bon pied. C'est pourquoi le gouvernement offre un réseau de services de garde de qualité dans l'ensemble de la province.

Depuis la création du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 92 % des services de garde agréés de l'Ontario s'y sont inscrits. Cet investissement phare de 13,2 milliards de dollars, réalisé conjointement par les gouvernements du Canada et de l'Ontario, fournit une aide financière directe aux familles en réduisant de 50 % les frais de garde d'enfants de 0 à 5 ans. Les frais de garde seront réduits de nouveau pour atteindre le niveau moyen de 10 \$ par jour d'ici septembre 2025.



L'Ontario continue à collaborer avec les municipalités et d'autres partenaires pour créer 86 000 nouvelles places de qualité en service de garde d'enfants d'ici décembre 2026. À cette fin, le gouvernement a lancé un programme de subventions de 213 millions de dollars pour permettre aux exploitants, actuels et nouveaux, de compenser les coûts liés aux agrandissements ou à la création de places supplémentaires, par exemple ceux imputables à l'achat de matériel ou à la rénovation des installations. En offrant des subventions de démarrage, le gouvernement aide à créer de nouvelles places de garde dans les collectivités qui en ont le plus besoin.

Pendant la mise en œuvre du nouveau système de garde d'enfants en Ontario, les familles admissibles continuent de bénéficier du crédit d'impôt pour l'accès aux services de garde d'enfants et l'allègement des dépenses (crédit d'impôt ASGE). Ce crédit d'impôt fournit un soutien financier qui peut couvrir jusqu'à 75 % des frais de garde d'enfants admissibles et donne aux parents un choix de solutions pour répondre à leurs besoins.

Améliorer le sort des jeunes quittant le système de bien-être de l'enfance

Les jeunes qui sortent du système de bien-être de l'enfance sont à haut risque d'être victimes de la traite de personnes, de vivre en situation d'itinérance et d'éprouver des problèmes de santé mentale; de plus, ils affichent de plus faibles taux de diplomation au niveau secondaire que leurs pairs. Dans le cadre d'un réaménagement des services de bien-être de l'enfance, le gouvernement consacre 170 millions de dollars sur trois ans au soutien d'un nouveau programme visant à améliorer le sort des jeunes à long terme. De plus, le gouvernement élargit l'admissibilité au programme, qui actuellement cesse à 21 ans, de façon à la maintenir jusqu'à l'âge de 23 ans. Cet investissement aidera les jeunes à devenir financièrement autonomes grâce au développement des compétences essentielles et à du soutien pour suivre des études postsecondaires, une formation ou des parcours vers l'emploi.

En vertu du programme À vos marques, prêts, partez, les sociétés d'aide à l'enfance devront aider les enfants à planifier leur avenir, et cela, dès l'âge de 13 ans. Cet investissement aidera les jeunes de l'Ontario à devenir des adultes plus susceptibles d'atteindre l'autonomie financière et de contribuer à leur collectivité.

Répondre aux besoins communautaires

Les services publics devraient être conçus pour la population de l'Ontario, faciles d'accès et pratiques. Le gouvernement poursuit l'amélioration de ses services pour que vous puissiez y accéder plus facilement et réaliser des économies.

Mettre les services à votre portée

ServiceOntario améliore l'expérience client grâce à divers programmes pilotes, notamment les services virtuels. Les personnes admissibles qui peuvent trouver difficile de se rendre en personne à un centre de ServiceOntario peuvent prendre rendez-vous pour une consultation virtuelle afin de renouveler leur carte Santé dans le cadre d'un appel vidéo. Les permis de stationnement accessibles sont un autre exemple puisque les Ontariens peuvent désormais demander, renouveler et remplacer ces permis en ligne, dans le confort de leur foyer.

Protéger les aînés contre la maltraitance

L'Ontario est résolu à assurer la sécurité des personnes âgées dans toute la province, notamment en offrant du soutien à celles qui subissent ou sont susceptibles de subir de la maltraitance. À cette fin, le gouvernement investit près de 1 million de dollars sur trois ans pour étendre la ligne d'assistance aux personnes âgées afin que celles-ci aient accès au soutien dont elles ont besoin. Cette ligne est la seule ligne d'assistance réservée aux personnes âgées victimes de maltraitance et accessible partout dans la province.

Enquêter sur les lieux de sépulture des pensionnats autochtones

Au Canada, entre 1870 et 1996, plus de 150 000 enfants autochtones ont été enlevés à leur famille et à leur communauté et envoyés dans des pensionnats autochtones. Le gouvernement est résolu à travailler avec les partenaires autochtones pour favoriser une réconciliation utile et une compréhension plus profonde de l'héritage des pensionnats.

Le gouvernement consacre un montant additionnel de 25,1 millions de dollars en 2023-2024 à la localisation, à la protection et à la commémoration des lieux de sépulture des pensionnats autochtones dans la province, aux enquêtes s'y rapportant, ainsi qu'à des mesures de soutien en santé mentale pour les collectivités des Premières Nations. Ce financement fournira des ressources pour des coordonnateurs communautaires, des chercheurs et une expertise technique, une intervention continue auprès des survivants, des mesures de soutien en santé mentale, l'analyse d'archives, ainsi que le déploiement de techniques d'auscultation des sols et l'interprétation des résultats.

Vous protéger, vous et votre famille

Le gouvernement s'engage à assurer la sécurité de toutes les collectivités. Qu'il s'agisse d'écrouer les criminels ou de réprimer la violence par armes à feu et les bandes criminalisées, le gouvernement intervient pour protéger les citoyens respectueux des lois.

Lutter contre les armes à feu, les bandes criminalisées et la violence

Les membres de bandes criminalisées sont des malfaiteurs qui exposent les collectivités à des risques. Une variété d'infractions criminelles sont régulièrement associées à l'appartenance à des bandes criminalisées, notamment les délits qui concernent les biens, le trafic et l'importation de drogue, la fraude, les vols qualifiés, les attaques à main armée, les homicides et la traite de personnes.

Le gouvernement réprime les actes criminels et bâtit des collectivités plus sûres pour protéger les citoyens qui sont respectueux des lois. Fort du succès de la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence, l'Ontario investit 13,4 millions de dollars en 2023-2024 pour combattre les actes criminels liés aux armes à feu et aux bandes criminalisées. Ce financement supplémentaire permettra de maintenir les stratégies éprouvées de prévention et d'intervention contre les bandes criminalisées.

De 2021 à 2022, plus de 1 000 enquêtes achevées ou en cours ont bénéficié d'un financement du Fonds pour les enquêtes spécialisées sur les bandes criminalisées et les armes à feu. Ces enquêtes ciblaient les armes à feu, les bandes criminalisées et la traite de personnes et ont entraîné la saisie de plus de 437 armes à feu, la mise en accusation de 1 259 personnes et le ciblage de 58 groupes associés au crime organisé.

Exhorter le gouvernement fédéral à durcir sa position face au crime

Comme l'ont martelé à maintes reprises des spécialistes de l'application de la loi, la seule façon de s'attaquer vraiment à la violence par armes à feu est de réprimer la contrebande d'armes illégales qui a cours sur une base quotidienne aux frontières de l'Ontario.

Trop de personnes innocentes ont perdu la vie aux mains de criminels dangereux qui auraient dû être derrière les barreaux. Chaque acte de violence commis par ces récidivistes violents est un constat d'échec du système de justice. Certes, l'Ontario investit dans la répression sur le terrain, mais une réforme des libérations sous caution s'impose.

La province joint sa voix à celle des services d'application de la loi de l'Ontario pour demander au gouvernement fédéral de mettre fin aux activités des contrebandiers aux frontières, d'effectuer plus d'inspections et de réformer le système canadien de libération sous caution.

Lutter contre la traite de personnes et la violence faite aux femmes et aider les victimes d'actes criminels

Depuis 2020, le gouvernement a également engagé plus de 693 millions de dollars pour le soutien des victimes de violence, notamment pour des maisons d'hébergement d'urgence, des services de counseling et des lignes de secours accessibles 24 heures sur 24.

La traite sexuelle est le type de traite de personnes le plus souvent signalé en Ontario. Il s'agit d'un crime odieux qui pose une menace réelle et grandissante pour les enfants et les jeunes de la province, particulièrement pour les jeunes les plus vulnérables. Les victimes de la traite sexuelle sont principalement des jeunes femmes et des jeunes filles, dont l'âge moyen au moment où elles sont recrutées est de 13 ans seulement. Les trafiquants sexuels ciblent systématiquement la vulnérabilité de leurs victimes, qu'ils peuvent ainsi contrôler et exploiter.

C'est pourquoi, en 2023-2024, le gouvernement consacrera 2,5 millions de dollars pour maintenir le financement du Programme de prévention de la violence chez les jeunes et de la traite de personnes ainsi que du Programme d'intervention rapide auprès des victimes dans le cadre de la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence. Ces programmes appuient les initiatives communautaires de prévention et proposent notamment des mesures de soutien aux survivants de la traite de personnes. De plus, cela vient renforcer le leadership de l'Ontario dans le combat qu'il mène contre la traite de personnes, notamment au moyen d'une législation qui accroît la sensibilisation, protège les victimes, appuie les survivants et tient les contrevenants responsables.

Rehausser la préparation de l'Ontario aux situations d'urgence

Ne pas se préparer, c'est se préparer à échouer. C'est pourquoi le gouvernement met en place des systèmes et un financement qui conduiront à de meilleurs résultats pour la population de l'Ontario pendant et après une situation d'urgence.

Quand les gens ont besoin d'aide, ils doivent avoir l'assurance que tout a été fait pour préparer la meilleure intervention possible. Les premiers intervenants de la province, les organismes communautaires et ceux qui répondent *présent!* dans une situation d'urgence méritent notre gratitude et notre soutien. Il incombe au gouvernement de veiller à ce qu'ils aient les outils, la formation, les systèmes, la coordination et le financement nécessaires pour faire ce qu'ils font le mieux.

À cette fin, le gouvernement injectera 110 millions de dollars sur trois ans pour financer, coordonner et améliorer la préparation de la Brigade des bénévoles et de la province aux situations d'urgence, et fournir la formation utile. Cet investissement supplémentaire permettra au gouvernement de mieux gérer les situations d'urgence en prenant les mesures suivantes :

- Créer une nouvelle **Subvention pour la gestion des situations d'urgence et la protection civile** afin de soutenir les organismes communautaires, notamment pour l'achat du matériel nécessaire pour aider et protéger les personnes et les collectivités.
- Investir dans un nouveau **Fonds pour l'intervention en cas d'urgence**, pour apporter aux municipalités, aux Premières Nations et aux collectivités l'aide souvent nécessaire dans les 24 à 72 premières heures d'une situation d'urgence. Le financement pourrait être utilisé pour aider des collectivités à mobiliser un bassin de bénévoles compétents, déployer des équipes de coordination et fournir du matériel et une aide financière permettant d'assurer une reprise vigoureuse et rapide après une situation d'urgence.
- Élargir un programme exhaustif de **préparation aux situations d'urgence**, nouvellement créé en coordination avec les partenaires en gestion de situations d'urgence, pour veiller à la mise en œuvre d'exercices utiles qui visent à rehausser le degré de préparation, qui sont adaptés aux besoins divers des collectivités et qui sont exécutés dans l'ensemble de la province. À cette fin, on apportera des améliorations à l'élaboration et à la prestation de la formation et on mettra sur pied une campagne de sensibilisation du public qui se poursuivra tout au long de l'année.
- Fournir un **financement annuel pour mieux soutenir les capacités** au sein des collectivités ayant des rôles et des responsabilités à l'égard du nucléaire afin qu'elles soient mieux en mesure de protéger la santé, la sécurité et le bien-être de la population en cas d'accident nucléaire.

De plus, le gouvernement améliore le portail et les systèmes de technologie de l'information de la Brigade des bénévoles de l'Ontario pour favoriser l'échange de données et d'information avec les partenaires en gestion de situations d'urgence. L'Ontario continuera à chercher des moyens d'améliorer l'échange d'information.

Ces investissements aideront la province à être mieux préparée et à intervenir plus rapidement en cas de situations d'urgence.



Chapitre 2

Résultats et perspectives économiques

Introduction

L'économie de l'Ontario est demeurée forte et a poursuivi sa croissance en 2022 malgré l'incertitude économique persistante. La croissance de l'emploi dans la province était solide en 2022, et le taux de chômage est demeuré près de son plancher historique.

Comme le reste de la planète, l'Ontario sera touché par les tendances à court et à long terme de l'économie mondiale, notamment par les tensions géopolitiques entraînées par la guerre menée par la Russie en Ukraine, la réouverture de l'économie de la Chine, la transition énergétique et les politiques comme la loi sur la réduction de l'inflation (*Inflation Reduction Act*) des États-Unis.

Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario devrait augmenter de 0,2 % en 2023, de 1,3 % en 2024, de 2,5 % en 2025 et de 2,4 % en 2026. Dans un souci de planification financière prudente, ces projections sont légèrement inférieures à la moyenne des prévisions du secteur privé.

Tableau 2.1
Sommaire des perspectives économiques de l'Ontario
(en pourcentage)

	2021	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Croissance du PIB réel	5,2	3,7e	0,2	1,3	2,5	2,4
Croissance du PIB nominal	10,3	9,4e	2,8	3,6	4,6	4,5
Croissance de l'emploi	5,2	4,6	0,5	1,0	1,7	1,7
Inflation de l'IPC	3,5	6,8	3,6	2,1	2,0	2,0

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 30 janvier 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.



Révision des perspectives depuis le budget de 2022

Le PIB réel de l'Ontario a augmenté d'environ 3,7 % en 2022, ce qui correspond à la prévision du budget de 2022, tandis que le PIB nominal est estimé à 9,4 %, soit un taux considérablement plus élevé que celui de 6,7 % prévu dans le budget de 2022. En 2022, la rémunération des salariés, l'excédent net d'exploitation des sociétés, la consommation des ménages et les prix à la consommation ont tous augmenté plus rapidement que prévu initialement.

Les perspectives ont été révisées par rapport aux projections du budget de 2022. Voici les principaux changements apportés :

- croissance plus lente du PIB nominal et réel en 2023 et 2024, mais plus marquée en 2025;
- croissance plus lente de la consommation nominale des ménages pendant la période de prévision;
- croissance plus forte de l'emploi en 2022, suivie d'une croissance plus lente en 2023 et 2024;
- affaiblissement du marché des reventes de logements en 2023, suivi d'un fort rebond en 2024.

Tableau 2.2

Changements apportés aux principales hypothèses économiques du ministère des Finances de l'Ontario : Comparaison entre le budget de 2022 et le budget de 2023 (variation en pourcentage)

	2022		2023p		2024p		2025p	
	Budget de 2022	Budget de 2023	Budget de 2022	Budget de 2023	Budget de 2022	Budget de 2023	Budget de 2022	Budget de 2023
Produit intérieur brut réel	3,7	3,7e	3,1	0,2	2,0	1,3	1,9	2,5
Produit intérieur brut nominal	6,7	9,4e	5,1	2,8	4,2	3,6	4,1	4,6
Rémunération des salariés	5,6	9,0e	4,6	5,1	4,6	4,2	4,1	4,5
Excédent net d'exploitation – sociétés	4,6	5,0e	5,8	(8,2)	1,6	(0,5)	4,2	9,2
Consommation nominale des ménages	8,8	12,6e	6,3	5,1	4,7	4,1	4,6	4,3
Autres indicateurs économiques								
Emploi	3,9	4,6	2,0	0,5	1,7	1,0	1,2	1,7
Création d'emplois (en milliers)	287	338	153	39	133	78	95	133
Taux de chômage (en pourcentage)	6,1	5,6	5,7	6,4	5,6	6,6	5,5	6,3
Indice des prix à la consommation	4,7	6,8	2,5	3,6	2,1	2,1	2,1	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	86,9	96,1	84,0	80,3	87,3	79,3	87,8	82,7
Reventes de logements	(11,3)	(32,3)	1,5	(8,9)	1,2	21,0	1,2	1,2
Prix de revente des logements	9,3	6,8	2,6	(9,7)	4,0	2,2	4,0	4,0
Principaux facteurs externes								
Produit intérieur brut réel des États-Unis	3,7	2,1	2,6	0,5	2,1	1,2	2,0	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	82	95	75	83	67	80	68	79
Dollar canadien (cents américains)	79,5	76,8	79,5	74,4	79,2	76,5	80,0	77,6
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	0,9	2,3	1,7	4,3	2,0	3,3	2,1	2,5
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	2,0	2,8	2,5	3,1	2,8	3,1	2,9	3,1

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 30 janvier 2023.

¹ Mises en chantier projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 30 janvier 2023.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis; *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2022 et janvier 2023), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

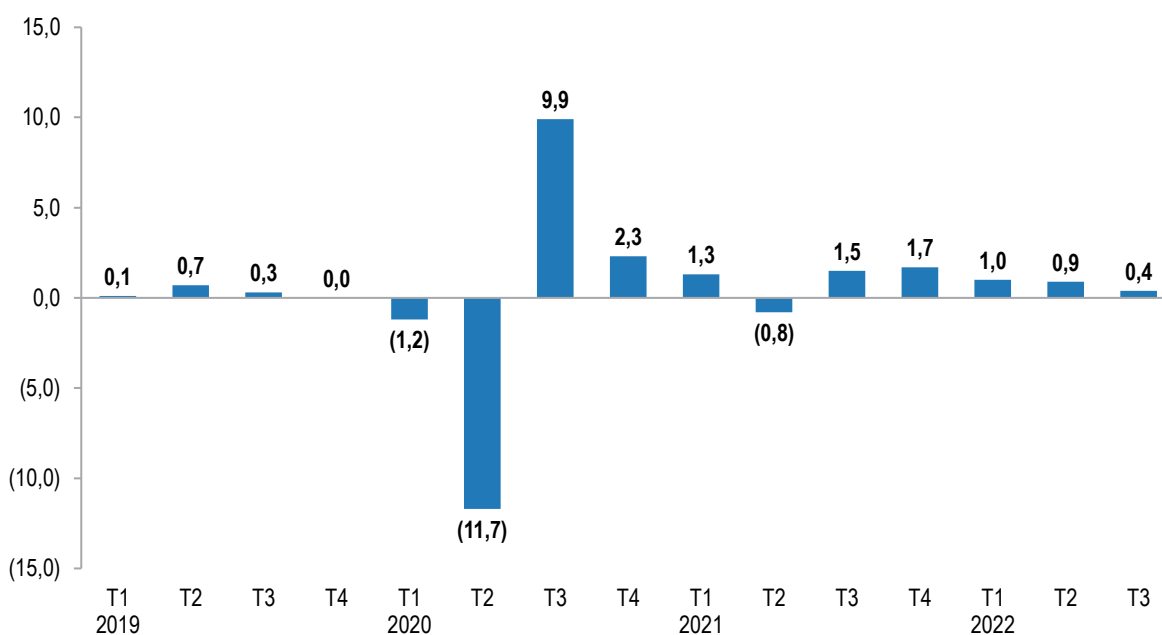
Résultats économiques récents

Le PIB réel de l'Ontario a enregistré une cinquième hausse consécutive au troisième trimestre de 2022 avec une augmentation de 0,4 %, suivant une hausse de 0,9 % au deuxième trimestre. Au troisième trimestre de 2022, le PIB réel était de 4,0 % supérieur à celui d'avant la pandémie.

Graphique 2.1

L'économie de l'Ontario a poursuivi sa croissance

Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

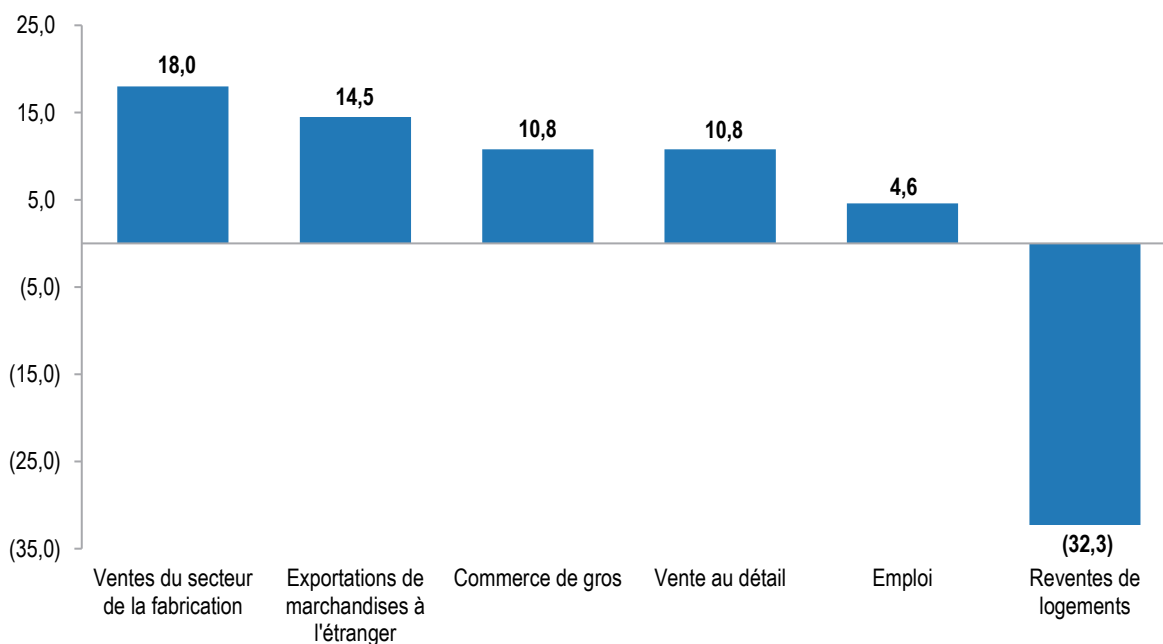
Bien que la croissance ait été globalement résiliente, certains secteurs sensibles aux taux d'intérêt, comme les dépenses de consommation et l'investissement dans le logement, ont récemment montré des signes de ralentissement. Les dépenses réelles des ménages en Ontario ont diminué de 0,9 % au troisième trimestre de 2022. L'investissement réel dans les structures résidentielles a reculé de 6,8 % au troisième trimestre de 2022, suivant une diminution de 10,4 % au deuxième trimestre, ce qui coïncide avec un ralentissement du marché immobilier. Les stocks des entreprises ont atteint un niveau record au troisième trimestre de 2022, mais pourraient être réduits au cours des prochains trimestres, ce qui pourrait influencer sur la croissance du PIB.

D'autres indicateurs économiques ont affiché de bons résultats en 2022, notamment les ventes de biens manufacturés, les exportations, le commerce de gros et de détail et l'emploi. Les reventes de logements ont connu une baisse en raison de l'augmentation rapide des taux d'intérêt, la Banque du Canada ayant considérablement relevé son taux directeur, qui est passé de 0,25 % au début du mois de mars 2022 à 4,50 % en janvier 2023.

Graphique 2.2

Rendement des indicateurs économiques clés de l'Ontario en 2022

Croissance des indicateurs économiques
(en pourcentage)



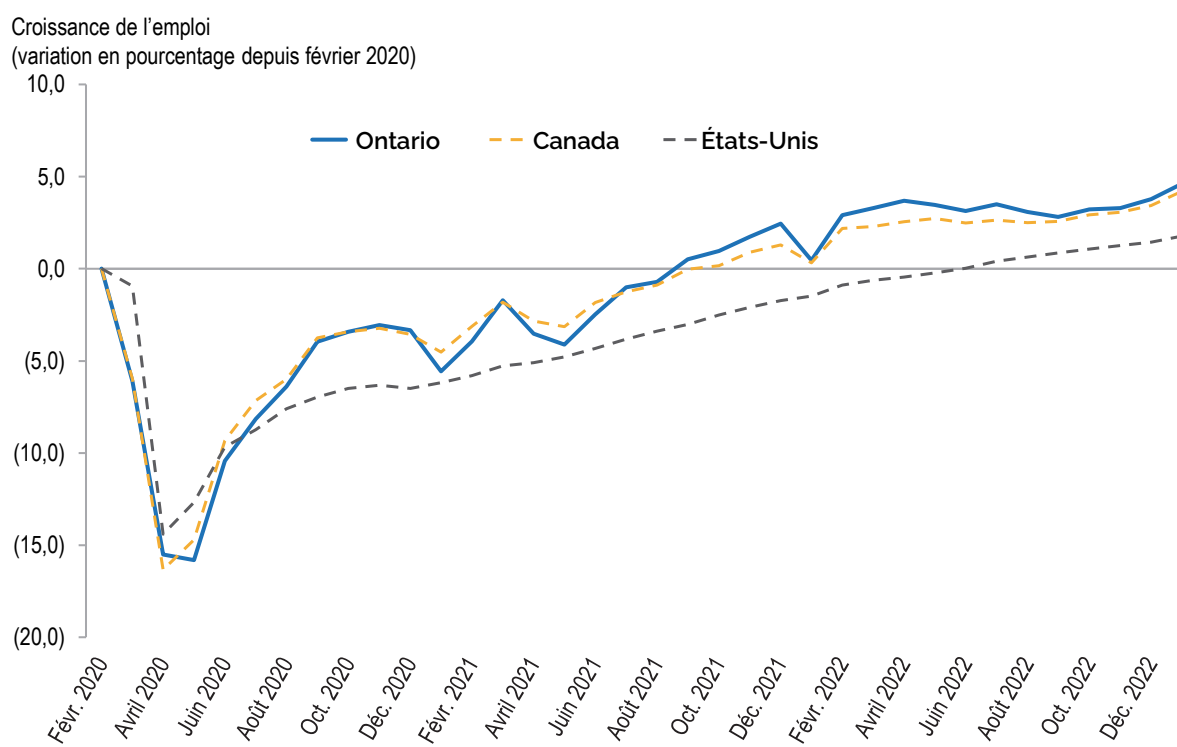
Sources : Statistique Canada et L'Association canadienne de l'immeuble.

Marché de l'emploi en Ontario

L'Ontario fait face à une pénurie de main-d'œuvre avec un taux de chômage historiquement bas et des taux d'emploi élevés. Le taux de chômage dans la province était en moyenne de 5,6 % en 2022, tout comme en 2018 et 2019, avant la pandémie, soit le plus faible taux annuel depuis la fin des années 1980. En janvier 2023, ce taux était de 5,2 %.

L'emploi dans la province a augmenté de 338 300 (+4,6 %) en 2022, après un gain de 367 400 (+5,2 %) emplois nets en 2021; il s'agit des deux années où le taux de croissance de l'emploi a été le plus haut jamais enregistré¹. La grande majorité des gains d'emplois nets réalisés ces deux dernières années étaient des postes à temps plein (81 %) et dans le secteur privé (75 %). Le rythme de la reprise de l'emploi dans la province a surpassé celui du Canada et des États-Unis.

Graphique 2.3 Reprise soutenue de l'emploi en Ontario



Nota : Le plus récent point de données est janvier 2023 pour tous les territoires.

Sources : Statistique Canada et U.S. Bureau of Labor Statistics.

¹ Les données sur l'emploi de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada commencent en 1976 pour l'Ontario.

L'inflation ralentit, mais demeure élevée

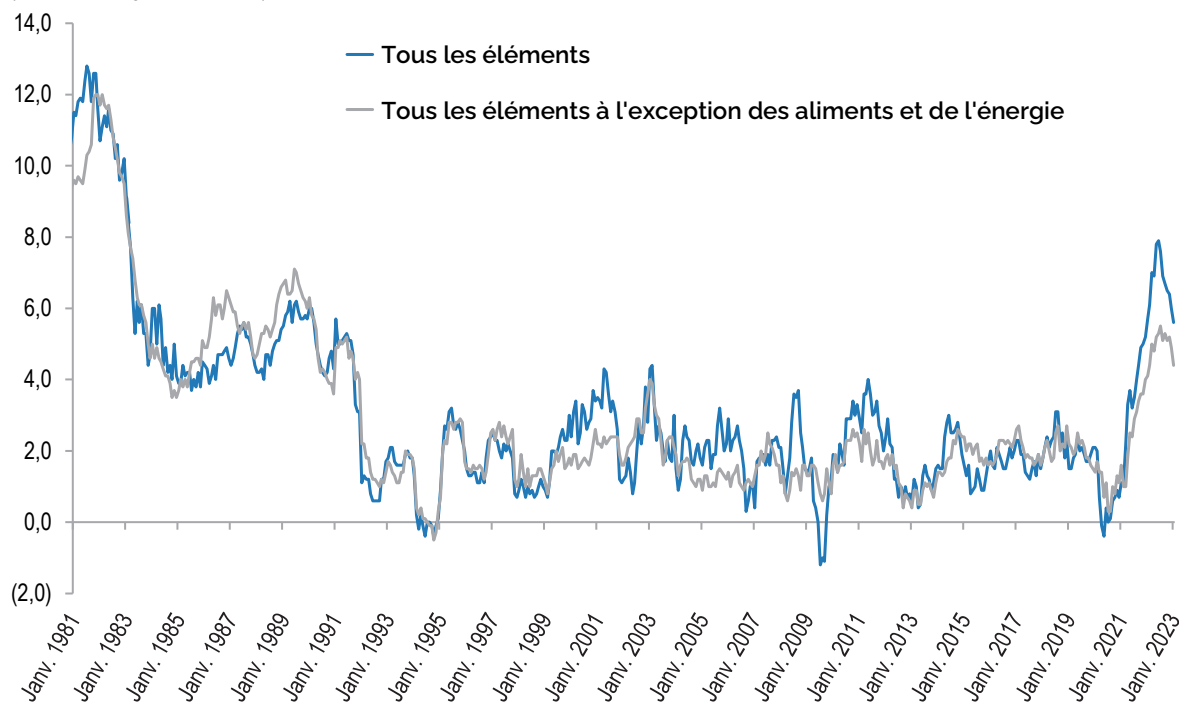
Comme de nombreuses autres économies dans le monde, l'Ontario a enregistré une forte hausse de l'inflation en 2022, notamment en raison d'un rebond de la demande, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et du prix plus élevé des produits de base, exacerbé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les pressions inflationnistes ont commencé à s'atténuer ces derniers mois, mais demeurent élevées. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario a augmenté de 5,6 % en janvier 2023 comparativement à la même période l'année précédente, fléchissant par rapport au récent sommet de 7,9 % atteint en juin 2022.

Les prix de l'énergie demeurent élevés depuis le début de 2021, leur taux d'augmentation ayant atteint un sommet de 37,0 % sur un an en juin 2022. L'inflation des prix de l'énergie a considérablement ralenti pour atteindre 9,0 % en janvier 2023, mais elle demeure élevée. L'inflation des prix des aliments a également été un des principaux facteurs de l'inflation globale, croissant de 10,1 % en janvier 2023 comparativement à la même période l'année précédente. Excluant les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, l'inflation avait augmenté de 4,4 % sur un an en janvier 2023.

Graphique 2.4

Inflation des prix à la consommation en Ontario

Inflation de l'IPC de l'Ontario
(en pourcentage sur 12 mois)



Source : Statistique Canada.

Perspectives économiques

Le ministère des Finances de l'Ontario consulte régulièrement les économistes du secteur privé et suit constamment leurs prévisions afin d'orienter les hypothèses de planification du gouvernement.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB réel de l'Ontario progresse de 0,3 % en 2023, de 1,4 % en 2024, de 2,6 % en 2025 et de 2,5 % en 2026. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB réel sont inférieures à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé pour chacune des années. Trois experts ont examiné les hypothèses de planification économique du ministère des Finances de l'Ontario et les ont jugées raisonnables².

Tableau 2.3
Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel de l'Ontario
(en pourcentage)

	2023	2024	2025	2026
Banque Scotia (décembre)	0,5	1,6	–	–
Banque Nationale du Canada (décembre)	0,6	1,6	–	–
Banque Royale du Canada (décembre)	(0,1)	1,1	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (janvier)	1,0	1,5	4,2	3,8
Groupe Banque TD (janvier)	0,3	0,2	1,4	1,7
Marchés des capitaux CIBC (janvier)	0,2	0,6	–	–
Groupe Desjardins (janvier)	0,0	1,0	2,4	2,2
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (janvier)	(0,2)	1,5	–	–
BMO Marchés des capitaux (janvier)	0,1	1,6	–	–
Université de Toronto (janvier)	0,4	1,8	3,1	2,9
Central 1 Credit Union (janvier)	0,8	1,8	2,4	–
Le Conference Board du Canada (janvier)	0,5	2,5	2,8	2,1
Stokes Economics (janvier)	0,3	1,6	2,1	2,4
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	0,3	1,4	2,6	2,5
Projection de planification de l'Ontario	0,2	1,3	2,5	2,4

Sources : Enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (30 janvier 2023) et ministère des Finances de l'Ontario.

² Les trois experts sont associés aux établissements suivants : Policy and Economic Analysis Program de l'Université de Toronto; Quantitative Economic Decisions, Inc.; Stokes Economic Consulting, Inc.

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à ce qu'en moyenne, le PIB nominal de l'Ontario affiche un taux de croissance de 2,9 % en 2023, de 3,7 % en 2024, de 4,7 % en 2025 et de 4,6 % en 2026. Aux fins d'une planification prudente, les projections du ministère des Finances de l'Ontario concernant le PIB nominal sont inférieures à la moyenne projetée par les économistes du secteur privé pour chacune des années.

Tableau 2.4
Prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB nominal de l'Ontario
(en pourcentage)

	2023	2024	2025	2026
Banque Scotia (décembre)	3,6	4,1	–	–
Banque Nationale du Canada (décembre)	1,3	3,8	–	–
Banque Royale du Canada (décembre)	2,3	3,5	–	–
Quantitative Economic Decisions, Inc. (janvier)	5,6	4,2	7,0	6,1
Groupe Banque TD (janvier)	2,5	2,6	3,4	3,7
Marchés des capitaux CIBC (janvier)	1,6	2,8	–	–
Groupe Desjardins (janvier)	1,8	2,8	–	–
Valeurs mobilières Banque Laurentienne (janvier)	3,4	3,8	–	–
BMO Marchés des capitaux (janvier)	2,6	4,0	–	–
Université de Toronto (janvier)	2,4	3,6	5,1	5,0
Central 1 Credit Union (janvier)	4,0	3,4	4,4	–
Le Conference Board du Canada (janvier)	2,8	4,8	4,6	3,9
Stokes Economics (janvier)	4,0	4,3	3,9	4,1
Moyenne selon l'enquête sur les prévisions du secteur privé	2,9	3,7	4,7	4,6
Projection de planification de l'Ontario	2,8	3,6	4,6	4,5

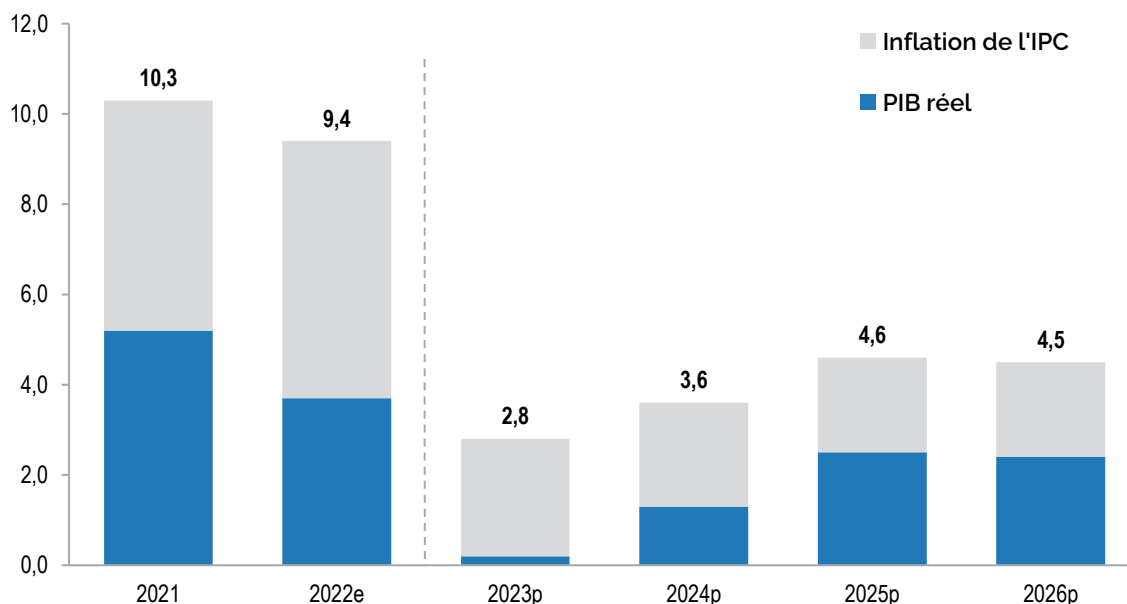
Sources : Enquête du ministère des Finances de l'Ontario auprès des prévisionnistes (30 janvier 2023) et ministère des Finances de l'Ontario.

Le ministère des Finances de l'Ontario estime que le PIB nominal de l'Ontario a augmenté de 9,4 % en 2022, ce qui témoigne notamment de l'inflation du PIB qui est demeurée élevée en raison de la forte hausse des prix au sein de toute l'économie dans un contexte de difficultés d'approvisionnement et de forte demande. On s'attend à ce que la croissance du PIB nominal soit plus modérée compte tenu du ralentissement prévu de l'inflation.

Graphique 2.5

Ralentissement prévu de la croissance du PIB de l'Ontario

Croissance du PIB nominal
(en pourcentage)



e = estimation.

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 30 janvier 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

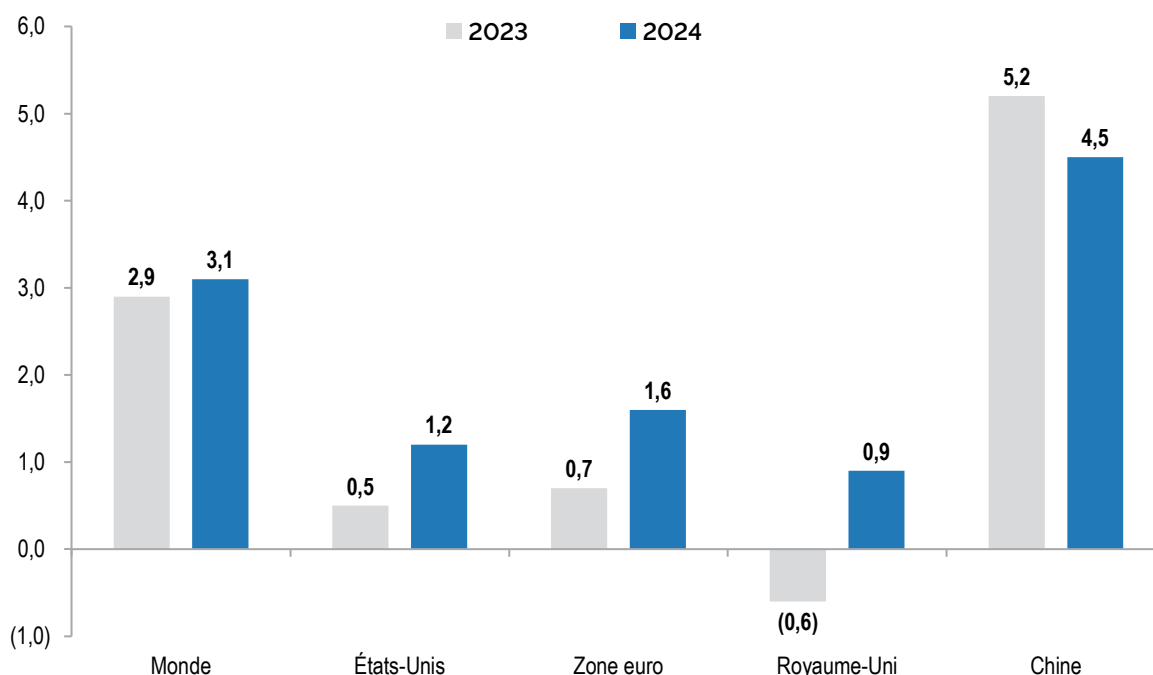
Contexte économique mondial

Les attentes à l'égard de la croissance économique mondiale se sont améliorées, la flambée des prix de l'énergie qui a suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie s'étant atténuée et la Chine ayant amorcé la réouverture de son économie et l'assouplissement des mesures de santé publique. Le Fonds monétaire international prévoit une croissance du PIB réel mondial de 2,9 % en 2023, soit une augmentation par rapport à la croissance de 2,7 % prévue en octobre 2022, et de 3,1 % en 2024, soit une légère diminution par rapport à la croissance de 3,2 % prévue en octobre 2022.

Graphique 2.6

Prévisions de la croissance du PIB réel mondial

Croissance du PIB réel
(en pourcentage)



Sources : Fonds monétaire international (janvier 2023) et Blue Chip Economic Indicators (janvier 2023).

Selon les prévisions, le PIB réel des États-Unis augmentera de 0,5 % en 2023 et de 1,2 % en 2024. Le PIB réel de la zone euro devrait grimper de 0,7 % en 2023 et de 1,6 % en 2024. On prévoit que le PIB réel de la Chine augmentera de 5,2 % en 2023 et de 4,5 % en 2024.

Tableau 2.5
Facteurs externes

	2021	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Croissance du PIB réel mondial (en pourcentage)	6,2	3,4	2,9	3,1	3,4	3,3
Croissance du PIB réel des États-Unis (en pourcentage)	5,9	2,1	0,5	1,2	2,1	2,1
Pétrole brut West Texas Intermediate (WTI) (en \$ US le baril)	68	95	83	80	79	79
Dollar canadien (cents américains)	79,8	76,8	74,4	76,5	77,6	78,5
Taux des bons du Trésor à trois mois ¹ (en pourcentage)	0,1	2,3	4,3	3,3	2,5	2,4
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement ¹ (en pourcentage)	1,4	2,8	3,1	3,1	3,1	3,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 30 janvier 2023.

¹ Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (janvier 2023 et octobre 2022), U.S. Bureau of Economic Analysis, U.S. Energy Information Administration, Banque du Canada, *Blue Chip Economic Indicators* (janvier 2023 et octobre 2022) et enquête du ministère des Finances de l'Ontario menée auprès des prévisionnistes.

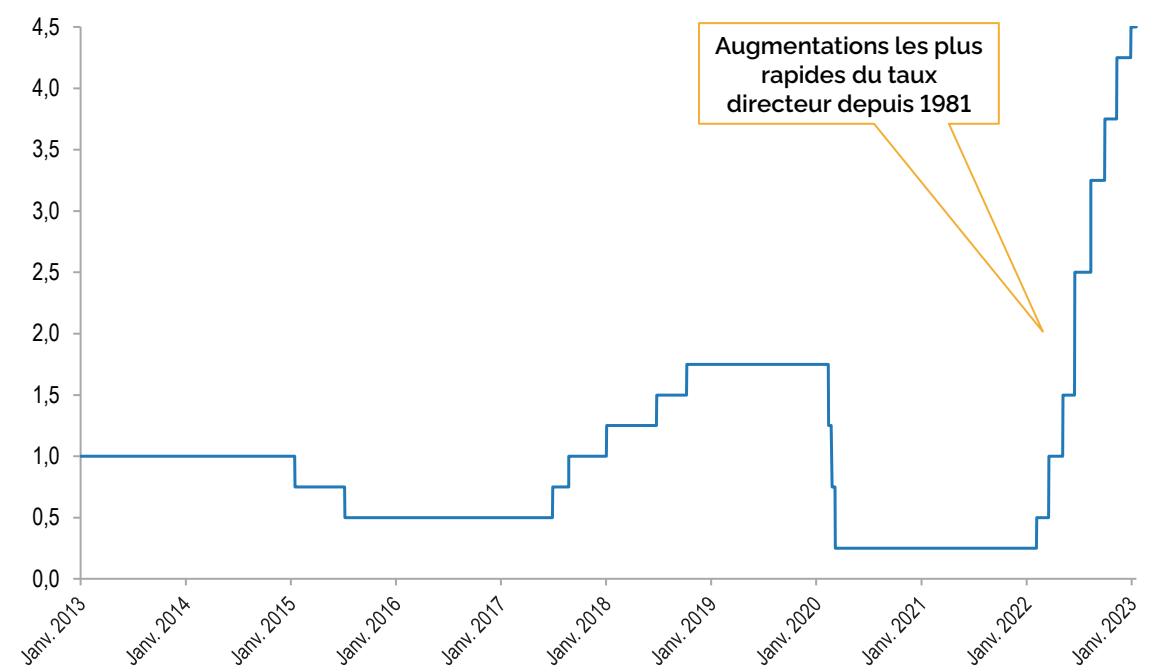
Marchés des capitaux et autres facteurs externes

Pour aider à juguler la forte inflation des prix à la consommation, la Banque du Canada a considérablement relevé son taux directeur, qui est passé de 0,25 % au début du mois de mars 2022 à 4,50 % en janvier 2023. La Banque du Canada a fait savoir en janvier qu'elle prévoit maintenir son taux directeur à ce niveau en attendant de connaître les effets cumulatifs des augmentations de ses taux d'intérêt sur l'économie.

Graphique 2.7

La Banque du Canada a considérablement relevé son taux directeur

Cible de la Banque du Canada pour le taux de financement à un jour
(en pourcentage)



Sources : Banque du Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Avec la poursuite de la réduction de l'inflation, on s'attend à ce que la Banque diminue ses taux directeurs, ce qui permettra une baisse des taux d'intérêt à court terme. Le taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada est passé de 0,1 % en 2021 à 2,3 % en 2022, et on prévoit qu'il augmentera pour atteindre 4,3 % en 2023 avant de fléchir à 2,4 % d'ici 2026. De même, le taux des bons du Trésor à 10 ans du gouvernement du Canada est passé de 1,4 % en 2021 à 2,8 % en 2022; il devrait atteindre 3,1 % en 2023 et rester stable jusqu'en 2026.

Les prix de l'énergie devraient fléchir en 2023 avec le ralentissement de la croissance économique mondiale, puis se maintenir avec la normalisation des marchés de l'énergie durant la période de projection. Le dollar canadien devrait se situer en moyenne à 74,4 cents US en 2023 et s'apprécier graduellement pendant la période de projection.

Détail des perspectives économiques de l'Ontario

Le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que le PIB réel de l'Ontario augmentera de 0,2 % en 2023, de 1,3 % en 2024, de 2,5 % en 2025 et de 2,4 % en 2026. Selon les prévisions, le PIB nominal progressera de 2,8 % en 2023, de 3,6 % en 2024, de 4,6 % en 2025 et de 4,5 % en 2026.

Tableau 2.6
Perspectives économiques de l'Ontario

(variation en pourcentage)

	2021	2022	2023p	2024p	2025p	2026p
Produit intérieur brut réel	5,2	3,7e	0,2	1,3	2,5	2,4
Produit intérieur brut nominal	10,3	9,4e	2,8	3,6	4,6	4,5
Rémunération des salariés	9,2	9,0e	5,1	4,2	4,5	4,2
Excédent net d'exploitation – sociétés	13,7	5,0e	(8,2)	(0,5)	9,2	9,1
Consommation nominale des ménages	7,3	12,6e	5,1	4,1	4,3	4,2
Autres indicateurs économiques						
Emploi	5,2	4,6	0,5	1,0	1,7	1,7
Création d'emplois (en milliers)	367	338	39	78	133	136
Taux de chômage (en pourcentage)	8,1	5,6	6,4	6,6	6,3	6,3
Indice des prix à la consommation	3,5	6,8	3,6	2,1	2,0	2,0
Mises en chantier de logements (en milliers) ¹	99,6	96,1	80,3	79,3	82,7	83,2
Reventes de logements	18,5	(32,3)	(8,9)	21,0	1,2	1,2
Prix de revente des logements	23,6	6,8	(9,7)	2,2	4,0	4,0
Principaux facteurs externes						
Produit intérieur brut réel des États-Unis	5,9	2,1	0,5	1,2	2,1	2,1
Pétrole brut WTI (en \$ US le baril)	68	95	83	80	79	79
Dollar canadien (cents américains)	79,8	76,8	74,4	76,5	77,6	78,5
Taux des bons du Trésor à trois mois (en pourcentage) ²	0,1	2,3	4,3	3,3	2,5	2,4
Taux des obligations à 10 ans du gouvernement (en pourcentage) ²	1,4	2,8	3,1	3,1	3,1	3,2

e = estimation

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario basée sur des sources externes, en date du 30 janvier 2023.

¹ Mises en chantier projetées selon la moyenne du secteur privé en date du 30 janvier 2023.

² Taux d'intérêt du gouvernement du Canada.

Sources : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Association canadienne de l'immeuble, Banque du Canada, United States Bureau of Economic Analysis, *Blue Chip Economic Indicators* (janvier 2023 et octobre 2022), U.S. Energy Information Administration et ministère des Finances de l'Ontario.

Emploi, revenus et dépenses

La croissance vigoureuse de l'emploi en Ontario s'est poursuivie en 2022, et le taux de chômage s'est établi en moyenne à 5,6 %. En 2023, la forte inflation, les taux d'intérêt élevés et l'incertitude économique devraient contribuer au ralentissement de la croissance de l'emploi. Malgré une croissance modeste de l'emploi en 2023, le taux de chômage devrait augmenter pour atteindre 6,4 % puisqu'on prévoit que la forte augmentation de la population active se poursuivra.

Au cours de la période de 2024 à 2026, la croissance de l'emploi devrait s'accroître pour s'établir en moyenne à 1,5 % par année. Avec ce regain, le taux de chômage devrait diminuer pour atteindre 6,3 % en 2025 et 2026.

Le ralentissement de la croissance de l'emploi et l'atténuation des pressions inflationnistes devraient se traduire par une réduction de la croissance de la rémunération des salariés pour passer de 9,0 % en 2022 à 5,1 % en 2023. La rémunération des salariés devrait augmenter à un taux annuel moyen de 4,3 % de 2024 à 2026.

Les coûts élevés du service de la dette et les prix élevés devraient plomber les dépenses de consommation en 2023. La croissance de la consommation nominale des ménages devrait ralentir pour passer de 12,6 % en 2022 à 5,1 % en 2023, témoignant d'un fléchissement de l'inflation et de la croissance réelle. La consommation nominale des ménages devrait augmenter de 4,2 % par année en moyenne au cours de la période de 2024 à 2026.

Inflation des prix à la consommation

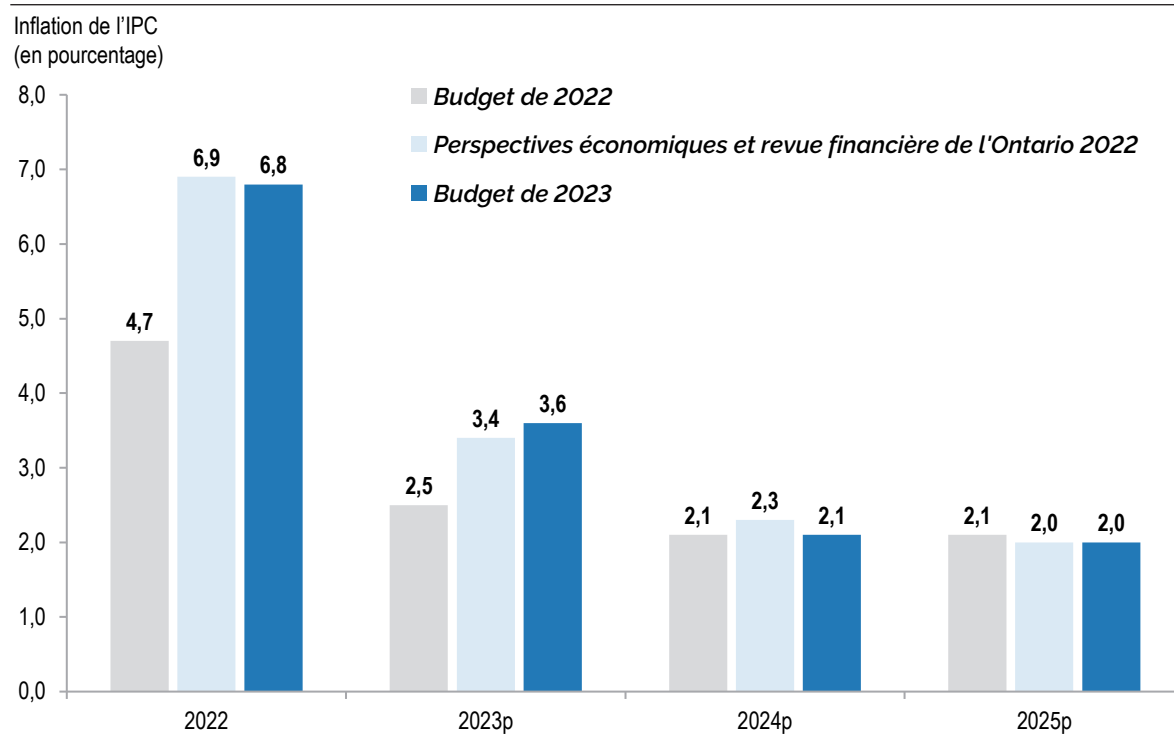
Au début de 2022, les faibles taux d'intérêt, les difficultés d'approvisionnement et la forte activité économique ont contribué aux conditions qui ont entraîné une hausse beaucoup plus rapide que prévu de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario. Selon la plupart des prévisionnistes du secteur privé, les répercussions des difficultés d'approvisionnement seront provisoires. Le budget de 2022 prévoyait que l'IPC de l'Ontario augmenterait de 4,7 % en 2022, qu'il diminuerait pour s'établir à 2,5 % en 2023 et qu'il reviendrait près de la cible d'inflation de 2,0 % de la Banque du Canada d'ici 2024.

Lors de la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, l'inflation avait augmenté beaucoup plus rapidement que prévu, et on prévoyait qu'elle demeurerait élevée pendant une plus longue période. Dans ce document, on prévoyait que la hausse de l'IPC de l'Ontario serait de 6,9 % en 2022, de 3,4 % en 2023 et de 2,3 % en 2024.

Les perspectives relatives à l'inflation de l'IPC ont peu changé depuis la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*. À des fins de planification, le ministère des Finances de l'Ontario prévoit que l'inflation de l'IPC sera de 3,6 % en 2023, qu'elle ralentira pour s'établir à 2,1 % en 2024, puis qu'elle s'alignera sur le taux cible de 2,0 % de la Banque du Canada en 2025 et 2026.

Graphique 2.8

Évolution des attentes relativement à l'inflation de l'IPC



p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes au 30 janvier 2023.

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

La trajectoire qu'empruntera l'inflation de l'IPC est incertaine et dépend de l'évolution de l'économie et des mesures adoptées par les banques centrales. Les économistes du secteur privé ont des opinions très variées, les prévisions concernant l'inflation en 2023 allant de 2,7 % à 5,5 %. La fourchette des opinions se rétrécit par la suite, allant de 1,5 % à 2,5 % en 2024, et de 1,8 % à 2,1 % en 2025.

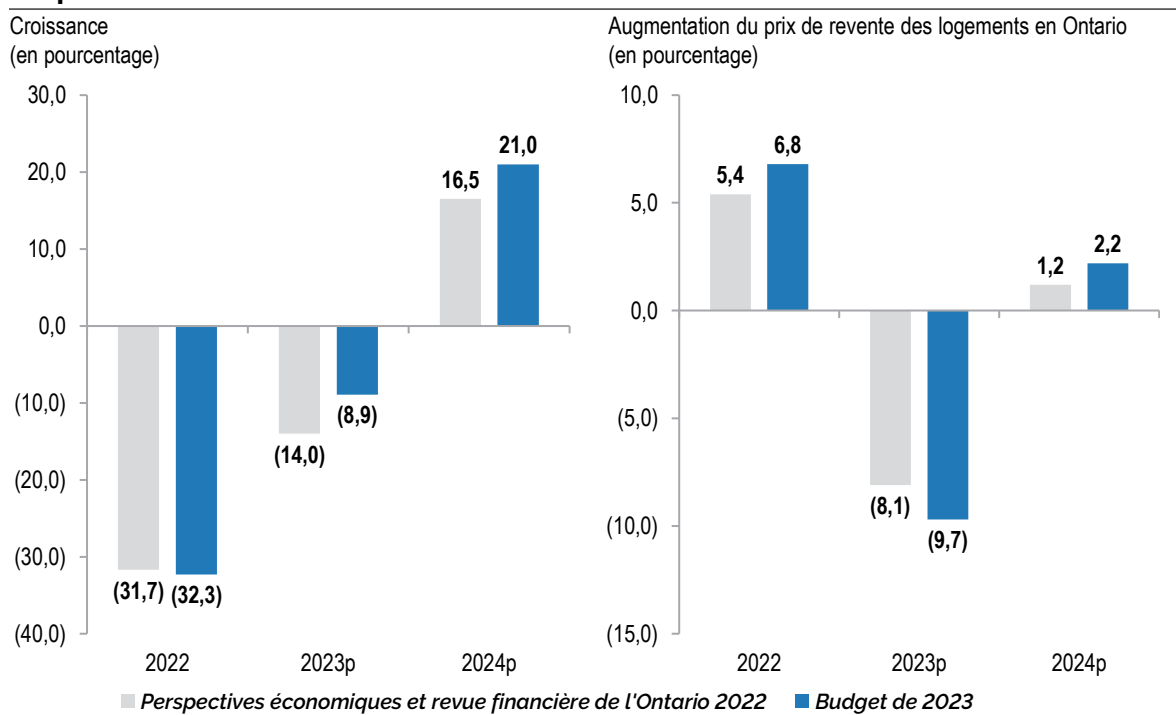
Logement

L'activité sur le marché de l'habitation en Ontario a continué de fléchir jusqu'à la fin de 2022, le marché s'adaptant à la hausse des taux d'intérêt. En janvier 2023, les prix moyens de revente de logements avaient diminué de 21,3 % par rapport au sommet de février 2022, tandis que les reventes étaient inférieures de 43,4 %. L'activité soutenue au début de 2022 a contribué à l'augmentation de 6,8 % des prix moyens de revente de logements, après une croissance de 23,6 % en 2021. Le nombre de reventes de logement a fléchi de 32,3 % en 2022, après une augmentation de 18,5 % en 2021.

L'activité sur le marché de l'habitation devrait commencer à se stabiliser pendant la période de prévision. On prévoit que les reventes de logements diminueront de 8,9 % en 2023 et connaîtront un regain de 21,0 % en 2024 avant de revenir à des niveaux concordant davantage avec les facteurs fondamentaux de la demande, comme la croissance démographique, en 2025 et 2026. Les prix moyens des logements devraient baisser de 9,7 % en 2023 avant de se stabiliser, puis augmenter de 2,2 % en 2024 et continuer de croître en 2025 et 2026. Pour connaître le plan détaillé du gouvernement pour faire construire 1,5 million de logements d'ici 2031, voir la section B du chapitre 1, *Œuvrer pour vous*.

Graphique 2.9

Amélioration des perspectives du marché du logement en Ontario depuis l'automne



Sources : L'Association canadienne de l'immeuble et ministère des Finances de l'Ontario.

Risques pour les perspectives

De nombreuses banques centrales, dont la Banque du Canada, ont resserré leur politique monétaire pour aider à contrôler l'inflation des prix sur leur territoire. Les taux globaux d'inflation ont affiché une tendance à la baisse ces derniers mois, attribuable notamment à la diminution des prix de l'énergie et des produits de base. Il y a cependant un risque que l'inflation soit plus persistante, surtout dans les secteurs des services. Cette situation pourrait nécessiter le maintien du resserrement de la politique monétaire, surtout si la Banque du Canada estime que les attentes des consommateurs et des entreprises à l'égard de l'inflation à moyen terme commencent à être plus grandes.

Aux États-Unis, le marché du travail continue d'afficher de bons résultats malgré le fait que la Réserve fédérale américaine a considérablement resserré sa politique monétaire. Il y a un risque que l'activité économique ralentisse de façon plus marquée aux États-Unis, la Réserve fédérale cherchant à réduire l'inflation des prix à la consommation dans le pays. Cela présente un risque de ralentissement économique en Ontario, notamment en ce qui a trait à la demande de produits d'exportation de la province.

La conjoncture économique et géopolitique internationale continue de présenter d'importants risques pour l'économie de l'Ontario. L'évolution de la situation en Ukraine expose toujours les chaînes d'approvisionnement et les marchés des produits de base mondiaux à une volatilité potentielle. En Chine, l'assouplissement récent des mesures de santé publique dans le contexte de la pandémie et la réouverture de l'économie constituent un risque à la hausse pour la croissance économique mondiale et les prix des produits de base.

Le tableau 2.7 présente les répercussions que des changements soutenus dans les principaux facteurs externes pourraient avoir sur les hypothèses de planification du PIB réel de l'Ontario, si on suppose que les autres facteurs externes restent inchangés. La fourchette relativement étendue des répercussions estimées témoigne du degré d'incertitude entourant les réactions potentielles de l'économie aux changements des conditions externes.

Tableau 2.7

Incidence des changements soutenus dans les principaux facteurs externes sur la croissance du PIB réel

(variation en points de pourcentage)

	Variation de la croissance du PIB réel	
	Première année	Deuxième année
Appréciation du dollar canadien de 0,05 \$ US	(0,1) à (0,7)	(0,2) à (0,8)
Hausse du prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril	(0,1) à (0,3)	(0,1) à (0,3)
Augmentation de la croissance du PIB réel américain de un point de pourcentage	+0,2 à +0,6	+0,3 à +0,7
Hausse des taux d'intérêt canadiens de un point de pourcentage	(0,1) à (0,5)	(0,2) à (0,6)

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives économiques

Afin d'offrir une plus grande transparence quant aux perspectives économiques de la province en période de grande incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti. Ces scénarios ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas. En effet, ils représentent des résultats auxquels on peut raisonnablement s'attendre en cette période d'incertitude.

Tableau 2.8

Scénarios de croissance du PIB réel de l'Ontario

(en pourcentage)

	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance rapide	1,3	2,0	2,8	2,7
Projection de planification	0,2	1,3	2,5	2,4
Scénario de croissance au ralenti	(0,7)	0,8	2,4	2,3

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 2.9

Scénarios de croissance du PIB nominal de l'Ontario

(en pourcentage)

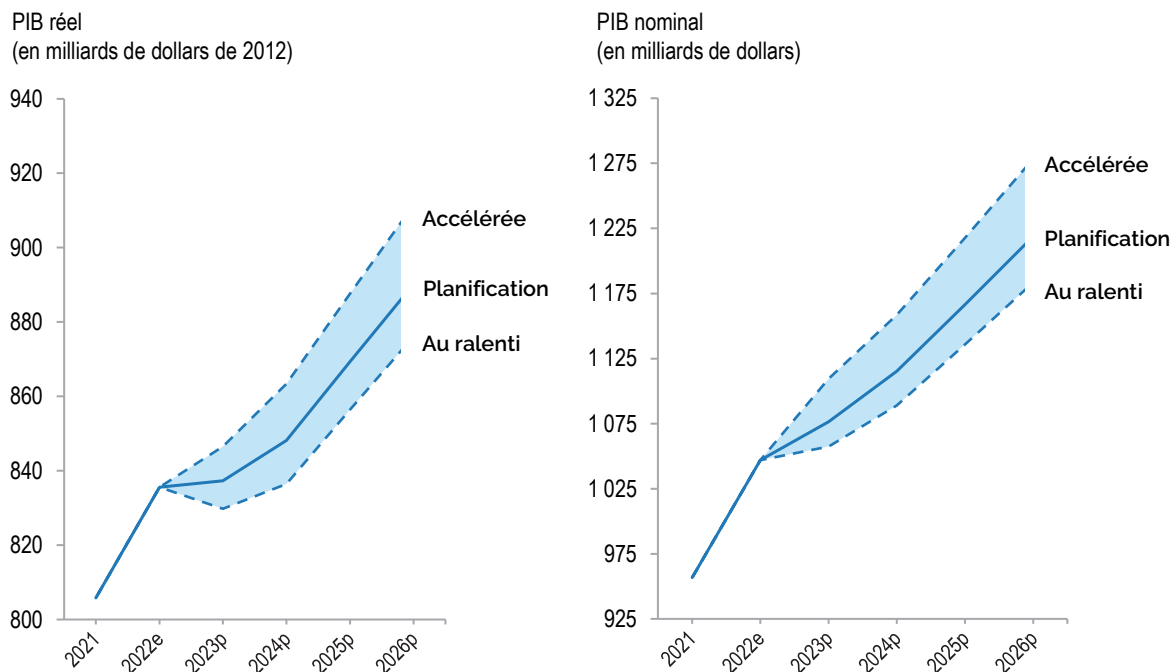
	2023p	2024p	2025p	2026p
Scénario de croissance rapide	6,0	4,4	5,1	5,0
Projection de planification	2,8	3,6	4,6	4,5
Scénario de croissance au ralenti	1,0	3,0	4,3	4,2

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

D'ici 2026, le PIB réel dans le scénario de croissance accélérée est de 2,4 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il est de 1,6 % inférieur. D'ici 2026, le PIB nominal dans le scénario de croissance accélérée est de 4,9 % supérieur à ce qu'il est dans la projection de planification, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, il est de 2,9 % inférieur.

Graphique 2.10
Fourchette des scénarios de prévisions du PIB de l'Ontario



e = estimation.
p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario fondée sur des sources externes et d'autres scénarios possibles.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Présentation transparente des informations économiques

Les Comptes économiques de l'Ontario présentent une évaluation globale des résultats économiques de l'Ontario chaque trimestre. Les économistes du secteur privé s'en servent pour évaluer l'état actuel de l'économie de la province et comme assise pour mettre à jour leurs prévisions. Les Comptes économiques de l'Ontario orientent le plan financier de la province, car le gouvernement s'y fie pour établir ses prévisions en matière d'économie et de revenus.

Aux termes de la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, les Comptes économiques trimestriels de l'Ontario doivent être publiés dans les 45 jours suivant la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

Conformément à la Loi, les Comptes économiques de l'Ontario seront publiés selon le calendrier présenté dans le tableau 2.10.

Tableau 2.10
Dates de publication des Comptes économiques de l'Ontario

Période de référence	Date de publication prévue des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada	Date d'échéance correspondante pour la publication des Comptes économiques de l'Ontario
Quatrième trimestre (octobre-décembre) 2022	28 février 2023	Au plus tard le 14 avril 2023
Premier trimestre (janvier-mars) 2023	31 mai 2023	Au plus tard le 14 juillet 2023
Deuxième trimestre (avril-juin) 2023	1 ^{er} septembre 2023	Au plus tard le 16 octobre 2023
Troisième trimestre (juillet-septembre) 2023	30 novembre 2023	Au plus tard le 12 janvier 2024
Quatrième trimestre (octobre-décembre) 2023	29 février 2024	Au plus tard le 12 avril 2024

Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.



Chapitre 3

Plan financier et perspectives de l'Ontario

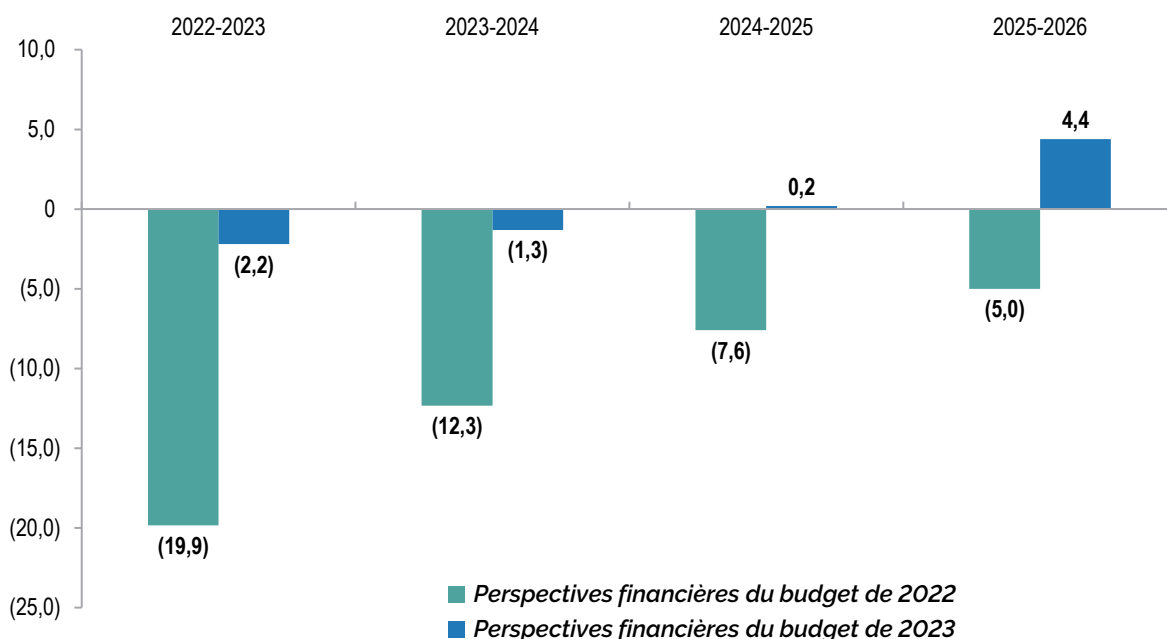
Introduction

L'Ontario est en voie d'atteindre l'équilibre budgétaire. En effet, le gouvernement devrait se retrouver en situation d'excédent en 2024-2025, soit trois ans plus tôt que ce qui était prévu dans le budget de 2022. Certes, ceci est une bonne nouvelle, mais il n'en demeure pas moins qu'il règne encore une grande incertitude économique et géopolitique.

Pour 2022-2023, le gouvernement prévoit un déficit de 2,2 milliards de dollars. À moyen terme, le gouvernement estime en enregistrer un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2023-2024 et des excédents de 0,2 milliard de dollars en 2024-2025 et de 4,4 milliards de dollars en 2025-2026. Ceci représente une amélioration marquée par rapport aux perspectives du budget de 2022.

Graphique 3.1 Perspectives financières actuelles comparées à celles du budget de 2022

En milliards de dollars



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Principalement en raison de déficits moins élevés que les prévisions et de la hausse plus marquée que prévu du PIB nominal, on s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB s'établisse à 37,8 % en 2022-2023, ce qui représente 3,6 points de pourcentage de moins que le ratio de 41,4 % prévu dans le budget de 2022. À moyen terme, on estime que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 37,8 % en 2023-2024, de 37,7 % en 2024-2025, puis qu'il se repliera à 36,9 % en 2025-2026.

Tableau 3.1
Sommaire financier
(en milliards de dollars)

	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Perspectives à moyen terme		
			2023-2024	2024-2025	2025-2026
Revenus	185,1	200,4	204,4	213,0	226,0
Charges					
Programmes	170,4	189,1	190,6	196,4	202,5
Intérêt sur la dette	12,6	13,4	14,1	14,4	15,1
Charges totales	183,0	202,6	204,7	210,8	217,5
Excédent/(Déficit) avant la réserve	2,1	(2,2)	(0,3)	2,2	8,4
Réserve	–	–	1,0	2,0	4,0
Excédent/(Déficit)	2,1	(2,2)	(1,3)	0,2	4,4
Dette nette en pourcentage du PIB	39,8 %	37,8 %	37,8 %	37,7 %	36,9 %
Dette nette en pourcentage des revenus	205,6 %	197,5 %	198,9 %	197,3 %	190,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage de revenus	6,8 %	6,7 %	6,9 %	6,8 %	6,7 %

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 23 février 2023.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.



Résultats financiers provisoires¹ de l'exercice 2022-2023

Selon les projections, le déficit de l'Ontario atteindra 2,2 milliards de dollars en 2022-2023, retranchant 17,7 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2022 et 4,4 milliards de dollars comparativement aux perspectives du bulletin *Finances de l'Ontario du troisième trimestre 2022-2023*.

Dans le budget de 2023, le gouvernement prévoit des revenus de 200,4 milliards de dollars en 2022-2023, soit une augmentation de 20,6 milliards de dollars par rapport aux prévisions figurant dans le budget de 2022. Cette augmentation est largement attribuable à la progression des revenus fiscaux tirés des cotisations fiscales plus élevées pour 2021 et les années antérieures, d'après des renseignements fournis par l'Agence du revenu du Canada depuis la publication du budget de 2022.

Les charges de programmes devraient s'élever à 189,1 milliards de dollars, un chiffre supérieur de 4,0 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2022.

Selon les prévisions, l'Ontario paiera 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2022-2023, soit un montant légèrement inférieur aux prévisions du budget de 2022, ce qui est principalement attribuable à un programme d'emprunt de moindre envergure malgré des taux d'intérêt plus élevés. Principalement en raison de déficits inférieurs aux prévisions et de la hausse plus marquée que prévu du PIB nominal, on s'attend à ce que le ratio de la dette nette au PIB s'établisse à 37,8 % en 2022-2023, ce qui représente 3,6 points de pourcentage de moins qu'établi dans le budget de 2022.

Le budget de 2022 prévoyait une réserve de 1,0 milliard de dollars pour 2022-2023 de manière à prémunir le plan financier contre les variations défavorables imprévues relatives aux prévisions des revenus et des charges de l'Ontario pour le reste de l'exercice. Comme il n'a pas été nécessaire de puiser dans la réserve pour la fin de l'exercice, elle a été éliminée lorsque les chiffres provisoires ont été arrêtés, ce qui a contribué à réduire davantage le déficit.

Chiffres provisoires¹

Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023, et pourraient changer lorsque les charges et les revenus réels de la province seront déterminés de façon définitive dans les *Comptes publics de l'Ontario 2022-2023* qui seront publiés au plus tard le 27 septembre 2023.

Tableau 3.2
Résultats financiers en cours d'exercice 2022-2023
(en millions de dollars)

	Budget de 2022	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Variation en cours d'exercice
Revenus	179 798	200 402	20 605
Charges			
Programmes	185 163	189 148	3 985
Intérêt sur la dette	13 485	13 424	(61)
Charges totales	198 648	202 572	3 924
Excédent/(Déficit) avant la réserve	(18 850)	(2 170)	16 680
Réserve	1 000	–	(1 000)
Excédent/(Déficit)	(19 850)	(2 170)	17 680

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 23 février 2023.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Bilan provisoire des revenus

Les perspectives de revenus totaux pour 2022-2023 s'établissent à 200,4 milliards de dollars, ce qui est supérieur de 20,6 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2022. Depuis la publication du bulletin *Finances du troisième trimestre de 2022-2023*, le total des revenus s'est amplifié de 4,0 milliards de dollars, ce qui s'explique par des prévisions de revenus fiscaux augmentées, la constatation des transferts en nature du gouvernement du Canada liés aux fournitures pour lutter contre la COVID-19 et des montants inscrits au poste Autres revenus non fiscaux.

Tableau 3.3

Sommaire des variations des revenus en 2022-2023 depuis la publication du budget de 2022 (en millions de dollars)

	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023
Total des revenus — Budget de 2022	179 798
Variations des revenus dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	1 204
Variations des revenus dans le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022</i>	5 820
Variation des revenus dans le bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	9 626
Variations des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	
Impôt sur le revenu des particuliers	2 050
Impôt sur les sociétés	303
Taxe sur l'essence et taxe sur les carburants	98
Impôt-santé des employeurs	90
Tous les autres impôts et taxes	18
Total — Revenus fiscaux	2 560
Transferts du gouvernement du Canada	422
Autres revenus non fiscaux	973
Total de la variation des revenus depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	3 955
Total de la variation des revenus depuis la publication du budget de 2022	20 605
Total des perspectives de revenus — budget de 2023	200 402

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 23 février 2023.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les prévisions quant au **total des revenus fiscaux** ont augmenté de 2 560 millions de dollars par rapport à celles formulées dans le bulletin *Finances du troisième trimestre de 2022-2023*. Voici les principales variations aux perspectives de revenus fiscaux :

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers** ont progressé de 2 050 millions de dollars; ceci tient compte de mises à jour pour illustrer l'incidence de la croissance récente plus forte que prévu des données sur le revenu et des attentes plus élevées à l'égard du niveau d'emploi et des salaires.

- Les revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des sociétés** ont augmenté de 303 millions de dollars en raison des résultats d'entreprises supérieurs aux attentes.
- Les revenus tirés de la **taxe sur l'essence et de la taxe sur les carburants** se sont accentués de 98 millions de dollars, ce qui tient compte des données actualisées sur les sommes perçues en 2022-2023.
- Les revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** ont monté de 90 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable à des perspectives plus favorables au chapitre de la croissance des gains d'emplois et de la rémunération des salariés.
- Les revenus tirés de **tous les autres impôts et taxes** sont de 18 millions de dollars supérieurs aux prévisions, principalement en raison des recettes provenant de la taxe sur le tabac.

Les **transferts du gouvernement du Canada** se sont accrus de 422 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable à la constatation de revenus en nature liés aux fournitures qu'il a données pour lutter contre la COVID-19, et qui sont en partie compensés par le report du financement dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada.

Les **autres revenus non fiscaux** ont augmenté de 973 millions de dollars, principalement en raison d'une hausse des revenus du secteur parapublic provenant de sources de revenus tiers, et de revenus supérieurs aux attentes provenant des droits, permis et redevances ainsi que de revenus divers, ce qui témoigne du redressement entamé depuis la pandémie de COVID-19.

Bilan provisoire des charges

Depuis la publication du budget de 2022, le gouvernement a effectué des investissements ciblés favorisant la concrétisation du Plan de l'Ontario pour bâtir tout en continuant d'investir dans les services publics essentiels au cours de l'exercice. Les perspectives de charges totales pour 2022-2023 sont de 202,6 milliards de dollars, soit 3,9 milliards de dollars de plus que les prévisions du budget de 2022.

Depuis la publication du bulletin *Finances du troisième trimestre de 2022-2023*, les prévisions des charges totales de programmes ont augmenté de 0,6 milliard de dollars, ce qui est principalement attribuable à des charges ponctuelles additionnelles étant elles-mêmes en partie compensées par des charges des ministères inférieures aux prévisions.

Tableau 3.4
Sommaire des variations des charges en cours d'exercice
2022-2023 depuis le budget de 2022
 (en millions de dollars)

	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023
Total des charges dans le budget de 2022	198 648
Total des variations des charges dans le bulletin <i>Finances du premier trimestre de 2022-2023</i>	105
Total des variations des charges dans le document <i>Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022</i>	15
Total des variations des charges dans le bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	3 229
Variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	
Programmes de base²	
Secteur de la santé	(284)
Secteur de l'éducation ³	(47)
Secteur de l'enseignement postsecondaire	(75)
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	(92)
Secteur de la justice	313
Autres programmes	(384)
Total des variations des charges de programmes de base depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	(570)
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	(86)
Autres charges ponctuelles	1 250
Total des variations des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	594
Variation de l'intérêt sur la dette depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	(18)
Variation du total des charges de programmes depuis la publication du bulletin <i>Finances du troisième trimestre de 2022-2023</i>	576
Total des variations des charges depuis le budget de 2022	3 924
Total des charges — Perspectives du budget de 2023	202 572

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

² Aux fins de la présentation de l'information financière dans le budget de 2023, toutes les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 pour l'exercice 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19.

³ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges au titre de ce régime sont incluses dans le poste Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les perspectives provisoires et à moyen terme représentent en majeure partie les renseignements disponibles au 23 février 2023.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les principales variations des charges de programmes attendues depuis la publication du bulletin *Finances du troisième trimestre de 2022-2023* :

- Les charges du **secteur de la santé** devraient s'établir à 284 millions de dollars de moins que prévu, ce qui s'explique principalement par des retards dans les projets de construction découlant de la conjoncture, une diminution des cotisations à l'Association canadienne de protection médicale et des prévisions inférieures liées aux coûts des programmes publics de médicaments selon la demande de l'Ontario.

- Les charges du **secteur de l'éducation** devraient s'élever à 47 millions de dollars de moins, principalement en raison d'entrées de fonds non gouvernementales inférieures aux prévisions pour les conseils scolaires et du moment de la mise en œuvre de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui sont compensées en partie par la hausse des dépenses des conseils scolaires, comme les coûts du carburant plus élevés pour le transport des élèves.
- Les charges du **secteur de l'enseignement postsecondaire** devraient être inférieures de 75 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable aux demandes d'aide financière inférieures aux attentes.
- Les charges du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** devraient être moins élevées de 92 millions de dollars, surtout en raison du nombre de demandes d'aide sociale inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par des conditions du marché du travail plus favorables.
- Les charges du **secteur de la justice** devraient être plus élevées de 313 millions de dollars, surtout en raison des investissements ayant trait à la prestation de services essentiels dans les tribunaux, les services correctionnels et les services de police.
- Les charges du poste **Autres programmes** devraient diminuer d'un montant net de 384 millions de dollars, principalement en raison des principales variations qui suivent :
 - Le ministère de l'Énergie a engagé des dépenses de 402 millions de dollars inférieures aux prévisions, ce qui s'explique surtout par le coût moins élevé des programmes d'allègement des coûts de l'électricité, attribuable aux prévisions actualisées relatives au carburant et à des conditions météorologiques plus clémentes.
 - Le ministère des Transports a inscrit une baisse de ses coûts de 121 millions de dollars qui s'explique principalement par des changements à l'échéancier de projets d'infrastructure des transports municipaux.
- Les charges du poste **Financement de durée limitée lié à la COVID-19** devraient être inférieures de 86 millions de dollars, car différents ministères ont engagé des dépenses moindres.

On prévoit que l'**intérêt sur la dette** sera de 18 millions de dollars inférieur aux prévisions en raison de coûts d'emprunt légèrement moins élevés que prévu dans le bulletin *Finances du troisième trimestre de 2022-2023*.

Prudence en 2022-2023

Le fonds de prévoyance est maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges susceptibles d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario. Pour l'exercice 2022-2023, le solde actuel du fonds de prévoyance s'établit à 1,75 milliard de dollars. Ce fonds peut servir à compenser les charges additionnelles qui pourraient survenir avant la fin de l'exercice.

Le budget de 2022 comportait une réserve de 1,0 milliard de dollars en 2022-2023, dans laquelle il n'a pas été nécessaire de puiser; elle a donc été éliminée lorsque les chiffres provisoires ont été arrêtés.

Depuis la publication du bulletin *Finances du troisième trimestre 2022-2023*, le total du financement de durée limitée lié à la COVID-19 a reculé de 86 milliards de dollars en 2022-2023. On estime qu'il atteindra 7,8 milliards de dollars pour cet exercice.

Plan financier à moyen terme

Le gouvernement prévoit un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2023-2024 et des excédents de 0,2 milliard de dollars en 2024-2025 et de 4,4 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente une amélioration marquée par rapport aux perspectives de déficit du budget de l'Ontario de 2022.

Perspectives de revenus à moyen terme

Le total des revenus devrait augmenter, pour passer de 200,4 milliards de dollars en 2022-2023 à 226,0 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui correspond à une croissance moyenne de 4,1 % par année. Cette croissance des revenus correspond aux perspectives de croissance économique établies par le ministère des Finances de l'Ontario qui reposent sur les prévisions du secteur privé.

Perspectives à moyen terme

Les perspectives à moyen terme désignent les projections du budget de 2023 pour l'année visée par le plan, soit 2023-2024, ou l'exercice en cours, et pour les deux exercices suivants (2024-2025 et 2025-2026).

Tableau 3.5

Sommaire des perspectives de revenus à moyen terme (en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Chiffres provisoires ¹	Perspectives à moyen terme		
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Revenus					
Impôt sur le revenu des particuliers	46,8	52,8	56,0	58,7	62,0
Taxe de vente	30,4	35,9	35,4	36,8	38,6
Impôt des sociétés	25,2	27,9	24,7	25,9	28,2
Contribution-santé de l'Ontario	4,4	4,7	4,9	5,1	5,3
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	5,7	5,8	5,7	5,7	5,8
Autres impôts et taxes	19,2	17,6	17,6	19,8	20,6
Total — Revenus fiscaux	131,7	144,7	144,2	152,1	160,4
Gouvernement du Canada	30,6	31,3	34,8	35,1	37,1
Revenus tirés des entreprises publiques	6,4	6,5	6,3	6,7	8,5
Autres revenus non fiscaux	16,3	18,0	19,0	19,2	20,0
Revenus totaux	185,1	200,4	204,4	213,0	226,0

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario

Le principal facteur qui influe sur les prévisions de revenus tirés de l'**impôt sur le revenu des particuliers (IRP)** est la perspective de croissance concernant la rémunération des salariés. On prévoit que l'assiette de revenus découlant de l'IRP augmentera en moyenne d'un taux annuel de 5,5 % entre 2022-2023 et 2025-2026.

Les prévisions de revenus tirés de la **taxe de vente** sont fondées principalement sur les perspectives de dépenses de consommation des ménages. De 2022-2023 à 2025-2026, on s'attend à ce que ces revenus augmentent à un taux moyen de 2,4 %.

Les prévisions de revenus tirés de l'**impôt des sociétés** reposent sur l'excédent net d'exploitation attendu. On estime qu'en 2023-2024, ces revenus reculeront de 11,7 % à cause d'un ralentissement de l'activité économique. Cependant, on prévoit que l'assiette de revenus tirés de cet impôt augmentera en moyenne de 6,8 % annuellement entre 2023-2024 et 2025-2026.

Les prévisions de revenus tirés de la **Contribution-santé de l'Ontario** reposent principalement sur les perspectives de croissance de la rémunération des salariés. Les revenus tirés de la Contribution-santé de l'Ontario devraient progresser à un taux annuel moyen de 4,4 % de 2022-2023 à 2025-2026.

Les revenus tirés des **impôts fonciers prélevés aux fins scolaires** reposent principalement sur les perspectives de croissance de l'assiette d'évaluation foncière générée par les mises en chantier. Ces revenus devraient demeurer relativement stables au cours de la période de perspectives, étant donné que la hausse des évaluations sera en grande partie neutralisée par l'incidence de mesures déjà annoncées, notamment la réduction des taux de l'impôt scolaire applicables aux entreprises.

Les revenus tirés des **autres impôts et taxes** devraient augmenter à un taux moyen de 5,5 % par année de 2022-2023 à 2025-2026. Cela comprend les revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière, des taxes sur la bière, le vin et les spiritueux, et des taxes basées sur le volume comme la taxe sur l'essence, la taxe sur le carburant et la taxe sur le tabac.

Les prévisions concernant les transferts du **gouvernement du Canada** sont largement fondées sur les ententes et les formules de financement fédérales-provinciales en vigueur. Les transferts ponctuels liés à la COVID-19 ont atteint 1,7 milliard de dollars en 2022-2023. Les transferts fédéraux devraient augmenter à un taux annuel moyen de 5,9 % entre 2022-2023 et 2025-2026, ce qui tient compte d'un nouveau financement en santé d'environ 4,4 milliards de dollars à moyen terme. Ce nouveau financement fédéral en santé prévoit un financement ponctuel supplémentaire pour les soins de santé, un financement d'une durée déterminée pour les priorités communes et une bonification du Transfert canadien en matière de santé, représentant globalement environ 1,8 milliard de dollars en 2023-2024, 1,1 milliard de dollars en 2024-2025 et 1,5 milliard de dollars en 2025-2026.

Les perspectives de **revenus tirés des entreprises publiques** reposent sur les estimations du ministère des Finances de l'Ontario quant au revenu net de Hydro One Ltd. (Hydro One) et sur les projections fournies par Ontario Power Generation (OPG), la Société ontarienne du cannabis (SOC), la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) et la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG). Les revenus nets tirés des entreprises publiques devraient augmenter à un taux moyen annuel de 9,4 % de 2022-2023 à 2025-2026. Cette forte croissance s'explique surtout par l'augmentation prévue des revenus nets de l'OLG, de l'OPG et de Hydro One.

Les prévisions quant aux **autres revenus non fiscaux** sont issues des projections fournies par les ministères et les organismes provinciaux. Entre 2022-2023 et 2025-2026, ces revenus devraient progresser à un taux annuel moyen de 3,6 %, en raison surtout de la hausse prévue des revenus de tiers provenant des hôpitaux, des conseils scolaires et des collèges, et qui sont constatés dans les états financiers de l'Ontario. Les prévisions tiennent également compte des nouvelles sources de revenus tirés de la consolidation récente d'organismes gouvernementaux et des revenus accrus générés par les autres organismes, ce qui est indicateur de la relance postpandémie.

Risques liés aux perspectives de revenus

Les hypothèses de planification économique sur lesquelles s'appuient les prévisions de revenus sont exposées à des risques multiples comme l'indique le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*. Le tableau 3.6 illustre quelques risques et sensibilités clés pour les perspectives de revenus en 2023-2024 pouvant découler de changements imprévus à la conjoncture. Il s'agit d'estimations, et les résultats réels peuvent différer. Les risques soulignés sont fonction des facteurs qui pourraient avoir la plus forte incidence sur les principales sources de revenus.

Tableau 3.6
Certaines sensibilités — Économie et revenus

Facteurs économiques	Sources de revenus	Sensibilités en 2023-2024
PIB nominal	Total des revenus fiscaux	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 1 295 millions de dollars. Ce montant peut varier considérablement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
Rémunération des salariés	Impôt sur le revenu des particuliers, Contribution-santé de l'Ontario et impôt-santé des employeurs	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance de la rémunération des employés modifie les revenus de 876 millions de dollars.
Dépenses de consommation des ménages	Taxe de vente	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation des ménages modifie les revenus de 257 millions de dollars.
Excédent net d'exploitation des sociétés	Impôt des sociétés	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance de l'excédent net d'exploitation des sociétés modifie les revenus de 236 millions de dollars.
Revente de logements et prix de revente	Droits de cession immobilière	Une variation de 1 point de pourcentage du taux de croissance des reventes de logements ou des prix de revente modifie les revenus de 42 millions de dollars.
Part de la population de l'Ontario	Transfert canadien en matière de santé	Une variation de 1 dixième de point de pourcentage de la part de la population de l'Ontario modifie les revenus de 49 millions de dollars.
Part de la population de l'Ontario	Transfert canadien en matière de programmes sociaux	Une variation de 1 dixième de point de pourcentage de la part de la population de l'Ontario modifie les revenus de 16 millions de dollars.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Scénarios de perspectives de revenus

Pour illustrer l'incidence possible du degré élevé d'incertitude économique, le ministère des Finances de l'Ontario a formulé deux hypothèses concernant la croissance du PIB nominal qui pourraient se matérialiser au cours des prochaines années (pour de plus amples renseignements, voir le chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*). Tablant sur ces deux hypothèses, le gouvernement a élaboré deux scénarios de perspectives de revenus fiscaux en fonction d'une croissance accélérée ou d'une croissance au ralenti. Ces scénarios représentent une voie possible visant à illustrer un plus large éventail de résultats envisageables, selon le rythme de la croissance économique, mais ne doivent pas être considérés comme le meilleur ou le pire des cas.

Tableau 3.7

Scénarios de perspectives des revenus fiscaux de l'Ontario

(en milliards de dollars)

	2023-2024p	2024-2025p	2025-2026p
Scénario de croissance accélérée	149,8	160,3	171,1
Projection de planification	144,2	152,1	160,4
Scénario de croissance au ralenti	140,6	146,3	152,8

p = projection de planification du ministère des Finances de l'Ontario et autres scénarios possibles.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

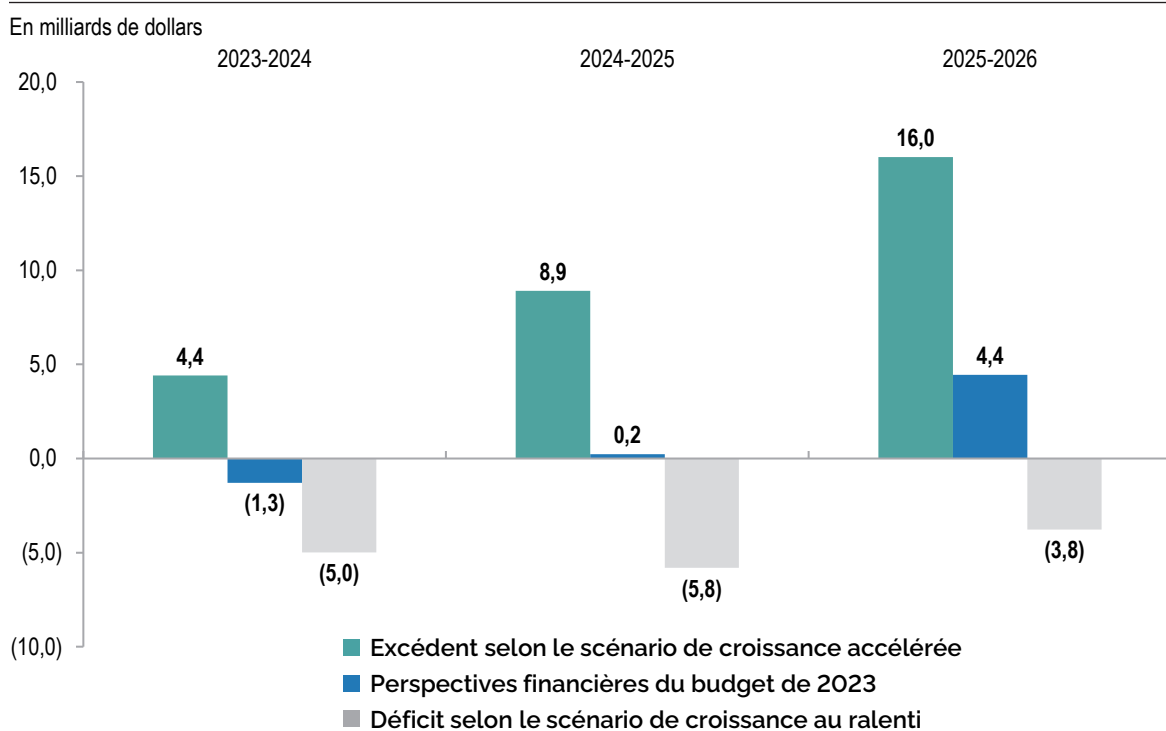
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Dans le scénario de croissance accélérée, le total des revenus fiscaux à moyen terme est de 10,7 milliards de dollars supérieur à la projection de planification en 2025-2026, tandis que dans le scénario de croissance au ralenti, le total des revenus fiscaux est de 7,6 milliards de dollars inférieur aux prévisions.

Dans le scénario de croissance accélérée, les perspectives d'excédent seraient plus favorables, avec un excédent de 4,4 milliards de dollars en 2023-2024, de 8,9 milliards de dollars en 2024-2025 et de 16 milliards de dollars en 2025-2026. Cependant, si on envisage le scénario de croissance au ralenti, le déficit augmenterait, passant de 5,0 milliards de dollars en 2023-2024 à 5,8 milliards de dollars en 2024-2025 avant d'être ramené à 3,8 milliards de dollars en 2025-2026.

Dans ces scénarios de perspectives, on présume que les perspectives de charges de programmes demeurent inchangées au regard des perspectives de charges à moyen terme et que seuls les revenus et les intérêts sur la dette sont rajustés.

Graphique 3.2 Perspectives à moyen terme de l'Ontario en fonction de deux autres scénarios



Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives de charges à moyen terme

Les perspectives de charges totales devraient passer de 202,6 milliards de dollars en 2022-2023 à 217,5 milliards de dollars en 2025-2026.

Selon les prévisions, les charges de programmes totales passeront de 189,1 milliards de dollars en 2022-2023 à 202,5 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 2,3 %. Par ailleurs, on estime que les charges des programmes de base augmenteront de 27,4 milliards de dollars au cours de la même période, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 5,0 %.

Tableau 3.8

Sommaire des perspectives des charges à moyen terme

(en milliards de dollars)

	Chiffres réels	Chiffres provisoires ¹	Perspectives à moyen terme		
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Programmes de base²					
Secteur de la santé	69,6	74,9	81,0	84,2	87,6
Secteur de l'éducation ³	28,8	32,4	34,7	36,1	37,5
Secteur de l'enseignement postsecondaire	10,5	11,3	12,1	12,5	12,9
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires	16,8	18,4	19,4	19,8	19,9
Secteur de la justice	4,7	5,5	5,4	5,4	5,3
Autres programmes	29,2	32,6	38,1	38,4	39,3
Total — programmes de base	159,6	175,1	190,6	196,4	202,5
Financement de durée limitée lié à la COVID-19	10,9	7,8	—	—	—
Autres charges ponctuelles	—	6,3	—	—	—
Total des programmes	170,4	189,1	190,6	196,4	202,5
Intérêt sur la dette	12,6	13,4	14,1	14,4	15,1
Charges totales	183,0	202,6	204,7	210,8	217,5

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

² Aux fins de la présentation de l'information financière dans le budget de 2023, les dépenses ponctuelles liées à la COVID-19 en 2021-2022 et 2022-2023 ont été incluses dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19.

³ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges relatives à ce régime sont incluses dans Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

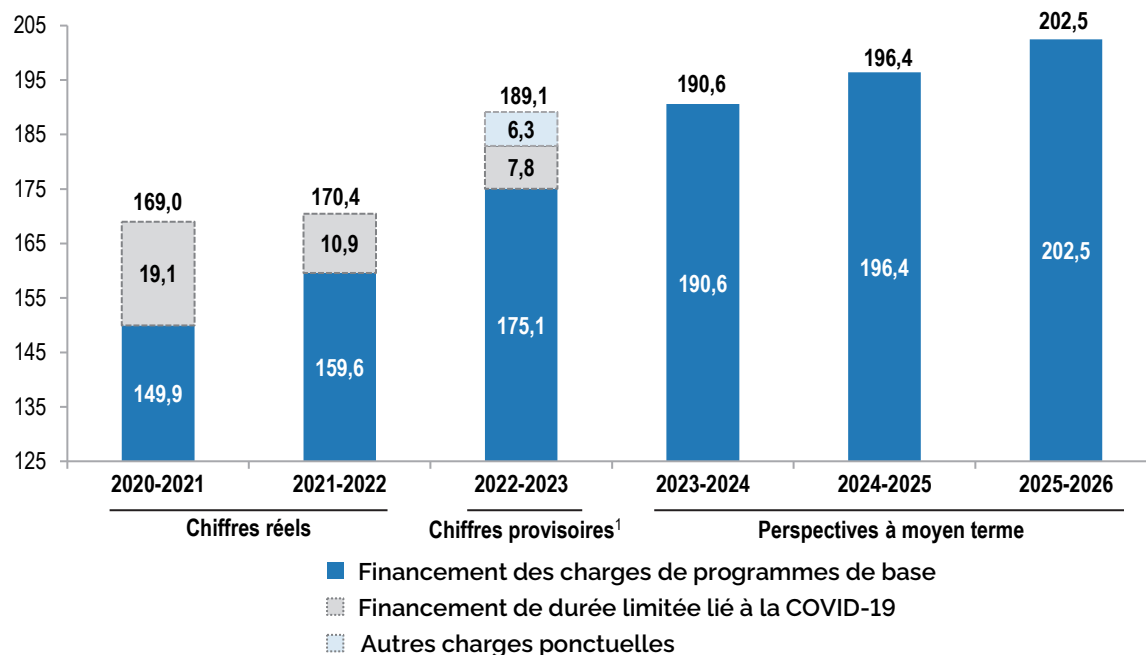
Durant la pandémie, le gouvernement a débloqué un financement d'une durée limitée lié à la COVID-19, dont 7,8 milliards de dollars pour 2022-2023. Ce financement ne sera plus présenté séparément à compter de l'exercice 2023-2024. En outre, on prévoit d'autres dépenses ponctuelles considérables de 6,3 milliards de dollars en 2022-2023, découlant notamment des revendications territoriales et autres revendications connexes en cours des collectivités autochtones lesquelles font l'objet de négociations avec l'Ontario, ou encore des revendications qui sont acceptées aux fins de négociation ou sont en cours d'examen¹. Ces charges ponctuelles sont ventilées pour assurer une transparence accrue quant à leur caractère temporaire.

¹ Un passif potentiel concernant ces revendications territoriales est constaté si le règlement des revendications est évalué comme probable et que le montant du règlement peut être raisonnablement estimé.

Outre ces initiatives temporaires, le gouvernement continue d'investir dans les programmes qui servent la population de l'Ontario. À moyen terme, on estime que les charges liées aux programmes de base augmenteront chaque année à un taux moyen de 5,0 % pour la période allant de 2022-2023 à 2025-2026.

Graphique 3.3 Croissance des charges de programmes

En milliards de dollars



¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Voici les points saillants des variations des perspectives de charges à moyen terme :

- Les charges de base du **secteur de la santé** devraient s'alourdir, passant de 74,9 milliards de dollars en 2022-2023 à 87,6 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente un taux de croissance annuelle moyen de 5,4 % au cours de la période. Cette augmentation est principalement attribuable à des investissements visant à :
 - Répondre aux demandes accrues dans le secteur de la santé, notamment la hausse du financement des hôpitaux et des services de traitement du cancer pour satisfaire aux besoins de la population vieillissante et grandissante de l'Ontario et fournir une certaine stabilité.
 - Soutenir les mesures visant les ressources humaines en santé pour optimiser la main-d'œuvre actuelle et recruter et maintenir en poste les fournisseurs de services de santé.
 - Améliorer les services de santé mentale d'urgence en réduisant le temps d'attente.
 - Améliorer et restructurer le secteur des soins à domicile et communautaires.

- Soutenir les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances à l'aide de *Vers le mieux-être : un plan pour bâtir le système ontarien de santé mentale et de lutte contre les dépendances*.
- Les charges de base du **secteur de l'éducation** devraient progresser, passant de 32,4 milliards de dollars en 2022-2023 à 37,5 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente un taux de croissance annuelle moyen de 5,0 % au cours de la période. Les investissements clés visent notamment à :
 - Aider les élèves à se rattraper par l'entremise de programmes en lecture et en mathématiques et moderniser le programme-cadre.
 - Financer le soutien aux hausses d'effectifs prévues et aux engagements correspondant aux modalités des conventions collectives réglées.
 - Financer la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ce qui contribuera à réduire les coûts moyens des services de garde d'enfants et à améliorer l'accès à ces services.
- Les charges de base du **secteur de l'enseignement postsecondaire** devraient s'accroître, passant de 11,3 milliards de dollars en 2022-2023 à 12,9 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente un taux de croissance annuelle moyen de 4,5 % au cours de la période. Cette augmentation est notamment attribuable aux éléments suivants :
 - Une hausse des dépenses dans le secteur collégial entraînée par le taux d'activités accru sur les campus, étant donné l'assouplissement des restrictions imposées en matière de santé publique.
 - Des investissements de plus de 428 millions de dollars pour soutenir les besoins des ressources humaines en santé, notamment la formation clinique dans le cadre des programmes de soins infirmiers, et l'augmentation du nombre de places dans les écoles de médecine. Par ailleurs, le gouvernement fournit des mesures de soutien par l'entremise de la subvention Apprendre et rester.
 - Des investissements dans la recherche et l'innovation pour soutenir l'essor de la productivité et la croissance économique, comme le laboratoire Sudbury Neutrino Observatory (SNOLAB), la création d'un centre d'analyse à l'Institut ontarien de recherche sur le cerveau et l'expansion du projet de recherche sur le réacteur nucléaire McMaster.
- Les charges de base du **secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires** devraient s'accroître, passant de 18,4 milliards de dollars en 2022-2023 à 19,9 milliards de dollars en 2025-2026, ce qui représente un taux de croissance annuelle moyen de 2,7 % au cours de la période. Cette montée s'explique principalement par :
 - Des investissements de 1,4 milliard de dollars sur trois ans pour rajuster annuellement en fonction de l'inflation les allocations mensuelles de base du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et le montant mensuel maximal du programme Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave, à compter de juillet 2023.
 - Un financement de 170 millions de dollars sur trois ans affecté à un nouveau programme pour les jeunes qui ne sont plus pris en charge par les services de bien-être de l'enfance, afin d'améliorer leurs résultats à long terme et leur autonomie financière.

- Les charges de base du **secteur de la justice** devraient diminuer, passant de 5,5 milliards de dollars en 2022-2023 à 5,3 milliards de dollars en 2025-2026. Ceci s'explique en grande partie par les obligations acquittées en 2022-2023 découlant de la *Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant*, qui sont constatées annuellement, mais ne sont pas intégrées aux prévisions des charges au-delà de l'exercice 2022-2023. Le gouvernement continue de faire des investissements dans le secteur de la justice pour financer des mesures importantes telles la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence, dans le but d'assurer la protection du public.
- Les charges de base des **autres programmes** devraient s'accroître, passant de 32,6 milliards de dollars en 2022-2023 à 39,3 milliards de dollars en 2025-2026. Les principaux changements sont les suivants :
 - Un investissement de 3,5 milliards de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, conformément à l'engagement pluriannuel du gouvernement de fournir à chaque collectivité en Ontario l'accès à un réseau fiable d'Internet haute vitesse d'ici la fin de 2025.
 - Un octroi de 202 millions de dollars par année, à compter de 2023-2024, dans le cadre du Programme de prévention de l'itinérance et du Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones afin d'aider à prévenir l'itinérance et à s'y attaquer.
 - Un financement de 224 millions de dollars sur trois ans en 2023-2024 pour appuyer l'aménagement et l'agrandissement de centres de formation des travailleurs visant des métiers spécialisés et d'autres emplois recherchés, par l'entremise du Fonds pour le développement des compétences – volet immobilisations.
 - Un investissement de 110 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2023-2024, pour améliorer le degré de préparation aux situations d'urgence et la capacité de l'Ontario à intervenir.
 - L'établissement de fonds de prévoyance suffisants pour aider à répondre aux besoins émergents et aux risques pendant l'horizon de planification à moyen terme.

Les perspectives de charges totales tiennent compte des charges liées à l'**intérêt sur la dette**, lesquelles devraient passer de 13,4 milliards de dollars en 2022-2023 à 15,1 milliards de dollars en 2025-2026.

Défendre un système de transferts souple, suffisant, équitable et viable

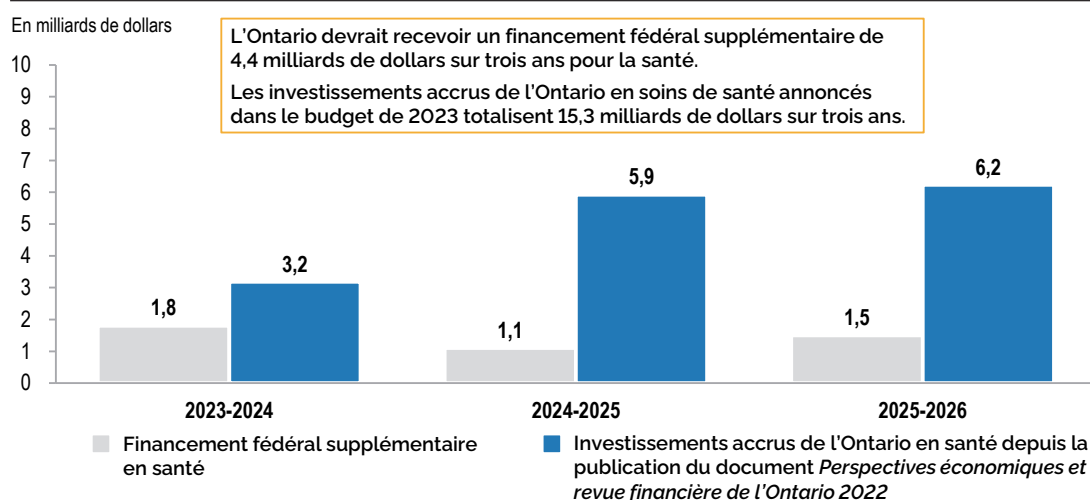
L'efficacité des transferts du gouvernement fédéral aux provinces constitue un facteur déterminant dans la viabilité financière à long terme de l'Ontario. L'année dernière, l'Ontario a négocié un certain nombre d'ententes importantes avec le gouvernement du Canada au sujet de transferts. L'Ontario a fait d'un système axé sur les principes et respectueux des compétences provinciales son cheval de bataille, voulant ce système souple, suffisant, équitable et viable à long terme.

Récemment, le gouvernement du Canada et les provinces et territoires se sont entendus sur un cadre pour fournir une bonification modeste du financement en santé provenant du gouvernement fédéral. Il s'agit d'un premier versement du gouvernement du Canada qui contribuera à soutenir le travail que l'Ontario effectue pour transformer le système de soins de santé. Il faut savoir que les investissements accrus que la province prévoit dans le budget de 2023 pour ce secteur dépassent largement le financement additionnel en santé accordé par le gouvernement fédéral. Les pressions à long terme que subira le système de santé demeurent un défi de taille pour l'ensemble des provinces et des territoires. C'est pourquoi l'Ontario va continuer d'œuvrer pour que l'apport viable du gouvernement fédéral soutienne les soins de santé à l'avenir.

En outre, l'Ontario continue de demander au gouvernement du Canada de collaborer avec les provinces et les territoires à court terme dans le but de renouveler d'autres ententes fiscales. Les demandes portent notamment sur la modernisation et le maintien du financement complémentaire pour les Ententes de transfert relatives au marché du travail et sur le renouvellement des transferts fédéraux pour l'infrastructure afin d'assurer un soutien continu du gouvernement fédéral aux investissements essentiels de la province pour bâtir l'Ontario.

Graphique 3.4

Financement fédéral supplémentaire en santé à l'Ontario



Nota : Le nouveau financement fédéral en santé prévoit des fonds ponctuels supplémentaires pour les soins de santé, une aide financière d'une durée déterminée pour les priorités communes et une bonification du Transfert canadien en matière de santé. N'est pas pris en compte le financement en vertu des ententes Canada-Ontario actuellement en place (p. ex., l'entente de 10 ans sur les priorités communes en matière de santé, dont les soins à domicile et en milieu communautaire et les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances). Tous les montants relatifs au financement fédéral pour la santé représentent une valeur nominale et sont estimés en fonction des prévisions démographiques et des prévisions du PIB nominal, qui sont susceptibles de changer.

Sources : ministère des Finances Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Perspectives à moyen terme fondées sur la prudence

Conformément aux pratiques de planification financière judicieuses, les perspectives de revenus de l'Ontario sont fondées sur des projections de planification économique prudentes dont il est question au chapitre 2, *Résultats et perspectives économiques*. Trois experts externes en économie ont revu les hypothèses économiques utilisées par le ministère des Finances de l'Ontario et les ont jugées raisonnables².

L'Ontario fait preuve de prudence en établissant une réserve visant à prémunir les perspectives financières contre les variations défavorables imprévues relatives aux revenus et aux charges de la province, notamment celles découlant des variations de son rendement économique. La réserve a été fixée à 1,0 milliard de dollars en 2023-2024, puis à 2,0 milliards de dollars en 2024-2025 et à 4,0 milliards de dollars en 2025-2026. Ces augmentations illustrent l'engagement de l'Ontario à maintenir un plan financier prudent et souple lui permettant de composer avec la grande incertitude économique, notamment un fort taux d'inflation et l'incidence des taux d'intérêt élevés sur l'économie.

Un fonds de prévoyance est également maintenu afin d'atténuer les risques liés aux charges qui pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'Ontario. Ce fonds s'établit à 4,0 milliards de dollars en 2023-2024, ce qui témoigne de la planification financière prudente et responsable du gouvernement.

² Les trois spécialistes sont associés aux établissements suivants : Policy and Economic Analysis Program de l'Université de Toronto; Quantitative Economic Decisions, Inc; Stokes Economic Consulting, Inc.

Risques pour les perspectives de charges

Le tableau 3.9 résume les risques et sensibilités clés liés aux charges que pourraient entraîner des changements imprévus à la conjoncture économique et à la demande relative aux programmes. L'évolution de ces facteurs pourrait avoir une incidence sur le total des charges et le secteur public et, par conséquent, entraîner des variations des prévisions financières globales. Ces sensibilités illustrent les effets possibles sur les principaux programmes du gouvernement et sont susceptibles de changer selon la nature et la composition des risques éventuels.

Tableau 3.9

Certaines sensibilités liées aux charges

Programme/Secteur	Hypothèse en 2023-2024	Sensibilités en 2023-2024
Coûts hospitaliers (base) ¹	Croissance annuelle de 4,0 %	Variation de 1 % des coûts hospitaliers : 238,3 millions de dollars
Tests de dépistage de la COVID-19	Coût pour 10 000 tests diagnostiques additionnels par jour (traitement en laboratoire)	10 000 tests additionnels de dépistage de la COVID-19 : 0,52 million de dollars par jour ²
Régime d'assurance-santé de l'Ontario (base)	Croissance annuelle de 5,3 %	Variation de 1 % des dépenses du Régime d'assurance-santé de l'Ontario : 182,0 millions de dollars
Soins à domicile ³	Environ 36,8 millions d'heures de services de soutien à la personne	Variation de 1 % des heures de services de soutien à la personne : environ 17,8 millions de dollars
	Environ 9,1 millions de visites par le personnel infirmier et les thérapeutes, et 1,3 million de quarts de travail du personnel infirmier	Variation de 1 % de toutes les visites du personnel infirmier et des thérapeutes : environ 11,2 millions de dollars
Écoles élémentaires et secondaires	Effectif quotidien moyen d'environ 2 037 millions d'élèves	Variation de 1 % de l'effectif : environ 175 millions de dollars
Ontario au travail	235 777 dossiers par année, en moyenne	Variation de 1 % du nombre de cas : environ 28 millions de dollars
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	387 538 dossiers par année, en moyenne	Variation de 1 % du nombre de cas : environ 63 millions de dollars
Intérêt sur la dette	Le coût moyen des emprunts de l'Ontario en 2023-2024 s'établira, selon les prévisions, à 4,60 %	Incidence prévue, dans le premier exercice complet, d'une variation des taux d'emprunt de 100 points de base : environ 600 millions de dollars

¹ Les coûts hospitaliers sont fondés sur les paiements de transfert à ce titre et excluent le financement ponctuel en raison de la COVID-19 et les consolidations.

² Le coût estimatif par jour est fondé sur la moyenne de 51,80 \$ par test exécuté dans le réseau de laboratoires diagnostiques seulement. Les tests qui sont envoyés hors du réseau sont plus coûteux si on prend les chiffres par test.

³ Les statistiques sur les soins à domicile reposent sur la combinaison des données et des estimations de 2021-2022 et 2022-2023.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Transparence et risques

Le gouvernement continue à faire preuve de transparence au sujet de l'état des finances publiques de la province. Ce principe figure dans la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières*, qui prévoit que la politique budgétaire de l'Ontario doit être clairement formulée et les renseignements la concernant, être facilement accessibles au public, sans frais.

Pour assurer le caractère raisonnable et prudent de ses hypothèses économiques, le gouvernement formule ses principales prévisions de planification sous la moyenne de celles des prévisionnistes du secteur privé pour chacune des années visées par la période de prévision. Bien que les hypothèses de planification de la croissance économique soient raisonnables et prudentes, le ministère des Finances de l'Ontario a produit un scénario de croissance accélérée et un scénario de croissance au ralenti par souci de transparence accrue quant aux perspectives économiques de la province dans une conjoncture des plus incertaines.

Dans le cadre d'une gestion des finances transparente, le Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario surveille les pressions financières tout au long de l'exercice pour faire en sorte que les prévisions soient formulées à l'aide de méthodologies robustes et prudentes. On fait aussi appel à d'autres outils de gestion des risques importants, notamment le suivi étroit du rythme de mise en œuvre des mesures et la détection proactive des risques émergents liés aux programmes et aux politiques. Par ailleurs, les processus de planification financière sont fondés sur une analyse approfondie des pressions connues. Il s'agit entre autres de créer des plans pour atténuer et gérer les risques financiers et de maintenir des fonds de prévoyance appropriés dans les prévisions financières à moyen terme.

Outre les principales sensibilités liées à la demande et les risques économiques clés auxquels il est exposé, le plan financier est assujéti à des risques découlant du passif éventuel du gouvernement. La concrétisation de ces éventualités échappe au contrôle direct du gouvernement. Il pourrait s'agir, par exemple, de pertes résultant de règlements judiciaires, d'une demande de remboursement de prêts ou de garanties de financement. Bien que le plan financier comprenne un fonds de prévoyance afin d'atténuer les risques liés aux dépenses, tant et aussi longtemps qu'un doute subsiste quant à la probabilité et aux coûts de ces événements futurs, il n'est pas tenu compte de ces risques dans le plan financier de la province. Des provisions pour pertes susceptibles de se réaliser et dont on peut raisonnablement faire une estimation sont imputées au titre des passifs dans les états financiers de l'Ontario. Tout passif éventuel considérable ayant trait à l'exercice 2022-2023 sera présenté dans le document *Comptes publics de l'Ontario de 2022-2023*, qui devrait être publié plus tard cette année.

Nouvelles normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) a apporté un certain nombre de changements à ses normes relatives à la présentation de l'information financière par le gouvernement, y compris la comptabilisation des revenus, les partenariats publics-privés et les éléments incorporels achetés, qui auront une incidence sur les *Comptes publics de l'Ontario de 2023-2024*. Lorsqu'on peut raisonnablement la déterminer, le gouvernement a tenu compte de l'incidence estimative des normes du CCSP sur le présent budget.

Revenus

Le chapitre SP 3400 : *Revenus (SP 3400)* fournit une orientation sur la comptabilisation et la présentation des types de revenus courants, à l'exception des transferts de gouvernement, des revenus fiscaux, des revenus grevés d'une affectation externe, des revenus de placement et des revenus tirés d'entreprises publiques et de partenariats. Il indique deux types d'opérations génératrices de revenus : celles avec contrepartie et celles sans contrepartie. Les produits qui sont générés par des opérations avec contrepartie sont constatés lorsque les entités du secteur public ont rempli ou remplissent leurs obligations de prestation. Par contre, les produits qui sont tirés d'opérations sans contrepartie sont constatés lorsque les entités du secteur public ont le pouvoir de les revendiquer et qu'un événement étant à l'origine de la revendication s'est produit. Auparavant, les revenus étaient constatés au cours de l'exercice où se produisaient les événements auxquels ils se rapportaient.

Les redressements qui découleront de l'adoption du SP 3400 auront une incidence favorable sur la dette nette et le déficit accumulé de la province. Les rentrées de fonds dont le moment de constatation des produits doit être modifié ont été déterminées et l'estimation du redressement découlant du passage au SP 3400 a été établie.

Partenariats publics-privés

La norme *Partenariats publics-privés (SP 3160)* donne une orientation sur la comptabilisation des actifs et la présentation de l'information connexe ainsi que des passifs connexes lorsqu'une entité du secteur public acquiert ces actifs dans le cadre de partenariats publics-privés (P3). Les P3 sont des ententes par lesquelles un partenaire du secteur privé acquiert et finance des actifs afférents à un élément d'infrastructure.

L'Ontario a établi des estimations concernant tout actif et passif de P3 qui doit être constaté ou redressé pour cause d'évaluation.

Éléments incorporels achetés

Les modifications au chapitre SP 1000 : *Fondements conceptuels des états financiers*, au chapitre SP 1201 : *Présentation des états financiers* et à la nouvelle note d'orientation du secteur public (NOSP-8) : *Éléments incorporels achetés* exigent que ces éléments soient inscrits à l'actif. Les éléments incorporels achetés sont des ressources économiques non monétaires et sans substance physique qui sont acquises dans le cadre d'une opération avec contrepartie dans des conditions normales de concurrence. La province de l'Ontario se conforme aux nouvelles exigences de manière prospective, c'est-à-dire que seuls les éléments incorporels achetés à l'avenir seront inscrits à l'actif et amortis.

Détails des finances de l'Ontario

Tableau 3.10
Total des revenus
(en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Plan 2023-2024
Revenus fiscaux				
Impôt sur le revenu des particuliers	40 333	46 750	52 841	55 982
Taxe de vente	26 576	30 357	35 860	35 350
Impôt des sociétés	17 775	25 227	27 928	24 668
Impôts fonciers prélevés aux fins scolaires	6 040	5 713	5 804	5 725
Impôt-santé des employeurs	6 537	7 223	7 828	8 215
Contribution-santé de l'Ontario	4 330	4 414	4 663	4 896
Taxe sur l'essence	1 898	2 202	2 030	2 222
Droits de cession immobilière	3 698	5 827	4 150	3 529
Taxe sur le tabac	1 099	927	874	840
Taxe sur les carburants	686	771	586	635
Taxes sur la bière, le vin et les spiritueux	624	624	626	617
Paiements tenant lieu d'impôts (électricité)	563	666	547	538
Composante ontarienne du droit d'accise fédéral sur la vente du cannabis	106	215	253	269
Autres impôts et taxes	619	759	665	735
	110 884	131 675	144 657	144 222
Gouvernement du Canada				
Transfert canadien en matière de santé	16 206	16 731	17 524	19 218
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	5 815	6 003	6 178	6 384
Péréquation	–	–	–	421
Programmes d'infrastructure	769	562	863	1 206
Programmes du marché du travail	1 323	1 476	1 180	931
Entente sur le logement social	338	305	263	218
Autres paiements fédéraux	9 014	5 091	4 728	5 996
Transferts directs aux organismes du secteur parapublic	459	439	522	470
	33 924	30 607	31 259	34 844
Revenus tirés des entreprises publiques				
Régie des alcools de l'Ontario	2 539	2 543	2 441	2 452
Ontario Power Generation Inc./Hydro One Ltd.	2 044	2 151	1 460	1 126
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	359	1 561	2 384	2 574
Société ontarienne de vente du cannabis	67	186	225	194
	5 009	6 441	6 510	6 345

...suite

Tableau 3.10
Total des revenus (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Plan 2023-2024
Autres revenus non fiscaux				
Droits, dons et autres revenus provenant d'hôpitaux, de conseils scolaires et de collèges	7 790	9 688	10 385	11 104
Droits — Permis de conduire et immatriculation des véhicules ²	1 952	33	1 208	1 131
Divers — Autres revenus non fiscaux	1 857	2 625	1 900	1 943
Autres droits, permis et licences	1 017	1 174	1 403	1 518
Ventes et locations	680	1 046	1 630	1 847
Remboursements	1 277	1 233	1 039	1 048
Redevances	359	468	364	322
Recouvrements — Contrats d'approvisionnement en électricité	116	67	46	43
Réduction nette des contrats d'achat d'électricité	28	5	—	—
	15 076	16 339	17 976	18 956
Revenus totaux	164 893	185 062	200 402	204 367

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

² Les revenus tirés des droits de permis de conduire et des certificats d'immatriculation des véhicules en 2021-2022 tiennent compte de l'élimination et de la remise des droits de renouvellement des plaques d'immatriculation admissibles depuis le 1^{er} mars 2020.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2}
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ³ 2022-2023	Plan 2023-2024
Charges des ministères				
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Base)	288	283	312	350,3
Programmes de gestion des risques selon la demande et de durée limitée	458	358	532	472,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	41	32	30	–
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales (Total)	787	674	874	822,4
Procureur général (Base)	1 523	1 622	1 869	1 919,2
Crédits législatifs — <i>Loi de 2019 sur la responsabilité de la Couronne et les instances l'intéressant</i>	60	49	101	–
Redressement comptable ponctuel pour tenir compte du programme de suramende compensatoire	196	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	71	145	–	–
Procureur général (Total)	1 850	1 816	1 970	1 919,2
Commission de régie interne (Base)	248	283	305	304,8
Provision pour le coût de l'élection générale	–	–	100	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	0	2	–	–
Commission de régie interne (Total)	248	284	405	304,8
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Base)	16 994	16 777	18 380	19 360,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	440	293	23	–
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires (Total)	17 433	17 071	18 403	19 360,8
Citoyenneté et multiculturalisme (Base)	23	33	58	64,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	–	3	3	–
Citoyenneté et multiculturalisme (Total)	23	36	60	64,1
Collèges et Universités (Base)	8 767	9 539	10 243	10 757,2
Aide financière aux étudiants	766	954	1 091	1 357,7
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	292	117	11	–
Collèges et Universités (Total)	9 826	10 610	11 345	12 114,8
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Base)	162	164	165	188,9
Crédits d'impôt pour la recherche et le développement et pour l'investissement régional ⁵	218	304	321	299,2
Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'investissement dans le secteur de la fabrication	–	–	–	215,0
Investissements d'une durée limitée	187	157	503	606,8
Charges pour mauvaises créances	211	–	–	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	3 106	360	46	–
Développement économique, Création d'emplois et Commerce (Total)	3 885	985	1 035	1 309,8
Éducation (Base)	28 389	28 837	32 394	34 712,1
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario	1 607	1 610	1 662	1 711,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2 885	1 060	969	–
Éducation (Total)	32 881	31 507	35 025	36 423,1
Énergie (Base)	229	240	254	281,8
Programmes d'allègement du coût de l'électricité	5 539	6 313	5 946	6 516,8
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	906	274	–	–
Énergie (Total)	6 674	6 827	6 199	6 798,6
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Base)	632	687	725	782,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	3	16	17	–
Environnement, Protection de la nature et Parcs (Total)	635	703	742	782,6

...suite

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ³ 2022-2023	Plan 2023-2024
Charges des ministères				
Bureaux du corps exécutif (Base)	45	49	55	60,8
Aide provisoire	2	–	–	–
Financement de durée limitée contre la COVID-19 ⁴	6	2	–	–
Bureaux du corps exécutif (Total)	53	51	55	60,8
Finances (Base)	703	751	908	1 006,0
Société ontarienne de gestion des placements ⁶	128	210	259	298,8
Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario	502	502	502	501,9
Aide temporaire et autres types d'aide locale	21	21	21	81,0
Coûts des contrats d'approvisionnement en électricité	116	67	46	42,9
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	440	231	–	–
Finances (Total)	1 909	1 781	1 736	1 930,6
Affaires francophones (Base)	5	7	7	7,7
Investissements d'une durée limitée	–	–	1	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	1	2	–	–
Affaires francophones (Total)	6	9	8	7,7
Santé (Total)⁷	59 878	64 269	68 368	72 709,6
Intervention sanitaire contre la COVID-19⁸	5 082	6 167	4 922	–
Affaires autochtones (Base)	64	85	120	133,2
Investissements ponctuels, y compris les règlements	149	152	5 025	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	42	4	–	–
Affaires autochtones (Total)	256	241	5 145	133,2
Infrastructure (Base)	171	163	304	601,8
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	161	267	365	492,2
Large bande	67	75	179	783,2
Revitalisation du secteur riverain de Toronto (Protection des terres portuaires contre les inondations)	103	156	25	–
Investissements des programmes d'infrastructure municipaux	197	399	396	398,4
Immobilier	1 099	1 156	1 172	1 194,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	9	10	–	–
Infrastructure (Total)	1 807	2 226	2 442	3 469,8
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Base)	170	102	243	236,4
Crédits d'impôt pour la formation (éducation coopérative et formation en apprentissage) ⁹	98	105	68	93,5
Programmes d'emploi et de formation selon la demande	1 173	955	1 224	1 454,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	33	794	475	–
Travail, Immigration, Formation et Développement des compétences (Total)	1 473	1 957	2 009	1 784,1
Soins de longue durée (Total)¹⁰	4 514	5 300	6 513	8 299,7
Mines (Base)	85	135	163	172,3
Redressements comptables ponctuels concernant les sites contaminés	–	183	100	–
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	0	–	–	–
Mines (Total)	86	318	263	172,3

...suite

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provi- soires ³ 2022-2023	Plan 2023-2024
Charges des ministères				
Affaires municipales et Logement (Base)	485	486	553	767,5
Investissements d'une durée limitée	224	351	415	480,0
Entente sur le logement social — Paiements aux gestionnaires de services ¹¹	313	281	210	198,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2 707	330	391	—
Affaires municipales et Logement (Total)	3 729	1 447	1 570	1 445,6
Richesses naturelles et Forêts (Base)	505	607	612	688,3
Lutte d'urgence contre les incendies de forêt	115	237	100	135,0
Redressement comptable ponctuel concernant les sites d'enfouissement	202	—	—	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	13	12	—	—
Richesses naturelles et Forêts (Total)	835	857	712	823,2
Développement du Nord (Base)	583	605	687	725,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	0	41	—	—
Développement du Nord (Total)	583	646	687	725,3
Services au public et aux entreprises (Base)	549	629	1 211	1 130,6
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	414	141	89	—
Services au public et aux entreprises (Total)	963	770	1 300	1 130,6
Services aux aînés et Accessibilité (Base)	55	53	63	64,9
Investissements d'une durée limitée	—	—	1	—
Crédits d'impôt de l'Ontario à l'intention des aînés (pour la sécurité et les soins à domicile) ¹²	10	30	164	120,0
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	151	43	15	—
Services aux aînés et Accessibilité (Total)	216	127	243	184,9
Solliciteur général (Base)	2 807	2 981	3 529	3 431,1
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	94	150	2	—
Solliciteur général (Total)	2 901	3 131	3 531	3 431,1
Tourisme, Culture et Sport (Base)	691	858	843	840,2
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario	512	693	833	906,1
Crédits d'impôt pour les médias culturels de l'Ontario — Montants relatifs aux exercices antérieurs	65	84	51	—
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	120	257	200	—
Tourisme, Culture et Sport (Total)	1 388	1 893	1 927	1 746,3
Transports (Base)	4 646	5 172	6 066	6 179,5
Programmes d'infrastructure fédéraux-provinciaux	449	231	353	729,2
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	2 188	369	585	—
Transports (Total)	7 283	5 773	7 004	6 908,7

...suite

Tableau 3.11
Total des charges^{1,2} (suite)
 (en millions de dollars)

	Chiffres réels 2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ³ 2022-2023	Plan 2023-2024
Charges des ministères				
Secrétariat du Conseil du Trésor (Base)	296	315	366	497,4
Avantages sociaux et prestations de retraite	1 485	2 633	1 286	1 260,7
Investissements ponctuels	–	–	1 250	–
Fonds de prévoyance pour le fonctionnement	–	–	1 653	3 893,7
Fonds de prévoyance pour les immobilisations	–	–	97	106,3
Financement de durée limitée lié à la COVID-19 ⁴	3	2	1	–
Secrétariat du Conseil du Trésor (Total)	1 784	2 950	4 654	5 758,1
Intérêt sur la dette¹³	12 308	12 587	13 424	14 058,0
Dépenses totales	181 297	183 011	202 572	204 680,0

¹ Les chiffres tiennent compte de la structure actuelle des ministères.

² Les charges des ministères ont été retraitées pour tenir compte des reclassements et des changements aux programmes de transfert. Ces changements sont neutres sur le plan financier. Les chiffres réels sont présentés de la même manière par souci d'uniformité.

³ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

⁴ Dans le budget de 2021, le gouvernement a créé le financement de durée limitée lié à la COVID-19. Ce financement ne sera plus présenté séparément à compter de l'exercice 2023-2024.

⁵ Comprend le coût estimatif des demandes au titre du crédit d'impôt à l'innovation de l'Ontario, du crédit d'impôt de l'Ontario pour les entreprises parrainant les instituts de recherche et du crédit d'impôt pour l'investissement dans le développement régional (CIIDR). Les chiffres des exercices 2020-2021 à 2022-2023 comprennent les montants de crédits d'impôt reliés aux exercices antérieurs, sauf en ce qui a trait au CIIDR en 2020-2021. Le montant de 35 millions de dollars pour 2022-2023 figurait auparavant dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19.

⁶ Selon les exigences des normes comptables pour le secteur public, le gouvernement consolide les résultats de la Société ontarienne de gestion des placements avec ceux du ministère des Finances de l'Ontario.

⁷ Tient compte des rajustements comptables concernant principalement les subventions fournies pour financer des projets d'infrastructure et autres investissements connexes.

⁸ Aux fins de présentation de l'information financière dans le budget de 2023, toutes les dépenses de durée limitée liées à l'intervention sanitaire contre la COVID-19 ont été incluses séparément pour la période 2020-2021 à 2022-2023 plutôt que dans les charges du ministère de la Santé de l'Ontario ou du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario.

⁹ Le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative (CIEC) demeure. Le crédit d'impôt pour la formation en apprentissage est éliminé dans le cas des programmes d'apprentissage admissibles ayant démarré le 15 novembre 2017 ou après cette date. Les chiffres de 2020-2021 à 2022-2023 comprennent les montants des crédits d'impôt d'années antérieures.

¹⁰ Le total des charges du ministère des Soins de longue durée de l'Ontario tient compte des dépenses engagées par Santé Ontario pour financer les soins de longue durée. Ces montants seront consolidés avec le total des charges du ministère de la Santé de l'Ontario, ce qui inclut les charges de 4,5 milliards de dollars pour la période intermédiaire de 2022-2023 et 5,2 milliards de dollars pour 2023-2024.

¹¹ Le repli annuel affiché au cours de la période de 2020-2021 à 2023-2024 est principalement attribuable au recul des obligations fédérales, comme les prêts hypothécaires venant à échéance, prévues dans l'Entente sur le logement social.

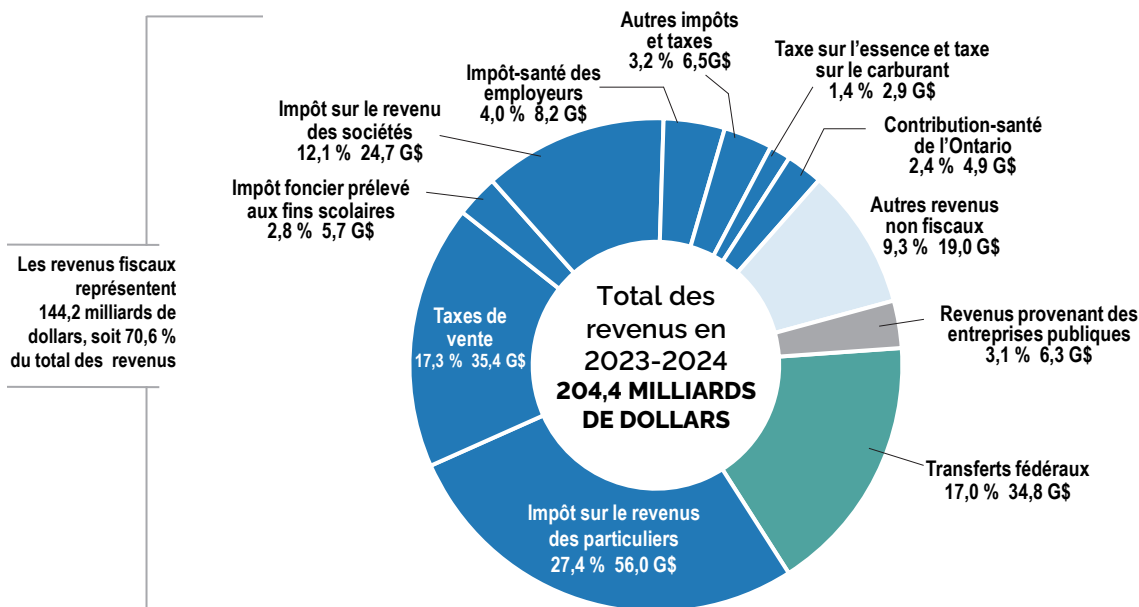
¹² Le montant de 25 millions de dollars visant les crédits d'impôt à l'intention des aînés pour 2022-2023 figurait auparavant dans le poste Financement de durée limitée lié à la COVID-19.

¹³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 479 millions de dollars pour 2022-2023 et à 573 millions de dollars pour 2023-2024.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

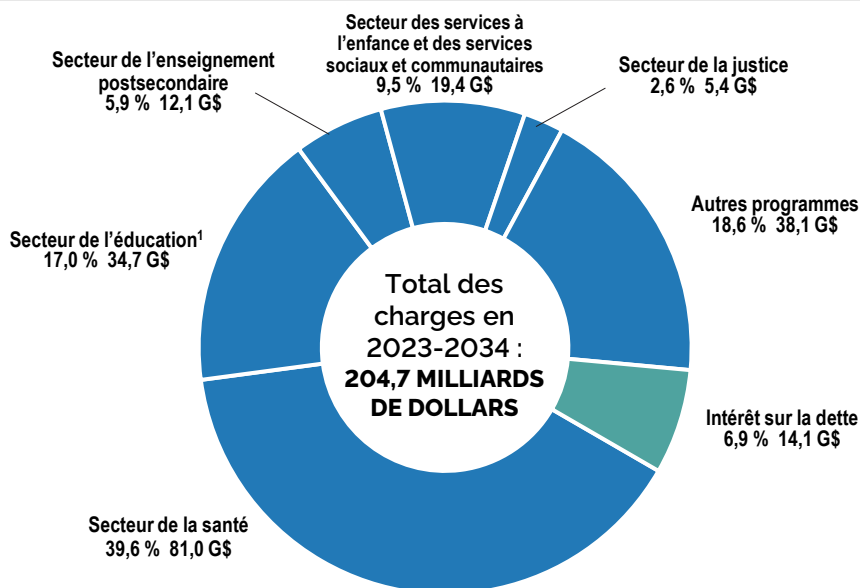
Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.5
Composition du total des revenus en 2023-2024



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Graphique 3.6
Composition du total des charges en 2023-2024



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Les charges liées à ce régime sont incluses dans Autres programmes.
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 3.12
Dépenses liées à l'infrastructure
 (en millions de dollars)

Secteur	Total	Plan 2023-2024		
	Dépenses liées à l'infrastructure Chiffres provisoires ^{1,2} 2022-2023	Investissements dans les immobilisations ³	Transferts et autres dépenses liées à l'infrastructure ⁴	Total Dépenses liées à l'infrastructure
Transports				
Transports en commun	6 837	6 195	1 276	7 471
Routes provinciales	2 790	3 098	95	3 193
Autres — Transports, biens et planification	237	157	79	236
Santé				
Hôpitaux	3 186	3 348	1	3 349
Autres — Santé	406	77	504	581
Éducation	2 944	2 777	226	3 003
Enseignement postsecondaire				
Collèges et autres	894	614	90	705
Universités	117	—	124	124
Services sociaux	342	32	337	369
Justice	516	790	11	801
Autres secteurs⁵	2 345	1 121	2 546	3 667
Total des dépenses liées à l'infrastructure	20 615	18 210	5 289	23 499
Moins : Contributions d'autres partenaires ⁶	3 264	2 560	304	2 864
Total⁷	17 351	15 650	4 985	20 635

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

² Comprend 11,9 milliards de dollars d'investissements provinciaux en immobilisations corporelles.

³ Comprend 573 millions de dollars d'intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations.

⁴ Comprend les transferts aux municipalités, aux universités et aux organismes dont les résultats ne sont pas consolidés.

⁵ Comprend l'infrastructure à large bande, l'administration du gouvernement, les richesses naturelles et les industries de la culture et du tourisme.

⁶ Les contributions d'autres partenaires font référence aux investissements de tiers, principalement dans les hôpitaux, les collèges et les écoles.

⁷ Comprend les contributions fédérales et municipales aux investissements provinciaux dans l'infrastructure.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario.

Tableau 3.13
Revue de certaines statistiques financières et économiques établies
sur dix exercices^{1,2}
(en millions de dollars)

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Revenus	126 152	136 148	140 734
Charges			
Programmes	126 199	129 905	131 442
Intérêt sur la dette ³	11 221	11 589	11 727
Charges totales	137 420	141 494	143 169
Réserve	–	–	–
Excédent/(Déficit)	(11 268)	(5 346)	(2 435)
Dette nette	294 557	306 357	314 077
Déficit accumulé	196 665	203 014	205 939
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	727 042	760 435	790 749
Revenu primaire des ménages	490 423	512 570	520 486
Population (en milliers) – juillet ⁴	13 618	13 707	13 875
Dette nette par habitant (en dollars)	21 631	22 350	22 636
Revenu des ménages par habitant (en dollars)	36 014	37 394	37 511
Dette nette en pourcentage du revenu	233,5 %	225,0 %	223,2 %
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	8,9 %	8,5 %	8,3 %
Dette nette en pourcentage du PIB	40,5 %	40,3 %	39,7 %
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	27,1 %	26,7 %	26,0 %

¹ Les chiffres tiennent compte d'une modification des charges des régimes de retraite, qui ont été calculées d'après les recommandations de la Commission d'enquête indépendante sur les finances de l'Ontario, comme l'explique la note 19 des états financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2017-2018*. Les montants relatifs à la dette nette et au déficit accumulé tiennent aussi compte de cette modification.

² Les revenus et les charges ont été retraités pour tenir compte de la modification de la présentation des revenus provenant de tiers que tirent les hôpitaux, les conseils scolaires et les collèges et qui seront comptabilisés à titre de revenus. Ce retraitement est neutre sur le plan financier.

³ L'intérêt sur la dette exclut les intérêts capitalisés durant la construction d'immobilisations corporelles, se chiffrant à 321 millions de dollars pour 2021-2022, à 479 millions de dollars pour 2022-2023 et à 573 millions de dollars pour 2023-2024.

⁴ Les données sur la population sont celles en date du 1^{er} juillet de l'exercice indiqué (p. ex., en 2017-2018, les données sur la population sont celles du 1^{er} juillet 2017).

⁵ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ⁵ 2022-2023	Plan 2023-2024
150 594	153 700	156 096	164 893	185 062	200 402	204 367
142 344	148 732	152 253	168 989	170 424	189 148	190 622
11 922	12 403	12 515	12 308	12 587	13 424	14 058
154 266	161 135	164 768	181 297	183 011	202 572	204 680
-	-	-	-	-	-	1 000
(3 672)	(7 435)	(8 672)	(16 404)	2 051	(2 170)	(1 313)
323 834	338 496	353 332	373 564	380 415	395 785	406 411
209 023	216 642	225 764	239 294	236 857	242 763	243 438
824 979	860 104	893 224	866 981	956 707	1 046 883	1 076 440
541 501	567 484	593 065	592 460	644 263	705 280	738 162
14 070	14 309	14 545	14 726	14 809	15 109	15 366
23 016	23 657	24 293	25 368	25 688	26 195	26 449
38 486	39 660	40 775	40 232	43 504	46 678	48 039
215,0 %	220,2 %	226,4 %	226,5 %	205,6 %	197,5 %	198,9 %
7,9 %	8,1 %	8,0 %	7,5 %	6,8 %	6,7 %	6,9 %
39,3 %	39,4 %	39,6 %	43,1 %	39,8 %	37,8 %	37,8 %
25,3 %	25,2 %	25,3 %	27,6 %	24,8 %	23,2 %	22,6 %



Chapitre 4

Emprunts et gestion de la dette

Introduction

À mesure que l'Ontario progresse vers l'équilibre budgétaire, son programme d'emprunt continue d'être géré de façon responsable et prudente afin de réduire au minimum les frais d'intérêt sur la dette.

L'Ontario a réalisé des emprunts à long terme d'une valeur de 32,1 milliards de dollars en 2022-2023, ce qui est inférieur de 9,3 milliards de dollars aux prévisions du budget de 2022 en raison de déficits moins élevés que prévu. On prévoit que les emprunts à long terme sur les marchés publics pour 2023-2024 et 2024-2025 se chiffreront respectivement à 27,5 milliards de dollars et 28,7 milliards de dollars, une baisse de 17,1 milliards de dollars et 10,2 milliards de dollars par rapport aux prévisions du budget de 2022.

On s'attend à ce que l'Ontario paie 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2022-2023, 14,1 milliards de dollars en 2023-2024 et 14,4 milliards de dollars en 2024-2025, ce qui est inférieur aux prévisions du budget de 2022 de 13,5 milliards de dollars, de 14,3 milliards de dollars et de 14,9 milliards de dollars, respectivement. Cette baisse des frais d'intérêt représente des économies cumulatives de 0,8 milliard de dollars sur trois ans et est le fruit de programmes d'emprunts de moindre envergure, en partie neutralisés par des taux d'intérêt plus élevés que prévu.

Si le programme d'emprunt n'avait pas changé par rapport au budget de 2022, et compte tenu de la hausse des taux d'intérêt prévue aujourd'hui, l'intérêt sur la dette aurait été plus élevé de 0,3 milliard de dollars en 2022-2023 et de 0,7 milliard de dollars en 2023-2024 et en 2024-2025.

Le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario devrait être de 37,8 % en 2022-2023 et 2023-2024 et de 37,7 % en 2024-2025, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage pour chacun des exercices par rapport aux prévisions de 41,4 % pour 2022-2023 et 2023-2024 et de 41,3 % pour 2024-2025 contenues dans le budget de 2022.

Le ratio de la dette nette au revenu de l'Ontario devrait être de 198 % en 2022-2023, de 199 % en 2023-2024 et de 197 % en 2024-2025, soit une baisse de 40 points de pourcentage pour 2022-2023 et 2023-2024, et de 41 points pour 2024-2025, comparativement aux prévisions du budget de 2022.

On prévoit que le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 6,7 % en 2022-2023, de 6,9 % en 2023-2024 et de 6,8 % en 2024-2025, soit 0,8 point de pourcentage, 0,7 point et 0,8 point de moins, respectivement, que les prévisions contenues dans le budget de 2022.

Programme d'emprunt

Le programme d'emprunt de l'Ontario sert principalement à refinancer la dette arrivant à échéance, à investir dans les immobilisations et à financer les déficits, s'il y a lieu. L'Ontario continuera d'exécuter la plus grande partie de son programme d'emprunt sur les marchés publics à long terme au Canada et à l'étranger.

Tableau 4.1

Programme d'emprunt 2022-2023 et perspectives à moyen terme

(en milliards de dollars)

	2022-2023			Perspectives à moyen terme		
	Budget de 2022	Variation par rapport au budget de 2022	Chiffres provisoires ¹	2023-2024	2024-2025	2025-2026
		2022-2023	2022-2023			
Déficit/(Excédent)	19,9	(17,7)	2,2	1,3	(0,2)	(4,4)
Investissements dans les immobilisations	13,4	(1,5)	11,9	13,6	18,6	18,8
Redressements au calendrier des opérations de trésorerie et hors trésorerie	(9,7)	(8,1)	(17,8)	(9,2)	(11,7)	(14,0)
Prêts à Infrastructure Ontario	(0,1)	(0,1)	(0,2)	0,1	0,1	0,2
Autres prêts/investissements nets	0,7	(0,8)	(0,1)	0,1	(1,0)	(0,2)
Dette arrivant à échéance/Rachats	30,5	0,0	30,6	31,2	27,9	33,1
Total des besoins en matière de financement	54,7	(28,1)	26,6	37,0	33,7	33,4
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(3,0)	4,3	1,3	–	–	–
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	–	–	–	5,0	(5,0)	–
Emprunts anticipés en 2021-2022 pour 2022-2023	(10,3)	–	(10,3)	–	–	–
Emprunts anticipés pour 2023-2024	–	14,5	14,5	(14,5)	–	–
Total des besoins d'emprunt à long terme	41,5	(9,3)	32,1	27,5	28,7	33,4

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2023 pour l'exercice 2022-2023.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Les besoins d'emprunt à long terme de l'Ontario pour 2022-2023 ont diminué de 9,3 milliards de dollars comparativement aux prévisions du budget de 2022. Cette baisse s'explique surtout par les résultats financiers plus solides présentés dans les *Comptes publics de l'Ontario 2021-2022* et le déficit plus bas que prévu en 2022-2023, mais elle est en partie neutralisée par les emprunts anticipés pour 2023-2024. L'Ontario a contracté des emprunts à long terme de 32,1 milliards de dollars pour 2022-2023, y compris des emprunts anticipés d'une valeur de 14,5 milliards de dollars pour 2023-2024.

Dans le budget de 2022, on prévoyait une hausse des emprunts à court terme de 3,0 milliards de dollars en 2022-2023 et 2023-2024. Or, les déficits moins élevés ont permis à l'Ontario de diminuer de 1,3 milliard de dollars l'encours dans son programme d'emprunt à court terme en 2022-2023 et de ne pas le modifier en 2023-2024. Cela a donné lieu à une réduction nette de 4,3 milliards de dollars des emprunts à court terme en 2022-2023 comparativement aux prévisions du budget de 2022.

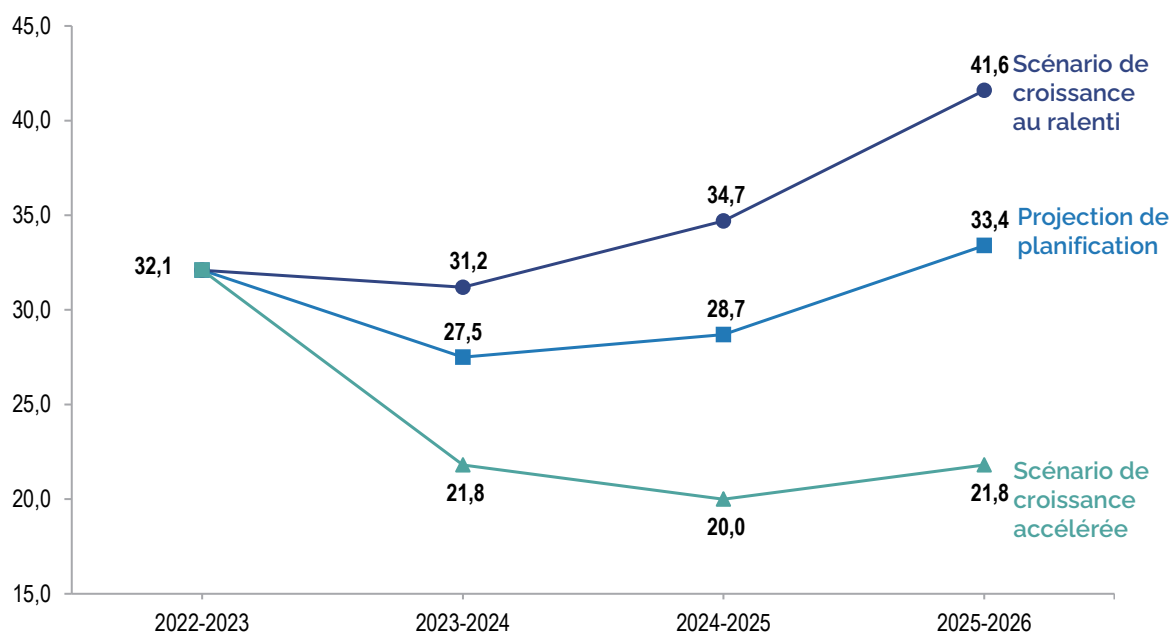
Globalement, les besoins d'emprunt cumulatifs à long terme pour les exercices 2022-2023 à 2024-2025 inclusivement devraient être inférieurs de 36,6 milliards de dollars aux prévisions des perspectives à moyen terme présentées dans le budget de 2022. Ce montant comprend une baisse de 17,1 milliards de dollars pour 2023-2024 et de 10,2 milliards de dollars pour 2024-2025. En 2023-2024, le solde de trésorerie de l'Ontario augmentera de 5,0 milliards de dollars qui serviront en partie à rembourser les importantes dettes arrivant à échéance au début de 2024-2025.

Si le programme d'emprunt n'avait pas changé par rapport au budget de 2022, et compte tenu de la hausse des taux d'intérêt prévue aujourd'hui, l'intérêt sur la dette aurait été plus élevé de 0,3 milliard de dollars en 2022-2023 et de 0,7 milliard de dollars en 2023-2024 et en 2024-2025. On prévoit que le programme annuel d'emprunt à long terme de l'Ontario de 2023-2024 sera le programme d'emprunt le plus modeste depuis 2016-2017.

Si d'autres scénarios économiques se matérialisaient, les besoins d'emprunt de l'Ontario pour les trois prochaines années changeraient aussi (voir chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails et une description des autres scénarios possibles pour les perspectives à moyen terme). Selon le scénario de croissance accélérée, les emprunts à long terme diminueraient de 26,0 milliards de dollars au cours de la période de perspectives de trois ans, tandis que selon le scénario de croissance au ralenti, ils augmenteraient de 17,9 milliards de dollars au cours de la même période.

Graphique 4.1 Scénarios des perspectives d'emprunt à long terme

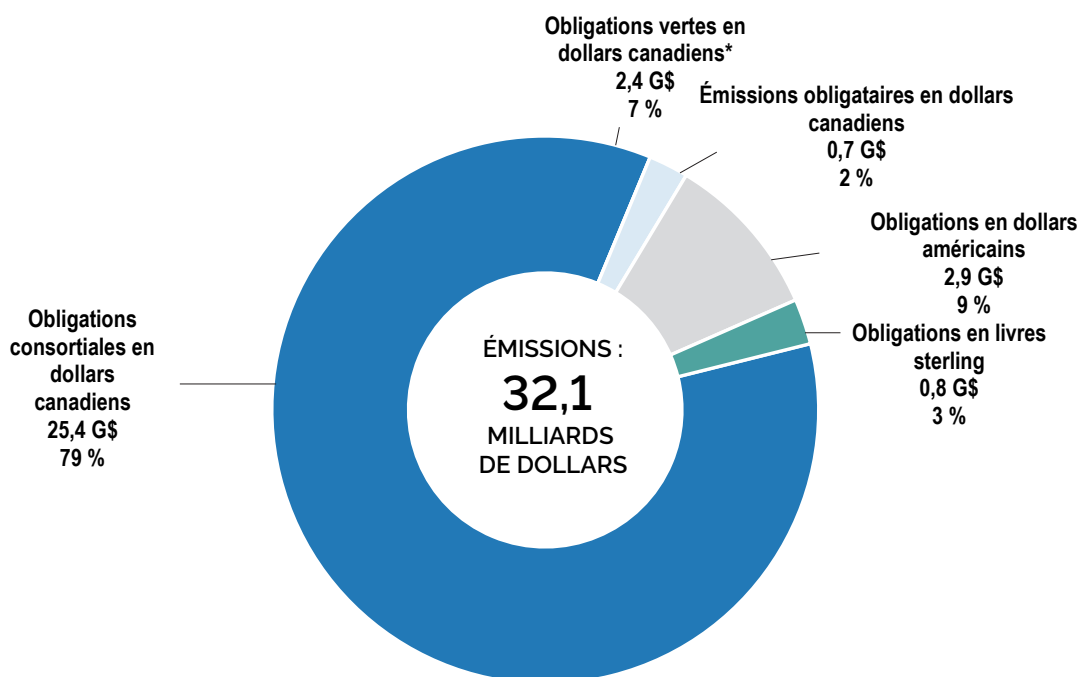
Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)



Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Environ 88 % des emprunts de 2022-2023 ont été contractés en dollars canadiens, principalement par l'entremise de l'émission de 30 actions consortiales et de deux obligations vertes. Cette proportion est supérieure à la fourchette cible maximale des emprunts de la province sur le marché intérieur pour l'exercice 2022-2023, soit entre 65 % et 80 %. À la lumière de ce qui s'est passé globalement au cours des cinq derniers exercices, la fourchette de l'Ontario pour les emprunts sur le marché intérieur sera de 75 à 90 % en 2023-2024. L'Ontario s'adaptera, au besoin, en fonction de l'évolution de la demande des investisseurs sur les marchés du dollar canadien et des devises.

Graphique 4.2
Emprunts, 2022-2023



*Valeur nominale de 2,5 milliards de dollars.

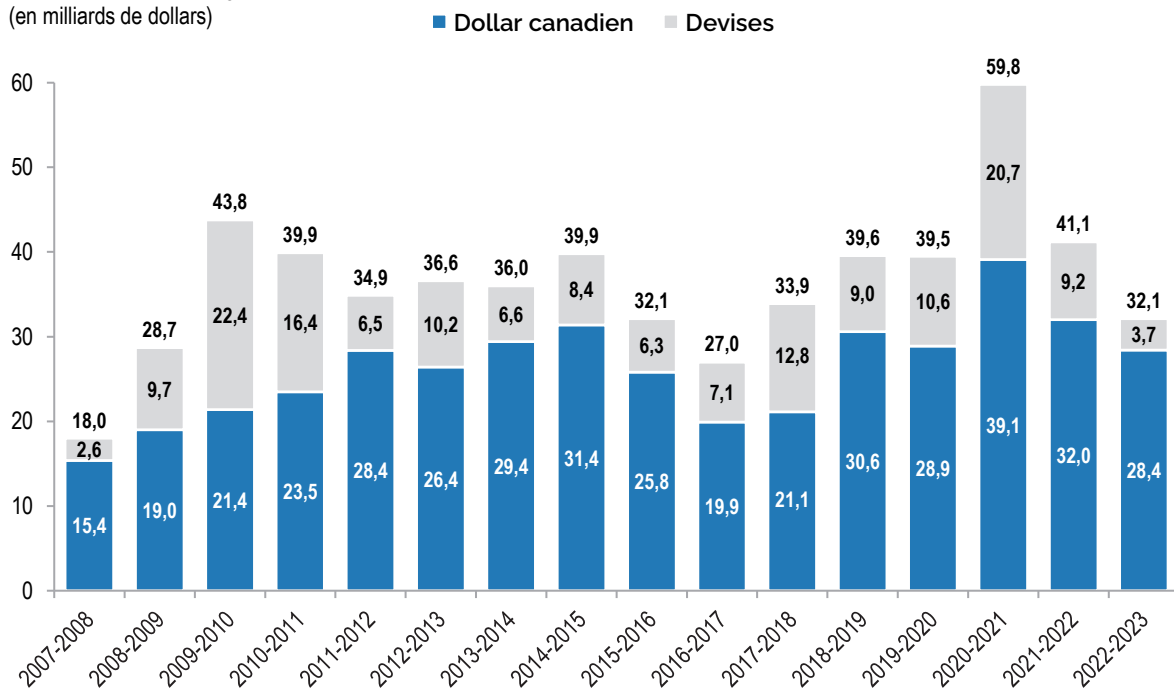
Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

Les emprunts en devises contribuent à réduire les coûts globaux d'emprunt de l'Ontario, car ils permettent de poursuivre la diversification du bassin d'investisseurs de la province. Cette diversification permet au gouvernement de maintenir son accès à du capital, même si les conditions du marché intérieur deviennent moins favorables. Environ 3,7 milliards de dollars, ou 12 %, des besoins d'emprunt à long terme de cette année ont été comblés en devises, surtout en dollars américains.

Graphique 4.3 Emprunts en dollars canadiens et en devises

Total des emprunts à long terme
(en milliards de dollars)

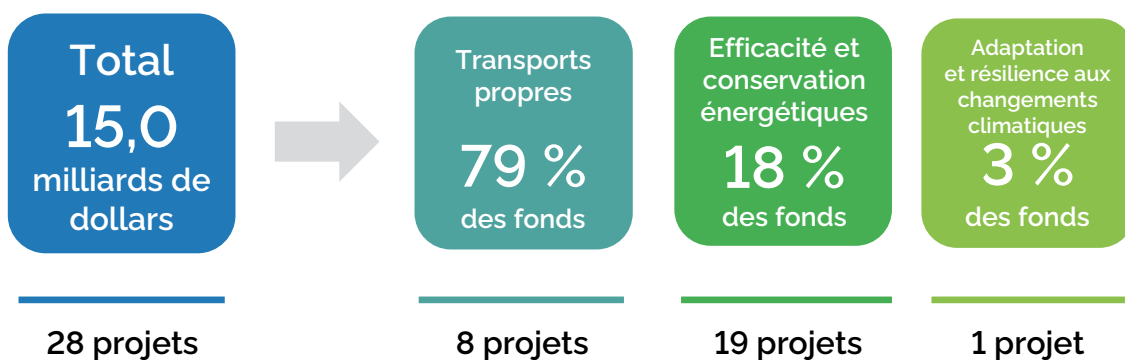


Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.
Source : Office ontarien de financement.

Programme d'obligations vertes

Les obligations vertes constituent toujours un aspect essentiel du programme d'emprunt de l'Ontario et sont un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistante aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétiques. Avec des émissions totalisant 15,0 milliards de dollars depuis 2014-2015, dont 13,0 milliards de dollars sont actuellement en circulation, l'Ontario demeure le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens.

Graphique 4.4
Affectation des produits des obligations vertes par catégorie selon le Cadre



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : Office ontarien de financement.

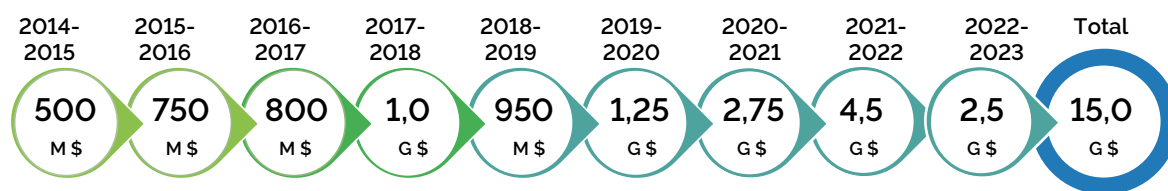
Le 28 février 2023, l'Ontario a émis sa deuxième série d'obligations vertes en 2022-2023, la treizième globalement. Cette émission était de 1,5 milliard de dollars et faisait suite à une émission de 1,0 milliard de dollars en octobre 2022. Cinq projets ont été sélectionnés pour recevoir du financement à partir des obligations vertes les plus récentes, dont quatre projets dans la catégorie Transports propres et un projet dans la catégorie Efficacité et conservation énergétiques :

- expansion de GO Transit;
- ligne Hazel McCallion de transport léger sur rail;
- ligne de métro Ontario;
- prolongement de la ligne de métro vers Scarborough;
- reconstruction de l'édifice Macdonald.

L'Ontario actualise le cadre de ses obligations vertes, notamment en alignant les catégories du cadre sur les Principes applicables aux obligations vertes grâce à un libellé normalisé et en faisant passer les obligations de vertes à durables, ce qui permettra peut-être d'offrir un plus large éventail d'obligations dans l'avenir.

L'Ontario prévoit continuer à exercer son leadership sur le marché des obligations vertes en dollars canadiens et, sous réserve des conditions du marché, émettra plusieurs séries d'obligations vertes durant chaque exercice, notamment en 2023-2024.

Graphique 4.5 Émissions d'obligations vertes de l'Ontario



Source : Office ontarien de financement.

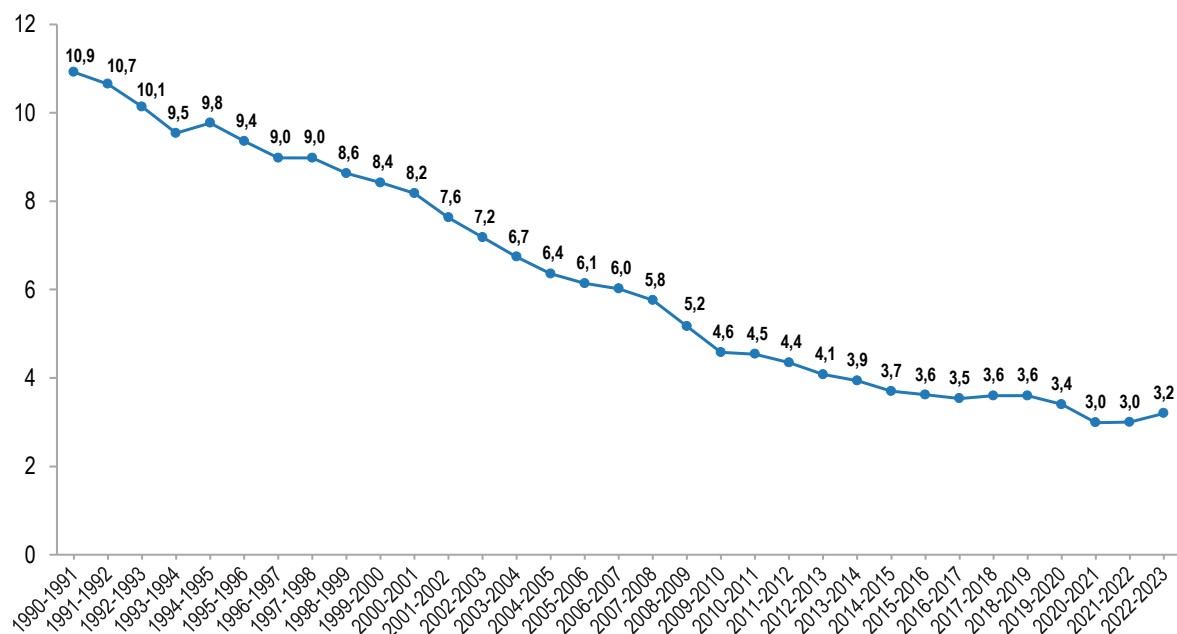
L'Ontario est actuellement l'émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens le plus important, tirant parti de la capacité de la province de réunir des fonds à des taux d'intérêt bas et constituant un outil important utilisé pour financer les initiatives de transport en commun, l'infrastructure résistante aux phénomènes météorologiques extrêmes ainsi que les projets d'efficacité et de conservation énergétiques.

Coût de la dette

Après trois décennies de baisse, les taux d'intérêt ont augmenté, alors que les banques centrales, dont la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis, ont haussé les taux de financement à un jour. Cette décision a eu des répercussions sur les coûts de l'intérêt sur la dette de l'Ontario. Le graphique 4.6 montre que, même si le taux d'intérêt effectif est à la hausse, le taux d'intérêt sur l'ensemble du portefeuille de la dette demeure historiquement bas en raison de la décision de l'Ontario de bloquer les taux à long terme et de prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale de 2007-2008.

Graphique 4.6
Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée) sur la dette totale

En pourcentage

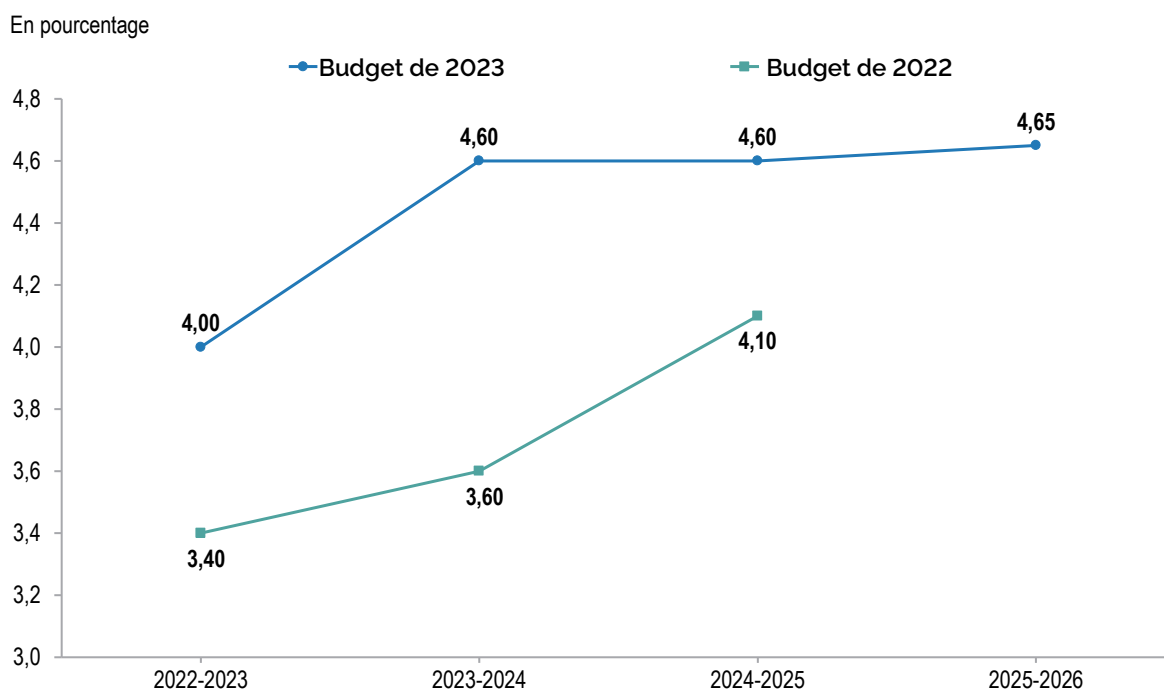


Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.

En 2022-2023, la hausse globale des taux d'intérêt a eu comme conséquence de faire augmenter de 60 points de base les coûts d'emprunt prévus de la province, qui sont passés à 4,00 % comparativement aux prévisions de 3,40 % présentées dans le budget de 2022. On estime qu'une hausse ou une baisse de un point de pourcentage des taux d'intérêt, par rapport à ce qui est actuellement prévu, entraînerait une variation correspondante des coûts d'emprunt de l'Ontario d'environ 600 millions de dollars au cours du premier exercice complet, si l'importance du programme d'emprunt ne change pas au regard des projections actuelles.

Le graphique 4.7 illustre les taux d'emprunt moyens de la dette contractée en 2022-2023 et les prévisions utilisées pour évaluer le coût futur des emprunts ou de l'intérêt sur la dette.

Graphique 4.7
Comparaison des taux créditeurs annuels moyens de l'Ontario

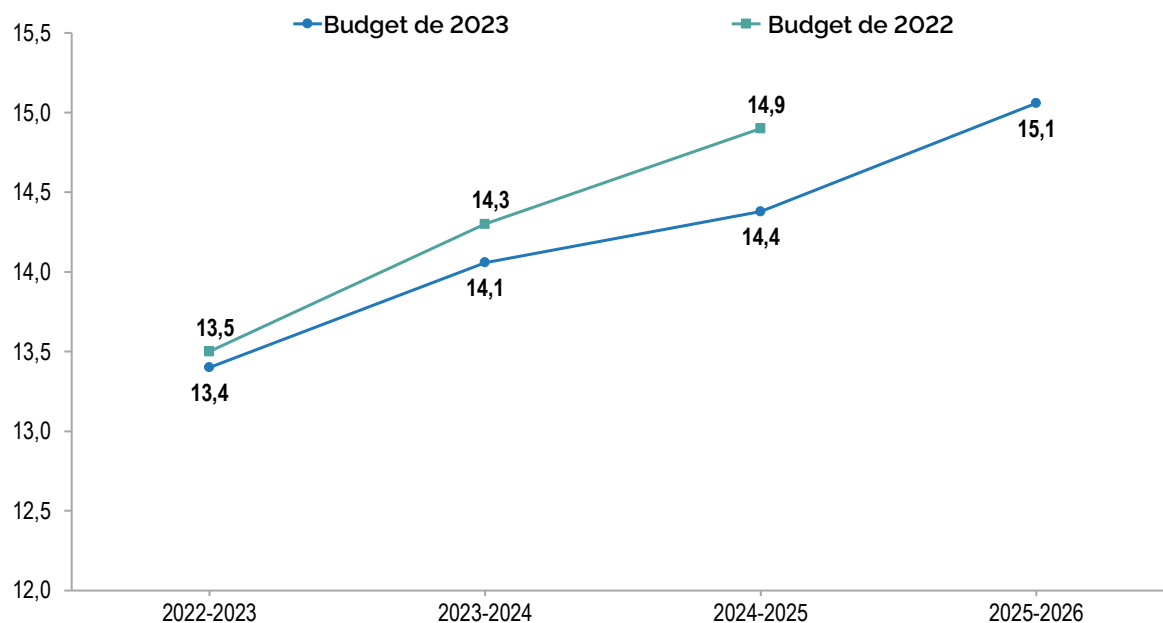


Source : Office ontarien de financement.

Selon les prévisions, l'Ontario paiera 13,4 milliards de dollars en frais d'intérêt en 2022-2023, 14,1 milliards de dollars en 2023-2024 et 14,4 milliards de dollars en 2024-2025, ce qui représente une baisse de 13,5 milliards de dollars, 14,3 milliards de dollars et 14,9 milliards de dollars, respectivement, par rapport aux prévisions du budget de 2022. Cette baisse des frais d'intérêt représente des économies cumulatives de 0,8 milliard de dollars sur trois ans et est le fruit d'emprunts moindres, neutralisés en partie par des taux d'intérêt plus élevés que prévu. En 2025-2026, on prévoit que l'intérêt sur la dette sera de 15,1 milliards de dollars. L'intérêt sur la dette demeure la quatrième dépense en importance de l'Ontario après la santé, l'éducation et les services sociaux.

Graphique 4.8
Comparaison des prévisions des charges liées à l'intérêt sur la dette

En milliards de dollars



Source : Office ontarien de financement.

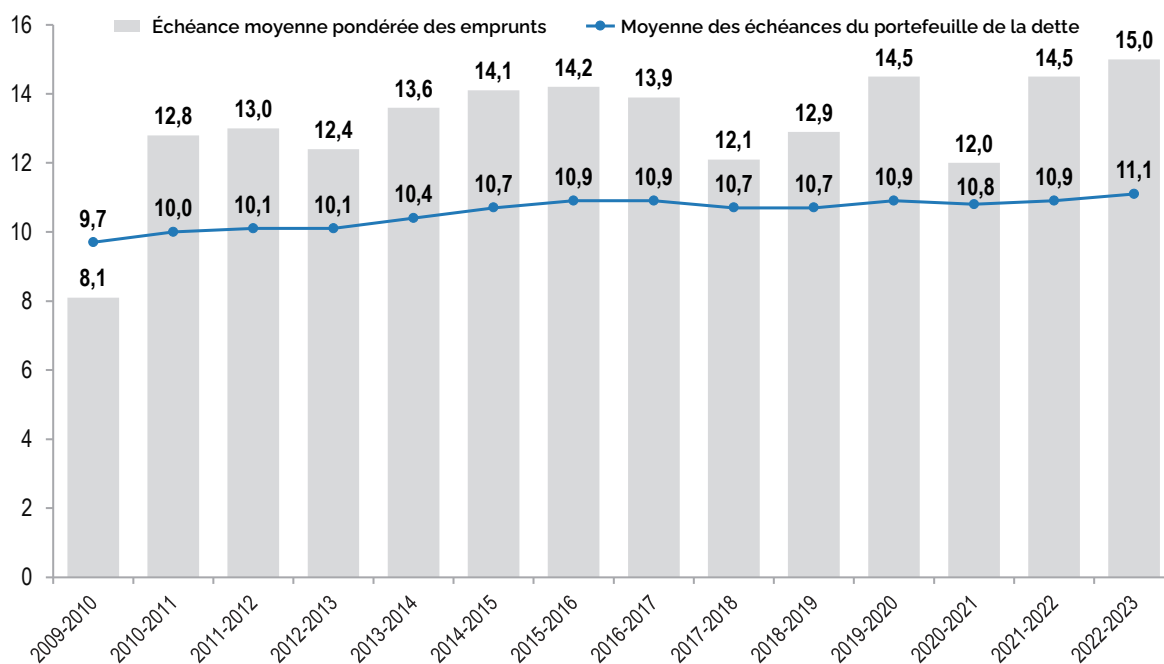
Échéance de la dette

L'Ontario a continué de reporter l'échéance de sa dette, lorsque la demande des investisseurs le permettait, afin de réduire le risque de refinancement de sa dette arrivant à échéance. Cela permet également de protéger l'intérêt prévu sur la dette à long terme contre les futures hausses des taux d'intérêt. Depuis 2010-2011, l'Ontario émet des obligations d'une valeur de 124,2 milliards de dollars, soit plus du quart de la dette totale, assorties d'échéances de 30 ans ou plus. Ce montant comprend 10,3 milliards de dollars en 2022-2023.

Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt, qui demeurent tout de même faibles par rapport à la période qui a précédé la crise financière mondiale de 2007-2008, et vu l'importance du programme d'emprunt et du portefeuille de la dette, on planifie pour l'instant de maintenir l'échéance de la dette de l'Ontario à un niveau qui n'est pas inférieur à celui où elle se situe depuis 2014-2015. Le succès qu'a connu l'Ontario à prolonger l'échéance de sa dette depuis la crise financière mondiale lui donne une certaine marge de manœuvre. La province continuera de surveiller la hausse des taux d'intérêt à long terme afin de déterminer s'il y a lieu de modifier légèrement sa stratégie à cet égard dans l'avenir.

Graphique 4.9
Échéance moyenne pondérée des emprunts

Échéance moyenne
(en années)



Source : Office ontarien de financement.

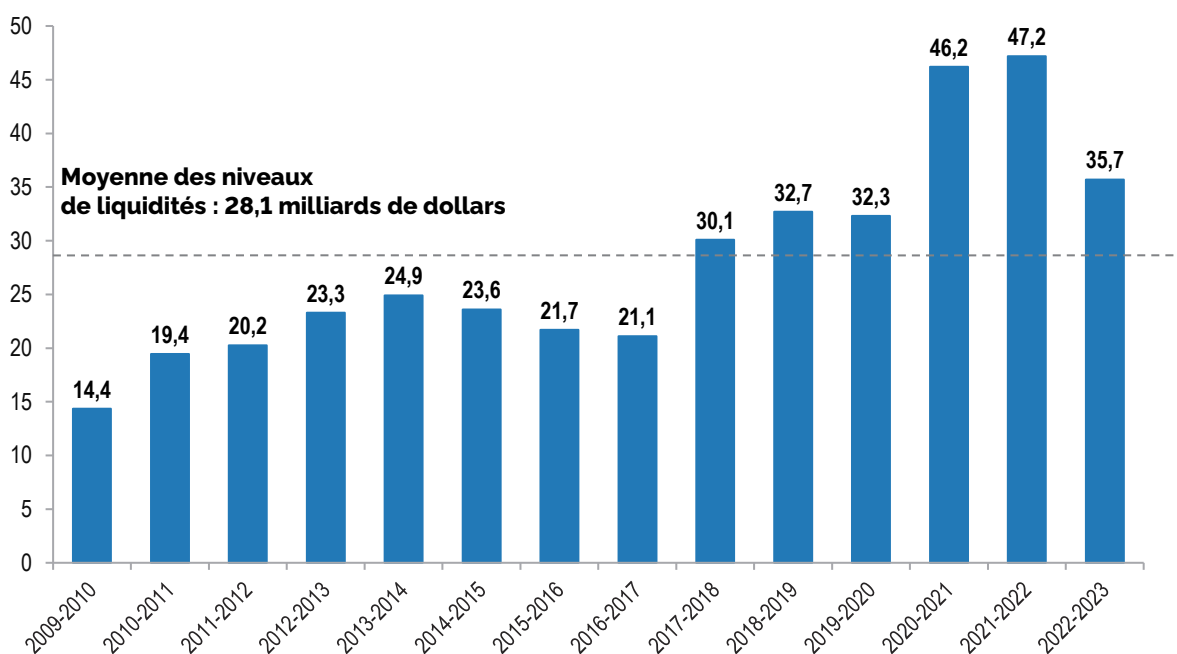
Assurer des niveaux de liquidités suffisants

L'Ontario cherche à établir un équilibre entre l'objectif d'atténuer le coût des réserves de liquidités et le besoin d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour régler ses factures, investir dans les immobilisations, refinancer la dette arrivant à échéance et payer l'intérêt.

Au début de la pandémie de COVID-19, l'Ontario avait constitué d'importantes réserves de liquidités en raison de la croissance de son programme d'emprunt. En 2022-2023, l'Ontario a commencé à ramener ses réserves de liquidités à leur niveau d'avant la pandémie, comme le montre le graphique 4.10. Ces réserves permettent aussi au gouvernement de faire face rapidement à toute éventualité pouvant survenir sur le marché d'emprunt, dans l'économie ou en raison des événements géopolitiques.

Graphique 4.10
Moyenne des niveaux de liquidités non affectées

En milliards de dollars



Source : Office ontarien de financement.

Stratégie de réduction du fardeau de la dette

Le gouvernement demeure résolu à réduire le fardeau de la dette et à ramener les finances de l'Ontario à un niveau plus viable. En plus de viser l'équilibre d'ici l'exercice 2024-2025, soit trois ans plus tôt que prévu dans le budget de 2022, l'Ontario a progressé en vue d'atteindre chacune des cibles de sa stratégie de réduction du fardeau de la dette. Ces progrès lui ont permis d'abaisser les cibles par rapport à celles qui avaient été établies dans le budget de 2022.

Progrès réalisés quant à la stratégie de réduction du fardeau de la dette

Le budget de 2023 actualise la stratégie de réduction du fardeau de la dette et établit de nouveaux objectifs à moyen terme concernant les mesures pertinentes visant la viabilité de la dette. Ces objectifs sont mis à jour annuellement, compte tenu des perspectives économiques les plus récentes, pour s'assurer que l'Ontario progresse en vue de réduire le fardeau de la dette. Ce faisant, sa cote de solvabilité s'améliorerait, ce qui ferait baisser les coûts d'emprunt pour l'Ontario, et les fonds requis pour payer les intérêts sur la dette diminueraient, tout en libérant des ressources pour d'autres priorités. Ces objectifs visent à maintenir :



Ratio de la dette nette au PIB sous **40,0 %**



Ratio de la dette nette au revenu sous **200 %**



Ratio de l'intérêt sur la dette au revenu sous **7,5 %**

Tableau 4.2
Progrès réalisés quant aux mesures pertinentes visant la viabilité de la dette

(En pourcentage)

	Budget 2022 Objectif	Budget 2022 2022-2023	Budget 2023 Objectif	Budget 2023 2022-2023	Budget 2023 2023-2024
Dette nette au PIB	<42,0	41,4	<40,0	37,8	37,8
Dette nette aux revenus	<250	238	<200	198	199
Intérêt sur la dette aux revenus	<8,0	7,5	<7,5	6,7	6,9

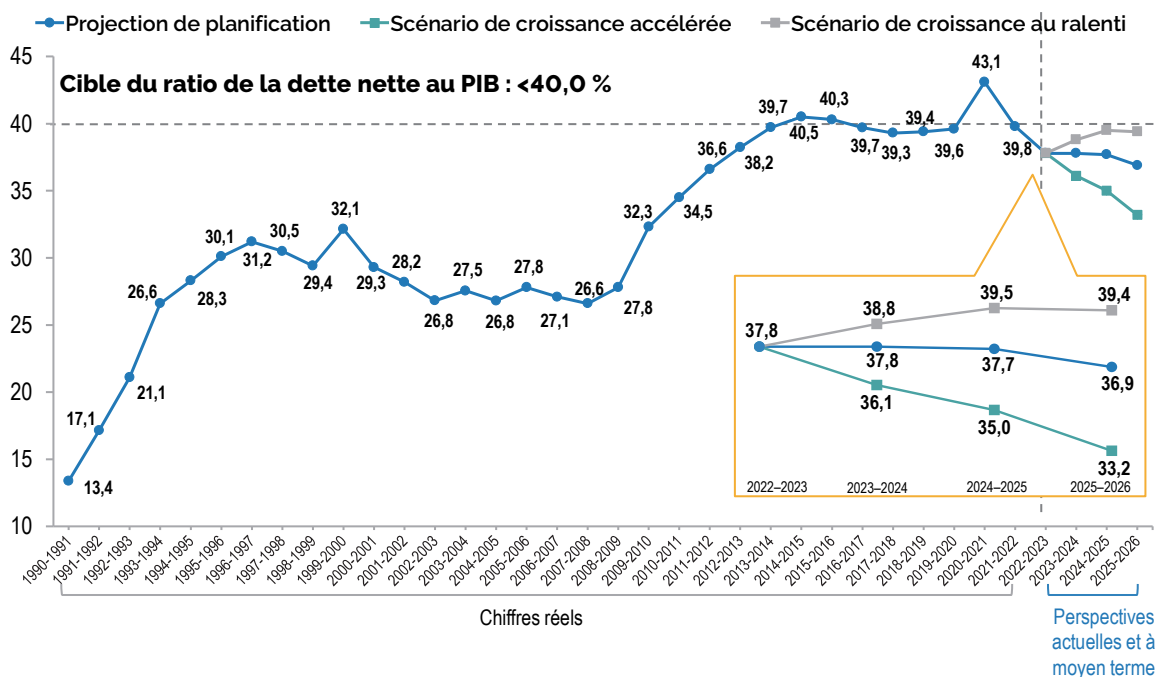
Nota : Un examen plus approfondi a permis d'établir que la quatrième mesure de viabilité de la dette appliquée dans le budget de 2022, c'est-à-dire le ratio de l'échéance de la dette à la dette nette, ne complétait pas efficacement les trois autres mesures. Cette mesure ne sera donc plus ciblée.

Source : Office ontarien de financement.

On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 37,8 % en 2022-2023, soit 3,6 points de moins que la prévision de 41,4 % contenue dans le budget de 2022. Cette baisse s'explique par des déficits plus bas que prévu et une plus forte croissance du PIB nominal. Ce ratio mesure la relation entre les obligations du gouvernement et sa capacité à s'en acquitter, ce qui illustre le fardeau de la dette du gouvernement en proportion de l'économie. On prévoit maintenant que le ratio de la dette nette au PIB de l'Ontario sera de 37,8 % en 2023-2024, 37,7 % en 2024-2025 et 36,9 % en 2025-2026. À moyen terme, il est prévu que le ratio de la dette nette au PIB restera inférieur au nouvel objectif de 40,0 %, qui est inférieur à l'objectif de 42,0 % établi dans le budget de 2022.

Graphique 4.11
Ratio de la dette nette au PIB

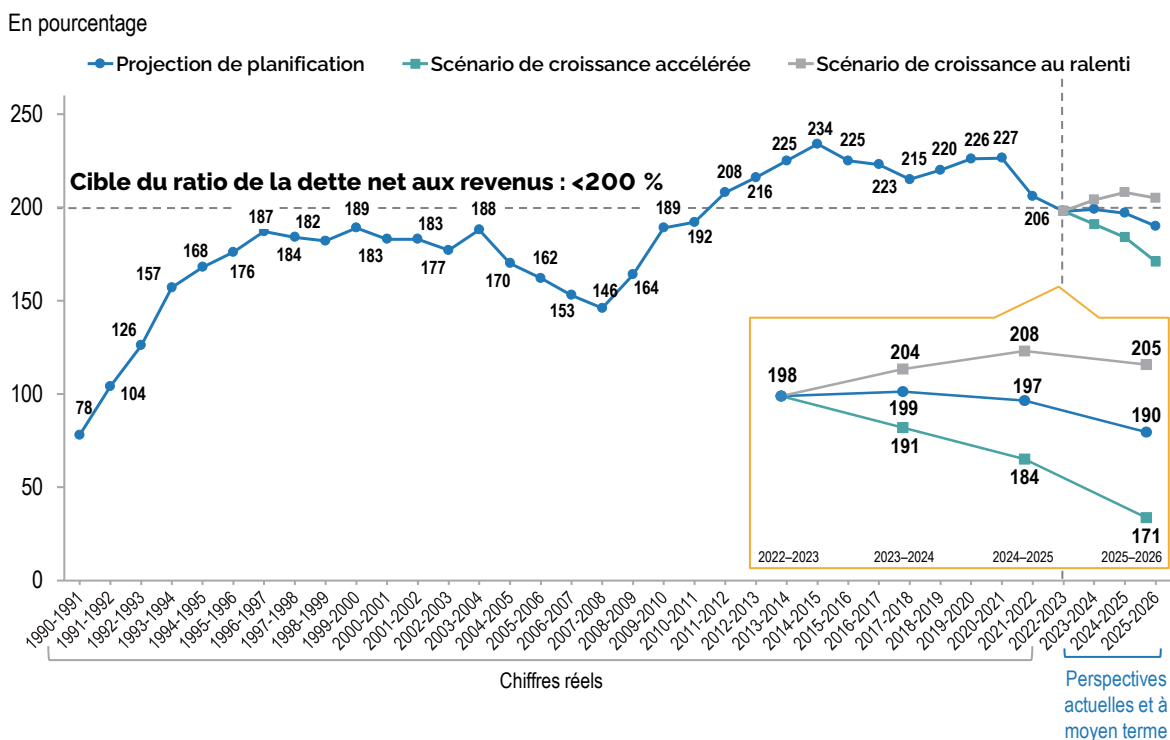
En pourcentage



Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario* pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Selon les projections, le ratio de la dette nette aux revenus sera de 198 % en 2022-2023, soit 40 points de pourcentage de moins que celui de 238 % prévu dans le budget de 2022. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette si le gouvernement de l'Ontario consacrait la totalité de ses revenus annuels à son remboursement. À moyen terme, on prévoit que ce ratio sera de 199 % en 2023-2024, 197 % en 2024-2025 et 190 % en 2025-2026. Le nouvel objectif de l'Ontario concernant ce ratio est de le maintenir à moins de 200 %, une baisse par rapport à l'objectif de 250 % prévu dans le budget de 2022.

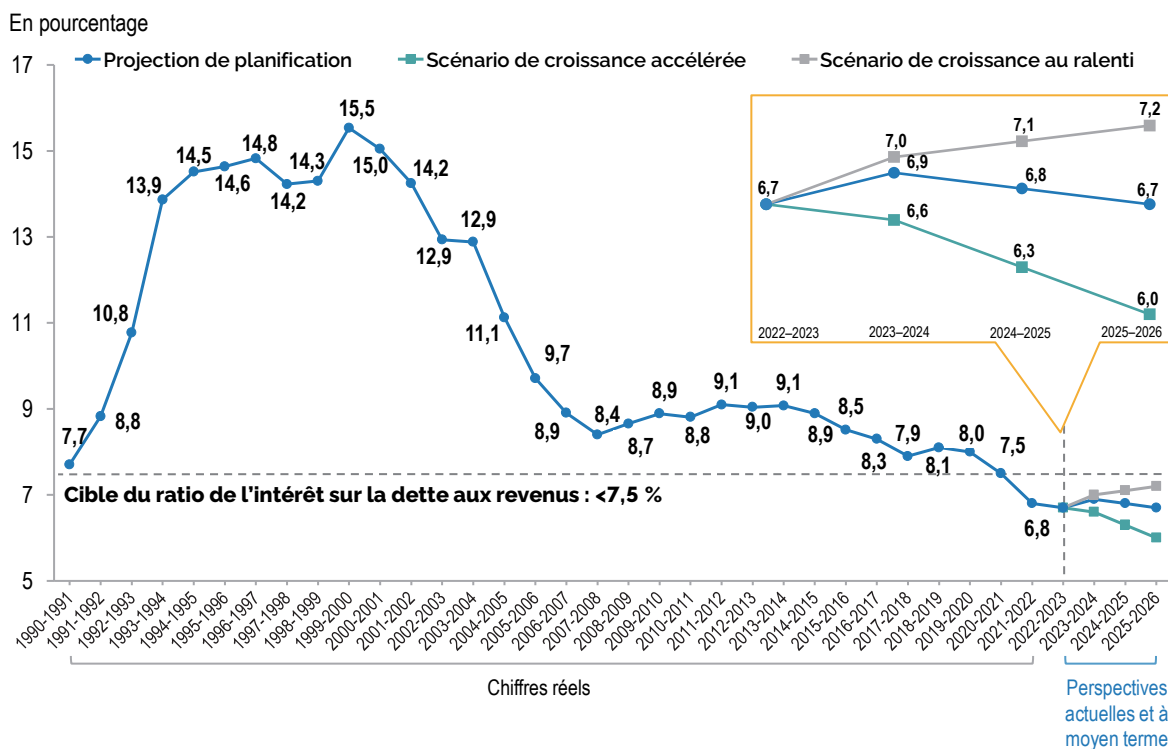
Graphique 4.12
Ratio de la dette nette aux revenus



Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : *Comptes publics de l'Ontario* (1990-1991 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.

Selon les projections, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus sera de 6,7 % en 2022-2023, soit 0,8 point de pourcentage de moins que le ratio de 7,5 % prévu dans le budget de 2022. Il montre combien l'Ontario doit consacrer à l'intérêt pour chaque dollar de revenus qu'il reçoit. Le nouvel objectif pour ce ratio est de le maintenir à moins de 7,5 %, ce qui est inférieur à la cible du budget de 2022, qui était de 8,0 %. En dépit de la hausse des déficits et des besoins d'emprunt dus à la pandémie de COVID-19, le ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus demeure, à moyen terme, inférieur aux prévisions du budget pré-pandémique de 2019. Ce ratio devrait rester en deçà du sommet de 9,1 % atteint pendant la dernière décennie, alors que l'économie se remettait de la crise financière mondiale, et il est beaucoup plus bas que les niveaux atteints du début des années 1990 au milieu des années 2000.

Graphique 4.13
Ratio de l'intérêt sur la dette aux revenus



Nota : Voir le chapitre 3, *Plan financier et perspectives de l'Ontario*, pour plus de détails sur les scénarios de croissance accélérée et au ralenti.
Sources : Comptes publics de l'Ontario (1990-1991 à 2021-2022) et Office ontarien de financement.

Tableaux financiers consolidés

Tableau 4.3
Dette nette et déficit accumulé
 (en millions de dollars)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Chiffres réels 2021-2022	Chiffres provisoires ¹ 2022-2023	Plan 2023-2024
Dette²						
Dette contractée sur les marchés publics						
Obligations ³	334 940	349 088	382 169	400 182	403 644	401 121
Bons du Trésor	17 546	19 175	24 097	22 301	22 276	22 276
Billets de trésorerie américains ³	3 863	3 891	0	1 735	460	460
Infrastructure Ontario (IO) ⁴	300	300	300	300	300	300
Autre	292	264	250	231	217	202
Total – Dette contractée sur les marchés publics	356 941	372 718	406 816	424 749	426 897	424 359
Dette interne	11 039	10 010	9 318	8 766	8 678	7 943
Dette totale	367 980	382 728	416 134	433 515	435 575	432 302
Moins : Portefeuille d'obligations et de bons du Trésor de l'Ontario	(13 716)	(9 938)	(11 122)	(7 098)	(6 407)	(42)
Dette totale révisée	354 264	372 790	405 012	426 417	429 168	432 260
Trésorerie et placements temporaires, excluant le secteur parapublic ⁵	(26 250)	(25 140)	(34 505)	(37 678)	(44 440)	(55 805)
Dette totale moins la trésorerie et les placements temporaires	328 014	347 650	370 507	388 739	384 728	376 455
Autres (actifs)/passifs nets ⁶	(3 422)	(8 217)	(9 505)	(20 032)	(3 627)	15 859
Dette nette du secteur parapublic	13 904	13 899	12 562	11 708	14 684	14 097
Dette nette	338 496	353 332	373 564	380 415	395 785	406 411
Actifs non financiers ⁷	(121 854)	(127 568)	(134 270)	(143 558)	(153 022)	(162 973)
Déficit accumulé	216 642	225 764	239 294	236 857	242 763	243 438

¹ Les chiffres provisoires représentent les projections du budget de 2022 pour l'exercice 2022-2023.

² Y compris la dette contractée par l'Ontario et tous les organismes du gouvernement, dont la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO).

³ Tous les soldes sont exprimés en dollars canadiens. Ils tiennent compte de l'effet des contrats dérivés connexes.

⁴ La dette d'IO se compose des Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure. La dette d'IO n'est pas garantie par l'Ontario.

⁵ Est exclu de la trésorerie et des placements temporaires le portefeuille d'obligations et de bons du Trésor de l'Ontario.

⁶ Les autres (actifs)/passifs nets comprennent les débiteurs, les prêts en cours, les avances et les investissements dans les entreprises publiques contrebalancés par les créditeurs, les charges à payer, le revenu et les apports en capital reportés, les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, et les autres passifs.

⁷ Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles de l'Ontario, incluant celles du secteur parapublic.

Sources : Office ontarien de financement et ministère des Finances de l'Ontario.

Tableau 4.4

Perspectives à moyen terme : dette nette et déficit accumulé

(en millions de dollars)

	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Dette totale	432 302	433 254	433 697
Trésorerie et placements temporaires	(55 847)	(50 847)	(50 847)
Dette totale moins la trésorerie et les placements temporaires	376 455	382 407	382 850
Autres (actifs)/passifs nets	15 859	24 065	31 674
Dette nette du secteur parapublic	14 097	13 854	15 345
Dette nette	406 411	420 326	429 869
Actifs non financiers	(162 973)	(177 102)	(191 076)
Déficit accumulé	243 438	243 224	238 793

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.



Annexe

**Mesures
fiscales en
détail et autres
initiatives
législatives**

Aperçu

La présente annexe contient des renseignements détaillés sur des mesures fiscales et d'autres initiatives législatives proposées ou mises en œuvre dans le présent budget.

S'assurer que les impôts favorisent la compétitivité de l'industrie

Instaurer un nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario

Le gouvernement propose un nouveau crédit d'impôt remboursable de 10 % - le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario – destiné aux entreprises qui investissent dans les bâtiments, la machinerie et le matériel utilisés pour la fabrication ou la transformation, afin de continuer à relancer le secteur manufacturier dans la province.

Sociétés admissibles

Les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) qui font des investissements admissibles et ont un établissement stable en Ontario pourraient profiter de ce crédit.

Aux fins de ce crédit d'impôt, un établissement stable s'entend d'une installation fixe d'affaires, y compris un bureau, une usine ou un atelier.

Investissements admissibles

Les investissements admissibles seraient les dépenses faites au titre de certains biens appartenant à la catégorie 1 ou à la catégorie 53 aux fins de la déduction pour amortissement (DPA).

Biens de la catégorie 1

Les investissements admissibles dans la catégorie 1 comprendraient les dépenses engagées pour construire, rénover ou acquérir des bâtiments utilisés pour la fabrication ou la transformation en Ontario qui deviennent prêts à être mis en service le 23 mars 2023 ou après cette date.

Pour qu'un bâtiment soit admissible comme bâtiment utilisé pour la fabrication, 90 % de sa surface utile doit servir à des fins de fabrication et de transformation en Ontario à la fin de l'année d'imposition de la société, et il doit être admissible à la DPA supplémentaire de 6 % autorisée en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Biens de la catégorie 53

Les investissements admissibles dans la catégorie 53 comprendraient les dépenses relatives à la machinerie et à l'équipement utilisés pour fabriquer ou transformer des marchandises en Ontario. La machinerie et l'équipement devraient être acquis et devenir prêts à être mis en service le 23 mars 2023 ou après cette date, et avant 2026. Après 2025, les investissements admissibles comprendraient les dépenses relatives à la machinerie et à l'équipement utilisés pour fabriquer ou transformer des marchandises destinées à la vente ou à la location qui sont inclus dans la catégorie 43(a).

L'expression « devenir prêt à être mis en service » renvoie aux règles énoncées dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) qui permettent d'établir l'année d'imposition dans laquelle un contribuable peut commencer à se prévaloir de la DPA pour des biens amortissables.

Plafond des investissements admissibles

Le crédit d'impôt s'appliquerait aux investissements admissibles jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars durant une année d'imposition abrégée et serait calculé au prorata pour une année d'imposition de 12 mois. Un groupe associé de sociétés serait assujéti au plafond de 20 millions de dollars.

Examen triennal

Le gouvernement procéderait à un examen du crédit tous les trois ans. Cet examen évaluerait l'efficacité, le fardeau en matière d'observation de la loi et les coûts d'administration du crédit.

Aider les petites entreprises à se développer

Les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) et les groupes associés de SPCC peuvent se prévaloir du taux de l'impôt sur le revenu des sociétés (IRS) de l'Ontario applicable aux petites entreprises. Ce taux est actuellement assujéti à un plafond de 500 000 \$ au titre du bénéfice d'une entreprise active, plafond qui est éliminé progressivement lorsque le capital imposable utilisé au Canada de la SPCC ou du groupe de SPCC se situe entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars.

Dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, le gouvernement proposait d'élargir la fourchette d'élimination progressive du taux d'IRS de l'Ontario applicable aux petites entreprises pour la faire passer à entre 10 millions de dollars et 50 millions de dollars du capital imposable utilisé au Canada. Il présente maintenant des modifications législatives pour mettre en œuvre ce changement, qui correspondrait à celui que le gouvernement fédéral a appliqué à sa propre fourchette d'élimination graduelle relative au taux d'IRS fédéral pour les petites entreprises, qui a récemment fait l'objet d'une mesure législative.

La mesure proposée s'appliquerait aux années d'imposition commençant le 7 avril 2022 ou après cette date, pour concorder avec la date d'entrée en vigueur de la mesure fédérale.

Moderniser les crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne

Dans le budget de 2022 et le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2022*, des mesures ont été annoncées pour moderniser les crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne; par ailleurs, on s'engageait à examiner d'autres possibilités d'améliorer ces programmes. Le gouvernement poursuit le travail à ces égards.

- Le gouvernement élargit l'admissibilité aux crédits d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne pour inclure les productions cinématographiques et télévisuelles professionnelles accessibles exclusivement en ligne. Le changement proposé se traduirait par l'octroi à l'industrie d'une aide supplémentaire estimée à 58 millions de dollars de 2022-2023 à 2025-2026. Les modifications réglementaires provisoires ont été affichées dans le Registre ontarien de la réglementation le 21 février, et seront disponibles jusqu'au 11 avril 2023 afin que le public puisse faire des commentaires. Le gouvernement examinera tous les commentaires reçus et finalisera les modifications réglementaires au cours des prochains mois.
- Le gouvernement propose d'exiger que les productions cinématographiques et télévisuelles bénéficiant d'un crédit d'impôt de l'Ontario affichent à l'écran un message à cet effet dans le générique de fin. Les modifications réglementaires provisoires visant la mise en œuvre de ce changement faisaient partie des projets de modification affichés dans le Registre ontarien de la réglementation le 21 février à des fins de consultation publique, comme mentionné plus haut.
- Le gouvernement examine les possibilités de simplifier le crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques afin de réduire les complexités administratives tout en veillant à ce que les mesures de soutien ciblent toujours les productions professionnelles ayant une incidence culturelle et économique significative. Le gouvernement consulte des intervenants de l'industrie afin d'étudier les diverses possibilités.
- Le gouvernement examine la prime régionale au titre du crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne (CIPCTO) pour veiller à ce que ce crédit d'impôt offre des incitatifs et un soutien efficaces et pertinents qui favorisent la production cinématographique et télévisuelle dans toutes les régions de l'Ontario.

Faire avancer la modernisation de l'administration de la taxe sur le tabac en Ontario

Tel que décrit dans le budget de 2022, le gouvernement procède à un examen et à la modernisation de la *Loi de la taxe sur le tabac* pour alléger le fardeau administratif tout en renforçant la surveillance. Initialement, des modifications techniques seront présentées visant à éliminer les exigences redondantes et désuètes de la Loi, à des fins de clarté et de réduction du fardeau pour les inscrits.

Par la suite, l'examen permettra de mettre en évidence d'autres façons de réduire le fardeau administratif, d'adapter la Loi au marché du tabac en évolution et aux pratiques exemplaires d'autres territoires, et d'actualiser la conformité grâce à l'intensification de la numérisation. Le gouvernement sollicitera les observations des Premières Nations, des associations commerciales et de l'industrie, y compris celles qui représentent les dépanneurs, ainsi que des intervenants des forces policières et du secteur de la santé publique pour l'éclairer relativement aux modifications législatives proposées.

S'appuyant sur les recommandations qui ont fait suite à la participation des Premières Nations aux travaux sur le tabac non réglementé menés en 2021 et dirigés par deux animateurs autochtones indépendants, le gouvernement solidifie ses partenariats avec les Premières Nations, notamment en matière de sécurité communautaire, de développement économique et de réglementation des affaires.

Harmoniser la taxe sur le vin en réponse à une décision de l'Organisation du commerce mondial

Le gouvernement de l'Ontario propose de fixer un taux de taxe de base unique de 12 % sur le vin et les vins panachés vendus dans les magasins de vente au détail d'établissements vinicoles hors site, y compris les boutiques de vins. Le nouveau taux entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

La modification proposée remplacerait par un seul taux les quatre taux de base distincts de la taxe qui s'appliquent au vin vendu dans les magasins de vente au détail d'établissements vinicoles hors site. Le taux harmonisé devrait entraîner une réduction d'impôt globale d'environ 4 millions de dollars par année.

Les changements proposés font suite au règlement d'un différend entre le Canada et l'Australie porté devant l'Organisation mondiale du commerce.

Sommaire des mesures

Le tableau A.1 illustre l'incidence financière des mesures fiscales proposées ou mises en œuvre dans le présent budget.

Tableau A.1

Sommaire des mesures

(en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026
Établir le nouveau crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario	–	215	275	290
Harmoniser la taxe sur le vin en réponse à une décision de l'Organisation du commerce mondial	–	3	4	4
Aider les petites entreprises à croître – Élargir la fourchette d'élimination graduelle du plafond pour les petites entreprises	25	80	80	80
Total	25	295	360	375

Nota : Les chiffres illustrent les avantages pour les entreprises. Les chiffres positifs représentent une augmentation des dépenses du gouvernement ou une diminution des revenus du gouvernement. Les chiffres sont arrondis au million de dollars près pour les estimations inférieures à 10 millions de dollars et à 5 millions de dollars près pour les estimations supérieures à 10 millions de dollars. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Modifications de forme

Des modifications à diverses lois dont le ministre des Finances de l'Ontario veille à l'application ou à d'autres lois pourraient être proposées afin d'améliorer l'efficacité administrative, de mieux appliquer la loi, de maintenir l'intégrité et l'équité du régime fiscal et du système de perception des revenus de l'Ontario, de clarifier les lois ou d'assouplir les règlements afin de préserver l'intention des politiques.

Autres initiatives législatives

Les autres modifications législatives proposées comprennent :

- Modification de la *Loi de 2019 sur la protection du titre des professionnels des finances*, pour donner à l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers le pouvoir d'établir des règles régissant l'utilisation des titres protégés par les titulaires d'une accréditation lorsque l'autorisation d'un organisme d'accréditation a été révoquée ou lorsqu'un organisme d'accréditation approuvé cesse ses activités.
- Modification à la *Loi de 2013 réservant des fonds aux transports en commun* en vue de maintenir la part de deux cents le litre des revenus tirés de la taxe provinciale sur l'essence versée aux municipalités dans le cadre du Programme ontarien de financement par la taxe sur l'essence afin de financer les transports publics locaux. L'Ontario respectera ainsi son engagement de faire en sorte que la réduction du taux de la taxe sur l'essence n'ait pas d'incidence sur ce programme.



ISBN 978-1-4868-6889-6 (IMPRIMÉ)
ISBN 978-1-4868-6890-2 (HTML)
ISBN 978-1-4868-6891-9 (PDF)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2023